



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

## **Comptes 2020**

Comptes de l'Etat du Valais et du Fonds FIGI





# TABLE DES MATIERES

## ◀ ETAT DU VALAIS

<b>BILAN ET COMPTE .....</b>	<b>1</b>
Bilan .....	3
Compte de résultats .....	4
Compte des investissements.....	5
Compte de financement .....	6
Tableau des flux de trésorerie .....	7
<b>ANNEXES .....</b>	<b>9</b>
Principes pour la présentation et la tenue du compte de l'Etat	10
Etat du capital propre .....	15
Tableau des participations.....	16
Tableau des provisions.....	17
Tableau des garanties .....	18
Principaux crédits d'engagement .....	20
Tableau des immobilisations du patrimoine administratif ....	22
Placements financiers à long terme.....	23
Prêts du patrimoine administratif .....	24
Engagements financiers à long terme .....	25
Crédits supplémentaires.....	26
Classification fonctionnelle .....	30
<b>FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX.....</b>	<b>35</b>
Fonds et financements spéciaux .....	36
Fonds cantonal pour l'emploi.....	38
<b>MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES .....</b>	<b>39</b>
<b>POUVOIR LEGISLATIF .....</b>	<b>40</b>
Grand Conseil .....	41
Constituante .....	44
<b>POUVOIR EXECUTIF .....</b>	<b>45</b>
Conseil d'Etat .....	46
Préfectures .....	47
<b>POUVOIR JUDICIAIRE.....</b>	<b>48</b>
Tribunaux .....	49
Ministère public.....	50
Commission cantonale de recours en matière fiscale .....	51

<b>AUTORITE DE SURVEILLANCE .....</b>	<b>52</b>
Conseil de la magistrature .....	53
<b>PRESIDENCE.....</b>	<b>54</b>
Chancellerie d'Etat .....	55
Inspection des finances .....	59
<b>FINANCES ET ENERGIE .....</b>	<b>62</b>
Administration cantonale des finances .....	63
Service cantonal des contributions .....	68
Service des ressources humaines.....	72
Service de l'énergie et des forces hydrauliques .....	77
Service du registre foncier .....	86
Service de la géoinformation .....	90
Service cantonal de l'informatique.....	94
Service immobilier et patrimoine.....	100
Office juridique des finances et du personnel.....	104
<b>SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE.....</b>	<b>107</b>
Service de la santé publique .....	108
Service de la consommation et affaires vétérinaires .....	116
Service de l'action sociale .....	122
Service de protection des travailleurs et des relations du travail .....	129
Service des poursuites et des faillites.....	136
Service de la culture .....	143
Office cantonal de l'égalité et de la famille .....	150
Subventionnement des assurances sociales.....	153
<b>ECONOMIE ET FORMATION .....</b>	<b>154</b>
Service administratif et des affaires juridiques de la formation .....	155
Service juridique des affaires économiques .....	159
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation.....	163
Service de l'industrie, du commerce et du travail .....	172
Service de l'agriculture .....	178
Service de l'enseignement.....	188
Service de la formation professionnelle.....	193
Service des hautes écoles.....	202
Service cantonal de la jeunesse .....	211
<b>SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT .....</b>	<b>216</b>
Service juridique de la sécurité et de la justice .....	217
Police cantonale .....	222
Service de la sécurité civile et militaire .....	231
Service de la circulation routière et de la navigation.....	236
Service de l'application des peines et des mesures .....	240

Service de la population et des migrations .....	245
Service des affaires intérieures et communales .....	252
Office cantonal du sport.....	257
<b>MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>262</b>
Service administratif et juridique.....	263
Service de la mobilité .....	269
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage .....	279
Service de l'environnement .....	293
Service de la chasse, de la pêche et de la faune .....	302
Service du développement territorial .....	311
Office de construction des routes nationales.....	316
Office cantonal de la construction du Rhône .....	320
<b>AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS.....</b>	<b>326</b>
<b>VARIATION DES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX SOUS CAPITAL PROPRE .....</b>	<b>327</b>
<b>RECAPITULATION GENERALE .....</b>	<b>328</b>
Résultats .....	328
Aperçu général .....	330
Charges de fonctionnement .....	331
Revenus de fonctionnement.....	333
Dépenses d'investissement.....	335
Recettes d'investissement.....	337
 <b>FONDS FIGI</b>	
<b>BILAN, COMPTE ET ANNEXES.....</b>	<b>341</b>
Bilan .....	342
Compte de résultats .....	343
Compte des investissements.....	343
Compte de financement .....	344
Explicatifs concernant le fond FIGI .....	345
Crédits d'engagement .....	346
<b>MANDAT DE PRESTATIONS POLITIQUE .....</b>	<b>347</b>
<b>RECAPITULATION GENERALE .....</b>	<b>351</b>





Bilan et compte



## Bilan

en francs suisses	31.12.2019	31.12.2020	Ecart
<b>10 Patrimoine financier (PF)</b>	<b>2'468'979'120.58</b>	<b>2'437'166'317.81</b>	<b>-31'812'802.77</b>
100 Disponibilités et placements à court terme	237'398'255.94	210'550'842.81	-26'847'413.13
101 Créances	1'167'992'232.85	1'230'492'191.93	62'499'959.08
102 Placements financiers à court terme	148'000'000.00	48'000'000.00	-100'000'000.00
104 Actifs de régularisation	416'549'705.47	380'288'089.05	-36'261'616.42
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	8'560'251.50	9'021'411.35	461'159.85
107 Placements financiers à long terme	477'227'100.47	545'027'227.88	67'800'127.41
108 Immobilisations corporelles PF	12'458'150.00	12'432'400.00	-25'750.00
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	793'424.35	1'354'154.79	560'730.44
<b>14 Patrimoine administratif (PA)</b>	<b>1'933'031'479.05</b>	<b>1'914'462'521.98</b>	<b>-18'568'957.07</b>
140 Immobilisations corporelles PA	456'450'588.53	422'630'383.06	-33'820'205.47
142 Immobilisations incorporelles PA	4'522'113.00	4'190'767.29	-331'345.71
144 Prêts PA	213'144'517.77	226'389'383.87	13'244'866.10
145 Participations, capital social PA	1'036'900'770.75	1'036'893'719.75	-7'051.00
146 Subventions d'investissement	222'013'489.00	224'358'268.01	2'344'779.01
<b>Total de l'actif</b>	<b>4'402'010'599.63</b>	<b>4'351'628'839.79</b>	<b>-50'381'759.84</b>
<b>20 Capitaux de tiers</b>	<b>3'594'996'810.70</b>	<b>3'597'229'941.12</b>	<b>2'233'130.42</b>
200 Engagements courants	624'344'723.77	430'477'984.82	-193'866'738.95
201 Engagements financiers à court terme	365'000'000.00	400'000'000.00	35'000'000.00
204 Passifs de régularisation	297'470'518.41	328'365'660.30	30'895'141.89
205 Provisions à court terme	47'121'027.55	64'520'754.15	17'399'726.60
206 Engagements financiers à long terme	797'264'255.92	2'116'468'979.82	1'319'204'723.90
208 Provisions à long terme	1'430'003'523.60	213'101'647.05	-1'216'901'876.55
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	33'792'761.45	44'294'914.98	10'502'153.53
<b>29 Capital propre</b>	<b>807'013'788.93</b>	<b>754'398'898.67</b>	<b>-52'614'890.26</b>
290 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	40'903'438.29	-21'029'465.36	-61'932'903.65
291 Fonds enregistrés sous capital propre	7'679'103.21	7'857'602.20	178'498.99
292 Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires	30'983'346.42	28'566'140.86	-2'417'205.56
293 Préfinancements	431'712'720.92	390'902'996.76	-40'809'724.16
294 Réserve de politique budgétaire	198'887'909.22	345'787'909.22	146'900'000.00
299 Excédent ou découvert du bilan	96'847'270.87	2'313'714.99	-94'533'555.88
<b>Total du passif</b>	<b>4'402'010'599.63</b>	<b>4'351'628'839.79</b>	<b>-50'381'759.84</b>

## Compte de résultats

en francs suisses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart 2020-B20
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'690'205'403.24</b>	<b>3'662'701'150.00</b>	<b>4'111'127'237.81</b>	<b>448'426'087.81</b>
30 Charges de personnel	1'310'238'900.93	1'027'886'500.00	1'203'978'919.28	176'092'419.28
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	331'910'465.63	378'792'500.00	358'015'177.06	-20'777'322.94
33 Amortissements du patrimoine administratif	67'255'970.56	83'624'500.00	91'797'983.14	8'173'483.14
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	104'479'370.66	81'252'700.00	297'485'045.66	216'232'345.66
36 Charges de transferts	1'676'777'478.69	1'888'741'250.00	1'958'765'523.45	70'024'273.45
37 Subventions redistribuées	199'543'216.77	202'403'700.00	201'084'589.22	-1'319'110.78
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3'816'096'588.93</b>	<b>3'555'496'000.00</b>	<b>4'212'736'120.51</b>	<b>657'240'120.51</b>
40 Revenus fiscaux	1'425'303'204.72	1'371'555'600.00	1'434'029'874.21	62'474'274.21
41 Patentes et concessions	97'978'758.00	69'535'000.00	154'806'529.40	85'271'529.40
42 Taxes	220'394'649.87	227'244'700.00	231'874'922.08	4'630'222.08
43 Revenus divers	6'779'739.43	8'536'700.00	6'912'845.92	-1'623'854.08
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	298'715'510.10	66'288'800.00	369'298'027.23	303'009'227.23
46 Revenus de transferts	1'567'381'510.04	1'609'931'500.00	1'814'729'332.45	204'797'832.45
47 Subventions à redistribuer	199'543'216.77	202'403'700.00	201'084'589.22	-1'319'110.78
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>125'891'185.69</b>	<b>-107'205'150.00</b>	<b>101'608'882.70</b>	<b>208'814'032.70</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>45'784'464.67</b>	<b>-17'198'400.00</b>	<b>-8'502'639.07</b>	<b>8'695'760.93</b>
34 Charges financières	33'407'195.06	83'496'900.00	75'984'490.18	-7'512'409.82
44 Revenus financiers	79'191'659.73	66'298'500.00	67'481'851.11	1'183'351.11
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>171'675'650.36</b>	<b>-124'403'550.00</b>	<b>93'106'243.63</b>	<b>217'509'793.63</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-162'553'764.55</b>	<b>647'100.00</b>	<b>-90'839'846.96</b>	<b>-91'486'946.96</b>
38 Charges extraordinaires	186'936'930.16	25'153'700.00	131'195'256.10	106'041'556.10
48 Revenus extraordinaires	24'383'165.61	25'800'800.00	40'355'409.14	14'554'609.14
<b>Total du compte de résultats</b>	<b>9'121'885.81</b>	<b>-123'756'450.00</b>	<b>2'266'396.67</b>	<b>126'022'846.67</b>

## Compte des investissements

en francs suisses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart 2020-B20
<b>5 Dépenses</b>	<b>427'109'217.18</b>	<b>482'257'650.00</b>	<b>459'824'269.28</b>	<b>-22'433'380.72</b>
50 Immobilisations corporelles	216'981'671.06	204'734'900.00	241'522'146.91	36'787'246.91
52 Immobilisations incorporelles	10'638'947.46	17'236'600.00	11'956'428.08	-5'280'171.92
54 Prêts	34'202'738.00	64'872'200.00	44'281'615.95	-20'590'584.05
55 Participations et capital social	10'011'567.50	-	10'000.00	10'000.00
56 Propres subventions d'investissement	135'594'135.41	174'410'600.00	143'996'530.79	-30'414'069.21
57 Subventions d'investissement redistribuées	13'979'706.00	15'469'600.00	11'275'296.50	-4'194'303.50
58 Investissements extraordinaires	5'700'451.75	5'533'750.00	6'782'251.05	1'248'501.05
<b>6 Recettes</b>	<b>268'582'192.57</b>	<b>288'727'150.00</b>	<b>239'439'397.83</b>	<b>-49'287'752.17</b>
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	216'009'983.67	236'128'000.00	204'865'979.73	-31'262'020.27
64 Remboursement de prêts	35'554'383.22	34'367'300.00	19'788'357.15	-14'578'942.85
65 Transferts de participations	1.00	-	1.00	1.00
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	524'150.15	723'500.00	877'753.55	154'253.55
67 Subventions d'investissement à redistribuer	13'979'706.00	15'469'600.00	11'275'296.50	-4'194'303.50
68 Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80	2'038'750.00	2'632'009.90	593'259.90
<b>Investissements nets</b>	<b>158'527'024.61</b>	<b>193'530'500.00</b>	<b>220'384'871.45</b>	<b>26'854'371.45</b>

## Compte de financement

en francs suisses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart 2020-B20
<b>Compte de résultats</b>				
Charges	3'910'549'528.46	3'771'351'750.00	4'318'306'984.09	546'955'234.09
Revenus	3'919'671'414.27	3'647'595'300.00	4'320'573'380.76	672'978'080.76
<b>Total du compte de résultats</b>	<b>9'121'885.81</b>	<b>-123'756'450.00</b>	<b>2'266'396.67</b>	<b>126'022'846.67</b>
<b>Compte des investissements</b>				
Dépenses	427'109'217.18	482'257'650.00	459'824'269.28	-22'433'380.72
Recettes	268'582'192.57	288'727'150.00	239'439'397.83	-49'287'752.17
<b>Investissements nets</b>	<b>158'527'024.61</b>	<b>193'530'500.00</b>	<b>220'384'871.45</b>	<b>26'854'371.45</b>
<b>Compte de financement</b>				
Total du compte de résultats	9'121'885.81	-123'756'450.00	2'266'396.67	126'022'846.67
Amortissements et réévaluations	188'765'800.40	191'135'550.00	238'953'828.52	47'818'278.52
Investissements nets	-158'527'024.61	-193'530'500.00	-220'384'871.45	-26'854'371.45
<b>Excédent (+) / Insuffisance (-) de financement</b>	<b>39'360'661.60</b>	<b>-126'151'400.00</b>	<b>20'835'353.74</b>	<b>146'986'753.74</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en francs suisses	Compte 2019	Compte 2020	Ecart
Total du compte de résultats (excédent de revenus)	9'121'885.81	2'266'396.67	-6'855'489.14
Amortissements et réévaluations du PA	188'765'800.40	238'953'828.52	50'188'028.12
Créances <sup>1</sup>	-34'578'403.19	-62'499'959.08	-27'921'555.89
Marchandises, approvisionnements et travaux en cours <sup>1</sup>	69'728.35	-461'159.85	-530'888.20
Actifs de régularisation <sup>1</sup>	-15'824'728.17	36'261'616.42	52'086'344.59
Engagements courants <sup>2</sup>	-52'048'502.95	-193'866'738.95	-141'818'236.00
Position de correction sur les engagements courants	52'543'700.00	-	-52'543'700.00
Provisions <sup>2</sup>	346'629'482.60	-1'199'502'149.95	-1'546'131'632.55
Passifs de régularisation <sup>2</sup>	-145'456'813.82	30'895'141.89	176'351'955.71
Financements spéciaux, fonds et divers comptes de réserve <sup>2</sup>	-72'404'427.39	-44'939'863.84	27'464'563.55
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle</b>	<b>276'817'721.64</b>	<b>-1'192'892'888.17</b>	<b>-1'469'710'609.81</b>
Recettes du compte des investissements	268'581'854.84	239'439'397.83	-29'142'457.01
Dépenses du compte des investissements	-427'109'217.18	-459'824'269.28	-32'715'052.10
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-158'527'362.34	-220'384'871.45	-61'857'509.11
Placements financiers et immobilisations du PF <sup>1</sup>	-219'585'068.79	32'225'622.59	251'810'691.38
Transferts au PF	337.73	-	-337.73
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	-219'584'731.06	32'225'622.59	251'810'353.65
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement</b>	<b>-378'112'093.40</b>	<b>-188'159'248.86</b>	<b>189'952'844.54</b>
Engagements financiers à court terme <sup>2</sup>	145'000'000.00	35'000'000.00	-110'000'000.00
Engagements financiers à long terme <sup>2</sup>	-15'700'205.29	1'319'204'723.90	1'334'904'929.19
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>129'299'794.71</b>	<b>1'354'204'723.90</b>	<b>1'224'904'929.19</b>
<b>Variation des disponibilités et placements à court terme <sup>2</sup></b>	<b>28'005'422.95</b>	<b>-26'847'413.13</b>	<b>-54'852'836.08</b>
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.2019		237'398'255.94	
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.2020		210'550'842.81	
<b>Variation des disponibilités et placements à court terme</b>		<b>-26'847'413.13</b>	

<sup>1</sup> Augmentation(-) / Diminution (+)<sup>2</sup> Augmentation(+)/ Diminution (-)





Annexes

## Principes pour la présentation et la tenue du compte de l'Etat

---

### 1. Base légale

L'établissement du compte de l'Etat se fonde sur la loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton (LGCAF) du 24.06.1980.

### 2. Principes MCH2 appliqués

Le compte est établi conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation. Les divergences à ces recommandations pour l'année publiée doivent être indiquées dans l'annexe au compte.

Au niveau de la vision consolidée, le périmètre comprend les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, ainsi que les Départements et Services de l'Administration cantonale selon l'art. 5b de la LGCAF. Ils sont tous intégrés dans le compte de l'Etat selon la méthode de la consolidation globale, exception faite du Fonds FIGI qui n'est pas consolidé. Le complément à la recommandation « Vision consolidée » du 10.06.2020 n'est pas appliqué.

### 3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de l'efficacité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux et de la gestion axée sur le résultat.

### 4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'exhaustivité, de la véracité, de la ponctualité et de la traçabilité.

### 5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la comparabilité et de la permanence des méthodes comptables.

Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et ceux du compte des investissements figurent dans le message du Conseil d'Etat.

### 6. Principes d'évaluation du bilan

#### 6.1. Actif

##### 6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est évalué à la valeur nominale. Les valeurs du patrimoine financier du MCH1 ont été transférées au bilan de reprise MCH2 à leur valeur comptable et n'ont pas été retraitées. Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous. Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

##### Disponibilités et placements à court terme

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

##### Créances

Les créances à court terme comprennent toutes les créances envers des tiers facturées et qui sont impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre, pour autant qu'un fonds ne soit pas dédié. En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales, pour les créances résultant du domaine de la justice, ainsi que pour les créances douteuses de plus de Fr. 10'000.00 si ces dernières n'ont pas encore été transmises au contentieux, si elles sont échues depuis plusieurs mois et si le Service émetteur indique qu'il existe un risque particulier.

#### Placements financiers à court terme

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

#### Divergence par rapport aux recommandations MCH2

La distinction entre court et long terme se fait au moment de la conclusion du placement et elle n'est plus adaptée en cours de période du placement.

#### Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses d'importance sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée généralement à Fr. 5'000.00.

#### Marchandises, fournitures et travaux en cours

Les articles de commerce, les matières premières et auxiliaires, les produits semi-finis et finis, et les travaux en cours sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

#### Placements financiers à long terme

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale.

#### Divergence par rapport aux recommandations MCH2

La distinction entre court et long terme se fait au moment de la conclusion du placement et elle n'est plus adaptée en cours de période du placement.

#### Immobilisations corporelles du patrimoine financier

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier sont évaluées au coût d'acquisition lors du premier établissement du bilan. En l'absence du coût d'acquisition, la valeur vénale au moment de l'entrée s'applique.

#### Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers

Les créances résultant de financements spéciaux des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

#### **6.1.2. Patrimoine administratif (PA)**

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements corporels et incorporels est fixé à Fr. 200'000.00 par objet ou par projet. Les subventions d'investissement, les prêts et les participations figurent uniquement à l'actif du bilan.

Une comptabilité des immobilisations n'est pas encore implémentée à l'Etat du Valais, ainsi les valeurs brutes ne sont pas publiées dans le tableau des immobilisations.

Les investissements financés par des fonds et des financements spéciaux sont amortis ou réévalués à 100 % dans l'année de leur dépense. La part dépassant le taux d'amortissement ordinaire est enregistrée dans les amortissements extraordinaires.

Les valeurs comptables avant amortissement inférieures à Fr. 200'000.00 par objet ou par projet (hors prêts, participations et capital social) sont entièrement amorties sur l'ordinaire.

Conformément à l'art. 14 al. 4 de la LGCAF, des amortissements supplémentaires doivent être opérés dans la mesure où la situation financière et la conjoncture le permettent.

Les prêts, participations et capital social font l'objet de réévaluations.

#### Divergence par rapport aux recommandations MCH2

L'amortissement a lieu généralement dès l'enregistrement de la première dépense, sur douze mois.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la valeur vénale est portée au bilan à titre de coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif, qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation, sont amorties par catégorie à leur valeur comptable résiduelle.

#### *Liste des taux d'amortissements ordinaires appliqués (méthode dégressive) :*

Terrains : 0%

Routes nationales : 100%

Routes et voies de communication : 10%

Aménagement des cours d'eau : 10%

Bâtiments : 8%

Forêts : 0%

Biens meubles : 40%

Autres immobilisations corporelles : 40%.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement ordinaire est de 50%.

#### Prêts

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

#### Participations, capital social

Les participations sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Les participations acquises sont évaluées à leur valeur d'acquisition. En absence de cette dernière, la valeur boursière est appliquée ou, en dernier lieu, la valeur nominale est déterminante.

Si aucun dividende ou intérêt n'est distribué, les placements sont généralement ramenés à un franc chaque année au 31 décembre. Une réserve de fluctuation de valeur figure dans un compte de correctif d'actifs.

Lors du bilan de reprise du MCH2, les participations du patrimoine administratif, pour lesquelles un rendement régulier a été distribué, ont été évaluées à leur valeur boursière au 01.01.2018, si cette dernière était disponible, sinon à leur valeur nominale. Une réserve de fluctuation de valeur de 10% sur ce montant a également été enregistrée comme correctif d'actifs.

## Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Elles sont comptabilisées au net et figurent uniquement à l'actif du bilan.

Le taux d'amortissement ordinaire est de 15%.

### Divergence par rapport aux recommandations MCH2

Une catégorie et un taux d'amortissement uniques sont utilisés.

## **6.2. Passif**

### **6.2.1. Capitaux de tiers**

#### Engagements courants

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. De plus, figurent également sous cette rubrique des financements de la Confédération.

#### Engagements financiers à court terme

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

### Divergence par rapport aux recommandations MCH2

La distinction entre court et long terme se fait au moment de l'enregistrement de l'engagement et elle n'est plus adaptée par la suite.

#### Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses d'importance sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée généralement à Fr. 5'000.00.

#### Provisions à court terme

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture du compte), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie des fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre.

#### Engagements financiers à long terme

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale.

### Divergence par rapport aux recommandations MCH2

La distinction entre court et long terme se fait au moment de l'enregistrement de l'engagement et elle n'est plus adaptée par la suite.

#### Provisions à long terme

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture du compte), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre.

#### Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

## **6.2.2. Capital propre**

---

### **Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre**

---

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan.

### **Divergence par rapport aux recommandations MCH2**

Les attributions et les prélèvements sont comptabilisés sur des rubriques du compte de résultats, à l'exception des transferts entre fonds, financements spéciaux et comptes de réserve qui sont comptabilisés directement via le bilan.

### **Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires**

---

Il s'agit de financements spéciaux constitués à partir des excédents budgétaires qui se fondent sur l'art. 22 al. 3 et 4 de la LGCAF. Ces montants sont limités à une période de compensation de trois ans par projet ou à la durée de réalisation de la convention-programme.

### **Préfinancements**

---

Les préfinancements sont des réserves pour des projets futurs.

### **Réserves de politique budgétaire**

---

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

## **7. Recettes fiscales**

---

Les recettes fiscales sont comptabilisées généralement selon le principe de l'échéance des impôts, à l'exception des recettes fiscales des personnes morales qui, elles, sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts. Des provisions sont constituées pour des créances fiscales facturées en trop.

## Etat du capital propre

en francs suisses	Solde au 01.01.2020	Attribution	Prélèvement	Transfert	Solde au 31.12.2020
290 Financements spéciaux <sup>1</sup>	40'903'438.29	285'778'037.48	-367'710'941.13	20'000'000.00	-21'029'465.36
291 Fonds	7'679'103.21	345'900.00	-167'401.01	-	7'857'602.20
292 Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires	30'983'346.42	16'711'479.42	-19'128'684.98	-	28'566'140.86
293 Préfinancements <sup>1</sup>	431'712'720.92	417'000.00	-21'226'724.16	-20'000'000.00	390'902'996.76
294 Réserves de politique budgétaire <sup>2</sup>	198'887'909.22	50'000'000.00	-	96'900'000.00	345'787'909.22
299 Excédent ou découvert du bilan <sup>2,3</sup>	96'947'318.32	2'266'396.67	-	-96'900'000.00	2'313'714.99
<b>29 Capital propre</b>	<b>807'113'836.38</b>	<b>355'518'813.57</b>	<b>-408'233'751.28</b>	<b>-</b>	<b>754'398'898.67</b>

<sup>1</sup> Transfert du fonds des grands projets d'infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle (293) au fonds de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône (290)

<sup>2</sup> Transfert de l'excédent du bilan (299) à la réserve de politique budgétaire (294) (dotation initiale selon art. 22d al. 2 de la LGCAF)

<sup>3</sup> Solde au 01.01.2020 y compris la reprise des comptabilités des écoles (+ Fr. 100'047.45)

Tableau des participations dès Fr. 200'000.00 (valeur nominale)

en francs suisses	Nombre détenu	Part du canton	Valeur nominale	Rendement 2020	Valeur comptable au 31.12.2019	Valeur comptable au 31.12.2020
<b>Institut de droit public</b>						
Banque Cantonale du Valais SA	11'062'501	70%	110'625'010.00	37'059'378.35	1'064'212'615.50	1'064'212'615.50
Banque nationale suisse SA	1'000	1%	250'000.00	15'000.00	3'889'000.00	3'889'000.00
Société suisse de crédit hôtelier SCH <sup>1</sup>	750	1%	375'000.00	-	1.00	1.00
Fonds FIGI		100%	10'000'000.00	-	10'000'000.00	10'000'000.00
<b>Société anonyme</b>						
BLS SA	837'138	1%	837'138.00	-	1.00	1.00
Centre de Cautionnement et de Financement SA	80'000	32%	4'000'000.00	75'000.00	1.00	1.00
FMV SA (type A)	1'020'000	100%	51'000'000.00	1'346'666.65	51'000'000.00	51'000'000.00
FMV SA (type B)	80'000	8%	4'000'000.00	53'333.35	4'000'000.00	4'000'000.00
Groupe CGN SA	32'602	4%	815'050.00	-	1.00	1.00
Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	7'640	13%	1'910'000.00	-	1.00	1.00
Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	6'538	3%	490'350.00	-	1.00	1.00
RegionAlps SA	79'800	12%	798'000.00	-	1.00	1.00
Salines Suisses SA	320	3%	320'000.00	320'000.00	320'000.00	320'000.00
Selfin Invest SA	320	3%	320'000.00	32'000.00	320'000.00	320'000.00
TMR Transports de Martigny et Régions SA	289'025	43%	2'890'250.00	-	1.00	1.00
Transports Publics du Chablais SA	60'008	7%	600'080.00	-	1.00	1.00
Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA	6'700	27%	3'350'000.00	268'000.00	3'350'000.00	3'350'000.00
<b>Fondation</b>						
Fondation Château Mercier			500'000.00	-	1.00	1.00
Fondation Château de Tourbillon			200'000.00	-	1.00	1.00
Fondation The Ark			280'000.00	-	1.00	1.00
<b>Société coopérative</b>						
Cautionnement romand, société coopérative <sup>2</sup>	3'500	18%	3'500'000.00	-	1.00	1.00
<b>Divers</b>						
Aménagement Pallazuit <sup>3</sup>			3'900'000.00	-	1.00	1.00
Valinvest <sup>4</sup>	1'000	39%	10'000'000.00	53'469.60	13'431'200.00	13'431'200.00

<sup>1</sup> La part du canton correspond à l'état au 31.12.2019.

<sup>2</sup> en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de Cautionnement romand, pour les PME sises sur son territoire. La part du canton correspond à l'état au 31.12.2019.

<sup>3</sup> droit de participation

<sup>4</sup> part du canton lors du rapport annuel au 30.06.2020

Tableau des provisions dès Fr. 200'000.000 (par service)

en francs suisses	Solde au 31.12.2019	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.2020
<b>Provisions à court terme</b>				
<b>Service cantonal des contributions</b>				
Provision fiscale des personnes morales	25'200'000.00	36'200'000.00	-25'200'000.00	36'200'000.00
Remboursement impôt anticipé	17'000'000.00	8'000'000.00	-17'000'000.00	8'000'000.00
Provision fiscale des personnes physiques	-	20'200'000.00	-	20'200'000.00
<b>Service de la mobilité</b>				
Remboursement contesté	2'800'000.00	-	-2'800'000.00	-
<b>Provisions à long terme</b>				
<b>Administration cantonale des finances</b>				
Provision sur revenus	7'143'480.00	-	-	7'143'480.00
CPVAL <sup>1</sup>	1'334'065'995.00	316'536'889.35	-1'538'159'221.95	112'443'662.40
Pension des magistrats	56'632'000.00	-	-2'323'000.00	54'309'000.00
<b>Service de l'énergie et des forces hydrauliques</b>				
Provision sur revenus	32'162'048.60	5'120'346.05	-76'890.00	37'205'504.65
<b>Service de l'environnement</b>				
Pollution mercure <sup>2</sup>	2'000'000.00	-	-	2'000'000.00

<sup>1</sup> Dès le 01.01.2020, la Caisse de prévoyance du Canton du Valais (CPVAL) est constituée d'une caisse de prévoyance ouverte (CPO) et, à titre transitoire, d'une caisse de prévoyance fermée (CPF).

Conformément à l'article 6 de la loi régissant la Caisse de prévoyance du Canton du Valais s'appliquent les systèmes suivants :

- une capitalisation partielle avec garantie de l'Etat du Valais pour la CPF ;
  - une capitalisation complète sans garantie de l'Etat du Valais pour la CPO.
- La CPO contient également une réserve de fluctuation de valeurs à hauteur de 15% (état : 01.01.2020).

En dérogation aux principes d'évaluation du Canton du Valais, la provision CPVAL est examinée et réévaluée à moyen terme (état de la provision : 01.01.2020).

<sup>2</sup> La provision pollution mercure du Service de l'environnement a été transférée des provisions à court terme aux provisions à long terme.

## Tableau des garanties

en francs suisses	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2020	Ecart
<b>Banque Cantonale du Valais</b> Conformément à la loi du 01.10.1991 sur la Banque Cantonale du Valais, le canton garantit les engagements de la banque.	p.m.	p.m.	
<b>CPVAL<sup>1</sup></b> Conformément à l'art. 7 de la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance du 12.10.2006, modifié le 15.09.2011, l'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de CPVAL conformément à l'article 72c LPP. Garantie de 461.8 mio au 31.12.2019. Loi abrogée au 31.12.2019.  Conformément à l'art. 5 de la loi régissant la Caisse de prévoyance du Canton du Valais du 14.12.2018, l'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de CPVAL conformément à l'article 72c LPP. Garantie accordée à la caisse fermée. Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 02.12.2020, L'Etat du Valais reconnaît le découvert au 01.01.2020. L'engagement économique est enregistré au bilan (voir tableau provision).	216'000'000.00	-	-216'000'000.00
<b>CPVAL rente pont AVS</b> Conformément à l'art. 15 al. 6 du règlement de base du 01.01.2012 de CPVAL, le canton participe aux coûts liés à la rente pont AVS versée aux bénéficiaires de rente de retraite jusqu'à l'âge AVS.	11'504'821.00	12'605'034.00	1'100'213.00
<b>Assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains<sup>1</sup></b> Décision du Grand Conseil du 12.09.2007 concernant l'assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains. Échéance : décembre 2037.	10'588'518.00	9'988'518.00	-600'000.00
<b>Hôpital du Valais</b> Conformément à l'art. 40 de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13.03.2014, l'Etat du Valais accorde les cautionnements et/ou les prêts jusqu'à un montant maximal de 30% du budget annuel pour garantir le fonds de roulement indispensable à l'exploitation et aux investissements de l'Hôpital du Valais et les cautionnements supplémentaires pour les nouvelles constructions.	202'800'000.00	251'442'979.30	48'642'979.30
<b>Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais</b> Conformément aux décisions du Grand Conseil des 10.02.2009 et 10.05.2012, aux décisions du Conseil d'Etat des 14.01.2015 et 22.05.2019, ainsi qu'aux décisions du DSSC des 28.07.2020 et 19.10.2020, l'Etat du Valais accorde un cautionnement à l'Etablissement intercantonal Riviera-Chablais Vaud-Valais pour le financement de la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais et pour garantir le fonds de roulement.	105'187'500.00	147'687'500.00	42'500'000.00
<b>La Castalie</b> Conformément à l'art. 14 de l'Ordonnance du 26.10.2011 sur l'organisation et le fonctionnement de La Castalie, l'Etat du Valais accorde un cautionnement en garantie d'un crédit d'exploitation souscrit par La Castalie afin de financer le fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement de l'institution.	8'000'000.00	8'000'000.00	-
<b>Aide en matière d'investissements (LIM)</b> Prêts accordés par la Confédération conformément à la LF du 21.03.1997 sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Solde des prêts accordés : Fr. 22'000'000.00 au 31.12.2020 Le canton supporte 50% des pertes éventuelles.	6'500'000.00	11'000'000.00	4'500'000.00

en francs suisses	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2020	Ecart
<b>Promotion économique</b> Cautionnements accordés en application de la loi sur la politique économique cantonale du 11.02.2000 (gérés par le Centre de Cautionnement et de Financement SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 29.06.2001 concernant les aides financières sous forme de cautionnements.	15'830'800.00	18'938'800.00	3'108'000.00
<b>Fonds cantonal pour le tourisme</b> Cautionnements accordés en application de la loi sur le tourisme du 09.02.1996 (gérés par le Centre de Cautionnement et de Financement SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 11.06.2015 concernant le fonds cantonal pour le tourisme et les engagements sous forme de garanties.	21'980'000.00	23'885'000.00	1'905'000.00
<b>Encouragement à la construction et à l'accession à la propriété de logements</b> Cautionnements accordés conformément au décret cantonal du 16.11.1984, à la loi du 30.06.1988 sur le logement et RE des 07.02.1990 et 12.12.1990.	2'240'470.00	2'029'616.00	-210'854.00
<b>Prêts NPR</b> Parts fédérales versées dans le cadre du programme de mise en œuvre de la politique régionale du Canton du Valais selon la convention-programme entre la Confédération suisse et le Canton du Valais du 01.03.2016	58'295'150.00	66'924'150.00	8'629'000.00
<b>HES-SO Valais-Wallis</b> Conformément à l'art. 28 al. 3 de la loi sur la HES-SO Valais-Wallis du 16.11.2012, l'Etat du Valais garantit les emprunts de la HES-SO Valais-Wallis.	4'000'000.00	4'000'000.00	-
<b>Aides aux exploitations paysannes</b> Conformément à l'ordonnance fédérale du 26.11.2003 sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	4'116'047.03	4'332'289.53	216'242.50
<b>Crédits d'investissements agricoles</b> Conformément à l'ordonnance fédérale du 07.12.1998 sur les améliorations structurelles dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	46'629'294.75	48'698'977.00	2'069'682.25

<sup>1</sup> chiffres de l'année précédente

## Principaux crédits d'engagement

en francs suisses	Coût total	Subvention cantonale allouée	Subvention versée années précédentes	Subvention versée année 2020	Solde engagement du canton
<b>Participations de l'Etat du Valais à des tiers (projets en cours en 2020)</b>					
Adductions d'eau, locaux du feu, CSI, sport	2'648'955.31	1'756'305.65	501'079.10	1'023'986.55	362'014.30
Infrastructures sportives	40'950'520.00	7'707'886.00	2'561'000.00	3'433'950.00	1'712'936.00
EMS, CMS, OVS, Centrales d'alarme	140'779'307.95	46'012'570.30	20'842'100.25	6'314'978.65	18'776'522.60
Centres pour handicapés	108'154'927.57	68'632'977.03	53'560'540.45	5'506'507.50	9'797'602.73
Suppressions de barrières architecturales	2'097'301.50	960'578.15	303'761.45	201'250.00	453'436.70
Institutions pour mineurs	13'359'350.80	7'257'871.62	4'598'515.03	776'457.15	1'799'882.68
Bâtiments scolaires : enseignement primaire	167'760'580.18	53'007'933.85	6'281'382.00	8'245'156.00	38'481'395.85
Bâtiments scolaires : CO et degré secondaire	53'058'923.00	16'189'040.00	10'859'464.10	530'044.00	4'799'531.90
Bâtiments scolaires : hautes écoles	29'157'900.00	1'800'000.00	1'120'000.00	400'000.00	280'000.00
Encouragement au logement	345'290'911.00	201'984'274.00	189'159'091.83	2'290'963.00	10'488'623.17
Remontées mécaniques subventions	20'000'000.00	20'000'000.00	-	1'000'000.00	19'000'000.00
Améliorations structurelles	292'740'769.00	84'511'502.00	24'738'329.25	10'132'733.00	45'636'079.55
Plans d'aménagement du territoire et projets aggro	2'607'626.00	1'459'127.00	877'818.65	177'773.50	403'534.85
Abornements et mensurations cadastrales	3'203'579.95	744'541.70	449'762.75	152'168.30	142'046.25
Entreprises de transport	172'569'540.75	86'749'095.37	46'680'821.91	22'359'729.15	17'708'544.31
Entreprises de transport, prêts conditionnellement remboursables	983'848'750.00	261'332'976.00	234'814'384.45	-	26'518'591.55
Corrections de torrents	293'707'092.21	242'783'886.55	76'091'672.25	23'610'282.25	138'075'497.05
Monuments historiques, biens culturels	69'358'224.20	30'912'590.40	19'213'229.84	2'503'528.10	8'836'517.20
Protection des sites	10'344'330.80	1'696'013.01	679'889.75	181'355.20	818'054.56
Equipement de dessertes forestières	26'696'582.25	18'024'687.40	10'262'050.65	2'535'115.15	5'212'909.80
Travaux de protection, forêts de protection	281'488'870.05	219'627'725.45	122'108'523.57	32'200'706.74	61'228'224.48
Sentiers pédestres	4'621'944.00	2'445'790.00	889'853.40	20'000.00	1'535'936.60
Assainissement eaux usées, ordures, sites pollués	130'484'806.00	41'699'289.80	26'675'938.40	2'871'111.65	11'622'651.70
Programme bâtiments économie d'énergie	142'219'752.00	142'219'752.00	74'321'150.00	17'317'850.00	47'812'982.00
<b>Total</b>		<b>1'559'516'413.28</b>	<b>927'590'359.08</b>	<b>143'785'645.89</b>	<b>471'503'515.83</b>

en francs suisses	Coût total	Paiement effectués années précédentes	Paiements effectués année 2020	Solde à payer total	Solde à payer part du canton
<b>Investissements propres</b> (projets en cours en 2020)					
Routes principales suisses	791'351'892.00	412'336'264.81	22'122'750.25	356'892'876.94	-
Autres routes cantonales et ouvrages d'art	884'831'178.30	558'047'496.32	33'831'919.46	292'951'762.52	205'066'233.76
Correction du Rhône	424'551'500.00	186'736'180.06	28'526'513.14	208'873'311.33	67'466'079.56
Polycom	43'800'000.00	32'094'354.69	1'863'396.22	8'427'623.14	8'427'623.14
Projets d'informatisations au SCC	9'900'000.00	4'547'504.76	1'233'209.29	4'119'285.95	4'119'285.95
Stratégie informatique 2015-2024	89'800'000.00	43'464'376.08	8'877'834.04	37'457'789.88	37'457'789.88
Projet RF 2020	20'000'000.00	13'110'533.27	1'370'403.15	5'519'063.58	5'519'063.60
DEM2017.110 Nouveau logiciel CMS	2'725'000.00	442'995.90	69'536.50	2'212'467.60	2'212'467.60
<b>Total</b>		<b>1'250'779'705.89</b>	<b>97'895'562.05</b>	<b>916'454'180.94</b>	<b>330'268'543.49</b>

en francs suisses	Coût total	Paiement effectués années précédentes	Paiements effectués année 2020	Solde	Part du canton
<b>Campus Energypolis</b>					
Création campus Energypolis (yc achat bâtiment hors crédit cadre)	54'700'000.00	48'478'462.00	1'524'341.75	4'495'808.00	4'423'980.00
Plateformes préindustrielles BioArk	23'000'000.00	15'000'000.00	5'800'000.00	2'200'000.00	2'200'000.00
Démonstrateurs	5'000'000.00	-	-	5'000'000.00	5'000'000.00
Energypolis B	58'550'000.00	21'211'369.30	2'802'114.20	34'577'269.25	31'119'542.33
Parc Innovation Sion	25'000'000.00	-	263'816.75	24'736'183.25	24'736'183.25
Plateformes préindustrielles équipement (hors crédit cadre)	6'000'000.00	5'652'095.75	-	-	-

## Tableau des immobilisations du patrimoine administratif

en francs suisses	Solde au 01.01.2020	Investissement net	Taux	Amortissement ordinaire	Amortissement supplémentaire	Solde au 31.12.2020
<b>Immobilisations corporelles</b>						
1400 - Terrains	29'804'049.22	657'500.00	0%	-	-	30'461'549.22
1401 - Routes / voies de communication <sup>1</sup>	62'563'974.00	79'463'559.62	10%	46'179'953.92	38'477'893.70	57'369'686.00
1402 - Aménagement des cours d'eau <sup>1</sup>	15'162'678.00	8'549'444.59	10%	2'587'619.06	6'758'051.53	14'366'452.00
1404 - Bâtiments	317'427'318.80	4'014'204.71	8%	26'061'087.00	2'563'769.91	292'816'666.60
1405 - Forêts	110'264.70	-	0%	-	-	110'264.70
1406 - Biens meubles	19'286'312.27	2'701'417.33	40%	6'005'902.80	59'756.00	15'922'070.80
1409 - Autres immobilisations corporelles	12'095'991.54	3'082'746.72	40%	3'202'349.52	392'695.00	11'583'693.74
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
1420 - Logiciel	155'048.00	597'302.10	50%	400'489.10	-	351'861.00
1429 - Immobilisations incorporelles	4'367'065.00	11'338'265.03	50%	7'360'581.74	4'505'842.00	3'838'906.29
<b>Total des immobilisations</b>	<b>460'972'701.53</b>	<b>110'404'440.10</b>		<b>91'797'983.14</b>	<b>52'758'008.14</b>	<b>426'821'150.35</b>
<b>Total des subventions d'investissement</b>	<b>222'013'489.00</b>	<b>96'618'785.25</b>	<b>15%</b>	<b>82'965'237.70</b>	<b>11'308'768.54</b>	<b>224'358'268.01</b>

<sup>1</sup> Solde au 01.01.2020 y compris un transfert entre deux services (Fr. 1'282'724.00)

## Placements financiers à long terme

en francs suisses	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2020	Ecart
Actions et autres papiers-valeurs	2'498'900.00	2'248'900.00	-250'000.00
Actions et autres papiers-valeurs des fondations gérées	417'290.69	465'828.19	48'537.50
Placements auprès des banques	307'000'000.00	307'000'000.00	-
Placements auprès des institutions publiques	152'490'881.49	159'290'881.49	6'800'000.00
Prêts à des institutions publiques	-	25'200'000.00	25'200'000.00
Prêts au Fonds cantonal pour les remontées mécaniques	-	12'000'000.00	12'000'000.00
Prêts au Fonds FIGI	14'771'365.29	38'804'698.20	24'033'332.91
Divers	48'663.00	16'920.00	-31'743.00
<b>Total des placements financiers à long terme</b>	<b>477'227'100.47</b>	<b>545'027'227.88</b>	<b>67'800'127.41</b>

## Prêts du patrimoine administratif

en francs suisses	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2020	Ecart
<b>Prêts du patrimoine administratif</b>	<b>554'988'506.75</b>	<b>579'481'765.55</b>	<b>24'493'258.80</b>
Aides aux exploitations paysannes	8'232'094.05	8'664'579.05	432'485.00
Aides d'urgence aux entreprises culturelles	-	226'686.95	226'686.95
Aides en matière d'investissement	195'295'711.95	219'555'382.95	24'259'671.00
Caritas Valais, service de désendettement	50'000.00	50'000.00	-
Crédits d'investissements agricoles	46'629'294.75	48'698'977.00	2'069'682.25
Crédits d'investissements forestiers	1'920'000.00	1'584'625.00	-335'375.00
Commune de Champéry (Fondation du Centre National de Glace)	220'000.00	200'000.00	-20'000.00
Logement	283'000.00	766'000.00	483'000.00
Prêts d'études	22'768'039.20	21'000'295.40	-1'767'743.80
Programme énergétique	185'677.00	159'837.00	-25'840.00
Sociétés de transport	237'496'228.80	236'216'052.20	-1'280'176.60
Tourisme par le Centre de Cautionnement et de Financement SA	40'000'000.00	40'000'000.00	-
Unité des moyens d'enseignement romands	1'833'461.00	2'284'330.00	450'869.00
Valais/Wallis Promotion	75'000.00	75'000.00	-
<b>Correctifs d'actifs / Financements</b>	<b>-341'843'988.98</b>	<b>-353'092'381.68</b>	<b>-11'248'392.70</b>
Correctifs d'actifs sur prêts à l'Unité des moyens d'enseignement romands	-1'833'461.00	-2'284'330.00	-450'869.00
Correctifs d'actifs sur prêts aux sociétés de transport	-230'970'036.20	-230'625'948.20	344'088.00
Financement de la Confédération pour les aides aux entreprises culturelles	-	-226'686.95	-226'686.95
Financement de la Confédération pour les prêts agricoles	-50'745'341.78	-53'031'266.53	-2'285'924.75
Financement de la Confédération pour les aides en matière d'investissement	-58'295'150.00	-66'924'150.00	-8'629'000.00
<b>Total net des prêts du patrimoine administratif</b>	<b>213'144'517.77</b>	<b>226'389'383.87</b>	<b>13'244'866.10</b>

## Engagements financiers à long terme

en francs suisses	Intérêt 2020	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2020	Ecart
Emprunts auprès des caisses de prévoyance	65'283'235.50	762'734'400.00	2'084'274'518.00	1'321'540'118.00
Engagements auprès de la Confédération - crédits agricoles	555.65	26'905'774.92	24'620'405.82	-2'285'369.10
Engagements auprès de la Confédération - crédits forestiers	-	4'165'165.00	4'165'165.00	-
Engagements auprès de la Confédération - sociétés de transport	-	3'458'916.00	3'408'891.00	-50'025.00
<b>Total des engagements financiers à long terme</b>	<b>65'283'791.15</b>	<b>797'264'255.92</b>	<b>2'116'468'979.82</b>	<b>1'319'204'723.90</b>

## Crédits supplémentaires accordés en 2020

en francs suisses	Charges Dépenses	Revenus Recettes	Total net
<b>Crédits supplémentaires du compte de résultats</b>			
<u>Grand Conseil</u>			
Organisation des sessions extra-muros (DGC du 11.11.2020)			
313 - Prestations de services et honoraires	350'000.00		
316 - Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	50'000.00		
317 - Dédommagements	100'000.00		
<b>Net</b>			<b>500'000.00</b>
<u>Constituante</u>			
Organisation des sessions extra-muros (DGC du 11.11.2020)			
313 - Prestations de services et honoraires	126'000.00		
316 - Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	40'000.00		
317 - Dédommagements	34'000.00		
<b>Net</b>			<b>200'000.00</b>
<u>Chancellerie d'Etat</u>			
Subvention complémentaire aux fondations (DCE du 26.08.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	85'500.00		
<b>Net</b>			<b>85'500.00</b>
<u>Service de la santé publique</u>			
Poursuite de la gestion de la crise sanitaire COVID-19 à court terme sous forme d'engagements de durée déterminée (DCE du 27.07.20)			
30 - Charges de personnel	200'000.00		
<b>Net</b>			<b>200'000.00</b>
Dépenses dans le domaine de la santé (DGC du 11.11.2020)			
310 - Charges de matières et de marchandises	3'178'000.00		
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	4'262'000.00		
<b>Net</b>			<b>7'440'000.00</b>
Action de reconnaissance envers l'ensemble du personnel du monde des soins valaisans (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	2'000'000.00		
<b>Net</b>			<b>2'000'000.00</b>
<u>Service de la culture</u>			
Aides d'urgence aux entreprises et acteurs du domaine de la culture (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	18'400'000.00		
463 - Subventions de collectivités publiques et de tiers		9'200'000.00	
<b>Net</b>			<b>9'200'000.00</b>

en francs suisses	Charges Dépenses	Revenus Recettes	Total net
<b>Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation</b>			
Action promotionnelle "Tourisme valaisan" (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	16'000'000.00		16'000'000.00
<b>Net</b>			<b>16'000'000.00</b>
Action promotionnelle de relance des activités touristiques (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	1'200'000.00		1'200'000.00
<b>Net</b>			<b>1'200'000.00</b>
Subvention à l'Association de la Foire du Valais (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	1'000'000.00		1'000'000.00
<b>Net</b>			<b>1'000'000.00</b>
Subventions aux secteurs de l'événementiel et aux secteurs du voyage (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	9'000'000.00		9'000'000.00
<b>Net</b>			<b>9'000'000.00</b>
Plan de sortie de crise pour l'industrie MEM par le soutien aux investissements et à l'innovation (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	15'000'000.00		15'000'000.00
<b>Net</b>			<b>15'000'000.00</b>
Soutien financier pour les secteurs et activités particulièrement touchés par la 2 <sup>e</sup> vague et dont la fermeture a été imposée par décision des autorités (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	20'000'000.00		20'000'000.00
<b>Net</b>			<b>20'000'000.00</b>
<b>Service de l'industrie, du commerce et du travail</b>			
Soutien à l'économie valaisanne et au marché de l'emploi (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	30'000'000.00		30'000'000.00
<b>Net</b>			<b>30'000'000.00</b>
<b>Service de l'agriculture</b>			
Aide financière pour le déclassement des vins AOC (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	5'000'000.00		5'000'000.00
<b>Net</b>			<b>5'000'000.00</b>
Mesure promotionnelle en faveur des ventes de vins dans le secteur hôtellerie et restauration hors canton (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	2'000'000.00		2'000'000.00
<b>Net</b>			<b>2'000'000.00</b>

en francs suisses	Charges Dépenses	Revenus Recettes	Total net
<u>Service de la formation professionnelle</u> "Task force" lutte contre la chute des nouveaux contrats d'apprentissage (DGC du 11.11.2020)			
30 - Charges de personnel	240'000.00		
310 - Charges de matières et de marchandises	20'000.00		
<b>Net</b>			<b>260'000.00</b>
Mesures et moyens d'enseignement développés pour l'enseignement à distance (DCE du 12.08.2020)			
311 - Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	100'000.00		
<b>Net</b>			<b>100'000.00</b>
<u>Service cantonal de la jeunesse</u> Secteur d'accueil à la journée (DCE du 19.08.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	50'000.00		
<b>Net</b>			<b>50'000.00</b>
Aide financière pour les structures d'accueil de la petite enfance (DGC du 11.11.2020)			
363 - Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	3'000'000.00		
<b>Net</b>			<b>3'000'000.00</b>
<u>Service de la sécurité civile et militaire</u> Constitution d'un stock de masques de protection pour la population (DGC du 11.11.2020)			
310 - Charges de matières et de marchandises	1'000'000.00		
<b>Net</b>			<b>1'000'000.00</b>
<u>Service de la mobilité</u> Travaux d'entretien, travaux sécuritaires et déclassement de tronçons routiers cantonaux (DGC 10.02.2021)			
313 - Prestations de services et honoraires	300'000.00		
314 - Gros entretien et entretien courant	27'030'000.00		
451 - Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		27'330'000.00	
<b>Net</b>			-
<b>Total des crédits supplémentaires du compte de résultats</b>	<b>159'765'500.00</b>	<b>36'530'000.00</b>	<b>123'235'500.00</b>
<b>Crédits supplémentaires du compte des investissements</b>			
<u>Service de la culture</u> Aides d'urgence aux entreprises culturelles (DGC du 11.11.2020)			
54 - Prêts	3'874'000.00		
63 - Subventions d'investissement acquises		3'874'000.00	
<b>Net</b>			-

en francs suisses	Charges Dépenses	Revenus Recettes	Total net
<u>Service des forêts, des cours d'eau et du paysage</u> Subventionnement des projets de première priorité (DGC du 08.09.2020)			
586 - Subventions d'investissement extraordinaires	5'533'750.00		
683 - Subventions d'investissement extraordinaires acquises		2'038'750.00	
<b>Net</b>			<b>3'495'000.00</b>
<b>Total des crédits supplémentaires du compte des investissements</b>	<b>9'407'750.00</b>	<b>5'912'750.00</b>	<b>3'495'000.00</b>
<b>Insuffisance de financement</b>			<b>126'730'500.00</b>
Report au bilan des investissements nets			3'495'000.00
<b>Charges avant amortissements</b>			<b>123'235'500.00</b>
366 - Amortissements subventions d'investissement			524'250.00
<b>Excédent de charges</b>			<b>123'759'750.00</b>

## Classification fonctionnelle 2020 - brute

en francs suisses	Compte de résultats	Compte des investissements	Total	
				%
<b>0 Administration générale</b>	<b>417'812'148.84</b>	<b>10'547'529.83</b>	<b>428'359'678.67</b>	<b>9.85</b>
01 Législatif et exécutif	9'594'809.56	436'486.50	10'031'296.06	0.23
02 Services généraux	408'217'339.28	10'111'043.33	418'328'382.61	9.62
<b>1 Ordre et sécurité publics, défense</b>	<b>288'717'487.98</b>	<b>9'920'007.75</b>	<b>298'637'495.73</b>	<b>6.87</b>
11 Sécurité publique	105'393'749.91	2'074'820.40	107'468'570.31	2.47
12 Justice	50'031'428.77	-	50'031'428.77	1.15
13 Exécution des peines	36'791'757.83	-	36'791'757.83	0.85
14 Questions juridiques	74'191'839.15	2'101'456.70	76'293'295.85	1.75
15 Service du feu	10'987'944.56	4'141'002.65	15'128'947.21	0.35
16 Défense	11'320'767.76	1'602'728.00	12'923'495.76	0.30
<b>2 Formation</b>	<b>926'017'680.31</b>	<b>16'638'498.27</b>	<b>942'656'178.58</b>	<b>21.67</b>
21 Scolarité obligatoire	344'760'873.96	9'180'168.00	353'941'041.96	8.14
22 Ecoles spéciales	58'985'493.19	239'368.32	59'224'861.51	1.36
23 Formation professionnelle initiale	125'428'846.75	275'400.00	125'704'246.75	2.89
25 Ecoles de formation générale	95'022'480.02	45'901.00	95'068'381.02	2.19
26 Formation professionnelle supérieure	10'010'827.72	202'900.00	10'213'727.72	0.23
27 Hautes écoles	261'414'025.89	6'675'410.95	268'089'436.84	6.16
28 Recherche	3'244'714.64	-	3'244'714.64	0.07
29 Autres systèmes éducatifs	27'150'418.14	19'350.00	27'169'768.14	0.62
<b>3 Culture, sport et loisirs, église</b>	<b>70'021'005.28</b>	<b>6'375'520.25</b>	<b>76'396'525.53</b>	<b>1.76</b>
31 Héritage culturel	17'413'327.58	2'640'152.30	20'053'479.88	0.46
32 Culture, autres	34'938'236.12	256'686.95	35'194'923.07	0.81
33 Médias	607'900.00	-	607'900.00	0.01
34 Sport et loisirs	14'733'641.58	3'433'950.00	18'167'591.58	0.42
35 Eglises et affaires religieuses	2'327'900.00	44'731.00	2'372'631.00	0.05
<b>4 Santé</b>	<b>552'669'339.48</b>	<b>9'472'479.14</b>	<b>562'141'818.62</b>	<b>12.92</b>
41 Hôpitaux, homes médicalisés	480'376'476.07	9'472'479.14	489'848'955.21	11.26
42 Soins ambulatoires	41'161'367.27	-	41'161'367.27	0.95
43 Prévention de la santé	22'689'240.24	-	22'689'240.24	0.52
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	8'442'255.90	-	8'442'255.90	0.19
<b>5 Prévoyance sociale</b>	<b>773'803'640.94</b>	<b>9'861'118.33</b>	<b>783'664'759.27</b>	<b>18.02</b>
51 Maladie et accident	210'768'712.82	500'000.00	211'268'712.82	4.86
52 Invalidité	217'135'954.76	5'714'557.14	222'850'511.90	5.12
53 Vieillesse et survivants	59'708'844.55	-	59'708'844.55	1.37
54 Famille et jeunesse	63'315'479.02	777'836.79	64'093'315.81	1.47
55 Chômage	52'177'336.77	8'224.90	52'185'561.67	1.20
56 Construction de logements sociaux	287'069.25	2'790'963.00	3'078'032.25	0.07
57 Aide sociale et domaine de l'asile	170'410'243.77	69'536.50	170'479'780.27	3.92
<b>6 Trafic et télécommunications</b>	<b>421'209'009.94</b>	<b>225'899'322.63</b>	<b>647'108'332.57</b>	<b>14.88</b>
61 Circulation routière	365'760'110.13	202'431'392.38	568'191'502.51	13.06
62 Transports publics	45'144'639.24	22'823'004.15	67'967'643.39	1.56
63 Trafic, autres	10'304'260.57	644'926.10	10'949'186.67	0.25

en francs suisses	Compte de résultats	Compte des investissements	Total	
				%
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>	<b>47'767'141.81</b>	<b>70'693'975.03</b>	<b>118'461'116.84</b>	<b>2.72</b>
72 Traitement des eaux usées	4'022'206.30	2'800'278.00	6'822'484.30	0.16
73 Gestion des déchets	10'366.00	460'526.30	470'892.30	0.01
74 Aménagements	16'842'484.80	66'631'849.03	83'474'333.83	1.92
75 Protection des espèces et du paysage	9'545'778.20	-	9'545'778.20	0.22
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	7'724'535.72	144'733.90	7'869'269.62	0.18
77 Protection de l'environnement, autres	644'632.00	-	644'632.00	0.01
79 Aménagement du territoire	8'977'138.79	656'587.80	9'633'726.59	0.22
<b>8 Economie publique</b>	<b>286'601'517.27</b>	<b>100'415'818.05</b>	<b>387'017'335.32</b>	<b>8.90</b>
81 Agriculture	161'977'755.03	28'778'905.00	190'756'660.03	4.39
82 Sylviculture	8'825'609.16	21'517'496.30	30'343'105.46	0.70
83 Chasse et pêche	6'710'779.92	-	6'710'779.92	0.15
84 Tourisme	53'844'106.25	32'801'566.75	86'645'673.00	1.99
85 Industrie, artisanat et commerce	17'840'490.34	-	17'840'490.34	0.41
87 Combustibles et énergie	37'393'676.57	17'317'850.00	54'711'526.57	1.26
89 Autres exploitations artisanales	9'100.00	-	9'100.00	0.00
<b>9 Finances et impôts</b>	<b>105'470'540.42</b>	<b>-</b>	<b>105'470'540.42</b>	<b>2.42</b>
96 Administration de la fortune et de la dette	105'470'540.42	-	105'470'540.42	2.42
<b>Total de la classification fonctionnelle brute</b>	<b>3'890'089'512.27</b>	<b>459'824'269.28</b>	<b>4'349'913'781.55</b>	<b>100.00</b>

## Classification fonctionnelle 2020 - nette

en francs suisses	Compte de résultats	Compte des investissements	Total	
				%
<b>0 Administration générale</b>	<b>336'935'341.20</b>	<b>10'547'529.83</b>	<b>347'482'871.03</b>	<b>14.14</b>
01 Législatif et exécutif	9'487'940.56	436'486.50	9'924'427.06	0.40
02 Services généraux	327'447'400.64	10'111'043.33	337'558'443.97	13.73
<b>1 Ordre et sécurité publics, défense</b>	<b>138'330'224.04</b>	<b>3'474'487.42</b>	<b>141'804'711.46</b>	<b>5.77</b>
11 Sécurité publique	69'311'531.39	1'951'915.97	71'263'447.36	2.90
12 Justice	36'432'966.50	-	36'432'966.50	1.48
13 Exécution des peines	19'808'976.92	-	19'808'976.92	0.81
14 Questions juridiques	12'616'590.63	1'522'571.45	14'139'162.08	0.58
15 Service du feu	-892'321.52	-	-892'321.52	-0.04
16 Défense	1'052'480.12	-	1'052'480.12	0.04
<b>2 Formation</b>	<b>673'321'249.46</b>	<b>11'987'193.49</b>	<b>685'308'442.95</b>	<b>27.88</b>
21 Scolarité obligatoire	238'953'652.60	9'180'168.00	248'133'820.60	10.10
22 Ecoles spéciales	35'478'660.45	239'368.32	35'718'028.77	1.45
23 Formation professionnelle initiale	78'465'946.63	274'900.00	78'740'846.63	3.20
25 Ecoles de formation générale	94'112'334.53	44'676.00	94'157'010.53	3.83
26 Formation professionnelle supérieure	10'010'827.72	192'900.00	10'203'727.72	0.42
27 Hautes écoles	190'027'502.26	2'036'831.17	192'064'333.43	7.81
28 Recherche	3'244'714.64	-	3'244'714.64	0.13
29 Autres systèmes éducatifs	23'027'610.63	18'350.00	23'045'960.63	0.94
<b>3 Culture, sport et loisirs, église</b>	<b>52'759'271.14</b>	<b>4'901'384.65</b>	<b>57'660'655.79</b>	<b>2.35</b>
31 Héritage culturel	15'945'998.18	1'447'075.65	17'393'073.83	0.71
32 Culture, autres	29'786'357.25	30'000.00	29'816'357.25	1.21
33 Médias	607'900.00	-	607'900.00	0.02
34 Sport et loisirs	4'091'115.71	3'413'950.00	7'505'065.71	0.31
35 Eglises et affaires religieuses	2'327'900.00	10'359.00	2'338'259.00	0.10
<b>4 Santé</b>	<b>541'225'040.31</b>	<b>7'849'979.19</b>	<b>549'075'019.50</b>	<b>22.34</b>
41 Hôpitaux, homes médicalisés	475'317'839.57	7'849'979.19	483'167'818.76	19.66
42 Soins ambulatoires	41'148'867.27	-	41'148'867.27	1.67
43 Prévention de la santé	16'843'967.19	-	16'843'967.19	0.69
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	7'914'366.28	-	7'914'366.28	0.32
<b>5 Prévoyance sociale</b>	<b>375'666'132.70</b>	<b>7'246'546.02</b>	<b>382'912'678.72</b>	<b>15.58</b>
51 Maladie et accident	96'827'127.32	500'000.00	97'327'127.32	3.96
52 Invalidité	145'506'520.99	3'666'102.68	149'172'623.67	6.07
53 Vieillesse et survivants	26'728'837.15	-	26'728'837.15	1.09
54 Famille et jeunesse	48'047'942.67	777'836.79	48'825'779.46	1.99
55 Chômage	16'753'051.03	-	16'753'051.03	0.68
56 Construction de logements sociaux	269'429.25	2'253'931.00	2'523'360.25	0.10
57 Aide sociale et domaine de l'asile	73'538'269.39	48'675.55	73'586'944.94	2.99
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	-32'005'045.10	-	-32'005'045.10	-1.30
<b>6 Trafic et télécommunications</b>	<b>-97'320'649.98</b>	<b>103'236'025.45</b>	<b>5'915'375.47</b>	<b>0.24</b>
61 Circulation routière	-138'229'317.91	81'882'911.80	-56'346'406.11	-2.29
62 Transports publics	35'848'437.45	20'708'187.55	56'556'625.00	2.30
63 Trafic, autres	5'060'230.48	644'926.10	5'705'156.58	0.23

en francs suisses	Compte de résultats	Compte des investissements	Total	
				%
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>	<b>27'105'401.77</b>	<b>28'982'089.18</b>	<b>56'087'490.95</b>	<b>2.28</b>
72 Traitement des eaux usées	3'663'502.30	2'800'277.00	6'463'779.30	0.26
73 Gestion des déchets	10'366.00	43'267.30	53'633.30	0.00
74 Aménagements	6'689'952.04	25'337'223.18	32'027'175.22	1.30
75 Protection des espèces et du paysage	4'314'787.90	-	4'314'787.90	0.18
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	5'649'599.39	144'733.90	5'794'333.29	0.24
77 Protection de l'environnement, autres	644'632.00	-	644'632.00	0.03
79 Aménagement du territoire	6'132'562.14	656'587.80	6'789'149.94	0.28
<b>8 Economie publique</b>	<b>93'715'276.16</b>	<b>42'159'636.22</b>	<b>135'874'912.38</b>	<b>5.53</b>
81 Agriculture	26'304'753.97	10'335'873.90	36'640'627.87	1.49
82 Sylviculture	5'274'530.31	8'935'617.15	14'210'147.46	0.58
83 Chasse et pêche	745'471.22	-	745'471.22	0.03
84 Tourisme	49'704'183.28	18'794'487.75	68'498'671.03	2.79
85 Industrie, artisanat et commerce	15'604'448.29	-	15'604'448.29	0.63
87 Combustibles et énergie	-3'927'210.91	4'093'657.42	166'446.51	0.01
89 Autres exploitations artisanales	9'100.00	-	9'100.00	0.00
<b>9 Finances et impôts</b>	<b>95'612'270.99</b>	<b>-</b>	<b>95'612'270.99</b>	<b>3.89</b>
96 Administration de la fortune et de la dette	96'039'730.04	-	96'039'730.04	3.91
97 Redistributions	-427'459.05	-	-427'459.05	-0.02
<b>Total de la classification fonctionnelle nette</b>	<b>2'237'349'557.79</b>	<b>220'384'871.45</b>	<b>2'457'734'429.24</b>	<b>100.00</b>





## Fonds et financements spéciaux

## Fonds et financements spéciaux

en francs suisses	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2020	Ecart
<b>Financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers</b>			
Loteries	26'544'636.46	37'614'521.60	11'069'885.14
Sport	6'513'547.40	5'981'136.98	-532'410.42
Entités / Organisations gérées	-58'846.76	-654'898.39	-596'051.63
<b>Total des financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers</b>	<b>32'999'337.10</b>	<b>42'940'760.19</b>	<b>9'941'423.09</b>
<b>Financements spéciaux enregistrés sous capital propre</b>			
3e correction du Rhône	53'431'749.80	65'883'155.91	12'451'406.11
Actions de secours : dommages non assurables (SICT)	4'920'464.75	4'885'327.35	-35'137.40
Actions de secours du Conseil d'Etat	69'430.84	69'430.84	-
Aide aux exploitations paysannes	1'415'586.23	1'199'343.73	-216'242.50
Aide en matière d'investissement	7'065'211.85	8'065'211.85	1'000'000.00
Archéologie	185'358.41	194'364.09	9'005.68
Compensation cantonale	-	-11'260.35	-11'260.35
Consultation sociale	5'719.75	13'719.75	8'000.00
Contributions de remplacement des constructions PCI	229'355.10	711'892.60	482'537.50
Culture	425'589.81	456'049.46	30'459.65
Dîme de l'alcool	347'091.25	349'284.25	2'193.00
Emploi	8'924'019.07	11'077'420.16	2'153'401.09
Encouragement à l'économie	7'028'133.95	7'041'272.60	13'138.65
Encouragement aux fusions de communes	4'266'312.55	6'266'312.55	2'000'000.00
Entretien et correction des cours d'eau	3'431'998.75	4'525'038.30	1'093'039.55
Epizooties	5'051'620.50	5'066'770.50	15'150.00
Formation professionnelle selon art. 91 LALFPr	-10'166'155.08	-6'430'587.08	3'735'568.00
Handicapés	1'409.70	1'409.70	-
Hébergement et restauration : formation et formation continue	565'573.02	615'791.07	50'218.05
Intégration socio-professionnelle	-	2'000'000.00	2'000'000.00
Institutions culturelles - Médiathèque	189'638.56	280'504.56	90'866.00
Institutions culturelles - Musées cantonaux	86'019.16	21'406.86	-64'612.30
Investigations préalables des sites présumés pollués	218'292.65	218'292.65	-
Lutte contre la dépendance au jeu	803'751.23	735'165.16	-68'586.07
Mesures d'exécution par substitution en matière de protection de l'environnement	593'814.35	647'496.85	53'682.50
Ouvrages scolaires	1'656'357.80	1'356'958.68	-299'399.12
Patrimoine culturel	-	10'000.00	10'000.00
Patrimoine bâti	508'894.62	13'704.01	-495'190.61
Péréquation financière intercommunale	-5'973'789.00	-4'058'459.00	1'915'330.00
Pisciculture	327'358.27	340'957.47	13'599.20
Police du feu	1'138'970.73	4'420'280.41	3'281'309.68
Préfinancement du capital des FMV SA	91'434'944.85	105'686'572.60	14'251'627.75
Prévoyance professionnelle (CPVAL)	-339'118'157.61	-625'655'046.96	-286'536'889.35

en francs suisses	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2020	Ecart
Programme d'encouragement à l'énergie	16'441'767.38	16'486'645.66	44'878.28
Promotion de la santé et prévention	1'472'296.11	1'784'208.43	311'912.32
Promotion des manifestations culturelles	125'866.10	125'866.10	-
Protection de la nature et du paysage	811'314.49	766'614.49	-44'700.00
Rachat d'aménagements hydroélectriques	110'102'256.45	120'345'322.95	10'243'066.50
Reboisement de compensation	2'113'980.95	1'015'036.50	-1'098'944.45
Redevances sur le trafic des poids lourds (RPLP)	31'391'139.19	33'042'081.40	1'650'942.21
Repeuplement du gibier	643'115.78	639'032.55	-4'083.23
Routes cantonales et trafic d'agglomération	-	72'656'415.04	72'656'415.04
Routes principales suisses	-	91'017'198.10	91'017'198.10
Secours aux assurés des caisses-maladie	126'317.61	126'317.61	-
Secours aux employés	381'593.45	381'593.45	-
Secours pour dommages non assurables selon la LFH	28'013'654.49	29'791'614.59	1'777'960.10
Sport-formation	51'715.50	-	-51'715.50
Soutien en faveur des détenus	22'946.90	35'663.10	12'716.20
Tourisme	10'000'000.00	10'000'000.00	-
UT III - résultat annuel	-	4'177'087.63	4'177'087.63
UT III - résultat cumulé des années précédentes	-	547'367.79	547'367.79
Vallesia	140'908.03	34'688.68	-106'219.35
<b>Total des financements spéciaux enregistrés sous capital propre</b>	<b>40'903'438.29</b>	<b>-21'029'465.36</b>	<b>-61'932'903.65</b>
<b>Fonds enregistrés sous capital propre</b>			
Fonds d'auto-assurance	7'679'103.21	7'857'602.20	178'498.99
<b>Total des fonds enregistrés sous capital propre</b>	<b>7'679'103.21</b>	<b>7'857'602.20</b>	<b>178'498.99</b>
<b>Réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires</b>			
Financements spéciaux selon article 22 al. 3 LGCAF	21'879'495.17	19'982'071.69	-1'897'423.48
Financements spéciaux selon article 22 al. 4 LGCAF	9'103'851.25	8'584'069.17	-519'782.08
<b>Total des réserves des domaines gérés par enveloppes budgétaires</b>	<b>30'983'346.42</b>	<b>28'566'140.86</b>	<b>-2'417'205.56</b>
<b>Préfinancements</b>			
Grands projets d'infrastructures du XXIe siècle	431'712'720.92	390'902'996.76	-40'809'724.16
<b>Total des préfinancements</b>	<b>431'712'720.92</b>	<b>390'902'996.76</b>	<b>-40'809'724.16</b>
<b>Réserve de politique budgétaire</b>			
Compensation des fluctuations de recettes	198'887'909.22	198'887'909.22	-
Réserve de politique budgétaire	-	146'900'000.00	146'900'000.00
<b>Total de la réserve de politique budgétaire</b>	<b>198'887'909.22</b>	<b>345'787'909.22</b>	<b>146'900'000.00</b>

## Fonds cantonal pour l'emploi

<b>Bilan</b>			
en francs suisses	31.12.2019	31.12.2020	Ecart
<b>10 Patrimoine financier</b>	<b>21'227'899.71</b>	<b>23'079'925.90</b>	<b>1'852'026.19</b>
100 Disponibilités et placements à court terme	3'599'731.45	7'024'394.76	3'424'663.31
101 Créances	123'996.01	55'221.14	-68'774.87
104 Actifs de régularisation	4'172.25	310.00	-3'862.25
107 Placements financiers	17'500'000.00	16'000'000.00	-1'500'000.00
<b>14 Patrimoine administratif</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>-</b>
142 Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif	1.00	1.00	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>21'227'900.71</b>	<b>23'079'926.90</b>	<b>1'852'026.19</b>
<b>20 Capitaux de tiers</b>	<b>12'303'881.64</b>	<b>12'002'506.74</b>	<b>-301'374.90</b>
200 Engagements courants	234'111.53	296'708.30	62'596.77
204 Passifs de régularisation	9'926'177.05	9'293'997.70	-632'179.35
208 Provisions à long terme	401'518.61	401'518.61	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'742'074.45	2'010'282.13	268'207.68
<b>29 Capital propre</b>	<b>8'924'019.07</b>	<b>11'077'420.16</b>	<b>2'153'401.09</b>
299 Excédent / Découvert du bilan	8'924'019.07	11'077'420.16	2'153'401.09
<b>Total du passif</b>	<b>21'227'900.71</b>	<b>23'079'926.90</b>	<b>1'852'026.19</b>

## Compte de résultats

en francs suisses	Compte 2019	Compte 2020	Ecart
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14'087'722.95</b>	<b>11'362'652.05</b>	<b>-2'725'070.90</b>
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	68'995.23	60'756.69	-8'238.54
36 Charges de transferts	14'018'727.72	11'301'895.36	-2'716'832.36
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>12'504'539.30</b>	<b>13'511'671.00</b>	<b>1'007'131.70</b>
43 Revenus divers	45'539.30	11'671.00	-33'868.30
46 Revenus de transferts	12'459'000.00	13'500'000.00	1'041'000.00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'583'183.65</b>	<b>2'149'018.95</b>	<b>3'732'202.60</b>
<b>Résultat financiers</b>	<b>8'007.08</b>	<b>4'382.14</b>	<b>-3'624.94</b>
34 Charges financières	36.74	32.00	-4.74
44 Revenus financiers	8'043.82	4'414.14	-3'629.68
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'575'176.57</b>	<b>2'153'401.09</b>	<b>3'728'577.66</b>
<b>Total du compte de résultats</b>	<b>-1'575'176.57</b>	<b>2'153'401.09</b>	<b>3'728'577.66</b>



Mandats de prestations politiques

<b>Pouvoir législatif (Législatif)</b>		<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>VUE FINANCIERE</b>					
<b>TOTAL</b>					
	<b>Charges et dépenses</b>	<b>6'561'750.51</b>	<b>8'373'700</b>	<b>7'568'923.68</b>	<b>-804'776</b>
	<b>Revenus et recettes</b>	<b>2'895.00</b>	<b>14'800</b>	<b>202'355.50</b>	<b>187'556</b>
	<b>Insuffisance de financement</b>	<b>6'558'855.51</b>	<b>8'358'900</b>	<b>7'366'568.18</b>	<b>-992'332</b>
<b>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</b>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'391'173.41	6'272'900	5'622'532.79	-650'367
	Constituante	1'167'682.10	2'086'000	1'744'035.39	-341'965
	<b>Insuffisance de financement</b>	<b>6'558'855.51</b>	<b>8'358'900</b>	<b>7'366'568.18</b>	<b>-992'332</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>					
30	Charges de personnel	3'871'038.95	4'781'200	4'060'202.20	-720'998
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	1'750'809.40	2'439'300	2'217'440.77	-221'859
36	Charges de transferts	715'356.75	848'400	845'926.00	-2'474
38	Charges extraordinaires	145'950.10	0	0.00	0
39	Imputations internes	24'545.41	4'800	8'868.21	4'068
42	Taxes	2'895.00	14'800	65'869.00	51'069
48	Revenus extraordinaires	0.00	0	136'486.50	136'487
	<b>Total charges</b>	<b>6'507'700.61</b>	<b>8'073'700</b>	<b>7'132'437.18</b>	<b>-941'263</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>2'895.00</b>	<b>14'800</b>	<b>202'355.50</b>	<b>187'556</b>
	<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>6'504'805.61</b>	<b>8'058'900</b>	<b>6'930'081.68</b>	<b>-1'128'818</b>
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>					
52	Immobilisations incorporelles	54'049.90	300'000	436'486.50	136'487
	<b>Total dépenses</b>	<b>54'049.90</b>	<b>300'000</b>	<b>436'486.50</b>	<b>136'487</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
	<b>Investissements nets</b>	<b>54'049.90</b>	<b>300'000</b>	<b>436'486.50</b>	<b>136'487</b>



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>5'340'018.51</b>	<b>5'983'200</b>	<b>5'368'401.79</b>	<b>-614'798</b>
30 Charges de personnel	3'073'329.95	3'510'900	2'923'632.55	-587'267
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'399'182.86	1'749'100	1'721'150.95	-27'949
36 Charges de transferts	715'356.75	718'400	715'926.00	-2'474
38 Charges extraordinaires	145'950.10	0	0.00	0
39 Imputations internes	6'198.85	4'800	7'692.29	2'892
<b>4 Revenus</b>	<b>2'895.00</b>	<b>10'300</b>	<b>182'355.50</b>	<b>172'056</b>
42 Taxes	2'895.00	10'300	45'869.00	35'569
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	136'486.50	136'487
<b>Excédent de charges</b>	<b>5'337'123.51</b>	<b>5'972'900</b>	<b>5'186'046.29</b>	<b>-786'854</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>54'049.90</b>	<b>300'000</b>	<b>436'486.50</b>	<b>136'487</b>
52 Immobilisations incorporelles	54'049.90	300'000	436'486.50	136'487
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>54'049.90</b>	<b>300'000</b>	<b>436'486.50</b>	<b>136'487</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>5'391'173.41</b>	<b>6'272'900</b>	<b>5'622'532.79</b>	<b>-650'367</b>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Exercer le pouvoir législatif</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

## GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées	31.12.23	31.12.20	▲ La session extraordinaire de rattrapage du mois d'octobre a permis de liquider le retard pris en raison de l'annulation de la session de mai et de l'allègement de la session de juin pour des raisons sanitaires (COVID-19).
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées	31.12.23	31.12.20	▲ Idem explication ci-dessus.
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	01.03.23	31.12.20	■ La session extraordinaire de rattrapage du mois d'octobre a compensé l'annulation de la session de mai.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	18	16.5	▲ Afin de limiter les contacts durant les pauses de midi, le Grand Conseil a siégé, dès le mois de juin, sur des demi-journées. Au final, il manque un jour et demi de session sur l'ensemble de l'année par rapport à la planification.
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	100	90	■ Le traitement des objets a été très inégalement réparti sur l'année. L'activité parlementaire, fortement ralentie entre le mois d'avril et le mois d'août, a été frénétique durant tout l'automne.
	3 Nombre de séances de commissions	250	143	▲ La planification anticipait une très forte activité des commissions en fin de législature ce qui n'a pas été le cas en raison de la crise sanitaire.
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	400	334	■ L'annulation de la session de mai et la décision du Bureau de ne pas permettre le dépôt d'interventions durant la session de rattrapage d'octobre explique la diminution des interventions déposées.
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	350	388	■ La session extraordinaire de rattrapage d'octobre a permis de rattraper le retard pris en raison du COVID 19.
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	90%	80%	▲ L'annulation de la session de mai a engendré le dépassement du délai réglementaire pour une soixantaine d'interventions.
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	80%	▲ Idem à l'explication ci-dessus.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Organisation et suivi des sessions</b>	<b>2'854'504.35</b>	<b>30'000.00</b>	<b>2'824'504.35</b>
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	299'440.80		299'440.80
P1102 Appui aux commissions	1'054'314.53		1'054'314.53
P1103 Préparation administrative des sessions	115'616.59		115'616.59
P1104 Déroulement des sessions	1'347'752.33	30'000.00	1'317'752.33
363 Aide aux groupes politiques	704'000.00		704'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	643'752.33	30'000.00	613'752.33
P1105 Suivi des sessions	37'380.10		37'380.10
<b>GP12 Documentation, information, relations publiques</b>	<b>2'737'114.74</b>	<b>152'355.50</b>	<b>2'584'759.24</b>
P1201 Prestations aux députés	1'541'960.79		1'541'960.79
317 Indemnités de transport, de repas et informatique aux députés	456'438.10		456'438.10
Solde dépenses/recettes du produit	1'085'522.69		1'085'522.69
P1202 Gestion des documents	754'526.30	136'486.50	618'039.80
P1203 Travaux pour des tiers	181'441.99		181'441.99
P1204 Communication et médias	182'980.70	13'000.00	169'980.70
P1205 Représentation - réception - associations	76'204.96	2'869.00	73'335.96
<b>GP13 Transparence et protection des données</b>	<b>213'269.20</b>		<b>213'269.20</b>
P1301 Transparence et protection des données	213'269.20		213'269.20
300 Indemnités de la CCPDT	4'400.00		4'400.00
Solde dépenses/recettes du produit	208'869.20		208'869.20
<b>Total</b>	<b>5'804'888.29</b>	<b>182'355.50</b>	<b>5'622'532.79</b>

**CONSTITUANTE**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges</b>	<b>1'167'682.10</b>	<b>2'090'500</b>	<b>1'764'035.39</b>	<b>-326'465</b>
30 Charges de personnel	797'709.00	1'270'300	1'136'569.65	-133'730
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	351'626.54	690'200	496'289.82	-193'910
36 Charges de transferts	0.00	130'000	130'000.00	0
39 Imputations internes	18'346.56	0	1'175.92	1'176
<b>4 Revenus</b>	<b>0.00</b>	<b>4'500</b>	<b>20'000.00</b>	<b>15'500</b>
42 Taxes	0.00	4'500	20'000.00	15'500
<b>Excédent de charges</b>	<b>1'167'682.10</b>	<b>2'086'000</b>	<b>1'744'035.39</b>	<b>-341'965</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>1'167'682.10</b>	<b>2'086'000</b>	<b>1'744'035.39</b>	<b>-341'965</b>

<b>Pouvoir exécutif (Exécutif)</b>	<b>Compte 2019 Fr.</b>	<b>Budget 2020 Fr.</b>	<b>Compte 2020 Fr.</b>	<b>Ecart B/C Fr.</b>
<b>VUE FINANCIERE</b>				
<b>TOTAL</b>				
<b>Charges et dépenses</b>	<b>3'429'997.55</b>	<b>3'741'600</b>	<b>3'636'657.83</b>	<b>-104'942</b>
<b>Revenus et recettes</b>	<b>499'758.85</b>	<b>1'085'000</b>	<b>1'041'000.00</b>	<b>-44'000</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'930'238.70</b>	<b>2'656'600</b>	<b>2'595'657.83</b>	<b>-60'942</b>
<b>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</b>				
Conseil d'Etat	2'577'247.95	2'303'500	2'244'342.58	-59'157
Préfectures	352'990.75	353'100	351'315.25	-1'785
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'930'238.70</b>	<b>2'656'600</b>	<b>2'595'657.83</b>	<b>-60'942</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
30 Charges de personnel	2'250'834.70	2'216'600	2'229'201.10	12'601
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	704'873.85	510'000	376'198.53	-133'801
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	500'000	500'000.00	0
36 Charges de transferts	466'000.00	500'000	525'000.00	25'000
39 Imputations internes	8'289.00	15'000	6'258.20	-8'742
42 Taxes	58'758.85	10'000	41'000.00	31'000
43 Revenus divers	0.00	75'000	0.00	-75'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	441'000.00	500'000	500'000.00	0
46 Revenus de transferts	0.00	500'000	500'000.00	0
<b>Total charges</b>	<b>3'429'997.55</b>	<b>3'741'600</b>	<b>3'636'657.83</b>	<b>-104'942</b>
<b>Total revenus</b>	<b>499'758.85</b>	<b>1'085'000</b>	<b>1'041'000.00</b>	<b>-44'000</b>
<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>2'930'238.70</b>	<b>2'656'600</b>	<b>2'595'657.83</b>	<b>-60'942</b>

**CONSEIL D'ETAT**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges</b>	<b>3'077'006.80</b>	<b>3'388'500</b>	<b>3'285'342.58</b>	<b>-103'157</b>
30 Charges de personnel	1'897'843.95	1'863'500	1'878'050.85	14'551
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	704'873.85	510'000	376'033.53	-133'966
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	500'000	500'000.00	0
36 Charges de transferts	466'000.00	500'000	525'000.00	25'000
39 Imputations internes	8'289.00	15'000	6'258.20	-8'742
<b>4 Revenus</b>	<b>499'758.85</b>	<b>1'085'000</b>	<b>1'041'000.00</b>	<b>-44'000</b>
42 Taxes	58'758.85	10'000	41'000.00	31'000
43 Revenus divers	0.00	75'000	0.00	-75'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	441'000.00	500'000	500'000.00	0
46 Revenus de transferts	0.00	500'000	500'000.00	0
<b>Excédent de charges</b>	<b>2'577'247.95</b>	<b>2'303'500</b>	<b>2'244'342.58</b>	<b>-59'157</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'577'247.95</b>	<b>2'303'500</b>	<b>2'244'342.58</b>	<b>-59'157</b>

Pouvoir exécutif (Exécutif)

**PRÉFECTURES**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>352'990.75</b>	<b>353'100</b>	<b>351'315.25</b>	<b>-1'785</b>
30 Charges de personnel	352'990.75	353'100	351'150.25	-1'950
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0.00	0	165.00	165
<b>4 Revenus</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>352'990.75</b>	<b>353'100</b>	<b>351'315.25</b>	<b>-1'785</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>352'990.75</b>	<b>353'100</b>	<b>351'315.25</b>	<b>-1'785</b>

<b>Pouvoir judiciaire (Judiciaire)</b>		<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>VUE FINANCIERE</b>					
<b>TOTAL</b>					
	<b>Charges et dépenses</b>	<b>48'192'568.58</b>	<b>48'519'000</b>	<b>49'626'065.96</b>	<b>1'107'066</b>
	<b>Revenus et recettes</b>	<b>12'122'312.97</b>	<b>11'669'400</b>	<b>12'699'872.92</b>	<b>1'030'473</b>
	<b>Insuffisance de financement</b>	<b>36'070'255.61</b>	<b>36'849'600</b>	<b>36'926'193.04</b>	<b>76'593</b>
<b>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</b>					
	Tribunaux	24'810'033.95	24'637'000	25'678'895.26	1'041'895
	Ministère public	11'016'169.72	11'874'500	10'947'080.10	-927'420
	Commission cantonale de recours en matière fiscale	244'051.94	338'100	300'217.68	-37'882
	<b>Insuffisance de financement</b>	<b>36'070'255.61</b>	<b>36'849'600</b>	<b>36'926'193.04</b>	<b>76'593</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>					
30	Charges de personnel	33'898'312.99	34'975'800	34'912'512.88	-63'287
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	12'209'306.86	11'282'300	12'366'977.17	1'084'677
34	Charges financières	22'685.67	26'500	22'606.63	-3'893
36	Charges de transferts	582'977.75	849'500	774'494.35	-75'006
39	Imputations internes	1'479'285.31	1'384'900	1'549'474.93	164'575
42	Taxes	9'985'481.82	9'545'500	10'562'824.29	1'017'324
43	Revenus divers	1'000.00	0	0.00	0
44	Revenus financiers	4.15	0	5.25	5
46	Revenus de transferts	1'978'148.86	2'024'500	1'961'102.69	-63'397
49	Imputations internes	157'678.14	99'400	175'940.69	76'541
	<b>Total charges</b>	<b>48'192'568.58</b>	<b>48'519'000</b>	<b>49'626'065.96</b>	<b>1'107'066</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>12'122'312.97</b>	<b>11'669'400</b>	<b>12'699'872.92</b>	<b>1'030'473</b>
	<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>36'070'255.61</b>	<b>36'849'600</b>	<b>36'926'193.04</b>	<b>76'593</b>

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

**TRIBUNAUX**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges</b>	<b>32'439'538.49</b>	<b>32'144'200</b>	<b>33'956'316.46</b>	<b>1'812'116</b>
30 Charges de personnel	24'806'139.09	25'631'300	25'568'709.03	-62'591
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'375'100.51	6'307'800	8'096'870.39	1'789'070
34 Charges financières	13'371.29	12'500	12'810.32	310
36 Charges de transferts	2'773.25	24'000	12'581.00	-11'419
39 Imputations internes	242'154.35	168'600	265'345.72	96'746
<b>4 Revenus</b>	<b>7'629'504.54</b>	<b>7'507'200</b>	<b>8'277'421.20</b>	<b>770'221</b>
42 Taxes	6'244'231.24	6'083'300	6'809'870.52	726'571
43 Revenus divers	1'000.00	0	0.00	0
44 Revenus financiers	4.15	0	5.25	5
46 Revenus de transferts	1'281'215.16	1'324'500	1'325'235.29	735
49 Imputations internes	103'053.99	99'400	142'310.14	42'910
<b>Excédent de charges</b>	<b>24'810'033.95</b>	<b>24'637'000</b>	<b>25'678'895.26</b>	<b>1'041'895</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>24'810'033.95</b>	<b>24'637'000</b>	<b>25'678'895.26</b>	<b>1'041'895</b>

**MINISTÈRE PUBLIC**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges</b>	<b>15'421'555.60</b>	<b>16'034'400</b>	<b>15'323'190.72</b>	<b>-711'209</b>
30 Charges de personnel	8'772'192.55	9'006'100	9'006'696.70	597
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'825'569.55	4'974'500	4'262'492.54	-712'007
34 Charges financières	9'314.38	14'000	9'796.31	-4'204
36 Charges de transferts	580'204.50	825'500	761'913.35	-63'587
39 Imputations internes	1'234'274.62	1'214'300	1'282'291.82	67'992
<b>4 Revenus</b>	<b>4'405'385.88</b>	<b>4'159'900</b>	<b>4'376'110.62</b>	<b>216'211</b>
42 Taxes	3'681'415.63	3'459'900	3'717'081.72	257'182
46 Revenus de transferts	696'933.70	700'000	635'867.40	-64'133
49 Imputations internes	27'036.55	0	23'161.50	23'162
<b>Excédent de charges</b>	<b>11'016'169.72</b>	<b>11'874'500</b>	<b>10'947'080.10</b>	<b>-927'420</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>11'016'169.72</b>	<b>11'874'500</b>	<b>10'947'080.10</b>	<b>-927'420</b>

**COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges</b>	<b>331'474.49</b>	<b>340'400</b>	<b>346'558.78</b>	<b>6'159</b>
30 Charges de personnel	319'981.35	338'400	337'107.15	-1'293
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'636.80	0	7'614.24	7'614
39 Imputations internes	2'856.34	2'000	1'837.39	-163
<b>4 Revenus</b>	<b>87'422.55</b>	<b>2'300</b>	<b>46'341.10</b>	<b>44'041</b>
42 Taxes	59'834.95	2'300	35'872.05	33'572
49 Imputations internes	27'587.60	0	10'469.05	10'469
<b>Excédent de charges</b>	<b>244'051.94</b>	<b>338'100</b>	<b>300'217.68</b>	<b>-37'882</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>244'051.94</b>	<b>338'100</b>	<b>300'217.68</b>	<b>-37'882</b>

<b>Autorité de surveillance (Aut. surveillance)</b>		<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>VUE FINANCIERE</b>					
<b><u>TOTAL</u></b>					
	<b>Charges et dépenses</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>6'734.35</b>	<b>6'734</b>
	<b>Insuffisance de financement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>6'734.35</b>	<b>6'734</b>
<b><u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u></b>					
	Conseil de la magistrature	0.00	0	6'734.35	6'734
	<b>Insuffisance de financement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>6'734.35</b>	<b>6'734</b>
<b><u>COMPTE DE RESULTATS</u></b>					
30	Charges de personnel	0.00	0	3'748.95	3'749
39	Imputations internes	0.00	0	2'985.40	2'985
	<b>Total charges</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>6'734.35</b>	<b>6'734</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
	<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>6'734.35</b>	<b>6'734</b>

**CONSEIL DE LA MAGISTRATURE**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>6'734.35</b>	<b>6'734</b>
30 Charges de personnel	0.00	0	3'748.95	3'749
39 Imputations internes	0.00	0	2'985.40	2'985
<b>4 Revenus</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>6'734.35</b>	<b>6'734</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>6'734.35</b>	<b>6'734</b>

**Présidence (PRES)****Compte 2019**  
Fr.**Budget 2020**  
Fr.**Compte 2020**  
Fr.**Ecart B/C**  
Fr.**VUE FINANCIERE****TOTAL**

<b>Charges et dépenses</b>	<b>11'582'159.93</b>	<b>12'451'300</b>	<b>11'842'427.76</b>	<b>-608'872</b>
<b>Revenus et recettes</b>	<b>427'119.60</b>	<b>559'100</b>	<b>990'723.31</b>	<b>431'623</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>11'155'040.33</b>	<b>11'892'200</b>	<b>10'851'704.45</b>	<b>-1'040'496</b>

**SUBDIVISION ADMINISTRATIVE**

Chancellerie d'Etat	8'241'959.43	8'882'000	7'960'713.87	-921'286
Inspection des finances	2'913'080.90	3'010'200	2'890'990.58	-119'209
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>11'155'040.33</b>	<b>11'892'200</b>	<b>10'851'704.45</b>	<b>-1'040'496</b>

**COMPTE DE RESULTATS**

30	Charges de personnel	7'641'660.05	7'910'300	7'914'330.96	4'031
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	3'394'108.80	3'906'100	3'342'538.74	-563'561
34	Charges financières	0.00	1'200	1.96	-1'198
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	2'800	0.00	-2'800
36	Charges de transferts	459'358.00	565'500	538'632.00	-26'868
39	Imputations internes	87'033.08	65'400	46'924.10	-18'476
40	Revenus fiscaux	9'496.00	9'200	9'354.00	154
42	Taxes	281'614.75	381'900	286'318.50	-95'582
43	Revenus divers	-1'602.52	0	-2'248.52	-2'249
44	Revenus financiers	0.00	22'000	0.00	-22'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6'215.82	0	14'074.58	14'075
46	Revenus de transferts	0.00	16'000	0.00	-16'000
49	Imputations internes	131'395.55	130'000	683'224.75	553'225
	<b>Total charges</b>	<b>11'582'159.93</b>	<b>12'451'300</b>	<b>11'842'427.76</b>	<b>-608'872</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>427'119.60</b>	<b>559'100</b>	<b>990'723.31</b>	<b>431'623</b>
	<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>11'155'040.33</b>	<b>11'892'200</b>	<b>10'851'704.45</b>	<b>-1'040'496</b>

OP 1  
Appui au Conseil d'Etat en  
matières stratégique,  
opérationnelle, d'information et de  
communication  
B20 8'882'000 net  
C20 7'960'713.87 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale B20 2'221'941 net C20 1'936'860.45 net	GP 12 Communication et information B20 1'661'976 net C20 1'640'252.30 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat B20 1'264'243 net C20 1'294'124.61 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration B20 3'733'840 net C20 3'089'476.51 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>8'472'585.53</b>	<b>9'159'600</b>	<b>8'725'798.78</b>	<b>-433'801</b>
30 Charges de personnel	4'692'865.80	4'864'300	4'891'827.55	27'528
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'247'936.24	3'672'100	3'261'375.59	-410'724
34 Charges financières	0.00	1'200	1.96	-1'198
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	2'800	0.00	-2'800
36 Charges de transferts	459'358.00	565'500	538'632.00	-26'868
39 Imputations internes	72'425.49	53'700	33'961.68	-19'738
<b>4 Revenus</b>	<b>230'626.10</b>	<b>277'600</b>	<b>765'084.91</b>	<b>487'485</b>
40 Revenus fiscaux	9'496.00	9'200	9'354.00	154
42 Taxes	198'634.25	230'400	188'319.10	-42'081
43 Revenus divers	-1'602.52	0	-2'248.52	-2'249
44 Revenus financiers	0.00	22'000	0.00	-22'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6'215.82	0	14'074.58	14'075
46 Revenus de transferts	0.00	16'000	0.00	-16'000
49 Imputations internes	17'882.55	0	555'585.75	555'586
<b>Excédent de charges</b>	<b>8'241'959.43</b>	<b>8'882'000</b>	<b>7'960'713.87</b>	<b>-921'286</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>8'241'959.43</b>	<b>8'882'000</b>	<b>7'960'713.87</b>	<b>-921'286</b>

## Explication des écarts financiers

31 : Le reliquat d'environ 400'000.- frs est dû à la rétrocession par le Service des poursuites et des faillites de recettes liées à la deuxième distribution d'actes de poursuite.

49 : La recette supplémentaire d'environ 555'000.- frs résulte de la rétrocession par le Service de circulation et de la navigation des émoluments perçus pour couverture des frais de port.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	30.50	32.50	32.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication</b>			
Sous-objectifs politiques			
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)		
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)		
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)		
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)		
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1	1 ☆ Développement d'une véritable stratégie en matière d'affaires fédérales déclinée, pour les objets prioritaires, en plans d'actions (en collaboration avec les départements)	31.12.23	■ La stratégie Affaires fédérales est mise à jour régulièrement, en collaboration avec les départements.
	2 ☆ Optimisation de la gestion des affaires fédérales par le Conseil d'Etat et les départements (en collaboration avec les départements)	31.12.23	▲ Les mesures et collaborations déployées doivent encore être intensifiées, dans un souci d'amélioration permanente.
	3 ☆ Réalisation de mesures de lobbying ciblées, adaptées aux enjeux stratégiques	31.12.23	31.12.20 ■ Le renforcement décidé par le Conseil d'Etat (engagement d'un nouveau délégué aux affaires nationales) permet de déployer des mesures de lobbying ciblées.
	4 ☆ Simplification et optimisation des instruments et des processus de gouvernance de l'Etat et de son administration, notamment dans le cadre de la révision du système de gestion par mandats de prestations et de l'allègement des formalités administratives	31.12.24	▲ Le premier volet de l'amélioration de la gestion par mandats de prestations, à savoir la simplification de la structure et du contenu des mandats de prestations stratégiques et l'amélioration de la qualité et la pertinence de leur contenu, a été testé dans le cadre de l'élaboration du budget 2021.
	5 Collaboration avec le Service parlementaire pour la mise en place d'un système informatisé de suivi des interventions parlementaires (motions et postulats)	31.12.20	01.03.20 ■ Le système ViaParl a été mis en production pour la session du Grand Conseil de mars 2020.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

## CHANCELLERIE D'ETAT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	2	● Deux rencontres ont été annulées en raison de la situation sanitaire. Ces annulations n'ont cependant pas altéré la bonne collaboration avec les élus valaisans à Berne.
ad2	2 Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	500	100	● A la suite des mesures prises dans le cadre de la situation sanitaire due au COVID-19, la majorité des événements protocolaires ont été annulés.
	3 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'000	6'000	■ Le Conseil d'Etat s'est réuni à 73 reprises et a pris environ 6'000 décisions.
ad3	4 Communiqués de presse publiés	200	306	■
	5 Conférences de presse organisées	40	35	▲ En raison du COVID-19 les conférences de presse ont été limitées au minimum.
	6 Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée	0	0	■ Tous les objets gouvernementaux ont été communiqués de manière intégrée et coordonnée.
ad4	7 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	72%	▲ 95 arrêts dont 27 admis
	8 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	■
	9 Ratio du nombre de recours au Conseil d'Etat traités par rapport au nombre de recours reçus (1 : nombre traités = nombre reçus)	1	1.12	■ En 2020, 305 recours sont parvenus à la Chancellerie d'Etat. Durant cette même année, 342 dossiers concernant 2020 et les années antérieures ont pu être traités.
ad5	10 Nombre de pages traduites (env.)	1'200	1'219	■ 940 pages ont été traduites pour le Grand Conseil. Des mandats externes pour un montant total de Fr. 554'427.- ont été donnés à des entreprises de traduction privées (traduction pour les Départements et le Grand Conseil).
	11 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (env.)	3'000'000	3'687'000	● Dans le cadre de la situation particulière due au COVID-19, des services ont fait face à une importante hausse du volume de courriers (avis de quarantaine aux personnes concernées, annonces des RHT, actions publicitaires économiques, etc.).

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Appui à l'action gouvernementale</b>	<b>1'954'785.67</b>	<b>17'925.22</b>	<b>1'936'860.45</b>
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	228'293.30	603.92	227'689.38
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	512'081.64	15'165.82	496'915.82
P1103 Affaires extérieures	648'282.80	994.20	647'288.60
P1104 Controlling mandats prestations et PiP	308'230.06	638.33	307'591.73
P1105 Objets gouvernementaux et objectifs de législature	257'897.87	522.95	257'374.92
<b>GP12 Communication et information</b>	<b>1'643'536.93</b>	<b>3'284.63</b>	<b>1'640'252.30</b>
P1201 Communication gouvernementale	266'812.80	705.82	266'106.98
P1202 Communication externe	402'276.62	889.61	401'387.01
P1203 Information interne	147'240.47	89.53	147'150.94
P1204 Conseil et appui	155'048.04	410.16	154'637.88
P1205 Technologie web	672'159.00	1'189.51	670'969.49
<b>GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat</b>	<b>1'410'049.52</b>	<b>115'924.91</b>	<b>1'294'124.61</b>
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	379'555.53	1'798.95	377'756.58
P1302 Instruction et décisions sur recours	1'030'493.99	114'125.96	916'368.03
<b>GP14 Prestations en faveur de l'administration</b>	<b>3'717'426.66</b>	<b>627'950.15</b>	<b>3'089'476.51</b>
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	245'338.71	-2'344.25	247'682.96
P1402 Courrier et accueil	3'188'134.20	629'729.55	2'558'404.65
P1403 Traduction	283'953.75	564.85	283'388.90
<b>Total</b>	<b>8'725'798.78</b>	<b>765'084.91</b>	<b>7'960'713.87</b>

OP 1  
 Contrôler la gestion financière de  
 l'Etat et la réalisation des mandats  
 de prestations  
 B20 3'010'200 net  
 C20 2'890'990.58 net

GP 11  
 Contrôle gestion financière et  
 réalisation MP  
 B20 3'010'200 net  
 C20 2'890'990.58 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>3'109'574.40</b>	<b>3'291'700</b>	<b>3'116'628.98</b>	<b>-175'071</b>
30 Charges de personnel	2'948'794.25	3'046'000	3'022'503.41	-23'497
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	146'172.56	234'000	81'163.15	-152'837
39 Imputations internes	14'607.59	11'700	12'962.42	1'262
<b>4 Revenus</b>	<b>196'493.50</b>	<b>281'500</b>	<b>225'638.40</b>	<b>-55'862</b>
42 Taxes	82'980.50	151'500	97'999.40	-53'501
49 Imputations internes	113'513.00	130'000	127'639.00	-2'361
<b>Excédent de charges</b>	<b>2'913'080.90</b>	<b>3'010'200</b>	<b>2'890'990.58</b>	<b>-119'209</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'913'080.90</b>	<b>3'010'200</b>	<b>2'890'990.58</b>	<b>-119'209</b>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

## OBJECTIF POLITIQUE

**Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)**

### Sous-objectifs politiques

- Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)
- Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
<p>■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes</p>			
ad1 1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification	31.12.20	31.12.20	■ Contrôles réalisés selon planification (cf. rapport d'activité).
ad2 2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	31.12.20	31.12.20	■ Mandats spéciaux sur requête du Conseil d'Etat ou des COFI et COGEST réalisés (cf. rapport d'activité).

## INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de rapports déposés (97 pour 2015)	→	→	■ Contrôles effectués décrits en détail dans le rapport d'activité.
ad2	2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	30%	21%	■ Autonomie et indépendance de l'IF assurées.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP</b>	<b>3'116'628.98</b>	<b>225'638.40</b>	<b>2'890'990.58</b>
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'468'654.07	177'125.80	2'291'528.27
P1102 Mandats spéciaux	647'974.91	48'512.60	599'462.31
<b>Total</b>	<b>3'116'628.98</b>	<b>225'638.40</b>	<b>2'890'990.58</b>

**Département des finances et de  
l'énergie (DFE)**
**Compte 2019**  
Fr.

**Budget 2020**  
Fr.

**Compte 2020**  
Fr.

**Ecart B/C**  
Fr.

**VUE FINANCIERE**
**TOTAL**

<b>Charges et dépenses</b>	<b>1'001'501'655.52</b>	<b>582'696'400</b>	<b>848'139'692.12</b>	<b>265'443'292</b>
<b>Revenus et recettes</b>	<b>2'832'271'342.74</b>	<b>2'486'042'600</b>	<b>2'941'712'287.40</b>	<b>455'669'687</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>1'830'769'687.22</b>	<b>1'903'346'200</b>	<b>2'093'572'595.28</b>	<b>190'226'395</b>

**SUBDIVISION ADMINISTRATIVE**

Administration cantonale des finances	-527'354'545.81	-646'283'900	-798'219'400.65	-151'935'501
Service cantonal des contributions	-1'214'947'287.78	-1'173'577'200	-1'189'930'033.93	-16'352'834
Service des ressources humaines	9'262'128.42	9'548'500	9'375'352.62	-173'147
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-66'614'081.33	-64'479'600	-68'015'542.01	-3'535'942
Service du registre foncier	-68'604'595.31	-65'005'400	-81'889'701.16	-16'884'301
Service de la géoinformation	3'161'758.92	4'794'700	5'003'829.96	209'130
Service cantonal de l'informatique	27'005'412.07	26'501'300	25'162'488.45	-1'338'812
Service immobilier et patrimoine	5'789'226.00	5'384'200	4'688'048.58	-696'151
Office juridique des finances et du personnel	1'532'297.60	-228'800	252'362.86	481'163
<b>Excédent de financement</b>	<b>1'830'769'687.22</b>	<b>1'903'346'200</b>	<b>2'093'572'595.28</b>	<b>190'226'395</b>

**COMPTE DE RESULTATS**

30	Charges de personnel	396'760'176.55	81'992'400	276'365'223.63	194'372'824
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	84'377'456.51	104'272'300	94'164'426.33	-10'107'874
34	Charges financières	33'152'212.97	83'283'500	75'697'948.27	-7'585'552
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	84'395'818.07	65'194'800	65'007'877.78	-186'922
36	Charges de transferts	147'028'112.55	130'680'500	177'985'882.80	47'305'383
38	Charges extraordinaires	132'351'893.05	0	53'952'545.67	53'952'546
39	Imputations internes	72'578'379.96	71'821'100	69'649'424.51	-2'171'675
40	Revenus fiscaux	1'351'372'800.77	1'295'945'000	1'360'045'330.33	64'100'330
41	Patentes et concessions	61'488'932.14	33'940'000	116'295'714.40	82'355'714
42	Taxes	50'349'588.60	47'355'100	52'373'295.54	5'018'196
43	Revenus divers	1'067'251.41	1'437'000	1'166'290.94	-270'709
44	Revenus financiers	62'761'179.48	49'287'200	51'867'083.17	2'579'883
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	282'878'629.14	8'847'900	323'618'403.12	314'770'503
46	Revenus de transferts	916'656'444.56	941'916'700	932'995'066.96	-8'921'633
48	Revenus extraordinaires	13'485'520.05	12'594'800	14'653'370.46	2'058'570
49	Imputations internes	76'699'182.15	75'053'500	73'352'782.62	-1'700'717
	<b>Total charges</b>	<b>950'644'049.66</b>	<b>537'244'600</b>	<b>812'823'328.99</b>	<b>275'578'729</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>2'816'759'528.30</b>	<b>2'466'377'200</b>	<b>2'926'367'337.54</b>	<b>459'990'138</b>
	<b>Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations</b>	<b>-1'866'115'478.64</b>	<b>-1'929'132'600</b>	<b>-2'113'544'008.55</b>	<b>-184'411'409</b>

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

50	Immobilisations corporelles	6'985'421.50	2'421'300	3'755'626.80	1'334'327
52	Immobilisations incorporelles	9'865'190.25	14'483'500	10'826'949.48	-3'656'551
55	Participations et capital social	10'000'415.50	0	0.00	0
56	Propres subventions d'investissement	23'811'078.61	28'047'000	20'154'901.60	-7'892'098
57	Subventions d'investissement redistribuées	195'500.00	500'000	578'885.25	78'885
63	Subventions d'investissement acquises	15'276'316.44	19'143'700	14'718'104.61	-4'425'595
64	Remboursements de prêts	39'998.00	21'700	25'840.00	4'140
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	0.00	0	22'120.00	22'120
67	Subventions d'investissement à redistribuer	195'500.00	500'000	578'885.25	78'885
	<b>Total dépenses</b>	<b>50'857'605.86</b>	<b>45'451'800</b>	<b>35'316'363.13</b>	<b>-10'135'437</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>15'511'814.44</b>	<b>19'665'400</b>	<b>15'344'949.86</b>	<b>-4'320'450</b>
	<b>Investissements nets</b>	<b>35'345'791.42</b>	<b>25'786'400</b>	<b>19'971'413.27</b>	<b>-5'814'987</b>

OP 1  
 Administrer et gérer les finances  
 du canton  
 B20 -646'283'900 net  
 C20 -798'219'400.65 net

<b>GP 11</b> Planification, budget et compte B20 2'015'434 net C20 2'046'103.74 net	<b>GP 12</b> Services financiers et logistiques B20 81'510'678 net C20 71'501'566.11 net	<b>GP 13</b> Analyses et mandats B20 4'234'188 net C20 2'293'337.44 net	<b>GP 14</b> Affaires financières générales B20 -734'044'200 net C20 -874'060'407.94 net
--	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>677'635'878.79</b>	<b>283'823'300</b>	<b>532'640'857.58</b>	<b>248'817'558</b>
30 Charges de personnel	326'448'046.72	8'840'600	204'399'459.80	195'558'860
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	31'459'076.44	50'023'100	38'452'397.04	-11'570'703
34 Charges financières	26'875'749.60	78'682'100	70'102'895.41	-8'579'205
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	52'997'074.20	37'908'200	38'005'078.10	96'878
36 Charges de transferts	69'450'950.15	68'521'000	91'789'931.40	23'268'931
38 Charges extraordinaires	130'000'000.00	0	50'000'000.00	50'000'000
39 Imputations internes	40'404'981.68	39'848'300	39'891'095.83	42'796
<b>4 Revenus</b>	<b>1'214'990'540.10</b>	<b>930'107'200</b>	<b>1'330'860'258.23</b>	<b>400'753'058</b>
41 Patentes et concessions	53'722'443.70	26'550'000	107'374'978.65	80'824'979
42 Taxes	362'454.20	312'100	1'808'526.28	1'496'426
43 Revenus divers	0.00	0	-71.96	-72
44 Revenus financiers	45'951'699.93	37'285'000	43'028'185.53	5'743'186
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	275'051'787.80	3'765'000	320'667'985.36	316'902'985
46 Revenus de transferts	791'749'459.03	815'517'700	811'600'528.50	-3'917'172
49 Imputations internes	48'152'695.44	46'677'400	46'380'125.87	-297'274
<b>Excédent de revenus</b>	<b>537'354'661.31</b>	<b>646'283'900</b>	<b>798'219'400.65</b>	<b>151'935'501</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>10'000'115.50</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
55 Participations et capital social	10'000'115.50	0	0.00	0
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>10'000'115.50</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>527'354'545.81</b>	<b>646'283'900</b>	<b>798'219'400.65</b>	<b>151'935'501</b>

## Explication des écarts financiers

30 : variations de la provision CPVAL consécutive à la diminution du découvert 2019 de la caisse de prévoyance (-169.4 mios) et pour le financement des régimes de compensation au 01.01.2020 (+366.3 mios)  
 31 : coûts de location et d'entretien des immeubles de l'Etat (-7.0 mios : des coûts effectifs ont été enregistrés dans les services), honoraires et prestations de service (-1.8 mio) et adaptation de la provision générale sur débiteurs (-2.3 mios)  
 34 : intérêts liés aux reconnaissances de dettes envers CPVAL (-7.6 mios), intérêts sur comptes courants (-1.4 mio)  
 36 : variation de la provision CPVAL pour le financement du coût de la capitalisation au 01.01.2020 concernant les institutions affiliées (+22.7 mios), péréquation financière intercommunale (+0.6 mio)  
 38 : réserve de politique budgétaire (+50.0 mios)  
 41 : part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse (+80.8 mios)  
 42 : frais récupérés dans le domaine des assurances (+1.3 mio)  
 44 : revenus des intérêts (+0.4 mio), revenus des participations (+5.4 mios)  
 45 : prélèvement sur le fonds CPVAL (+316.5 mios)  
 46 : part au produit des impôts sur les huiles minérales (-3.9 mios)

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	43.25	44.35	44.25

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
<p>- Transfert de 0.1 EPT de l'EM du département au SRH</p> <p>Le C2020 prend en compte le transfert décidé dans le cadre du projet "Efficience+" de la section des traitements au SRH. Les données historiques du B2020 et du C2019 (pour les ressources humaines et financières) ont été adaptées en conséquence, de même que les autres éléments constitutifs des mandats de l'ACF.</p>

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>	
<b>Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
1.2	Tenir et présenter les comptes
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché
2.3	Gérer les assurances et les dévolutions
2.4	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :
3.1	Elaborer des préavis financiers
3.2	Assurer le controlling financier départemental
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération

## ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

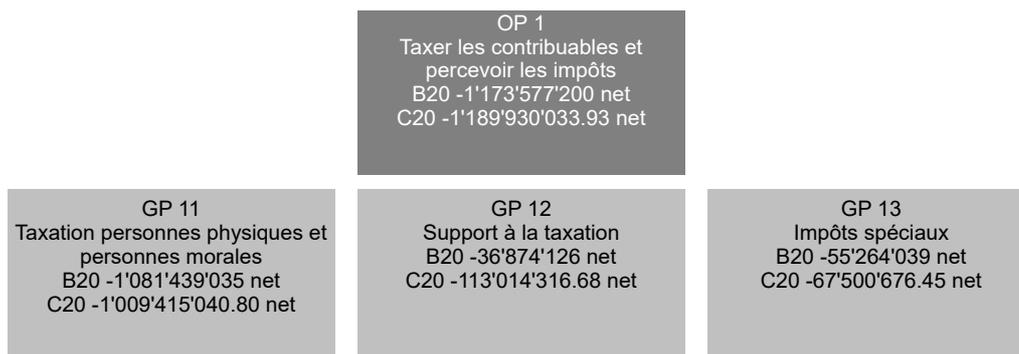
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Etablissement du projet de budget 2021 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2022 à 2024	01.09.20	01.09.20	■ Le projet de budget 2021 et la planification intégrée pluriannuelle 2021-2024 ont été établis et remis dans les délais.
	2 Clôture et présentation des comptes 2019	07.04.20	07.04.20	■ Le compte 2019 a été remis aux commissions du Grand Conseil concernées et au Service parlementaire dans les délais légaux.
ad2	3 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.20	31.12.20	■ Le pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée se monte à 84%.
ad3	4 Mise en production du programme de péréquation financière intercommunale (poursuite des adaptations techniques)	31.12.20	31.12.20	■ Les travaux ont été finalisés en 2020.
ad4	5 Mise en oeuvre de la réforme CPVAL	31.12.20	31.12.20	■ La réforme structurelle de CPVAL, décidée par le Grand Conseil en session de décembre 2018 et entrée en vigueur le 01.01.2020, a été mise en oeuvre.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Compte de résultats en millions de francs (positif)	0	2.3	■ Le compte de résultats (y compris les amortissements et réévaluations) présente un excédent de revenus. Pour de plus amples renseignements, se référer au message du Conseil d'Etat concernant le compte 2020.
	2 Compte de financement en millions de francs (positif)	0.6	20.8	■ Le compte 2020 présente un excédent de financement.
ad2	3 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée	91%	84%	■ Le pourcentage de papier recyclé utilisé par les divers services de l'administration cantonale est légèrement supérieur à celui de l'année 2019 (99,4%). Les achats de papier pour les besoins de l'administration cantonale ont en outre diminué de 1,8 millions de feuilles. Les achats de papier blanc pour les autorités judiciaires ont par contre augmenté, entraînant par conséquent une augmentation également du pourcentage de papier blanc livré durant cet exercice.
ad4	4 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	65.4	65.4	■ Le Canton du Valais a touché 680.2 mios de francs au titre de la péréquation des ressources et 82.1 mios au titre de la compensation des charges géo-topographiques et socio-démographiques. Il a contribué à raison de 3.3 mios au financement de la compensation des cas de rigueur.

## Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Planification, budget et compte</b>	<b>2'134'973.87</b>	<b>88'870.13</b>	<b>2'046'103.74</b>
P1101 Etablissement du budget	121'331.37	3'151.53	118'179.84
P1102 Tenue et présentation du compte	1'394'668.25	71'040.49	1'323'627.76
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	516'861.11	12'311.98	504'549.13
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	102'113.14	2'366.13	99'747.01
<b>GP12 Services financiers et logistiques</b>	<b>79'249'847.87</b>	<b>7'748'281.76</b>	<b>71'501'566.11</b>
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	1'216'964.95	38'447.74	1'178'517.21
P1202 Instruments de controlling et financiers	14'573.03	347.62	14'225.41
P1203 Gestion des données de base	84'735.14	2'249.64	82'485.50
P1204 Gestion de la trésorerie	70'147'575.19	1'436'848.89	68'710'726.30
340 Intérêts liés aux reconnaissances de dettes envers CPVAL	65'283'235.50		65'283'235.50
340 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	333.32		333.32
342 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	824'381.13		824'381.13
349 Intérêts sur comptes courants	2'573'601.27		2'573'601.27
440 Intérêts sur placements		478'469.95	-478'469.95
449 Intérêts sur les dettes à court terme		89'622.65	-89'622.65
Solde dépenses/recettes du produit	1'466'023.97	868'756.29	597'267.68
P1205 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	855'523.55	115'663.73	739'859.82
P1206 Gestion des affaires adm. et financières	106'040.06	148'953.38	-42'913.32
P1207 Gestion des assurances	3'467'185.62	3'168'992.74	298'192.88
313 Primes d'assurance	2'815'580.90		2'815'580.90
493 Imputations internes		1'330'722.37	-1'330'722.37
Solde dépenses/recettes du produit	651'604.72	1'838'270.37	-1'186'665.65
P1208 Economat	3'357'250.33	2'836'778.02	520'472.31
310 Fourniture et matériel de bureau	1'637'230.19		1'637'230.19
310 Imprimés, reliures et publications	447'544.78		447'544.78
311 Mobilier, instruments et machines	796'090.96		796'090.96
490 Imputations internes		2'784'885.60	-2'784'885.60
Solde dépenses/recettes du produit	476'384.40	51'892.42	424'491.98
<b>GP13 Analyses et mandats</b>	<b>2'329'685.98</b>	<b>36'348.54</b>	<b>2'293'337.44</b>
P1301 Préavis financiers	375'492.00	8'465.67	367'026.33
P1302 Mandats spéciaux	41'900.76	944.67	40'956.09
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	700'441.73	22'657.82	677'783.91
P1304 Péréquation financière	166'581.53	4'280.38	162'301.15
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'045'269.96		1'045'269.96

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP14 Affaires financières générales</b>	<b>448'926'349.86</b>	<b>1'322'986'757.80</b>	<b>-874'060'407.94</b>
P1401 Affaires financières générales	448'926'349.86	1'322'986'757.80	-874'060'407.94
305 Variation de la provision CPVAL consécutive à la diminution du découvert en 2019	-169'390'726.30		-169'390'726.30
306 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	596'066.05		596'066.05
306 Variation de la provision CPVAL : financement des régimes de compensation au 1.1.2020	366'277'237.00		366'277'237.00
316 Coût de location et d'entretien des immeubles de l'Etat	31'921'907.57		31'921'907.57
351 Fonds CPVAL	30'000'000.00		30'000'000.00
351 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	5'879'025.00		5'879'025.00
362 Péréquation financière intercantonale : compensation des cas de rigueur	3'307'335.00		3'307'335.00
362 Péréquation intercommunale : versement aux communes	64'717'215.00		64'717'215.00
363 Variation de la provision CPVAL : financement du coût de la capitalisation au 1.1.2020 concernant les institutions affiliées	22'722'410.00		22'722'410.00
389 Réserve de politique budgétaire	50'000'000.00		50'000'000.00
398 Alimentation du fonds de péréquation financière intercommunale	39'060'457.00		39'060'457.00
398 Coûts indirects imputés à la RPLP	782'231.45		782'231.45
411 Part au bénéfice de la BNS		107'335'613.00	-107'335'613.00
446 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		4'166'855.00	-4'166'855.00
451 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		3'963'695.00	-3'963'695.00
451 Prélèvement sur le fonds CPVAL		316'536'889.35	-316'536'889.35
460 Dîme de l'alcool		1'014'193.00	-1'014'193.00
460 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		782'231.45	-782'231.45
460 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		19'497'651.00	-19'497'651.00
462 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		74'534'057.00	-74'534'057.00
462 Péréquation : compensation des charges socio-démographiques		7'553'381.00	-7'553'381.00
462 Péréquation des ressources		680'219'468.00	-680'219'468.00
463 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		27'572'088.00	-27'572'088.00
498 Financement des coûts indirects pour la RPLP		782'231.45	-782'231.45
498 Part cantonale au fonds de péréquation financière intercommunale		39'060'457.00	-39'060'457.00
Solde dépenses/recettes du produit	3'053'192.09	39'967'947.55	-36'914'755.46
<b>Total</b>	<b>532'640'857.58</b>	<b>1'330'860'258.23</b>	<b>-798'219'400.65</b>



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>113'461'862.76</b>	<b>96'644'300</b>	<b>120'813'517.69</b>	<b>24'169'218</b>
30 Charges de personnel	25'189'225.87	25'560'400	25'583'841.65	23'442
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	30'880'201.79	30'126'300	34'369'037.83	4'242'738
34 Charges financières	6'234'225.60	4'601'000	5'532'711.81	931'712
36 Charges de transferts	49'267'957.10	36'270'000	54'398'401.70	18'128'402
38 Charges extraordinaires	1'730'109.00	0	966'791.00	966'791
39 Imputations internes	160'143.40	86'600	-37'266.30	-123'866
<b>4 Revenus</b>	<b>1'329'679'041.17</b>	<b>1'272'421'500</b>	<b>1'311'976'760.91</b>	<b>39'555'261</b>
40 Revenus fiscaux	1'174'596'285.46	1'124'700'000	1'167'282'279.93	42'582'280
42 Taxes	21'931'105.42	19'780'500	20'356'133.86	575'634
43 Revenus divers	40'073.16	2'000	-3'257.30	-5'257
44 Revenus financiers	13'820'625.25	9'005'000	7'223'079.54	-1'781'920
46 Revenus de transferts	119'290'951.88	118'934'000	115'034'194.88	-3'899'805
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	1'964'330.00	1'964'330
49 Imputations internes	0.00	0	120'000.00	120'000
<b>Excédent de revenus</b>	<b>1'216'217'178.41</b>	<b>1'175'777'200</b>	<b>1'191'163'243.22</b>	<b>15'386'043</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>1'269'890.63</b>	<b>2'200'000</b>	<b>1'233'209.29</b>	<b>-966'791</b>
52 Immobilisations incorporelles	1'269'890.63	2'200'000	1'233'209.29	-966'791
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>1'269'890.63</b>	<b>2'200'000</b>	<b>1'233'209.29</b>	<b>-966'791</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>1'214'947'287.78</b>	<b>1'173'577'200</b>	<b>1'189'930'033.93</b>	<b>16'352'834</b>

## Explication des écarts financiers

- 36) Parts reversées aux communes liées aux impôts spéciaux.  
 40) Evolution des recettes fiscales des personnes morales et des impôts spéciaux.  
 44) Diminution des produits d'intérêts.  
 46) Baisse de la part cantonale à l'impôt anticipé reçue de la Confédération.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	171.30	174.80	174.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales</b>			
Sous-objectifs politiques			
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux		
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux		
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)		
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad1</i>	1 Revue de la base d'imposition des contribuables imposés d'après la dépense (forfaits)	31.12.21	■ En cours de réalisation selon planning.
	2 Mise en application de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA)	31.12.22	■ Entrée en vigueur de la 1ère phase de la RFFA-VS au 01.01.2020.
	3 Développement et maintenance des logiciels informatiques du SCC (ACTIF.VS IS et TAO).	31.12.20	31.12.20 ■ Mise en production de l'IS sur SAP. Les autres projets se poursuivent

## SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes	
ad1	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité	45	39	■	
	2 🏠 Nombre de personnes physiques assujetties	302'000	303'823	■	
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12	81%	84.2%	■	
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12	34%	43.6%	■	
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en %	85%	89%	■	
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	60	52	■	
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale	6%	0%	■	
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes	25'000	26'526	■	
	9 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques dépendantes concernant les années N-4 et antérieures	450	173	■	
	10 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques indépendantes concernant les années N-4 et antérieures	180	142	■	
	11 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes morales concernant les années N-4 et antérieures	160	109	■	
ad2	12 🏠 Nombre de personnes morales assujetties	24'500	26'160	■	
	13 % des personnes morales taxées au 31.12	36%	43.5%	■	
ad3	14 🏠 Nombre de personnes physiques imposées à la source	39'600	42'903	■	
ad4	15 Nombre de poursuites du SCC	25'000	29'732	■	
	16 Nombre de poursuites pour les autres services	9'000	6'473	■	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales</b>	<b>56'261'795.16</b>	<b>1'065'676'835.96</b>	<b>-1'009'415'040.80</b>
P1101 Taxation des personnes physiques	43'136'074.67	890'475'669.76	-847'339'595.09
P1102 Taxation des personnes morales	13'125'720.49	175'201'166.20	-162'075'445.71
<b>GP12 Support à la taxation</b>	<b>7'408'378.05</b>	<b>120'422'694.73</b>	<b>-113'014'316.68</b>
P1201 Contentieux	3'410'734.12	99'397'263.91	-95'986'529.79
P1202 Taxes cadastrales	315'919.18	28'474.47	287'444.71
P1203 Impôts anticipés	1'845'963.90	20'863'267.71	-19'017'303.81
P1204 Inspectorat fiscal	1'835'760.85	133'688.64	1'702'072.21
<b>GP13 Impôts spéciaux</b>	<b>58'376'553.77</b>	<b>125'877'230.22</b>	<b>-67'500'676.45</b>
P1301 Gains immobiliers	30'402'532.37	45'897'501.65	-15'494'969.28
P1302 Successions et donations	25'570'620.14	38'834'954.82	-13'264'334.68
P1303 Impôts à la source	2'403'401.26	41'144'773.75	-38'741'372.49
<b>Total</b>	<b>122'046'726.98</b>	<b>1'311'976'760.91</b>	<b>-1'189'930'033.93</b>

OP 1  
 Mettre en oeuvre la politique du personnel  
 B20 9'548'500 net  
 C20 9'375'352.62 net

<b>GP 11</b> Politique du personnel et stratégie RH B20 389'836 net C20 278'686.17 net	<b>GP 12</b> Management du personnel B20 2'312'410 net C20 2'088'193.22 net	<b>GP 13</b> Management des conditions cadres B20 1'441'139 net C20 1'262'847.72 net	<b>GP 14</b> Gestion de la rémunération et des assurances sociales B20 5'405'115 net C20 5'745'625.51 net
---	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>9'755'626.31</b>	<b>10'112'000</b>	<b>9'979'626.19</b>	<b>-132'374</b>
30 Charges de personnel	9'326'460.32	9'395'600	9'433'414.58	37'815
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	345'857.94	670'500	498'950.37	-171'550
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'610.00	0	8'000.00	8'000
36 Charges de transferts	10'000.00	10'000	10'000.00	0
39 Imputations internes	71'698.05	35'900	29'261.24	-6'639
<b>4 Revenus</b>	<b>493'497.89</b>	<b>563'500</b>	<b>604'273.57</b>	<b>40'774</b>
42 Taxes	278'132.70	352'500	195'180.50	-157'320
46 Revenus de transferts	8'000.00	8'000	8'000.00	0
49 Imputations internes	207'365.19	203'000	401'093.07	198'093
<b>Excédent de charges</b>	<b>9'262'128.42</b>	<b>9'548'500</b>	<b>9'375'352.62</b>	<b>-173'147</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>9'262'128.42</b>	<b>9'548'500</b>	<b>9'375'352.62</b>	<b>-173'147</b>

## Explication des écarts financiers

- 30
- Davantage de ponts AVS ont été versés aux retraités que budgétisés (conformément à la législation en place).
  - Les charges liées à l'intégration des personnes handicapées sont budgétisées au SRH mais imputées sur le compte des autres services.
  - Des mandats dans le domaine de la formation n'ont pas été attribués.
  - Moins de mises au concours par rapport au budget prévu ont été nécessaires.
- 31
- Notre service a préfinancé l'acquisition du matériel de protection pour le personnel de l'administration durant la crise du Covid-19 (masques, solutions hydroalcooliques, ...).
  - Des mandats, notamment dans le domaine des technologies RH et de la gestion du personnel n'ont pas pu être octroyés dans leur globalité.
  - L'achat d'un outil informatique lié à un projet RH n'as pas pu être réalisé.
- 42
- Un grand nombre de cours a dû être annulé en raison de la pandémie. Entre autres, les communes n'ont pas pu s'inscrire et les recettes y relatives n'ont pas pu être enregistrées.
- 49
- Des prestations réalisées par le SRH ont pu être nouvellement facturées à un service de l'administration suite aux décisions des instances compétentes.
  - Des imputations ont été réalisées en interne aux autres services ayant reçu du matériel de protection.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	24.00	25.00	25.10

Nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

La section des traitements a été transférée dans le cadre du projet "Efficience+" au SRH. Le C2020, ainsi que les données historiques du B2020 et du C2019 (pour les ressources humaines et financières) ont été adaptées en conséquence. En outre, transfert de 0.1 EPT de l'EM du département au SRH

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.
- 2 Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.
- 3 Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances
- 4 Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais
- 5 Appliquer la politique de rémunération et des assurances sociales

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.20	31.12.20	■ Le Conseil d'Etat a maintenu l'ensemble des mesures favorisant la conciliation vie professionnelle et vie non professionnelle. Il a introduit au 1.1.2020 le droit à la baisse du taux d'activité pour les futurs parents. En lien avec la pandémie, une nouvelle stratégie pour le télétravail a été mise en place avec entrée en vigueur en 2021. 208 apprentis et 209 stagiaires sont formés au sein de l'administration cantonale.
	2 Soutenir le Conseil d'Etat dans la concrétisation des mesures décidées en lien avec la réflexion des problématiques liées à CPVAL.	31.12.20	31.12.20	■ Le SRH soutient activement le Conseil d'Etat dans le cadre de la prévoyance professionnelle de ses employés notamment en lien avec la réforme de la CPVAL et les mesures d'accompagnement y relatives.
	3 Mettre en oeuvre les modifications législatives relatives au statut du personnel.	31.12.20	31.12.20	■ En 2019, le Grand Conseil a accepté le projet de loi modifiant les lois sur le personnel de l'Etat du Valais. Les modifications de plusieurs lois et ordonnances sont entrées en vigueur le 01.01.2020. Le SRH a assuré la mise en œuvre concrète de ces modifications législatives qui concernaient, notamment, le temps, les exigences d'engagement, les mesures administratives, etc.
ad2	4 Poursuivre la digitalisation des processus dans la gestion du personnel notamment ceux dans le domaine du recrutement et du portail employé.	31.12.20	31.12.20	■ Dans le cadre de la politique de cyberadministration, le SRH dispose depuis 2019 d'une plateforme de recrutement en ligne. Cette dernière est en constante évolution et diverses améliorations ont été effectuées. Afin de poursuivre la digitalisation des processus RH, un portail-employé self-service a été développé pour la gestion des temps et l'automatisation des diverses demandes RH.
ad3	5 Concrétiser le plan d'action suite au sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel de l'Administration cantonale en 2018.	31.12.20	31.12.20	■ Le Conseil d'Etat a validé le plan d'action 2018-2022 réalisé suite au sondage de satisfaction des collaborateurs 2018. Quatre axes d'amélioration ont été définis dans ce plan traitant des thèmes de : information – conduite – promotion de la mobilité interne/carrière – mesures de santé et de sécurité au travail. Le SRH poursuivra la mise en place de ces mesures en 2021, notamment.
	6 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences de conduite.	31.12.20	31.12.20	▲ Une session en français a été organisée contrairement aux autres années lors desquelles deux sessions étaient mises sur pied (français et allemand) ceci est lié notamment à la problématique de la pandémie.
	7 Coordonner et mettre en place l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2020.	31.12.20	31.12.20	■ Les axes prioritaires ont été en partie réalisés dans les domaines suivants : médecine du travail, cours de premiers secours, interventions ergonomiques, soutiens aux services. Toutefois, la priorité 2020 fut la mise en place et l'application de mesures dans un but de protéger les collaborateurs dans une période de pandémie (plan de protection général).

Département des finances et de l'énergie (DFE)  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de postulations par mise au concours.	25	27	■ Le SRH a publié 335 offres d'emplois internes et externes pour un total de 9'190 dossiers de candidature. La crise sanitaire a certainement créé une incertitude sur le marché du travail et de ce fait le nombre de candidatures reçues a diminué par rapport au compte 2019 (public-cible : administration et enseignement).
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	45%	33%	■ Les postulations ont été inférieures à 10 pour 112 offres d'emplois internes et externes qui concernaient principalement des fonctions de spécialistes et d'encadrement (public-cible : administration et enseignement).
	3 Taux de mesures d'intégration des personnes handicapées ou ayant des soucis de santé	1.6%	1.2%	▲ Malgré la pandémie et dans le cadre des mesures d'insertion professionnelle qu'offre l'administration cantonale valaisanne, 41 personnes ont été engagées dans différents services.
ad2	4 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (transfert d'un service à un autre suite à une mise au concours interne et/ou externe)	15	19	■ Grâce à la promotion de la mobilité professionnelle interne, 19 collaborateurs-trices ont changé de service suite à une mise au concours externe ou interne.
	5 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	130	128	■ Il s'agit de 128 décisions de réorganisation, de transfert et de transformation de postes ainsi que de la participation à divers groupes de travail et CoPils.
ad3	6 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (durée indéterminée et déterminée, sans les enseignants)	3.6%	4.42%	▲ Le taux indiqué cumule les absences suivantes: - 0.86% taux des maladies de moins de 3 jours - 2.87% taux des maladies de plus de 3 jours. Ce taux qui a augmenté est probablement dû à la pandémie. - 0.08% taux d'accidents professionnels - 0.61% taux d'accidents non professionnels (public-cible : y.c apprentis, stagiaires)
	7 Taux de démission des employés (durée indéterminée) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	2.5%	1.6%	■ La crise sanitaire a certainement créé une incertitude sur le marché du travail et de ce fait le nombre de collaborateurs désirant quitter l'administration cantonale a diminué.
	8 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, sans les enseignants)	2.7	1.8	▲ En raison de la crise sanitaire, la grande partie des cours ont été annulés. Cet indicateur comprend les jours de formation internes et externes suivis par tous les collaborateurs de l'Administration cantonale. Les formations suivantes sont considérées comme formations continues : les séminaires, cours, conférences, formations en cours d'emploi, études post-diplôme, formations linguistiques.
	9 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sondage réalisé en 2018)	0%	0%	■ Le précédent sondage a été réalisé en 2018. Un sondage est réalisé chaque 5 ans.
10	Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite	15	9	▲ Une session en français a été organisée contrairement aux autres années lors desquelles deux sessions étaient mises sur pied (français et allemand) ceci est lié notamment à la problématique de la pandémie.
ad4	11 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E qui sont considérés comme des apprentis)	210	208	■ L'Administration cantonale est un des plus grands formateurs du canton du Valais avec 208 apprentis répartis dans les principaux métiers suivants : employé de commerce, information documentaire, médiamaticien, agent d'exploitation. Le nombre d'apprentis varie selon la demande des services.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Politique du personnel et stratégie RH</b>	<b>316'437.97</b>	<b>37'751.80</b>	<b>278'686.17</b>
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	231'588.06	28'498.98	203'089.08
P1102 Information	84'849.91	9'252.82	75'597.09
<b>GP12 Management du personnel</b>	<b>2'211'140.68</b>	<b>122'947.46</b>	<b>2'088'193.22</b>
P1201 Recrutement et marketing	449'456.07	25'708.88	423'747.19
309 Mise au concours	213'564.95		213'564.95
Solde dépenses/recettes du produit	235'891.12	25'708.88	210'182.24
P1202 Rémunération et reconnaissance	103'648.72	9'548.75	94'099.97
309 Reconnaissances pour la fidélité	7'200.00		7'200.00
Solde dépenses/recettes du produit	96'448.72	9'548.75	86'899.97
P1203 Formation et développement	1'658'035.89	87'689.83	1'570'346.06
301 Stagiaires	663'903.95		663'903.95
301 Stagiaires MP-E	282'707.35		282'707.35
303 Personnel GETAC	14'407.30		14'407.30
313 Formation pour cadres	45'324.65		45'324.65
Solde dépenses/recettes du produit	651'692.64	87'689.83	564'002.81
<b>GP13 Management des conditions cadres</b>	<b>1'486'351.99</b>	<b>223'504.27</b>	<b>1'262'847.72</b>
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	708'946.56	69'161.81	639'784.75
P1302 Santé et sécurité au travail	415'300.67	134'657.48	280'643.19
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	362'104.76	19'684.98	342'419.78
311 Badges avec segment cardLink	24'144.20		24'144.20
313 Business Intelligence, SAP time, eRecrutment	132'494.84		132'494.84
Solde dépenses/recettes du produit	205'465.72	19'684.98	185'780.74
<b>GP14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales</b>	<b>5'965'695.55</b>	<b>220'070.04</b>	<b>5'745'625.51</b>
P1401 Gestion, contrôle et paiement des salaires	5'367'002.63	188'049.85	5'178'952.78
306 Prestations de l'employeur - pont AVS	3'896'902.15		3'896'902.15
Solde dépenses/recettes du produit	1'470'100.48	188'049.85	1'282'050.63
P1402 Soutien des partenaires dans la rémunération et les assurances sociales	598'692.92	32'020.19	566'672.73
<b>Total</b>	<b>9'979'626.19</b>	<b>604'273.57</b>	<b>9'375'352.62</b>

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1  
Promouvoir un approvisionnement  
et une utilisation de l'énergie  
favorisant la sécurité économique  
B20 -64'479'600 net  
C20 -68'015'542.01 net

GP 11  
Production et approvisionnement  
B20 -70'995'474 net  
C20 -74'455'062.18 net

GP 12  
Consommation et efficacité  
B20 6'515'874 net  
C20 6'439'520.17 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>69'317'212.30</b>	<b>68'310'200</b>	<b>64'819'640.95</b>	<b>-3'490'559</b>
30 Charges de personnel	3'322'757.05	3'597'900	3'572'990.55	-24'909
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'170'567.95	1'510'100	1'132'196.55	-377'903
34 Charges financières	42'065.05	0	59'720.40	59'720
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	27'076'433.87	24'855'400	24'563'599.68	-291'800
36 Charges de transferts	6'915'843.40	7'701'800	7'376'310.75	-325'489
39 Imputations internes	30'789'544.98	30'645'000	28'114'823.02	-2'530'177
<b>4 Revenus</b>	<b>137'954'759.46</b>	<b>139'651'400</b>	<b>136'928'840.38</b>	<b>-2'722'560</b>
40 Revenus fiscaux	93'418'306.85	92'640'000	95'371'288.85	2'731'289
41 Patentes et concessions	7'766'488.44	7'390'000	8'920'735.75	1'530'736
42 Taxes	2'992'107.60	2'588'600	2'871'293.70	282'694
44 Revenus financiers	2'988'586.90	2'997'200	1'615'836.90	-1'381'363
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	2'651'700	24'027.15	-2'627'673
46 Revenus de transferts	3'763'835.15	3'949'800	3'591'364.55	-358'435
49 Imputations internes	27'025'434.52	27'434'100	24'534'293.48	-2'899'807
<b>Excédent de revenus</b>	<b>68'637'547.16</b>	<b>71'341'200</b>	<b>72'109'199.43</b>	<b>767'999</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>16'149'411.00</b>	<b>25'000'000</b>	<b>17'317'850.00</b>	<b>-7'682'150</b>
56 Propres subventions d'investissement	15'953'911.00	25'000'000	17'317'850.00	-7'682'150
57 Subventions d'investissement redistribuées	195'500.00	0	0.00	0
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>14'125'945.17</b>	<b>18'138'400</b>	<b>13'224'192.58</b>	<b>-4'914'207</b>
63 Subventions d'investissement acquises	13'890'447.17	18'116'700	13'176'232.58	-4'940'467
64 Remboursements de prêts	39'998.00	21'700	25'840.00	4'140
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	0.00	0	22'120.00	22'120
67 Subventions d'investissement à redistribuer	195'500.00	0	0.00	0
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>2'023'465.83</b>	<b>6'861'600</b>	<b>4'093'657.42</b>	<b>-2'767'943</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>66'614'081.33</b>	<b>64'479'600</b>	<b>68'015'542.01</b>	<b>3'535'942</b>

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Explication des écarts financiers
<p>Rub 39 (-2.5 mio) et Rub 45 (-2.6 mio) Le prélèvement budgété au Fonds d'encouragement n'était pas nécessaire pour assumer les versements des montants engagés dans le cadre des programmes de promotion énergétiques de l'année 2020</p>
<p>Rub 40 (+2.7 mio) Recettes liées à l'impôt spécial plus élevées en raison des conditions hydrologiques favorables</p>
<p>Rub 41 (+1.5 mio) Recettes liées aux redevances du Rhône plus élevées en raison des conditions hydrologiques favorables (+0.7mio) et le versement par FMV SA de la taxe initiale de l'aménagement de Gletsch-Oberwald (+0.8 mio)</p>
<p>Rub 44 (-1.4 mio) Réduction des recettes liée à la rente de ressource en raison du prix du marché d'électricité très bas (-1.0 mio) Réduction des dividendes de FMV SA en raison du prix du marché d'électricité très bas (-0.5 mio)</p>
<p>Rub 49 (-2.9 mio) Transfert inférieur en raison du prélèvement inférieur au Fonds d'encouragement (voir rub 45, -2.6 mio) Transfert inférieur en raison de l'attribution inférieur au Fonds de rachat à cause du manque de la rente de ressource (-0.7 mio) Transfert plus élevé en raison de l'attribution plus élevée au Fonds de préfinancement de FMV (+0.4 mio)</p>
<p>Rub 56 (-7.7 mio) Demande de paiements de subvention inférieure au budget disponible (durant l'année 2020, les engagements envers des tiers se sont toutefois montés à 25.9 mio de francs)</p>
<p>Rub 63 (-4.9 mio) Le montant effectivement reçu de la Confédération s'est monté à 18.1 mio de francs. Ce montant a été versé dans un compte créancier qui est utilisé au fur et à mesure des versements des décisions de subventionnement prises en 2020. Le montant apparaissant sur le compte correspond à la somme des prélèvements sur les comptes créanciers relatifs aux contributions globales fédérales en fonction des paiements effectués et de l'année des décisions.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	17.40	19.90	19.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Réduire la consommation d'énergie par personne :
1.1	par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur,
1.2	par la promotion d'une mobilité réfléchie, des transports publics, de la mobilité douce et de l'amélioration de l'efficacité de la mobilité, en particulier par la mobilité électrique.
2	Baser de plus en plus l'approvisionnement sur les ressources énergétiques renouvelables et indigènes :
2.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables,
2.2	par la planification énergétique territoriale et la coordination de la distribution d'énergie,
2.3	par l'exemplarité énergétique de l'Etat du Valais, en renonçant autant que possible aux énergies fossiles et en favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables.
3	Améliorer la maîtrise de la chaîne de valeur énergétique :
3.1	par la mise sur pieds des conditions-cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques,
3.2	par l'usage des moyens d'action du canton en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique aux évolutions technologiques et réglementaires.

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Conduite et adaptation éventuelle des programmes de promotion énergétiques fortement financés par l'Office fédéral de l'énergie et soumis à ses exigences.	31.12.20	31.12.20	■ L'adaptation de la directive cantonale relative au programme bâtiments pour l'année 2020, en particulier la simplification du processus pour les programmes M-05 et M-06 (pompes à chaleur), ainsi que l'augmentation des taux de subvention pour les immeubles d'habitation dans le cadre du programme M-10 (rénovation globale), a généré une augmentation de la demande telle qu'à fin octobre 2020, le nombre de demande a atteint celui de l'année 2019.
	2 Renforcement de la communication et de l'information pour rassembler les acteurs et la population derrière une vision commune.	31.12.20	31.12.20	▲ Le projet de communication émotionnelle en collaboration avec Valais/Wallis Promotion (VWP) a commencé avec le souci de répartition avec la communication institutionnelle de l'Etat du Valais et de synergies dans le cadre de l'Agenda 2030. Le concept de communication a été approuvé à fin 2020.
	3 ☆ Révision de la loi sur l'énergie	31.12.22		▲ Une version du projet de loi et de message en français pour la consultation était finalisée à fin 2020. La traduction a commencé dans la foulée.
ad2	4 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées.	31.12.20	31.12.20	■ Le service a mis sur pieds en collaboration avec l'Agence CECB romande établie à Sion, des cours de formation technique continue pour les experts CECB valaisans. 72 experts valaisans ont participé à 10 cours sur différents sujets organisés dans le canton (5 en présentiel et 5 en ligne).  Sous mandat de l'OFEN, l'Agence CECB Romande établie à Sion a organisé des cours de formation de conseillers du Programme Chauffez renouvelable. 36 conseillers accrédités ont été formés sur tout le territoire cantonal et dispensent des "conseils incitatifs" pour le remplacement des chauffages fossiles et électriques directs.
	5 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.20	31.12.20	■ 13 demandes concernant 13 communes ont été formulées afin d'obtenir une promesse de soutien financier pour l'élaboration d'une planification énergétique territoriale. Le montant promis est de 75'703 francs en 2020.
	6 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la politique énergétique fédérale.	31.12.20	31.12.20	■ Une discussion a eu lieu avec l'OFEN en début d'année 2020 afin de mettre en évidence les difficultés de conduire des projets hydro-électriques jusqu'à une autorisation si les offices fédéraux concernés (OFEN, OFEV, ARE) ne développaient pas un point de vue commun, vu leur implication dans les procédures. Une étude de base sur le potentiel de la Force Hydraulique en Valais a été réalisée. Elle permet une vue d'ensemble des potentiels en vue de l'évaluation et du choix de projets en vue de leur inscription dans le plan directeur cantonal. Le canton du Valais est représenté à la table ronde initiée par la Conseillère fédérale Sommaruga pour établir une liste de projets d'importance nationale.

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	7 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 83a et 83b Leaux et l'article 10 LFSP).	31.12.20	31.12.20	<p>■ L'étude pilote concernant l'assainissement du charriage sur la Matter- et Saaser-Vispa a montré que les installations de la force hydraulique étaient moins problématiques que les gravières et dépotoirs. La planification cantonale y relative de 2014 doit par conséquent être mise à jour selon ces nouvelles connaissances.</p> <p>Les grandes centrales qui rejettent l'eau turbinée dans le Rhône ou de ses principaux affluents ont reçu en mars 2018 une décision du Département, qui les obligent à assainir les effets négatifs des éclusées. En 2020, elles ont analysé le déficit écologique et la cause pour pouvoir proposer des variantes de mesures d'assainissement. Les résultats et les premières propositions pour des mesures d'assainissement seront présentées en 2021.</p>
	8 Réalisation progressive du plan de mesure selon la stratégie énergétique cantonale	31.12.22		<p>▲ Le service a défini 13 mesures stratégiques regroupant de nombreuses actions déjà déployées et nouvelles. Il reste à définir un outil de suivi des mesures.</p>
ad3	9 Accompagnement des communes dans le cadre des retours de concessions hydrauliques.	31.12.20	31.12.20	<p>■ Le SEFH aide les communes concédantes à clarifier les retours de concessions et l'utilisation future de la force hydraulique. En collaboration avec l'Association des communes concédantes du Valais (ACC), elle a également élaboré un vadémécum décrivant les étapes nécessaires. Pour soutenir davantage les communes concédantes le Conseil d'État et le Grand Conseil ont accordé au SEFH un poste supplémentaire dans le cadre du budget 2021.</p>
	10 Discussions avec les acteurs concernés en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique.	31.12.20	31.12.20	<p>■ La concrétisation des stratégies forces hydrauliques et de la Vision énergétique 2060 nécessite un rassemblement des acteurs énergétiques valaisans. La production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'électricité sont particulièrement concernés. Dans ce cadre, FMV et OIKEN ont signé une lettre d'intention pour un partenariat fort. Des prises de participations croisées sont discutées. Les gestionnaires de réseaux d'électricité ont été invités par le Département à prendre contact avec FMV dans le même esprit.</p>
	11 Révision partielle de la législation cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques.	31.12.20	31.12.20	<p>■ Les litiges en cours, comme les expériences liées aux retours de concessions hydrauliques, alimentent les réflexions en vue de la révision partielle de la législation cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques.</p>

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad3 12 ☆ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Défense et valorisation de la force hydraulique	31.12.22		■ Le service a pris position sur plusieurs révisions législatives en cours au niveau fédéral, en particulier la révision de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité, ainsi que sur les discussions en cours sur la "Table ronde consacrée à l'énergie hydraulique", et a défendu les préoccupations de la force hydraulique du Valais. Ce faisant, le service coordonne ses prises de position au sein du canton avec les services concernés, ainsi qu'avec la Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) et la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK). Le service a également contribué à "l'Etude de base sur le potentiel de la Force Hydraulique en Valais", qui montre la grande importance de l'hydroélectricité valaisanne pour la mise en oeuvre de la stratégie énergétique de la Confédération et du canton.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Consommation finale d'énergie par habitant en kWh par an (sans la grande industrie) [L'indicateur correspondant à l'année précédente]	22'873	24'234	● L'augmentation de la consommation d'énergie entre 2018 et 2019 n'a pas été suffisamment maîtrisée pour répondre aux objectifs de consommation d'énergie par habitant. Il convient de relever la forte augmentation de la consommation de gaz naturel.
	2 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	300	326	■
	3 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an + CECB A/A	100	117	■ 96 Labels Minergie 10 Labels Minergie-P 11 Certificat CECB A/A
	4 Sommes engagées dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	25	25.9	■ [2019: 24.3 mios Fr.] [2018: 25.4 mios Fr.] [2017: 16.1 mios Fr.]
ad2	5 Taux d'approvisionnement renouvelable et indigène (avec la grande industrie)	28%	24%	● La production d'électricité solaire ainsi que la diminution de la consommation d'énergie attendus n'ont pas été atteints. Conséquemment, le taux souhaité d'approvisionnement renouvelable et indigène n'est pas atteint.
	6 Production hydroélectrique moyenne nette (GWh par an)	9'500	11'214	■ [2019: 10'127 GWh] [2018: 10'566 GWh] [2017: 9'610 GWh]
	7 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (GWh par an) [l'indicateur correspondant à l'année précédente]	257	209	● Les objectifs de production d'électricité solaire injectée sur le réseau ne sont pas atteints, impactant fortement l'objectif fixé.
	8 Nombre de communes disposant d'une planification énergétique territoriale	15	18	■
	9 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) ordonnés (au total 118 installations)	80%	50%	▲ Vu que la confédération considère que les frais d'exploitation des mesures d'assainissement ne sont pas imputables, ceux-ci pourraient retomber sur les cantons. En 2020 le canton a soumis à la confédération 3 dossiers avec demande de dédommagement des frais d'exploitations. L'OFEV n'a pas encore soumis au canton les décisions d'octroi de l'indemnisation. En parallèle, le canton a tout de même ordonné les assainissements selon la planification cantonale.
	10 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) autorisés (au total 118 installations)	30%	8%	▲ Jusqu'à fin 2020, 4 passes à poissons ont été autorisées et 4 autorisation d'assainissement du charriage ont été délivrées.
ad3	11 Nombre de processus de retour de concession et renouvellements des concessions en cours avec implication du Service de l'énergie et des forces hydrauliques	10	11	■ Il s'agit des dossiers pluriannuels, qui sont toujours en court:  Totensee, Ernen-Mörel, Massaboden, Chippis-Rhône, Gougra, Lienne, 1ère Dixence, FGB, FMO, Salanfe, Lavey.

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad3</b> 12 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (en mio Fr. par an)	92	94.7	■ Les conditions hydrologiques ont été favorables pour la force hydraulique en 2020. Les pertes dues à l'application de la loi sur la protection des eaux sont ainsi masquées. Elles seront à nouveau plus visibles lors d'une année à faible hydraulicité. Les 94.7 mios de francs prennent en compte les provisions pour certains cas litigieux.  [2019: 92.7 mios. Fr.] [2018: 98.1 mios. Fr.] [2017: 85.6 mios. Fr.]
13 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (en mio Fr. par an)	7.4	8	■ Les conditions hydrologiques ont été favorables pour la force hydraulique en 2020. Les pertes dues à l'application de la loi sur la protection des eaux sont ainsi masquées. Elles seront à nouveau plus visibles lors d'une année à faible hydraulicité.  [2019: 7.7 mios. Fr.] [2018: 8.0 mios. Fr.] [2017: 7.0 mios. Fr.]

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Production et approvisionnement</b>	<b>61'518'355.58</b>	<b>135'973'417.76</b>	<b>-74'455'062.18</b>
P1101 Forces hydrauliques	60'933'761.12	135'972'980.54	-75'039'219.42
313 Mandats divers (expertises, études, traductions etc.)	484'607.90		484'607.90
351 Fonds de préfinancement des FMV : attribution 2020	14'251'627.75		14'251'627.75
351 Fonds de rachat d'aménagements hydroélectriques : attribution 2020	10'243'066.50		10'243'066.50
360 Compensation pour perte d'impôts (part destinée à des communes)	357'735.00		357'735.00
361 Franc du paysage (part communale)	1'185'543.75		1'185'543.75
361 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'263'622.55		1'263'622.55
363 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	3'983'923.00		3'983'923.00
398 Fonds de préfinancement des FMV : transfert de l'attribution 2020	14'198'294.40		14'198'294.40
398 Fonds de rachat d'aménagements hydroélectriques : transfert de l'attribution 2020	10'243'066.50		10'243'066.50
398 Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables : transfert de l'attribution 2020	3'555'920.25		3'555'920.25
403 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		94'655'295.85	-94'655'295.85
412 Redevances sur les forces hydrauliques du Rhône		8'022'440.30	-8'022'440.30
421 Divers émoluments pour actes administratifs		84'982.35	-84'982.35
429 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'778'383.35	-2'778'383.35
446 Dividendes FMV SA (année 2019)		1'400'000.00	-1'400'000.00
461 Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'232.00	-2'311'232.00
461 Franc du paysage (contribution des communes)		449'095.85	-449'095.85
498 Fonds de préfinancement des FMV : transfert de l'attribution 2020		14'198'294.40	-14'198'294.40
498 Fonds de rachat d'aménagements hydroélectriques : transfert de l'attribution 2020		10'243'066.50	-10'243'066.50
Solde dépenses/recettes du produit	1'166'353.52	1'830'189.94	-663'836.42
P1102 Autres énergies renouvelables	305'721.98	234.38	305'487.60
P1103 Transport, distribution et stockage	278'872.48	202.84	278'669.64

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP12 Consommation et efficacité</b>	<b>20'619'135.37</b>	<b>14'179'615.20</b>	<b>6'439'520.17</b>
P1201 Formation	152'466.94	57.82	152'409.12
P1202 Programmes de promotion et parc immobilier	19'431'786.89	14'175'078.49	5'256'708.40
313 Mandats divers (expertises, études, traductions etc.)	501'598.40		501'598.40
351 Fonds d'encouragement : attribution 2020	68'905.43		68'905.43
363 Conseil en énergie / information / concepts énergétiques / cotisations	26'772.00		26'772.00
390 Approvisionnement en matériel et en marchandises divers	23'403.04		23'403.04
398 Fonds d'encouragement : Transfert de l'attribution 2020	68'905.43		68'905.43
461 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion (part "frais d'exécution")		787'692.30	-787'692.30
463 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion (part "mesures indirectes")		43'344.40	-43'344.40
498 Fonds d'encouragement : transfert de l'attribution 2020		68'905.43	-68'905.43
562 Subventions accordées aux communes et syndicats intercommunaux	251'128.00		251'128.00
565 Subventions accordées aux entreprises privées	7'286'362.00		7'286'362.00
566 Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	26'295.00		26'295.00
567 Subventions accordées aux ménages privés	9'754'065.00		9'754'065.00
630 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion (part "investissements")		13'176'232.58	-13'176'232.58
Solde dépenses/recettes du produit	1'424'352.59	98'903.78	1'325'448.81
P1203 Collectivités publiques et secteurs économiques	960'721.24	4'444.90	956'276.34
363 Conseil en énergie / information / concepts énergétiques / cotisations	336'745.45		336'745.45
Solde dépenses/recettes du produit	623'975.79	4'444.90	619'530.89
P1204 Mobilité	74'160.30	33.99	74'126.31
<b>Total</b>	<b>82'137'490.95</b>	<b>150'153'032.96</b>	<b>-68'015'542.01</b>

#### Remarques

##### PROGRAMMES DE PROMOTION ÉNERGÉTIQUES :

En 2020, le montant des subventions versé dans le cadre des programmes de promotion énergétiques s'élève à 17.3 millions de francs. En considérant la recette fédérale de 13.2 millions de francs provenant de la taxe sur le CO2, l'attribution cantonale nette se monte ainsi à 4.1 millions de francs. Durant l'année 2020, les nouveaux engagements envers des tiers se sont montés à 25.9 millions de francs.

##### FONDS HYDRAULIQUES :

Selon les art. 70 et 71 LFH-VS, le fonds de préfinancement des FMV et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques sont alimentés par l'impôt spécial sur les forces hydrauliques. Le fonds de rachat est alimenté en sus par les redevances du Rhône. Après comptabilisation, les soldes des deux Fonds se montent au 31.12.2020 à:

105.7 millions de francs pour le Fonds de préfinancement des FMV

120.3 millions de francs pour le Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques

OP 1  
Assurer l'état des droits sur les  
immeubles  
B20 -65'005'400 net  
C20 -81'889'701.16 net

GP 11  
Droits réels  
B20 -65'005'400 net  
C20 -81'889'701.16 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>33'579'899.13</b>	<b>31'567'800</b>	<b>38'148'160.84</b>	<b>6'580'361</b>
30 Charges de personnel	10'506'280.55	11'399'300	10'731'897.15	-667'403
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'169'762.13	1'595'500	1'680'398.60	84'899
34 Charges financières	172.72	200	1'250.85	1'051
36 Charges de transferts	21'151'742.00	17'900'000	24'157'869.00	6'257'869
38 Charges extraordinaires	38'544.05	0	739'596.85	739'597
39 Imputations internes	713'397.68	672'800	837'148.39	164'348
<b>4 Revenus</b>	<b>103'980'628.64</b>	<b>98'683'200</b>	<b>121'408'265.15</b>	<b>22'725'065</b>
40 Revenus fiscaux	83'358'208.46	78'605'000	97'391'761.55	18'786'762
42 Taxes	18'645'251.18	17'768'100	21'240'656.47	3'472'556
43 Revenus divers	1'027'178.25	1'435'000	1'169'620.20	-265'380
46 Revenus de transferts	949'990.75	875'100	981'726.93	106'627
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	624'500.00	624'500
<b>Excédent de revenus</b>	<b>70'400'729.51</b>	<b>67'115'400</b>	<b>83'260'104.31</b>	<b>16'144'704</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>1'796'134.20</b>	<b>2'110'000</b>	<b>1'370'403.15</b>	<b>-739'597</b>
52 Immobilisations incorporelles	1'796'134.20	2'110'000	1'370'403.15	-739'597
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>1'796'134.20</b>	<b>2'110'000</b>	<b>1'370'403.15</b>	<b>-739'597</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>68'604'595.31</b>	<b>65'005'400</b>	<b>81'889'701.16</b>	<b>16'884'301</b>

## Explication des écarts financiers

30 : Economies réalisées en marge des adaptations au niveau du personnel du Service. Suite aux réflexions menées, les postes vacants en 2020 pourront être repourvus de manière plus efficiente au cours de l'année 2021

36 : Perception plus importante que prévue dans le cadre de l'impôt additionnel communal sur les droits de mutation. Aucune charge réelle pour le Canton (différence identique dans rubrique 40)

40, 42 : Malgré plusieurs facteurs laissant penser à un résultat plus mitigé (introduction de la LRS, modifications de lois, crise sanitaire), les recettes 2020 ont permis d'atteindre un excellent résultat pour 2020. Le crédit de ce résultat est à mettre en relation avec l'excellente situation du marché valaisan mais également avec le travail d'harmonisation des pratiques opéré ces dernières années.

38 : Part du budget RF 2020 non utilisé et reporté pour les années 2021 à 2023.

48 : Activation des reliquats avant 2020 du fond spécial RF 2020

52 : Dépenses effectives du programme RF 2020 moins importantes que prévues à mettre en relation avec le report de certains projets.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	82.90	84.90	84.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
<b>Assurer l'état des droits sur les immeubles</b>				
<b>Sous-objectifs politiques</b>				
1	Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière.			
2	Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information (RF2020) <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral</li> <li>b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels</li> <li>c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques</li> <li>d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population</li> </ul>			
3	Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevé et promouvoir la cyberadministration dans le domaine.			
4	Percevoir les droits de mutations et les droits sur les gages immobiliers			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
<span style="color: black;">■</span> atteint-dépassé / aucun problème <span style="color: black;">▲</span> partiellement atteint / problèmes mineurs <span style="color: black;">●</span> non atteint / problèmes				
ad1	1 Mise en place d'un système de gestion électronique des dossiers LFAIE et de recours	31.12.20		▲ L'analyse initiale et l'attribution du mandat à une entreprise externe a été réalisé. Le projet est actuellement en cours.
	2 Modification de la loi cantonale réglant l'application de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 31 janvier 1991	31.12.20		▲ Le projet initial impliquant des adaptations mineures a été stoppé par la motion 1.0317 adoptée par le Grand-Conseil. Cette motion induit des adaptations majeures de la loi entraînant ainsi des travaux plus conséquents. Ces derniers seront supervisés par le SRF en collaboration avec les autres services concernés
ad2	3 ☆ Introduction et informatisation du registre foncier fédéral	31.12.22		■ Le programme se poursuit selon la nouvelle planification
	4 Mise en place d'un système d'échanges de données aux cadastres communaux	31.12.20		▲ Restructuration nécessaire du projet au vue des évolutions technologiques depuis le lancement du projet en 2010. Le Copil RF 2020 a validé cette restructuration et le projet est en cours et replanifié pour le premier semestre 2022
	5 Mise en place d'un système d'échange entre le SRF et ses partenaires pour les affaires du registre foncier (transferts, avis)	31.12.20		▲ Restructuration nécessaire du projet au vue des évolutions technologiques depuis le lancement du projet en 2010. Le Copil RF 2020 a validé cette restructuration et le projet est en cours et replanifié pour le premier semestre 2022
ad3	6 Mise en place d'un guichet virtuel facilitant les démarches des citoyens et des partenaires du service	31.12.20		■ Les premières démarches en ce sens ont été effectuées. Actuellement diverses plateformes et formulaires sont disponibles en ligne.
ad4	7 Elaborer une ligne directrice concernant l'application de la LDM à l'intention du Service et de ses partenaires	31.12.20		▲ Ce projet a été initié et nécessite une grande coordination. En raison de la crise sanitaire du Covid-19, sa réalisation implique plus de temps que prévu.
	☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

## SERVICE DU REGISTRE FONCIER

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Pourcentage de la mensuration officielle approuvée pour laquelle l'introduction et l'informatisation a été réalisée (en terme d'immeubles) (réalisé 2018 : 69%, planifié 2019 : 73%)	75%	75%	■ Les communes suivantes ont été clôturées Evionnaz, Hérémence, Mont-Noble et Sion (secteur Les Agettes, Salins et Grône).
	2 Pourcentage des projets RF2020 réalisés (suite à l'adpatation de l'indicateur : réalisé 2018 : 57%, planifié 2019 : 76%)	93%	76%	▲ Certains projets ont nécessité une nouvelle analyse afin de tenir compte des évolutions technologiques depuis l'initialisation du projet en 2010
	3 Pourcentage des mesures stratégiques du service introduites et suivies dans le système de pilotage	100%	100%	■
	4 Pourcentage des rapports hebdomadaires internes sur l'avancement de l'introduction et l'informatisation transmis dans les temps	95%	97%	■
ad3	5 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours ouvrables (hors suspens, expropriations et changement de taxes et natures)	90%	94%	■
	6 Pourcentage des personnes satisfaites de leur visite au guichet des registres fonciers	95%	97%	■ Les résultats pour cet indicateur s'arrêtent en octobre 2020. Le SRF a suspendu son contrat avec le prestataire externe en raison des mesures sanitaires liées à la crise du Covid-19
	7 Traitement des erreurs et des indications du système de gestion du registre foncier (épuration des données)	↗	↗	■ Le traitement des erreurs se poursuit mais il est difficile de trouver une manière de mesurer cet indicateur, raison pour laquelle il ne figurera plus dans les prochains exercices.
	8 Evolution de la satisfaction générale par rapport aux prestations du Service	→	→	■ Le résultat du premier questionnaire dans le cadre d'une enquête de satisfaction menée en début d'année 2020 donne un résultat de 90% de satisfaction. Ce questionnaire sera reconduit en 2021
ad4	9 Evolution de l'harmonisation des pratiques entre les registres fonciers	→	→	■ Une première analyse nous a permis de fixer un pourcentage à atteindre pour 2021 à 60%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
 Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Droits réels</b>	<b>39'518'563.99</b>	<b>121'408'265.15</b>	<b>-81'889'701.16</b>
P1101 Registre Foncier	38'368'522.63	120'470'289.48	-82'101'766.85
361 Impôt additionnel communal LDM	24'157'869.00		24'157'869.00
402 Impôt additionnel communal LDM		24'157'869.00	-24'157'869.00
402 Impôt cantonal LDM		73'223'897.55	-73'223'897.55
421 Emoluments		20'123'291.80	-20'123'291.80
Solde dépenses/recettes du produit	14'210'653.63	2'965'231.13	11'245'422.50
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	995'915.84	789'273.96	206'641.88
P1103 Centrale des testaments	154'125.52	148'701.71	5'423.81
<b>Total</b>	<b>39'518'563.99</b>	<b>121'408'265.15</b>	<b>-81'889'701.16</b>

OP 1  
Réaliser la mensuration officielle  
B20 4'794'700 net  
C20 5'003'829.96 net

GP 11  
Mensuration officielle  
B20 3'288'431 net  
C20 3'211'613.18 net

GP 12  
Géoinformation  
B20 1'506'269 net  
C20 1'792'216.78 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>5'278'454.37</b>	<b>7'840'300</b>	<b>7'079'922.66</b>	<b>-760'377</b>
30 Charges de personnel	2'331'046.50	2'603'500	2'290'243.35	-313'257
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'276'134.73	5'150'800	2'460'636.15	-2'690'164
34 Charges financières	0.00	0	-9.50	-10
36 Charges de transferts	38'202.30	38'500	38'188.95	-311
38 Charges extraordinaires	583'240.00	0	2'246'157.82	2'246'158
39 Imputations internes	49'830.84	47'500	44'705.89	-2'794
<b>4 Revenus</b>	<b>2'116'695.45</b>	<b>3'245'600</b>	<b>2'228'261.00</b>	<b>-1'017'339</b>
42 Taxes	487'201.45	278'500	362'682.80	84'183
44 Revenus financiers	0.00	0	-18.80	-19
46 Revenus de transferts	823'715.60	2'632'100	1'779'252.10	-852'848
49 Imputations internes	805'778.40	335'000	86'344.90	-248'655
<b>Excédent de charges</b>	<b>3'161'758.92</b>	<b>4'594'700</b>	<b>4'851'661.66</b>	<b>256'962</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>700'000</b>	<b>731'053.55</b>	<b>31'054</b>
56 Propres subventions d'investissement	0.00	200'000	152'168.30	-47'832
57 Subventions d'investissement redistribuées	0.00	500'000	578'885.25	78'885
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>500'000</b>	<b>578'885.25</b>	<b>78'885</b>
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	500'000	578'885.25	78'885
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>200'000</b>	<b>152'168.30</b>	<b>-47'832</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>3'161'758.92</b>	<b>4'794'700</b>	<b>5'003'829.96</b>	<b>209'130</b>

Explication des écarts financiers
<p><b>Rubrique 31</b></p> <p>Le délai des travaux de renouvellement a été repoussé à fin 2021. Les travaux pour les zones alpestres n'ont pas débuté. Une partie de l'adjudication de ces travaux a été décidée par le Conseil d'Etat en décembre 2020. Cela a aussi une incidence sur les recettes de la rubrique 46.</p> <p>Un retard minimal a été identifié pour l'harmonisation des géodonnées suite au retard de l'élaboration des directives de la Confédération.</p> <p>Pour ces raisons, le montant budgétisé n'a pas pu être utilisé dans sa totalité.</p>
<p><b>Rubrique 38</b></p> <p>Ce montant a été attribué à un financement spécial selon l'article 22 al. 4 LGCAF. La convention-programme 2020 à 2023 concernant la mensuration officielle a été approuvées par le Grand Conseil durant la session d'octobre 2020. L'Office fédéral a eu un retard dans l'élaboration du projet de convention-programme.</p>
<p><b>Rubrique 42</b></p> <p>Le nombre de licences pour le raccordement au système cantonal et l'augmentation du nombre de mutations ont fait augmenter de manière significative les recettes. Les recettes sont supérieures au budget 2020.</p>
<p><b>Rubrique 46</b></p> <p>Cette rubrique est liée à la rubrique 31.</p>
<p><b>Rubrique 56</b></p> <p>Les travaux ont bien avancé en 2020 mais certains lots commencés sous l'ancien système (investissement) ne sont pas encore totalement terminés.</p>

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	15.80	17.80	17.80

Nombre de postes à l'organigramme

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>	
<b>Réaliser la mensuration officielle</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle, surveiller la mise à jour des données et garantir l'exploitabilité des données par les géomètres dans la base de données centralisée de la mensuration officielle.
2	Piloter, coordonner et réaliser les projets de géoinformation, notamment l'introduction du cadastre de restrictions de droits publics à la propriété.
3	Assurer l'exploitation du système d'information du territoire et les flux d'informations vers les partenaires (Confédération, KKGEO, communes)

## SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Poursuite du pilotage des travaux pour les renouvellements de la mensuration officielle (approbation standard MO93)	31.12.20	31.12.20	▲ Les délais des travaux de renouvellement ont été repoussés à fin 2021.
ad2	2 Optimisation de l'exploitation du cadastre RDPPF et mise en oeuvre des mesures selon la stratégie 2020-2023	31.12.23	31.12.20	■
	3 Introduction d'un concept de gestion de la qualité des géodonnées	31.12.23	31.12.20	■
ad3	4 Augmentation du nombre de jeux de données mis à disposition en "Open Data"	31.12.20	31.12.20	▲ Les exigences techniques envers les données "Open Data" ont été modifiées.
	5 Optimisation du processus technique de la mise à jour du géoportail	31.12.21	31.12.20	■
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	100%	90%	▲ Voir MP1
	2 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	52%	46%	▲ Une partie de l'adjudication des travaux pour les zones alpestres a été décidée par le Conseil d'Etat en décembre 2020.
ad2	3 Pourcentage de géodonnées conformes aux modèles minimaux de géodonnées fixés par la Confédération	30%	30%	■
	4 Pourcentage des données des zones réservées, des réserves forestières et de l'espace réservé aux eaux introduites au cadastre RDPPF	5	0	● Retard de la Confédération dans la rédaction des directives
	5 Mettre en oeuvre le concept de contrôle-qualité pour les processus numériques et aux géodonnées	5	5	■
ad3	6 Nombre d'interruptions de l'infrastructure du SIT cantonal en Intranet	5	1	■
	7 Nombre d'interruptions des géoservices sur le géoportail	5	5	■
	8 Pourcentage de jeux de géodonnées en "Open Data"	30%	30%	■

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
 Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Mensuration officielle</b>	<b>5'737'704.09</b>	<b>2'526'090.91</b>	<b>3'211'613.18</b>
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	3'676'806.64	1'965'070.18	1'711'736.46
P1102 Mise à jour de la mensuration officielle	2'060'897.45	561'020.73	1'499'876.72
<b>GP12 Géoinformation</b>	<b>2'073'272.12</b>	<b>281'055.34</b>	<b>1'792'216.78</b>
P1201 Exploitation SIT-VS	1'298'430.68	159'691.16	1'138'739.52
P1202 Projets géomatiques et coordination	774'841.44	121'364.18	653'477.26
<b>Total</b>	<b>7'810'976.21</b>	<b>2'807'146.25</b>	<b>5'003'829.96</b>

OP 1  
Assurer et développer un système  
d'information  
B20 26'501'300 net  
C20 25'162'488.45 net

GP 11  
Gestion des systèmes  
d'information  
B20 26'501'300 net  
C20 25'162'488.45 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>27'785'452.47</b>	<b>27'283'600</b>	<b>26'700'022.80</b>	<b>-583'577</b>
30 Charges de personnel	13'222'339.49	13'801'400	13'611'479.40	-189'921
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	14'339'647.82	13'267'500	12'891'923.12	-375'577
34 Charges financières	0.00	200	0.00	-200
39 Imputations internes	223'465.16	214'500	196'620.28	-17'880
<b>4 Revenus</b>	<b>9'847'247.40</b>	<b>13'377'100</b>	<b>10'415'368.39</b>	<b>-2'961'732</b>
42 Taxes	303'382.00	378'300	106'609.05	-271'691
48 Revenus extraordinaires	9'066'907.00	12'594'800	8'877'834.04	-3'716'966
49 Imputations internes	476'958.40	404'000	1'430'925.30	1'026'925
<b>Excédent de charges</b>	<b>17'938'205.07</b>	<b>13'906'500</b>	<b>16'284'654.41</b>	<b>2'378'154</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>9'067'207.00</b>	<b>12'594'800</b>	<b>8'877'834.04</b>	<b>-3'716'966</b>
50 Immobilisations corporelles	2'267'741.58	2'421'300	654'497.00	-1'766'803
52 Immobilisations incorporelles	6'799'165.42	10'173'500	8'223'337.04	-1'950'163
55 Participations et capital social	300.00	0	0.00	0
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>9'067'207.00</b>	<b>12'594'800</b>	<b>8'877'834.04</b>	<b>-3'716'966</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>27'005'412.07</b>	<b>26'501'300</b>	<b>25'162'488.45</b>	<b>-1'338'812</b>

#### Explication des écarts financiers

Rubrique 48, 50 et 52 : "Le prélèvement sur le fonds des infrastructures du XXIème siècle pour la stratégie informatique a été moins élevé que prévu initialement. Les explications plus détaillées figureront dans le rapport annuel spécifique sur la stratégie informatique adressé au Grand Conseil".

Rubrique 49 : perception de recettes non planifiées

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	80.95	82.45	82.45

Nombre de postes à l'organigramme

## OBJECTIF POLITIQUE

**Assurer et développer un système d'information intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat**

### Sous-objectifs politiques

- 1 Gérer les systèmes d'information
  - 1.1 Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.
  - 1.2 Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique efficiente et fiable garantissant des performances correspondant aux attentes de ses clients. Assurer le bon fonctionnement opérationnel et l'évolution des infrastructures techniques centrales : serveurs, applications, bases de données, réseau, téléphonie.
  - 1.3 Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application
  - 1.4 Gérer les demandes et acquisitions de matériel informatique ainsi que les relations avec les fournisseurs, assurer le support technique et la formation des utilisateurs, gérer le parc des postes de travail, mettre en oeuvre une méthodologie de gestion de projets, gérer les processus et portefeuilles de demandes et de projets, assurer la coordination et la mise en oeuvre des filières et grands projets transversaux que sont notamment : SAP, BI, ECM, BDR, BPM.
- 2 Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique
- 3 Mise en oeuvre des mesures du Programme Gouvernemental

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Assurer le fonctionnement efficient des instances et comités liés à la sécurité de l'information	31.01.22		■ Les instances liées à la sécurité de l'information fonctionnent selon les attentes.
	2 Mise en place d'un nouveau Datacenter	31.12.22		▲ L'abandon du projet initial et l'intégration au projet CEN de Noës porte le nouveau délai au 30.06.2024.
	3 Mettre en place une solution de DRP (Desaster Recovery Plan) pour assurer la continuité des opérations d'impression	31.10.22		■ Solution temporaire en place en attendant la mise à disposition d'un nouvel espace dans le bâtiment Eterpys à Conthey.
	4 Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, JBoss)	01.01.21	31.12.20	■ La plateforme Docker a été remplacée par OpenShift. Le BS2000 n'est utilisé plus qu'en consultation en 2021.
	5 Gestion des taxes et revenus (actif.vs) : impôt à la source.	31.03.21	31.12.20	■ Tous les éléments demandés par le SCC ont été développés. Quelques outils complémentaires sont encore à développer.
	6 Mise en place d'un référentiel pour les personnes physiques et morales ainsi que les bâtiments	31.12.21		▲ BDR-PP (personnes physiques) et BDR-EE (entreprises et établissements) terminés. Le développement de la BDR-BL (bâtiments et logements) sera effectué entre 2021 et 2022.
	7 Participation et appui au déploiement et à l'exploitation de la plate-forme de Business Intelligence	31.12.21		■ Participation active de la part des collaborateurs de la filière BI.
	8 Migration du parc informatique : déploiement	31.12.20	31.12.20	■ La migration à Windows 10 est terminée.
	9 Analyse, planification et déploiement de la plateforme S/4HANA	31.12.24		■ Le projet suit son cours tel que planifié ; les travaux préparatoires s'intensifient.
ad2	10 Conduite globale du plan d'actions de la stratégie informatique qui fait l'objet d'un rapport spécifique annuel	31.12.24		▲ Le 3ème volet d'ACTIF.vs (IS) a été mis en production en fin décembre 2020. Le crédit d'engagement de la centrale d'engagement et du 2ème centre de calculs a été accepté par le GC en 2020. La fonction d'achat n'est pas encore transverse en 2020 et continue ses chantiers en 2021.
	11 Stratégie informatique: Rattrapage informatique	30.01.20	30.01.20	■ Le rattrapage informatique s'est achevé en début 2020. La dette technologique de l'Etat est résorbée et a permis le télétravail extraordinaire instauré pendant la crise sanitaire. Néanmoins, les frais induits par la stratégie devront être pris en compte dans le budget ordinaire du SCI pour éviter de nouveaux rattrapages ultérieurs.
	12 Stratégie informatique: Evolution des plate-formes	31.12.24		▲ Le décommissionnement du BS2000 a débuté en décembre 2020 et se terminera fin 2021. La migration de SAP se poursuit à un rythme soutenu. Le projet BDR avance conformément aux attentes mais nécessite une attention soutenue.
	13 Stratégie informatique: Evolution de la fonction informatique	31.12.24		■ Le Handover du cabinet de transformation est terminé et les instances de pilotage de la fonction informatique sont désormais autonomes. Les instances transverses sont opérationnelles et continuent à se développer.
	14 Stratégie informatique: Appui aux projets métiers	31.12.24		▲ Les montants financés par la Stratégie pour les projets "métiers" augmentent d'année en année et reflètent la montée en puissance de la deuxième phase. Citons notamment des soutiens métiers pour le projet ECM, les développements SAP également.

Département des finances et de l'énergie (DFE)  
SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad3 15</b> ☆ Amélioration de l'accessibilité aux prestations de l'administration pour la population, les collectivités publiques et les entreprises en généralisant l'administration en ligne, en concentrant les services décentralisés sous un seul toit et en répartissant ces services dans des lieux facilement accessibles au moyen des transports publics	31.12.23		■ Les prestations de cyberadministration proposées par les métiers via le GTD ont été implémentées.
<b>16</b> ☆ Simplification des processus administratifs, déploiement de la cyberadministration et maintien d'un haut niveau de sécurité de l'administration contre les cyberattaques dans le cadre de la mise en œuvre de la « Stratégie informatique 2015-2025 »	31.12.23		■ Les prestations de cyberadministration proposées par les métiers via le GTD ont été implémentées.
<b>17</b> ☆ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins	31.12.23		■ Les éléments clés pour 2020 ont été le portail de gestion de l'impôt à la source, la mise à jour des outils pour l'intégration de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA), la digitalisation du traitement des factures au sein de l'État et la mise en place de la eFacture (eBill).
<b>18</b> ☆ Analyse d'opportunité : Transformation de l'administration en exploitant toutes les potentialités des technologies d'information et de communication (administration 4.0)	31.12.23		■ En 2020, l'accent a été porté sur la mise en place d'un portail global pour les demandes de télétravail et la mise à disposition des outils pour un télétravail généralisé au sein de l'administration notamment les accès sécurisés, les visioconférences, les autres outils respectant entièrement la protection des données.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels	95%	85%	▲ La situation particulière en lien avec la pandémie a nécessité une transformation rapide de l'informatique et conduit à modifier certaines priorités. Néanmoins, au vu de la situation, on peut considérer le degré d'atteinte de l'indicateur comme globalement satisfaisant.
	2 Nombre d'audits de sécurité (hors mises en production d'applications en ligne)	2	4	■
	3 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation à la sécurité dans l'année	90%	50%	● Les cours d'introduction organisés par le SRH ont majoritairement été annulés vu la situation sanitaire. L'absence temporaire d'une ressource de la cellule sécurité a également fortement pesé sur les actions de sensibilisation ayant pu être réalisées.
	4 Pourcentage de correspondant informatique ayant participé à une formation SSI	90%	20%	● L'absence temporaire d'une ressource de la cellule sécurité a pesé sur les actions ayant été entreprises. Toutefois, 3 collaborateurs du SCI, et deux d'autres Services ont suivi et obtenu le CAS en Cybersécurité proposé par la HES-SO.
	5 Nombre maximum d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques	6	2	■
	6 Disponibilité de l'accès Internet	99.9%	99.9%	■
	7 Disponibilité des services de téléphonie (voix et communication unifiée)	99.5%	99.9%	■
	8 Nombre d'exercices de déroulement du PCI effectués	1	1	■
	9 Pourcentage de budget de maintenances évolutives utilisé par rapport aux objectifs (développement des applications)	90%	91%	■
	10 Nombre cumulé de registres synchronisés avec la BDR ou de services utilisateurs	19	19	■ Conforme aux prévisions
	11 Nombre cumulé de services utilisant l'ECM pour leur propre gestion documentaire	23	11	● Le retard dans ce projet est dû au lancement par les Archives cantonales d'un appel d'offres pour des appuis externes spécialistes en information documentaire. Cet appel d'offres a été adjudgé en mai 2020, ce qui a permis de redémarrer le projet seulement en juin 2020.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
 Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Gestion des systèmes d'information</b>	<b>35'577'856.84</b>	<b>10'415'368.39</b>	<b>25'162'488.45</b>
P1101 Sécurité informatique	685'954.01	244'780.00	441'174.01
P1102 Infrastructure	16'089'503.65	3'998'245.21	12'091'258.44
P1103 Développement	6'850'178.71	3'062'769.53	3'787'409.18
P1104 Clients et Pilotage	11'952'220.47	3'109'573.65	8'842'646.82
<b>Total</b>	<b>35'577'856.84</b>	<b>10'415'368.39</b>	<b>25'162'488.45</b>

OP 1  
Gérer le Fonds FIGI et assurer la  
conservation et la connaissance  
du patrimoine bâti et des sites  
B20 5'384'200 net  
C20 4'688'048.58 net

GP 11  
Gestion du patrimoine bâti et des  
sites  
B20 5'384'200 net  
C20 4'688'048.58 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>11'497'503.28</b>	<b>10'361'000</b>	<b>11'511'707.92</b>	<b>1'150'708</b>
30 Charges de personnel	6'157'371.35	6'421'100	6'468'309.15	47'209
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	676'059.69	1'000'700	1'837'285.52	836'586
34 Charges financières	0.00	0	1'379.30	1'379
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'320'700.00	2'431'200	2'431'200.00	0
36 Charges de transferts	193'417.60	239'200	215'181.00	-24'019
39 Imputations internes	149'954.64	268'800	558'352.95	289'553
<b>4 Revenus</b>	<b>16'897'255.54</b>	<b>6'796'800</b>	<b>11'067'800.41</b>	<b>4'271'000</b>
42 Taxes	4'550'358.80	4'365'600	4'554'703.38	189'103
43 Revenus divers	0.00	0	0.00	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	7'826'841.34	2'431'200	2'926'390.61	495'191
46 Revenus de transferts	70'492.15	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	4'418'613.05	0	3'186'706.42	3'186'706
49 Imputations internes	30'950.20	0	400'000.00	400'000
<b>Excédent de charges</b>	<b>-5'399'752.26</b>	<b>3'564'200</b>	<b>443'907.51</b>	<b>-3'120'292</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>12'574'847.53</b>	<b>2'847'000</b>	<b>5'786'013.10</b>	<b>2'939'013</b>
50 Immobilisations corporelles	4'717'679.92	0	3'101'129.80	3'101'130
56 Propres subventions d'investissement	7'857'167.61	2'847'000	2'684'883.30	-162'117
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>1'385'869.27</b>	<b>1'027'000</b>	<b>1'541'872.03</b>	<b>514'872</b>
63 Subventions d'investissement acquises	1'385'869.27	1'027'000	1'541'872.03	514'872
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>11'188'978.26</b>	<b>1'820'000</b>	<b>4'244'141.07</b>	<b>2'424'141</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>5'789'226.00</b>	<b>5'384'200</b>	<b>4'688'048.58</b>	<b>-696'151</b>

#### Explication des écarts financiers

Le déploiement du Fonds FIGI a nécessité une adaptation du mode de comptabilisation établi lors du processus budgétaire. Ceci explique notamment les écarts constatés suivants :

Chapitre 31 : Dépassement des dépenses d'entretien liées aux Monuments Historiques compensé par un reliquat à l'Administration cantonale des finances.

Chapitre 42 : Refacturation des charges de personnel au FIGI.

Chapitre 45 : Prélèvement sur le Fonds Patrimoine bâti a été plus élevé que budgété.

Chapitre 48 : Prélèvements sur Fonds 21e siècle pour les objets d'investissement non liés au Fonds FIGI.

Chapitre 49 : Prélèvement sur compte de financement spécial art. 22 du Château de Valère (DCE du 31.01.2018).

Chapitre 50 : Dépenses d'investissement non liées au Fonds FIGI sur compte SIP.

Chapitre 56 : Rythme ralenti des chantiers de restauration subventionnés (investissements privés).

Chapitre 63 : Excédent de recettes dû aux subventions d'investissement non liées au Fonds FIGI sur compte SIP et aux recettes supplémentaires pour le chantier de Valère 2020 plus intense que prévu.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	33.78	38.78	31.58

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Mettre en place et administrer le Fonds FIGI</b>			
<b>Préserver, connaître, faire connaître et documenter le patrimoine bâti et les sites</b>			
Sous-objectifs politiques			
1	Connaître le patrimoine bâti et les sites par des inventaires et études et les faire connaître par des publications, conférences, sensibilisations et visites		
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation des sites, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine bâti en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad1</i>	1 Aide aux communes pour la mise en place des inventaires	31.12.20	■ 48 communes en cours (34 Ht-VS / 14 Ht VS) 2909 nouvelles fiches
	2 Mise en ligne publique des données de protection des sites (SIG)	31.12.20	31.12.20 ■ <a href="https://sitonline.vs.ch/urbanisation/ISOS/fr/">https://sitonline.vs.ch/urbanisation/ISOS/fr/</a>
	3 Mise en ligne publique des données de protection du patrimoine bâti (SIG)	31.12.26	▲ Perspective 2026 réaliste avec EPT suppl. dès 2021
	4 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.26	▲ Perspective 2026 réaliste avec EPT suppl. dès 2021
<i>ad2</i>	5 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2022	31.05.22	■ Programme retardé par Covid mais délai 2022 réaliste
	6 Mise sous protection du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.26	▲ Perspective 2026 réaliste avec EPT suppl. dès 2021

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets "Patrimoine bâti" étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	30	67	■ 43 historiques, 21 techniques, 3 rapports pour le Monument d'Art et d'Histoire de Sierre et Chippis à paraître en 2021 (archivage complet des 1140 documents, finalisation de la rédaction du texte; rédaction de 511 légendes avec recherche des droits de reproduction)
	2 Nombre de pages "Patrimoine bâti" publiées	200	149	● La priorité a été donnée aux tâches essentielles
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	7	14	■ 4 Ht-VS / 6 VS-centre / 4 Bs-VS
	4 Nombre d'inventaires communaux traités	7	8	■ 3 Ht-VS / 4 VS-centre / 1 Bs-VS
<i>ad2</i>	5 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	15	29	■ 14 Ht-VS / 7 VS-centre / 8 Bs-VS
	6 Nombre de chantiers "Sites" subventionnés (par année)	30	23	▲ 12 Ht-VS / 7 VS-centre / 4 Bs-VS
	7 Nombre de dossiers "Sites" préavisés (par année)	1'200	1'519	■ 1318 CCC / 61 AF / 38 SDT / 16 communes / 12 privés / 74 Services Etat
	8 Part de dossiers "Sites" préavisés dans les délais	70%	64%	▲ Nombre de dossiers plus important que prévu
	9 Part d'objets "PBC" (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	15%	16.3%	■ Augmentation du nombre d'objets de 8.4 unités, portant le total à 103.3 unités sur 646 soit 16%.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Gestion du patrimoine bâti et des sites</b>	<b>17'297'721.02</b>	<b>12'609'672.44</b>	<b>4'688'048.58</b>
P1101 Connaissance du patrimoine	3'808'752.10	1'015'290.81	2'793'461.29
313 Prestations de service et honoraires	374'558.60		374'558.60
Solde dépenses/recettes du produit	3'434'193.50	1'015'290.81	2'418'902.69
P1102 Monuments	10'115'611.59	5'998'224.13	4'117'387.46
314 Frais d'entretien des Monuments Historiques	1'111'849.71		1'111'849.71
498 Prélèvement sur fonds de financement spécial art. 22 (DCE 31.01.2018)		400'000.00	-400'000.00
562 Communes et syndicats intercommunaux	322'292.00		322'292.00
565 Entreprises privées	40'000.00		40'000.00
566 Organisations privées à but non lucratif	1'907'092.10		1'907'092.10
567 Ménages privés	239'694.00		239'694.00
630 Confédération		720'410.10	-720'410.10
632 Communes et syndicats intercommunaux		302'881.10	-302'881.10
635 Entreprises privées		126'590.95	-126'590.95
Solde dépenses/recettes du produit	6'494'683.78	4'448'341.98	2'046'341.80
P1103 Sites	3'373'357.33	1'092'744.50	2'280'612.83
565 Entreprises privées	16'200.00		16'200.00
566 Organisations privées à but non lucratif	20'784.00		20'784.00
567 Ménages privés	130'269.00		130'269.00
630 Confédération		77'566.50	-77'566.50
Solde dépenses/recettes du produit	3'206'104.33	1'015'178.00	2'190'926.33
P1104 Mettre en place et administrer le Fonds FIGI		4'503'413.00	-4'503'413.00
426 Refacturation au FIGI des salaires dames de nettoyage		1'775'915.95	-1'775'915.95
426 Refacturation au FIGI des salaires et frais de personnel		2'727'497.05	-2'727'497.05
<b>Total</b>	<b>17'297'721.02</b>	<b>12'609'672.44</b>	<b>4'688'048.58</b>

OP 1  
Fournir un appui juridique dans  
les domaines des finances et du  
personnel  
B20 -228'800 net  
C20 252'362.86 net

GP 11  
Finances, personnel,  
responsabilité civile  
B20 -228'800 net  
C20 252'362.86 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>2'332'160.25</b>	<b>1'302'100</b>	<b>1'129'872.36</b>	<b>-172'228</b>
30 Charges de personnel	256'648.70	372'600	273'588.00	-99'012
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'060'148.02	927'800	841'601.15	-86'199
39 Imputations internes	15'363.53	1'700	14'683.21	12'983
<b>4 Revenus</b>	<b>799'862.65</b>	<b>1'530'900</b>	<b>877'509.50</b>	<b>-653'391</b>
42 Taxes	799'595.25	1'530'900	877'509.50	-653'391
44 Revenus financiers	267.40	0	0.00	0
<b>Excédent de charges</b>	<b>1'532'297.60</b>	<b>-228'800</b>	<b>252'362.86</b>	<b>481'163</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>1'532'297.60</b>	<b>-228'800</b>	<b>252'362.86</b>	<b>-481'163</b>

## Explication des écarts financiers

Rubrique 30 : Economies sur les charges salariales (transfert de 0.3 EPT)

Rubrique 31 : Indemnisation LAVI et Assistance judiciaire accordées par les APEA, versées par l'OJFP

Rubrique 42 Récupération LAVI et de l'Assistance judiciaire. Nous avons constaté depuis plusieurs années des résultats plus élevés et nous avons adapté le budget 2020 en conséquence. Ces montants fluctuent selon la situation économique et l'Office ne peut pas les prévoir.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	2.75	2.75	2.45

Nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

Transfert de 0.3 EPT au Service juridique de la sécurité et de la justice

## OBJECTIF POLITIQUE

**Fournir un appui juridique et administratif notamment dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile**

## Sous-objectifs politiques

1 Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFE, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant notamment les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile

## OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien juridique pour la mise en oeuvre de la réforme CPVAL	31.12.20	31.12.20	■ L'office continue à apporter son soutien dans la mise en oeuvre de la réforme CPVAL (institutions affiliées) par les tribunaux en 2019
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	■
	2 Pourcentage des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240)	90%	90%	■
	3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	15%	15%	■
	4 Taux de recouvrement de l'assistance judiciaire (Base 2017 : 115%)	70%	63%	▲ Restitution AJ encaissées en 2020 / AJ accordée par les tribunaux en 2020. La crise sanitaire a eu des répercussions sur la situation financière des bénéficiaires de l'AJ et a réduit leur capacité de remboursement, donc moins d'encaissement.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Finances, personnel, responsabilité civile</b>	<b>1'129'872.36</b>	<b>877'509.50</b>	<b>252'362.86</b>
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	179'216.78	-6'088.81	185'305.59
P1102 Législation et consultations	179'216.76	-6'088.81	185'305.57
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	102'443.54	-3'480.46	105'924.00
P1104 Encaissement et paiement	668'995.28	893'167.58	-224'172.30
<b>Total</b>	<b>1'129'872.36</b>	<b>877'509.50</b>	<b>252'362.86</b>

<b>Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)</b>		<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>VUE FINANCIERE</b>					
<b>TOTAL</b>					
<b>Charges et dépenses</b>		<b>1'160'742'589.20</b>	<b>1'276'829'200</b>	<b>1'308'976'533.40</b>	<b>32'147'333</b>
<b>Revenus et recettes</b>		<b>374'220'169.15</b>	<b>398'998'800</b>	<b>378'420'583.00</b>	<b>-20'578'217</b>
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>786'522'420.05</b>	<b>877'830'400</b>	<b>930'555'950.40</b>	<b>52'725'550</b>
<b>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</b>					
Service de la santé publique		548'905'695.80	600'646'800	633'394'995.92	32'748'196
Service de la consommation et affaires vétérinaires		5'553'073.77	5'846'700	5'812'138.96	-34'561
Service de l'action sociale		153'969'975.53	176'805'900	199'831'278.53	23'025'379
Service de protection des travailleurs et des relations du travail		4'242'645.28	5'198'800	4'509'094.04	-689'706
Service des poursuites et des faillites		-11'004'300.37	-9'711'000	-8'528'928.28	1'182'072
Service de la culture		32'142'751.46	44'207'200	40'506'961.15	-3'700'239
Office cantonal de l'égalité et de la famille		1'167'722.68	1'319'000	1'375'110.03	56'110
Subventionnement des assurances sociales		51'544'855.90	53'517'000	53'655'300.05	138'300
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>786'522'420.05</b>	<b>877'830'400</b>	<b>930'555'950.40</b>	<b>52'725'550</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>					
30	Charges de personnel	66'129'227.79	69'670'400	67'038'078.00	-2'632'322
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	54'941'180.19	59'780'900	54'621'553.14	-5'159'347
34	Charges financières	125'960.54	94'300	183'097.34	88'797
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	397'951.74	2'905'200	5'347'987.97	2'442'788
36	Charges de transferts	1'020'055'022.64	1'121'742'000	1'162'985'846.92	41'243'847
38	Charges extraordinaires	172'752.72	0	918'924.45	918'924
39	Imputations internes	1'603'009.31	1'696'800	1'887'785.85	190'986
40	Revenus fiscaux	12'923.15	11'300	13'981.65	2'682
41	Patentes et concessions	0.00	5'000	4'000.00	-1'000
42	Taxes	44'912'633.65	43'343'800	40'753'977.18	-2'589'823
44	Revenus financiers	12'985'954.32	13'015'200	12'540'520.55	-474'679
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'915'408.88	3'180'100	3'051'425.97	-128'674
46	Revenus de transferts	308'186'499.26	329'058'600	315'284'022.56	-13'774'577
48	Revenus extraordinaires	100'000.00	0	0.00	0
49	Imputations internes	2'527'503.22	2'433'200	2'854'152.78	420'953
	<b>Total charges</b>	<b>1'143'425'104.93</b>	<b>1'255'889'600</b>	<b>1'292'983'273.67</b>	<b>37'093'674</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>370'640'922.48</b>	<b>391'047'200</b>	<b>374'502'080.69</b>	<b>-16'545'119</b>
	<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>772'784'182.45</b>	<b>864'842'400</b>	<b>918'481'192.98</b>	<b>53'638'793</b>
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>					
50	Immobilisations corporelles	3'219'907.30	3'157'500	3'157'500.49	0
52	Immobilisations incorporelles	510'146.05	1'818'100	576'336.14	-1'241'764
54	Prêts	0.00	3'874'000	226'686.95	-3'647'313
55	Participations et capital social	11'152.00	0	10'000.00	10'000
56	Propres subventions d'investissement	13'576'278.92	12'090'000	12'022'736.15	-67'264
63	Subventions d'investissement acquises	3'262'746.52	7'638'100	3'596'002.36	-4'042'098
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	316'500.15	313'500	322'499.95	9'000
	<b>Total dépenses</b>	<b>17'317'484.27</b>	<b>20'939'600</b>	<b>15'993'259.73</b>	<b>-4'946'340</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>3'579'246.67</b>	<b>7'951'600</b>	<b>3'918'502.31</b>	<b>-4'033'098</b>
	<b>Investissements nets</b>	<b>13'738'237.60</b>	<b>12'988'000</b>	<b>12'074'757.42</b>	<b>-913'243</b>

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1  
Contribuer à la promotion, à la  
sauvegarde et au rétablissement  
de la santé humaine  
B20 600'646'800 net  
C20 633'394'995.92 net

GP 11 Office du médecin cantonal B20 18'048'219 net C20 21'846'199.84 net	GP 12 Domaine hospitalier B20 362'787'359 net C20 390'963'295.40 net	GP 13 Domaine extra hospitalier B20 121'366'755 net C20 120'787'839.80 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal B20 98'444'467 net C20 99'797'660.88 net
--	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>672'032'166.45</b>	<b>728'056'800</b>	<b>757'979'241.16</b>	<b>29'922'441</b>
30 Charges de personnel	4'327'105.83	4'763'500	4'495'868.15	-267'632
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	788'792.05	4'054'000	2'504'161.94	-1'549'838
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	229'722.24	15'600	311'912.32	296'312
36 Charges de transferts	666'652'048.72	719'195'300	750'622'327.71	31'427'028
39 Imputations internes	34'497.61	28'400	44'971.04	16'571
<b>4 Revenus</b>	<b>132'726'033.12</b>	<b>135'760'000</b>	<b>132'934'224.43</b>	<b>-2'825'776</b>
40 Revenus fiscaux	4'679.15	4'500	3'772.65	-727
42 Taxes	664'033.40	703'300	647'286.30	-56'014
44 Revenus financiers	11'980'000.00	11'980'000	11'573'680.00	-406'320
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'900.00	0	0.00	0
46 Revenus de transferts	118'491'080.28	121'556'600	119'054'684.05	-2'501'916
49 Imputations internes	1'584'340.29	1'515'600	1'654'801.43	139'201
<b>Excédent de charges</b>	<b>539'306'133.33</b>	<b>592'296'800</b>	<b>625'045'016.73</b>	<b>32'748'217</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>9'916'062.62</b>	<b>9'963'500</b>	<b>9'972'479.14</b>	<b>8'979</b>
50 Immobilisations corporelles	2'792'380.00	3'157'500	3'157'500.49	0
52 Immobilisations incorporelles	0.00	500'000	500'000.00	0
56 Propres subventions d'investissement	7'123'682.62	6'306'000	6'314'978.65	8'979
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>316'500.15</b>	<b>1'613'500</b>	<b>1'622'499.95</b>	<b>9'000</b>
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	1'300'000	1'300'000.00	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	316'500.15	313'500	322'499.95	9'000
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>9'599'562.47</b>	<b>8'350'000</b>	<b>8'349'979.19</b>	<b>-21</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>548'905'695.80</b>	<b>600'646'800</b>	<b>633'394'995.92</b>	<b>32'748'196</b>

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Explication des écarts financiers
<p>Rubrique 30, charges de personnel (-0.3 mio) : L'écart s'explique par les fluctuations des départs et des engagements et du crédit supplémentaire octroyé pour lutter contre le COVID-19 qui n'a pas été entièrement utilisé.</p>
<p>Rubrique 31, biens, service et autres charges (-1.5 mio) : Les dépenses liées à l'achat de matériel de protection sanitaire se sont révélées moins importantes que prévu. Le solde de ce montant a permis de renforcer le contact-tracing, financé en rubrique 36.</p>
<p>Rubrique 35, attribution aux fonds et financement spéciaux (+0.3 mio) : L'écart s'explique par le résultat 2020 du fonds du timbre qui se boucle par une attribution plus élevée que prévue.</p>
<p>Rubrique 36, charges de transfert (+31.4 mios) : Le dépassement budgétaire s'explique principalement par le soutien financier exceptionnel prévu pour compenser les pertes des hôpitaux, cliniques, des EMS et des autres institutions sanitaires, causées par la crise sanitaire.</p>
<p>Rubrique 44, revenus financiers (-0.4 mio) : Le Centre valaisan de pneumologie n'est plus exploité par l'Hôpital du Valais et la mise à disposition des infrastructures hospitalières a été réduite.</p>
<p>Rubrique 46, revenus de transferts (-2.5 mios) : L'écart s'explique principalement par les subsides de la Confédération pour les RIP qui sont inférieurs au budget.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	26.20	27.20	27.20

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
<p>Malgré que les effectifs du service correspondent au budget, le SSP a dû mettre en place des équipes pour gérer la pandémie de COVID-19 notamment pour la Hotline COVID-19, la vaccination et le contact-tracing. Ce personnel est financé par la rubrique 36 et est rattaché administrativement à l'Institut Central des Hôpitaux (ICH), à l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours (OCVS) et à Promotion Santé Valais. En moyenne, sur la période de mars à décembre 2020, ce sont ainsi 66 personnes supplémentaires qui ont travaillé pour la lutte contre la COVID-19, soit en moyenne 27.2 EPT</p>

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
  - 1.1 Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
  - 1.2 Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
  - 1.3 Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
  - 1.4 Amener les institutions sanitaires, les entreprises de secours et les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possibles et promouvoir la sécurité des patients
  - 1.5 Définir et mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
- 2 Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
  - 2.1 Mise en oeuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
  - 2.2 Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
  - 2.3 Examiner les demandes d'hospitalisation hors canton et en assurer le financement
- 3 Garantir une prise en charge extra-hospitalière répondant aux besoins des patients
  - 3.1 Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
  - 3.2 Renforcer la coordination entre les institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
  - 3.3 Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
  - 3.4 Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
- 4 Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
  - 4.1 Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
  - 4.2 Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en œuvre de la stratégie de prise en charge des démences en Valais	31.12.20		▲ Les démarches en vue de la mise en oeuvre concrète ont été interrompues par la pandémie de COVID-19
	2 Mise en oeuvre de la loi sur la santé: modification de l'ordonnance sur l'exercice des professions de la santé et l'organisation de la surveillance des professions de la santé	31.12.20	25.11.20	■ La nouvelle Ordonnance sur la surveillance des professions de la santé a été adoptée par le Conseil d'Etat
	3 ☆ Amélioration de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de l'efficacité des prestations grâce aux nouvelles technologies, par exemple en introduisant le dossier électronique du patient dans le cadre d'un partenariat intercantonal	31.12.21		■ L'association CARA - partenariat de 5 cantons (FR, GE, JU, VD, VS) - a été créée en 2018. Les principales institutions de santé valaisannes s'y sont déjà affiliées ainsi qu'environ 50 médecins libéraux. L'affiliation des professionnels se poursuit en 2021 et s'élargit à d'autres prestataires (ex.: pharmaciens). L'introduction du Dossier électronique du patient (DEP) est prévue pour le 2ème semestre 2021
	4 ☆ Loi d'adhésion à la convention intercantonale sur le dossier électronique du patient	31.12.21		■ Le projet de convention intercantonale a été soumis à une consultation interne des cantons en décembre 2020 et janvier 2021, afin de fournir une version consolidée aux gouvernements cantonaux en mars 2021. Si la version est approuvée, une consultation plus large (parties prenantes, partis politiques...) aboutira à une version définitive d'ici à fin 2021. Il s'en suivra la phase législative visant la ratification de la convention puis son entrée en vigueur en 2023
	5 Loi d'adhésion à la convention intercantonale sur le financement de la formation médicale postgrade (CFFP)	21.12.20		▲ L'adhésion du canton du Valais à la CFFP sera soumise au Parlement valaisan lors de la session du mois de juin 2021
	6 Loi sur la mise à disposition des places de stage et d'apprentissage pour les professions non universitaires de la santé	31.12.20	17.06.20	■ La Loi sur la mise à disposition des places de stage et d'apprentissage pour les professions non universitaires de la santé a été approuvée par le Grand Conseil le 17.06.2020
ad2	7 Publication d'un rapport sur le monitoring de la planification hospitalière	31.12.20		● En raison de la crise sanitaire, le rapport sur le monitoring de la planification hospitalière n'a pas pu être publié. Un rapport comprenant les années antérieures devrait être publié durant l'année 2021
	8 Contrôle du respect des listes hospitalières et mandats de l'année n-2	31.12.20	11.11.19	■ Les contrôles sont réalisés de manière ponctuelle et tiennent compte du respect des mandats de prestations des années antérieures. Les contrôles effectués n'ont pas démontré d'irrégularités
	9 Evaluation des contrats de prestations des hôpitaux de l'année n-2	31.12.20	19.11.19	■ Toutes les fiches de controlling des contrats de prestations 2018 des établissements hospitaliers ont été réalisées. Globalement, les objectifs retenus ont été suivis par les établissements hospitaliers
	10 Révision de la liste hospitalière pour la réadaptation	31.12.20		▲ Le rapport sur l'évaluation des besoins a été mis en consultation auprès des partenaires concernés début 2020. Le rapport définitif devrait être publié courant 2021. Les prochaines étapes de la révision, soit l'appel d'offres et l'attribution des mandats, ont été momentanément suspendues en raison de la crise sanitaire.

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 11 Suivi de la mise en exploitation du nouveau centre hospitalier de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) (organisation, états financiers et trésorerie)	31.12.20		■ Deux audits sur la gouvernance et la situation financière de l'HRC ont été réalisés. Une partie des recommandations ont été intégrées dans la modification de la convention intercantonale qui a été adoptée en février 2021 par le Grand Conseil valaisan. Un plan de retour à l'équilibre financier, représentant 25 millions de francs d'économie d'ici à 2026, a été élaboré par l'HRC
12 ★ Réalisation des investissements nécessaires à la nouvelle organisation hospitalière	31.12.21		■ Les travaux d'agrandissement du site hospitalier de Sion ont commencé en 2020. Le projet d'agrandissement de Brigue a obtenu l'autorisation de construire à la fin 2020, mais des recours ont été déposés. Pour le site de Malévoz, un programme de construction sera déterminé lorsque les principes d'organisation de la psychiatrie auront été finalisés
13 Monitoring des équipements médico-techniques lourds	31.12.21		■ La nouvelle loi sur la santé est entrée en vigueur au 1er janvier 2021 ainsi que les dispositions relatives aux équipements médico-techniques lourds. Le monitoring interviendra dans le courant de l'année 2021
ad3 14 Elaboration d'un projet de mise en œuvre du concept cantonal de soins palliatifs	31.12.20		▲ Ce projet a été retardé en raison de la pandémie COVID-19. Il sera repris dès que possible
15 Publication d'un monitoring sur la mise en œuvre de la planification des soins de longue durée	31.12.20		▲ En raison de la crise sanitaire, le rapport sur le monitoring de la planification des soins de longue durée n'a pas pu être publié. Un rapport devrait être publié durant l'année 2021
16 Révision de la planification pour les soins longue durée	31.12.20		▲ La révision de la planification des soins de longue durée a été reportée en raison de la pandémie COVID-19. Toutefois, les capacités actuelles sont suffisantes
17 Mise en oeuvre des visites préventives pour les proches aidants dans le cadre du mandat de prestations des CMS	31.12.20	31.12.20	■ Les CMS ont débuté la mise en oeuvre progressive de ces nouvelles prestations durant l'année 2020. Ces prestations devraient être pleinement développées dans les différentes régions d'ici à fin 2021 si la crise sanitaire le permet
18 ★ Création d'une nouvelle centrale d'engagement regroupant sous un même toit tous les partenaires : police - pompiers - sanitaire - urgences internationales	31.01.21		■ Les travaux sont en cours. Le projet avance selon la planification établie
19 Publication d'un monitoring sur la mise en œuvre de la planification des secours	31.12.20		▲ Le document est finalisé et sera publié d'ici à fin mars 2021
20 Evaluation du contrat de prestations de l'année n-2 de l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours	31.12.20	17.09.20	■ Le controlling du mandat de prestation de l'OCVS a été réalisé. Les objectifs retenus ont été atteints
ad4 21 Mise en oeuvre du nouveau système informatique de calcul du droit au subside d'assurance-maladie en lien avec le service des contributions et le registre des habitants	31.12.21		■ Le projet de refonte du système informatique de gestion des RIP avance selon le planning défini. La mise oeuvre du nouvel applicatif est prévue pour les réductions individuelles des primes 2023
★ : Mesure propre au programme gouvernemental			

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 ■ Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	380	361	■ Le nombre de professionnels de la santé autorisé a été légèrement inférieur qu'escompté
	2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique), y compris santé scolaire, sans Addiction Valais (dès 2020)	23.5	23.1	■ Les dépenses dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé ont été légèrement inférieures à ce qui était prévu, les ressources humaines du SSP ayant été davantage attribuées à la lutte contre la pandémie COVID-19
	3 ■ Nombre de carnets à souche délivrés (prescription médicale de stupéfiants) (2018: 969) (nouvel indicateur 2020)	980	1'065	■ La demande pour des carnets à souche a été plus importante que prévue
	4 Nombre de contrôles effectués dans les pharmacies et drogueries (2018: 10)	15	7	■ En lien avec la pandémie COVID-19, le nombre de contrôles des pharmacies et des drogueries n'a pas été aussi élevé que prévu
	5 ■ Nombre de déclarations de maladies transmissibles (y compris déclarations complémentaires) (2018: 1'757) (nouvel indicateur 2020)	1'800	27'904	● Le nombre de déclarations a explosé en 2020, en lien avec la pandémie COVID-19 (25'950 cas déclarés),
	6 ■ Nombre de décisions rendues en matière de levée du secret professionnel médical (2018: 182) (nouvel indicateur 2020)	220	211	■ Le nombre de décisions de levée du secret professionnel a été légèrement inférieur
ad2	7 ■ Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton consécutives à des urgences ou lorsque la prestation n'est pas disponible en Valais	4'789	4'046	■ Le nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées est en baisse par rapport aux prévisions (données 2019 = 4185)
	8 ■ Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton suite au libre choix de l'hôpital	3'201	2'797	■ Le nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées est en baisse par rapport aux prévisions (données 2019 = 2920)
	9 Nombre de factures payées concernant les hospitalisations hors canton effectives (2018: 7'446) (nouvel indicateur 2020)	7'431	6'903	■ Conformément à la baisse des hospitalisations constatée en 2020, le nombre de factures traitées est également moins élevé que prévu.
	10 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100%	115.27%	125.23%	■ Les dépenses de l'Etat dans le domaine hospitalier ont été plus élevées que prévues, principalement en lien avec les indemnités des hôpitaux et cliniques pour la 1ère et 2ème vague de la pandémie COVID-19
	11 ■ Nombre de médecins assistants en stage en cabinet subventionnés par le Service de la santé publique (Cursus romand de médecine générale) (2018: 7) (nouvel indicateur 2020)	10	14	■ 14 médecins assistants ont terminé un stage en cabinet subventionné par le Service de la santé publique en 2020.
	12 Nombre de procédures tarifaires traitées (conventions tarifaires approuvées et fixation d'autorité) (2018: 15) (nouvel indicateur 2020)	5	8	▲ 8 conventions tarifaires ont été approuvées pour les tarifs 2020 dans le domaine du stationnaire. Une convention ambulatoire sur les opérations oculaires à la Clinique de Valère doit encore être approuvée. Il n'y a pas eu de fixation d'autorité pour 2020.
ad3	13 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100%	99.23%	99.94%	■ Les dépenses de l'Etat dans le domaine extrahospitalier ont été légèrement plus élevées que prévu, en lien notamment avec les indemnités des EMS et structures de soins de jour pour la 1ère et 2ème vague de la pandémie COVID-19

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad3 14 Nombre de lits de court séjour reconnus au 31 décembre	118	103	▲ L'ouverture de nouveaux lits de court séjour dans les EMS a pris du retard. Ces lits devraient être disponibles en 2021
15 Nombre de lits de long séjour reconnus au 31 décembre (2018: 3'135) (nouvel indicateur 2020)	3'289	3'229	■ L'écart s'explique par le retard pris dans l'ouverture de nouveaux lits, en particulier les projets d'agrandissement des EMS de Lens, Martigny et Monthey
16 🏗 Nombre de projets de transformation/agrandissement/rénov. EMS en cours au 31.12 (2018: 14) (nouvel indicateur 2020)	15	16	■ Les projets en cours sont conformes à la planification
17 Nombre de rapports de contrôle délivrés pour les institutions de soins de longue durée (2018: 23) (nouvel indicateur 2020)	25	13	▲ Le nombre de contrôles effectués sur place dans les EMS a été plus bas que prévu, en raison d'une réorientation des priorités en lien avec la crise COVID-19
18 🏠 Nombre de patients pris en charge hors canton pour des soins de longue durée (2018: 24) (nouvel indicateur 2020)	25	38	▲ Le canton n'a pas d'influence sur le nombre de personnes qui souhaitent être prises en charge hors canton. Il s'agit dans la plupart des cas de rapprochements familiaux
19 🏠 Nombre de demandes d'autorisation pour les prix de pension en EMS (2018: 13) (nouvel indicateur 2020)	15	4	■ Ces dernières années la moyenne des demandes était de 15. Pour 2020, seules 4 demandes ont été déposées
ad4 20 🏠 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	21%	24%	■ Les mesures compensatoires RFFA ont permis d'augmenter les limites de revenus donnant droit à une RIP et d'augmenter ainsi le nombre de bénéficiaires
21 🏠 Nombre de recours et réclamations traités dans le cadre de la réduction individuelle des primes (2018: 22) (nouvel indicateur 2020)	20	32	▲ Le nombre de recours et réclamation a été plus élevé que prévu
22 Nombre de contrôles de caisses d'assurance-maladie obligatoire (2018: 6)	6	39	■ Un contrôle par sondage des RIP allouées a été effectué pour tous les assureurs-maladie actifs dans le canton du Valais (39 assureurs)
23 Nombre de demandes de remboursements de subsides octroyés à tort (2018: 318) (nouvel indicateur 2020)	300	255	■ Le nombre de demandes de remboursement a été mois élevé que prévu

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Office du médecin cantonal</b>	<b>24'177'742.37</b>	<b>2'331'542.53</b>	<b>21'846'199.84</b>
P1101 Médecin cantonal	161'013.54	28'640.64	132'372.90
P1102 Prévention et promotion de la santé	10'547'607.51	2'005'145.86	8'542'461.65
P1103 Epidémiologie	12'413'020.47	125'519.38	12'287'501.09
P1104 Surveillance professions de la santé	812'615.64	143'394.00	669'221.64
P1105 Surveillance des médicaments	243'485.21	28'842.65	214'642.56
<b>GP12 Domaine hospitalier</b>	<b>404'186'506.19</b>	<b>13'223'210.79</b>	<b>390'963'295.40</b>
P1201 Hôpital du Valais	268'243'274.89	12'241'424.20	256'001'850.69
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	32'363'183.77	974'540.02	31'388'643.75
P1203 Cliniques privées	35'999'307.45	3'202.13	35'996'105.32
P1204 Hospitalisation hors canton	67'580'740.08	4'044.44	67'576'695.64
<b>GP13 Domaine extra hospitalier</b>	<b>125'848'781.52</b>	<b>5'060'941.72</b>	<b>120'787'839.80</b>
P1301 Etablissements médico-sociaux	66'289'791.19	1'051'691.00	65'238'100.19
P1302 Soins à domicile	40'216'369.69	14'982.88	40'201'386.81
P1303 Organisation des secours (OCVS)	13'655'490.41	3'992'841.61	9'662'648.80
P1304 Médecine ambulatoire	2'017'079.64	1'015.14	2'016'064.50
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'684'593.54	345.40	1'684'248.14
P1306 Observatoire de la santé	1'985'457.05	65.69	1'985'391.36
<b>GP14 Réduction individuelle des primes LAMal</b>	<b>213'738'690.22</b>	<b>113'941'029.34</b>	<b>99'797'660.88</b>
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	213'738'690.22	113'941'029.34	99'797'660.88
<b>Total</b>	<b>767'951'720.30</b>	<b>134'556'724.38</b>	<b>633'394'995.92</b>

## SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

<b>OP 1</b> Maîtriser la sécurité des denrées, des produits toxiques, les épizooties et protéger les animaux B20 5'846'700 net C20 5'812'138.96 net		
<b>GP 11</b> Denrées alimentaires et objets usuels B20 3'452'688 net C20 3'309'975.88 net	<b>GP 12</b> Substances et préparations dangereuses B20 203'652 net C20 144'030.02 net	<b>GP 13</b> Santé animale et protection des animaux B20 2'190'360 net C20 2'358'133.06 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>7'189'823.40</b>	<b>7'277'300</b>	<b>7'458'547.37</b>	<b>181'247</b>
30 Charges de personnel	5'461'743.20	5'488'300	5'586'522.60	98'223
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'589'935.32	1'581'200	1'600'512.03	19'312
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	15'150.00	15'150
36 Charges de transferts	92'450.05	128'300	113'900.30	-14'400
39 Imputations internes	45'694.83	79'500	142'462.44	62'962
<b>4 Revenus</b>	<b>1'636'749.63</b>	<b>1'430'600</b>	<b>1'646'408.41</b>	<b>215'808</b>
40 Revenus fiscaux	3'978.00	0	3'439.00	3'439
41 Patentes et concessions	0.00	5'000	4'000.00	-1'000
42 Taxes	1'601'019.63	1'395'600	1'533'430.06	137'830
49 Imputations internes	31'752.00	30'000	105'539.35	75'539
<b>Excédent de charges</b>	<b>5'553'073.77</b>	<b>5'846'700</b>	<b>5'812'138.96</b>	<b>-34'561</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>5'553'073.77</b>	<b>5'846'700</b>	<b>5'812'138.96</b>	<b>-34'561</b>

## Explication des écarts financiers

Rubr. 42: + 137'830

Augmentation des recettes par les différentes prestations provenant d'analyses.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	32.30	34.10	35.10

Nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

+ 1 EPT au sein de l'office vétérinaire dès 01.08.2020

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>	
<b>Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires et objets usuels dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, distributeurs d'eau).
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
1.4	Soutenir les produits AOC/AOP/IGP valaisans en contrôlant la conformité.
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).
1.6	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publics et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.
2.1	Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à disposition.
2.2	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bienveillance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des œufs, contrôle des mielleries.

## SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Mise en œuvre d'un inventaire des installations servant à l'approvisionnement en eau potable selon la loi sur la géoinformation (LcGéo).	31.12.20	31.12.20	■ 100% des communes sont d'accord pour transférer leurs données techniques sur une carte par géoinformation.
	2 Campagne d'inspection ciblée dans le domaine de l'hygiène des glaçons.	31.12.20	31.12.20	■ La campagne a conduit à une sensibilisation de l'autocontrôle (création et application de directives sur le nettoyage de la machine à glaçons).
	3 Réduction du taux de contestations en rapport avec le processus de fabrication du sérac par des mesures ciblées du service.	31.12.20	31.12.20	■ 26 échantillons ont été prélevés parmi lesquels 19% ont été contestés. En 2019, 40% des échantillons ne répondaient pas aux normes.
	4 Mise au point de l'analyse de glyphosate dans les salades.	31.12.20	31.12.20	■ Le thème du glyphosate dans les salades n'est plus une priorité après analyse des résultats obtenus sur ce paramètre dans des campagnes intercantionales.
	5 Mise au point d'une méthode d'analyse microbiologique pour les cosmétiques pour une campagne à réaliser en 2021.	31.12.20	31.12.20	■ La méthode a été mise au point. Une campagne est planifiée pour 2021.
<i>ad2</i>	6 Augmenter le contrôle des établissements qui délivrent des produits chimiques.	31.12.20	31.12.20	▲ La formation des nouveaux contrôleurs ainsi que la fermeture des établissements durant la pandémie a ralenti le nombre des inspections.
<i>ad3</i>	7 Poursuite et intensification du programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD).	31.12.20	31.12.20	■ L'incidence (le nombre de ces annonces de cas de BVD par rapport au nombre d'exploitations bovines) est la deuxième plus élevée de CH (incidence de 1,1 pour 14 cas décelés)
	8 Introduction de la traçabilité des petits ruminants en vue de l'éradication du piétin du mouton.	31.12.20	31.12.20	■ Entrée en vigueur en janvier 2020 de l'obligation d'enregistrer les moutons et les chèvres de Suisse
	9 Introduction des nouvelles dispositions pour les propriétaires de chiens.	31.12.20	31.12.20	■ Entrée en vigueur des nouvelles dispositions au 01.01.2020.

## SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 ■ Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	9'200	9'402	■ 11.0% des échantillons soumis au contrôle n'étaient pas conformes aux diverses législations appliquées. Les principaux motifs de non-conformités sont les suivants: erreur d'étiquetage, marchandises avariées et dangereuses pour la santé et tromperies des consommateurs.
	2 Pourcentage de communes ayant donné l'inventaire des installations servant à l'approvisionnement en eau potable (dès 2020).	100%	100%	■ Toutes les communes ont déjà donné leur accord pour la transformation des données. Le CC-GEO a déjà réalisé le transfert pour 13 communes. Délai pour toutes les communes: fin 2022.
	3 Nombre d'échantillons de glaçons prélevés dans le cadre de la campagne sur l'hygiène des glaçons (dès 2020).	20	47	■ Durant cette année, 47 prélèvements ont été effectués et 10 échantillons ont été contestés (21 %). Ce taux a diminué significativement en comparaison avec les années précédentes, où le taux de contestation s'élevait à 35 %.
	4 Nombre d'échantillons de sérac prélevés dans le cadre de la campagne sur le processus de fabrication du sérac (dès 2020).	15	26	■ Ainsi, sur les 26 échantillons prélevés, 5 (19 %) n'étaient pas conformes aux normes en vigueur.
	5 ■ Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	10	3	■
	6 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches.	50	32	■ Sur les 32 échantillons 8 étaient non conformes.
	7 ■ Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires.	3%	7%	■
	8 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines analysés par année.	1'650	1'264	■ Suite à la fermeture des piscines durant la pandémie, le nombre d'échantillons d'eaux de piscine est inférieur.
	9 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	90	94	■
	10 Nombre des échantillons officiels de la Suisse nécessaires pour la création de la base de données des vins Suisse et analysés en Valais.	38	42	■
	11 Pourcentage des inspections effectuées dans les établissements alimentaires, conformément à la législation nationale sur les denrées alimentaire (fréquence des inspections conformément au plan de contrôle national, soit 100%). (2018: 85.1%) (dès 2020).	85%	69%	▲ La retraite de contrôleurs, la formation des nouveaux ainsi que la fermeture des établissements durant la pandémie a ralenti le nombre de contrôle.
ad2	12 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	75	61	▲ La formation du nouvel inspecteur ainsi que la fermeture des établissements durant la pandémie a ralenti le nombre de contrôle.
ad3	13 Nombre de contrôles vétérinaires officiels (CVO) en agriculture.	435	502	■ Variation annuelle du nombre de contrôle effectués (planification annuelle par le bureau de coordination des contrôles et organisation de nos partenaires mandataires). Le % d'exploitations contrôlées reste conforme aux exigences légales fédérales : environ ¼ des exploitations / année
	14 ■ Nombre de procédures administratives correctives suite aux CVO.	160	45	▲ Moins de manquements importants nécessitant des mesures.

## SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad3 15  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animale.	160	332	■ Variabilité due à l'évolution du nombre de cas d'épizootie décelés, et autres paramètres comme les importations, et autres autorisations dans le domaine de la santé animale. Augmentation en 2020 notamment du nombre de procédures ouvertes dans le cadre de la lutte contre la BVD.
16 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	150	152	■ Il y a eu 152 visites de classes effectuées en 2020; la répartition cantonale est la suivante : 57 dans le Haut-Valais et 95 dans le Bas-Valais.
17  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux) .	200	189	■
18  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des manquements annoncés.	500	335	▲ Moins d'annonce (COVID-19)
19  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation.	100	41	▲ Diminution des demandes durant l'année 2020, au vu de la pandémie.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Denrées alimentaires et objets usuels</b>	<b>4'673'727.50</b>	<b>1'363'751.62</b>	<b>3'309'975.88</b>
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	1'938'561.12	362'186.48	1'576'374.64
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	2'088'425.68	803'532.79	1'284'892.89
P1103 Inspection des piscines et analyse de l'eau	646'740.70	198'032.35	448'708.35
<b>GP12 Substances et préparations dangereuses</b>	<b>152'549.76</b>	<b>8'519.74</b>	<b>144'030.02</b>
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	75'161.54	7'501.25	67'660.29
P1202 Protection atomique et chimique	77'388.22	1'018.49	76'369.73
<b>GP13 Santé animale et protection des animaux</b>	<b>2'632'270.11</b>	<b>274'137.05</b>	<b>2'358'133.06</b>
P1301 Santé animale	1'127'831.84	46'349.04	1'081'482.80
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	7'528.75	46.96	7'481.79
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	1'089'899.31	79'793.03	1'010'106.28
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	407'010.21	147'948.02	259'062.19
<b>Total</b>	<b>7'458'547.37</b>	<b>1'646'408.41</b>	<b>5'812'138.96</b>

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

<b>OP 1</b> Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin B20 176'805'900 net C20 199'831'278.53 net		
<b>GP 11</b> Prestations sociales individuelles B20 62'513'984 net C20 62'021'343.49 net	<b>GP 12</b> Institutions sociales B20 106'418'350 net C20 134'819'084.63 net	<b>GP 13</b> Asile (accueil et prise en charge sociale) B20 7'873'566 net C20 2'990'850.41 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>282'744'969.98</b>	<b>312'369'200</b>	<b>329'314'550.60</b>	<b>16'945'351</b>
30 Charges de personnel	23'933'994.62	26'235'400	23'703'894.05	-2'531'506
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	34'645'909.55	36'403'300	32'897'481.13	-3'505'819
34 Charges financières	22'381.96	32'600	22'762.86	-9'837
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	2'000'000.00	2'000'000
36 Charges de transferts	223'789'662.17	249'580'900	269'675'348.79	20'094'449
38 Charges extraordinaires	172'752.72	0	918'924.45	918'924
39 Imputations internes	180'268.96	117'000	96'139.32	-20'861
<b>4 Revenus</b>	<b>132'774'990.28</b>	<b>140'201'300</b>	<b>133'198'050.30</b>	<b>-7'003'250</b>
42 Taxes	10'366'536.07	10'608'600	9'334'529.66	-1'274'070
44 Revenus financiers	957'447.00	921'000	921'447.00	447
46 Revenus de transferts	121'348'567.13	128'671'700	122'907'185.54	-5'764'514
49 Imputations internes	102'440.08	0	34'888.10	34'888
<b>Excédent de charges</b>	<b>149'969'979.70</b>	<b>172'167'900</b>	<b>196'116'500.30</b>	<b>23'948'600</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>7'262'742.35</b>	<b>7'102'100</b>	<b>5'784'093.64</b>	<b>-1'318'006</b>
50 Immobilisations corporelles	300'000.00	0	0.00	0
52 Immobilisations incorporelles	510'146.05	1'318'100	76'336.14	-1'241'764
56 Propres subventions d'investissement	6'452'596.30	5'784'000	5'707'757.50	-76'243
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>3'262'746.52</b>	<b>2'464'100</b>	<b>2'069'315.41</b>	<b>-394'785</b>
63 Subventions d'investissement acquises	3'262'746.52	2'464'100	2'069'315.41	-394'785
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>3'999'995.83</b>	<b>4'638'000</b>	<b>3'714'778.23</b>	<b>-923'222</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>153'969'975.53</b>	<b>176'805'900</b>	<b>199'831'278.53</b>	<b>23'025'379</b>

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Explication des écarts financiers
Rubr. 30 : Le budget des emplois semi-protégés n'a pas été totalement utilisé. De plus, la suspension des programmes de formation et d'occupation de l'OASI en raison de la pandémie a généré un excédent budgétaire.
Rubr. 31 : Principalement dû à la baisse des frais médicaux et pharmaceutiques dans le domaine de l'asile en raison d'un impact plus important qu'estimé du changement des polices d'assurances maladie effectué en 2018, de la dimin. des consultations médicales en raison du confinement et de l'augm. des prestataires médicaux en tiers payants.
Rubr. 35 : Création d'un fonds cantonal pour l'intégration socio-professionnelle selon l'article 34a de la LIAS en lien avec la mise en œuvre du paquet social accompagnant la réforme fiscale cantonale de 2020.
Rubr. 36 : L'écart résulte notamment de la variation de la provision CPVAL pour le financement des régimes de compensation au 01.01.2020 concernant les institutions affiliées ; cette variation est entièrement couverte par un prélèvement au fonds CPVAL auprès de l'ACF. Le solde provient des retours de subventions des années antérieures des institutions sociales ainsi que des prestations sociales inférieures au budget.
Rubr. 38 : Affectation à un financement spécial des montants budgétés pour la réalisation d'investissements et pas encore totalement utilisés .
Rubr. 42 : Situation financière de nombreux débiteurs péjorée par la pandémie ce qui a induit une diminution du recouvrement des pensions alimentaires. De plus, certaines procédures de recouvrement ont dû être suspendues.
Rubr. 46 : Impact de la nouvelle procédure fédérale de l'asile et de la pandémie qui ont provoqué une dimin. plus importante qu'attendue des arrivées de personnes en procédure étendue (permis N et F).
Rubr. 52 : Corollaire de la rubrique 38.
Rubr. 63 : Corollaire de la rubrique 52 à savoir participation des collectivités publiques aux frais relevant de la LH.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	93.50	96.60	96.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11)
1.1	Mettre en place un système d'insertion socio-professionnelle en Valais et contrôler l'application de l'aide sociale par les CMS et les communes
1.2	Assurer un soutien aux victimes d'infractions
1.3	Octroyer des avances aux créanciers-ères en difficulté et recouvrer les pensions alimentaires impayées
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités et prestations des institutions et organisations du domaine social. (GP12)
2.1	Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap
2.2	Favoriser le soutien à domicile en mettant à disposition des institutions le financement nécessaire pour développer cette prestation
2.3	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en reconnaissant le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
3	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP13)
3.1	Assurer l'hébergement et l'assistance des requérants d'asile et des réfugiés attribués au canton
3.2	Développer l'insertion socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse, en particulier pour les adolescents et les jeunes adultes de 15-35 ans (application de l'Agenda Intégration en Valais)
3.3	Développer la prise en charge spécifique des personnes vulnérables ou en difficulté dépendant du secteur de l'asile afin de maintenir la cohésion sociale (application de l'Agenda Intégration en Valais)

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 ★ Révision de la loi sur l'intégration et l'aide sociale	31.12.21	31.12.20	■ La LIAS a été révisée et acceptée à l'unanimité par le GC et entrera en vigueur ce printemps
	2 Configuration d'un nouveau logiciel informatique unique pour la gestion des prestations d'aide sociale en Valais	31.12.20		● Evolution du programme KISS vers sa nouvelle version majeure appelée AVENTIS. Réalisation : 01.12.2023.
	3 Développement de l'unité de médecine des violences	31.12.20	31.12.20	■ Début d'activité à Sierre prévue au 1er trimestre 2021. La convention avec l'Hôpital du Valais a été signée.
	4 Pérennisation des structures d'hébergement des victimes d'infraction	31.12.20	31.12.20	■ Les mandats de prestations conjoints SAS et OCEF permettent aux structures d'avoir une vision sur du moyen terme.
	5 Révision de la loi sur le recouvrement des pensions alimentaires et le versement d'avances	31.12.21		■ La révision a été acceptée par le GC en une lecture en séance de février 2021. L'entrée en vigueur est fixée au 01.01.2022.
ad2	6 Révision partielle de la loi sur l'intégration des personnes handicapées	31.12.20		▲ Le projet de loi a été remis à la commission SAI. Un traitement au GC prévu pour la session de septembre 2021
	7 ★ Anticipation des défis du vieillissement de la population au moyen des actions principales suivantes : diagnostic des besoins des seniors valaisans - mise en place d'un cadre légal nécessaire à une politique des seniors - organisation d'un « guichet unique » de coordination et d'information sur les services par et pour les seniors en Valais - promotion de projets citoyens novateurs en termes de participation, de vivre ensemble et de solidarité intergénérationnelle	31.12.21		▲ La création d'un poste de coordinateur Seniors cantonal a été acceptée par le GC pour 2021.
	8 ★ Réalisation des investissements nécessaires à la prise en charge des personnes en situation de handicap (Centre médico-éducatif de la Castalie)	31.12.21		■ Les investissements prévus ont été réalisés. Les investissements de rénovation de la Castalie ont été acceptés par le GC en juin 2020 de même que l'agrandissement de la fondation Domus à Ardon lors de la session de février 2021.
	9 Etablissement du rapport de planification 2021–2024 pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées	31.12.20	31.12.20	■ Publication durant le 1er trimestre 2021
	10 Mise en œuvre de la planification 2017–2020 pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées prévoyant l'augmentation du nombre de places d'hébergement et en ateliers, des prestations à domicile et du taux d'encadrement des personnes en situation de handicap pour répondre à l'évolution démographique	31.12.20		■ Les places d'hébergement ont été moins ouvertes conformément aux besoins. Le projet d'extension de la Fondation Domus a été reporté à la période de planification 2021-2024. Le besoin de places d'hébergement dans le domaine du handicap mental a été plus faible que prévu. Places d'occupation : atteint Prestations ambulatoires: objectifs dépassés
	11 ★ Loi sur les seniors (LSen)	31.12.21		▲ La création d'un poste de coordinateur Seniors cantonal a été acceptée par le GC pour 2021
ad3	12 Adaptation du processus d'accueil du secteur de l'asile valaisan (hébergement et ressources) en fonction des nouvelles dispositions fédérales entrées en vigueur en 2019 (restructuration de l'asile au niveau suisse le 1er mars 2019)	31.12.20	30.06.20	■ La nouvelle organisation de l'OASI, acceptée par le CE en juin 2020, permettra de rationaliser la répartition des tâches du personnel ainsi que des structures d'accueil.

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad3</b> 13 Amélioration du dispositif pour l'encadrement des personnes vulnérables ou en difficulté	31.12.20		▲ La situation des personnes vulnérables reste un enjeu financier majeur pour le canton. Pour répondre aux exigences de l'AIS, il faudra que, dans les 7 ans depuis leur arrivée, leur insertion sociale soit réussie. Des mesures supplémentaires ont été introduites en 2020 pour améliorer l'insertion des personnes vulnérables (3ème filière de l'AIS) (ateliers pratiques de la langue, meilleure répartition du public dans les cours dispensés par les partenaires externes...)
14 Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement + Agenda Intégration Suisse (AIS)	31.12.20	31.12.20	■ Le bureau d'insertion professionnelle de l'OASI a été renforcé en 2020 et devrait permettre un accompagnement plus important du nombre de personnes à placer sur le marché de l'emploi. Le PAI (Préapprentissage d'intégration) a été renforcé en collaboration avec le SFOP et a permis d'augmenter le nombre d'élèves suivis. Mise en place, en collaboration avec le SFOP, d'une nouvelle offre (CPFA : Cours préparatoire pour la formation des adultes) qui permet de mieux préparer les apprenants à la formation professionnelle, et l'accès au PAI s'en trouve facilité.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 🏠 Pourcent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	27%	27%	■
	2 🏠 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2017: VS : 1.7%; CH : 3,3%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	2%	1.8%	■ Statistique OFS 2019. Ce chiffre est resté stable ces 3 dernières années.
	3 🏠 Nombre de contributions d'assistance AI.	250	323	■ Les chiffres des années précédentes ne tenaient pas compte du nombre de contribution d'assistance versées pour des personnes en âge AVS. Le haut taux de bénéficiaires de ces prestations permet à de nombreuses personnes de s'autodéterminer quant au choix de leur lieu de vie.
	4 🏠 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2015 = 123, 2016 = 146, 2017 = 135)	160	207	■ Les prestations d'aides financières individuelles pour la famille continuent à progresser et permettent ainsi à des proches aidants de percevoir une aide pour la prise en charge de personnes en situation de handicap, tout en évitant des placements institutionnels.
	5 🏠 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2015 = 44, 2016 = 30, 2017 = 58)	80	44	■ Cette réduction du nombre de dossiers d'aide financière pour les tiers est liée au principe de subsidiarité introduit en début d'année 2019 vis-à-vis de l'allocation pour impotents AI (API). L'API est prioritairement déduite de l'aide pour les tiers.
	6 🏠 Nombre d'aides financières RMPC (2015 = 31, 2016 = 32, 2017 = 27)	25	11	■ D'autres prestations fédérales prennent le relais de ce type d'aide (contribution d'assistance AI)
	7 🏠 Nombre de dossiers traités par le BRAPA	2'150	2'419	■
	8 🏠 Nombre de dossiers moyens d'avance sur pensions alimentaires	1'115	997	■ Les procédures mises en place évitent au BRAPA de verser des avances, car le recouvrement direct permet aux débiteurs/trices d'aliments de toucher les pensions qui leur sont dues par leur ex-conjoint-es.
	9 Taux de recouvrement des créances de pensions alimentaires (2017 : 39.96% - 2016 : 36.82% - 2015 : 36.68%)	47%	38.2%	▲ En raison du COVID, les démarches de poursuites ont dû cesser durant une période, de plus une partie de plus en plus importante de débiteurs d'aliments rencontre des difficultés financières. Une progression cependant du recouvrement pour les débitrices d'aliments est constatée.
ad2	10 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004 = 100%)	118%	118.5%	■
	11 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées	130	159	■ Les places supplémentaires sont notamment liées au développement des prestations de l'atelier décentralisé dans le Haut-Valais, qui étaient pratiquement inexistantes dans cette région auparavant. Dans le Valais romand, le nombre de places est resté stable.
	12 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	1'042	1'020	▲ Le projet d'extension de la Fondation Domus (handicap psychique) a été reporté à la période de planification 2021-2024; le besoin de places d'hébergement dans le domaine du handicap mental a été plus faible que prévu. Adaptation du nombre de places d'hébergement dans le domaine de la dépendance.
	13 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour).	2'060	2'106	■ 51 places (39 FOVAM; 10 St.Hubert; 2 Schlosshotel) sont liées à une standardisation de la méthode de calcul des places d'atelier

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad3 14 🏠 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	2'800	2'802	■
15 🏠 Nombre de départs durant l'année	550	268	● Les renvois ont été fortement ralentis par la situation de COVID-19 sur l'année 2020
16 🏠 Nombre d'arrivées durant l'année	550	369	▲ Le nombre de personnes présentes reste néanmoins relativement stable sur 2020.
17 🏠 Nombre de non-entrées en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	180	246	● Les renvois ont été fortement ralentis par la situation de COVID-19 sur l'année 2020, ce qui pourrait amener à une éventuelle hausse des coûts de prise en charge.
18 🏠 Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'400	1'946	▲ Le nombre dépend des décisions rendues par le SEM. Les moyens financiers à mettre en oeuvre pour l'intégration de ces personnes s'en retrouvent plus élevés.
19 🏠 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année	7'300	6'907	■ Maitrise des charges de personnel malgré les efforts consentis pour l'insertion socio-professionnelle des RA.
20 🏠 Pourcent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	24%	41.5%	■ Les mesures prises dans le cadre de l'AIS portent leur fruit sur l'année 2020, notamment dans le secteur de l'insertion professionnelle.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Prestations sociales individuelles</b>	<b>88'524'222.96</b>	<b>26'502'879.47</b>	<b>62'021'343.49</b>
P1101 Mesures de politique sociale	362'175.07	144.43	362'030.64
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	78'064'639.05	22'413'417.09	55'651'221.96
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'981'330.76	243'349.97	1'737'980.79
P1104 Recouvrement des pensions alimentaires	1'313'675.47	2'647'523.71	-1'333'848.24
P1105 Avance des pensions alimentaires	6'802'402.61	1'198'444.27	5'603'958.34
<b>GP12 Institutions sociales</b>	<b>174'586'871.49</b>	<b>39'767'786.86</b>	<b>134'819'084.63</b>
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	1'017'876.93	115'344.39	902'532.54
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	1'448'750.37	419'466.14	1'029'284.23
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	163'791'588.46	36'732'033.45	127'059'555.01
P1204 Gestion de l'office de liaison	8'328'655.73	2'500'942.88	5'827'712.85
<b>GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)</b>	<b>71'987'549.79</b>	<b>68'996'699.38</b>	<b>2'990'850.41</b>
P1301 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	1'179.49	83.73	1'095.76
P1302 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	71'986'370.30	68'996'615.65	2'989'754.65
<b>Total</b>	<b>335'098'644.24</b>	<b>135'267'365.71</b>	<b>199'831'278.53</b>

## Remarques

## Abréviations:

AIS Agenda Intégration : programme commun de la Confédération et des cantons qui a pour objectif d'intégrer plus rapidement les réfugiés

AI : Assurance invalidité

AP : Admission provisoire

BRAPA : Bureau de recouvrement et d'avances des pensions alimentaires

CMS : Centres Médicaux-Sociaux

EPT : Employés équivalent plein temps

GC : Grand Conseil

LIAS: Loi sur l'intégration et l'aide sociale

LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

LH : Loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle

LIPH : Loi sur l'intégration des personnes handicapées

OASI : Office de l'asile

OCEF : Office cantonal de l'égalité et de la famille

OCIS : Office de coordination des institutions sociales

OCPS : Office de coordination des prestations sociales

OFS : Office fédéral de la statistique

RA : Requérants d'asile

RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires

SAI : Commission de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

SFOP : Service de la Formation Professionnelle

## SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

<b>OP 1</b> Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social B20 5'198'800 net C20 4'509'094.04 net		
<b>GP 11</b> Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc. B20 1'976'702 net C20 1'757'736.81 net	<b>GP 12</b> Prévention et règlement des conflits B20 1'340'727 net C20 1'062'102.50 net	<b>GP 13</b> Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt. B20 1'881'371 net C20 1'689'254.73 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>7'005'483.33</b>	<b>7'720'500</b>	<b>6'903'019.89</b>	<b>-817'480</b>
30 Charges de personnel	5'577'568.81	5'879'800	5'656'577.80	-223'222
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'155'344.83	1'539'200	969'408.95	-569'791
34 Charges financières	0.00	100	0.00	-100
36 Charges de transferts	12'000.00	52'000	22'000.00	-30'000
39 Imputations internes	260'569.69	249'400	255'033.14	5'633
<b>4 Revenus</b>	<b>2'762'838.05</b>	<b>2'521'700</b>	<b>2'393'925.85</b>	<b>-127'774</b>
40 Revenus fiscaux	4'266.00	6'800	6'770.00	-30
42 Taxes	1'561'194.50	1'364'000	1'318'703.60	-45'296
46 Revenus de transferts	981'787.70	943'300	812'894.35	-130'406
49 Imputations internes	215'589.85	207'600	255'557.90	47'958
<b>Excédent de charges</b>	<b>4'242'645.28</b>	<b>5'198'800</b>	<b>4'509'094.04</b>	<b>-689'706</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>4'242'645.28</b>	<b>5'198'800</b>	<b>4'509'094.04</b>	<b>-689'706</b>

## Explication des écarts financiers

## Rubr. 30 -223'222

Postes vacants en 2020 et diminution des honoraires en lien avec la suspension des activités du Tribunal du travail durant le printemps en raison du COVID-19.

## Rubr. 31 -569'791

Reports de mandats suite à la priorité donnée par le service dans les contrôles des plans de protection COVID-19.

## Rubr. 46 -130'000

Diminution des recettes RPLP + correction comptable 60'000 reportés sur rub. 49 (imputation interne et non subvention).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	36.80	37.50	37.50

Nombre de postes à l'organigramme

**OBJECTIF POLITIQUE****Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne****Sous-objectifs politiques**

- 1 Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques
- 2 Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail
- 3 Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail
- 4 Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir
- 5 Garantir les tâches de secrétariat général du département
  - 5.1 Assurer le secrétariat du département
  - 5.2 Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département
  - 5.3 Assurer le controlling départemental
  - 5.4 Assurer l'information et la communication interne et externe du département
  - 5.5 Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions

## SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Collaboration à la création du centre intercantonal de compétences en matière de santé-sécurité au travail (Safe at Work)	31.12.20	31.12.20	■ Au terme de mois de négociations, le dispositif vient d'être adopté par les cantons et soumis pour validation à la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail. Des projets de collaboration avec Safe at Work sont néanmoins déjà en cours de développement (notamment en matière de prévention de la violence au travail).
	2 Valorisation des résultats de l'étude HES-SO sur les conditions de travail dans les établissements de soin	31.12.20		● Projet reporté en raison du COVID. Les résultats prometteurs de ce Projet reporté en raison du COVID. Les résultats prometteurs de cette enquête, à laquelle ont participé 1'200 professionnels du domaine médico-social, sont en cours de publication. Des "focus groups" réunissant des praticiens de terrain devraient permettre d'identifier les bonnes pratiques à promouvoir par des actions de prévention (organisation, ergonomie, etc.).
ad2	3 Finalisation du projet de gestion numérique des dossiers du Tribunal du travail	31.12.20	30.06.20	■ Le projet est terminé et fonctionne à satisfaction des juges et des greffiers du Tribunal du travail. Cela permet dorénavant d'éviter d'imprimer des dossiers et des transports fastidieux.
ad3	4 Examen de la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement suite aux contrôles effectués dans les branches priorisées par la Commission tripartite cantonale pour l'année 2019	31.12.20	31.12.20	■ Malgré une année marquée par une intense activité déployée en faveur du contrôle des mesures de protection anti-COVID (plus de 3'000 contrôles), la lutte contre la sous-enchère s'est poursuivie (919 contrôles, dont près de 70% dans la construction).
ad4	5 ★ Optimisation du contrôle des marchés publics et des mesures de lutte contre le dumping salarial et le travail au noir et maintien d'une attitude exemplaire de l'Etat dans son rôle de mandant	31.12.21	30.09.20	▲ Le SPT a participé au projet même par le SJAE de loi d'adhésion au nouvel AIMP. Une fois les dispositions d'application entrées en vigueur, la sensibilisation et la formation des adjudicateurs pourra débiter.
	6 Promotion du nouveau système informatique "Listes Permanentes+" pour la préqualification simplifiée des entreprises aux marchés publics	31.12.20	30.04.20	▲ Le volet "gestion des dossiers" est en production depuis août 2020 et la moitié des dossiers sont désormais actualisés selon le nouveau modèle de données. L'inscription en ligne sera possible d'ici la fin du premier semestre 2021. Le lancement de ce dispositif va très sensiblement faciliter les démarches administratives des entreprises exemplaires ainsi préqualifiées et permettre leur contrôle régulier directement par le SPT, par le biais d'une procuration.
	7 ★ Révision de la loi d'application de la loi fédérale sur les travailleurs détachés et de la loi fédérale sur le travail au noir (LALDétLTN) du 12.05.2016	31.12.20	31.12.20	■ Adoptée le 13 mars 2020 par le Grand Conseil, la loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2021. Elle va permettre d'optimiser les méthodes d'enquête. Reste à poser les jalons du partenariat public-privé visant à coordonner les outils complémentaires que sont les Listes permanentes et le contrôle informatisé individuels des travailleurs de la construction (badges).
	8 Mise en oeuvre du nouvel accord institutionnel avec l'Union européenne en ce qui concerne le contrôle des travailleurs détachés	31.12.20		● Le canton du Valais reste en attente de l'évolution des négociations sur le nouvel Accord institutionnel. 441 contrôles de travailleurs et indépendants européens ont été réalisés, dont 333 pour le compte des commissions professionnelles paritaires de la construction. 226 infractions diverses ont ainsi pu être dénoncées. Les salaires de 139 entreprises indigènes ont également été contrôlés pour 8 cas de sous-enchère identifiés.

## SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad4</b> 9 Organisation d'actions d'envergures dans le domaine de lutte contre le travail au noir et de l'analyse du marché du travail	31.12.20	31.12.20	■ Les actions d'envergure menées par l'inspection de l'emploi, notamment dans les secteurs des garages, des transports de touristes vers les stations et dans les soins à domicile, a permis de mettre en évidence et dénoncer certains abus. Elle a aussi permis de sensibiliser les acteurs concernés et dissuader les contrevenants par des bilans médiatisés aux effets prophylactiques.
<b>ad5</b> 10 Mise à jour de l'inventaire de tous les contrats de prestations, contrats, conventions, etc. conclus entre le département, les services et des tiers.	30.06.20		▲ L'inventaire des conventions et des mandats de prestations a été établi (140 mandats passés avec des tiers a l'ensemble du DSSC pour un montant de 480 millions de francs). Des discussions ont lieu avec le controlling gouvernemental pour inclure les mandats dans le nouveau système de contrôle (COSY). L'introduction du ECM Service facilitera le contrôle.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

## SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	520	674	■ Malgré le temps dévolu aux contrôles COVID, un grand nombre de contrôles de postes de travail (notamment de jeunes travailleurs avant le début de leur apprentissage) ont pu être réalisés, et 123 contrôles dans le domaine des accidents majeurs et risques particuliers (tachygraphes, explosifs, laboratoires, etc.).
	2 Nombre de contrôles système (MSST)	180	90	● Nette diminution en raison des priorités donné aux contrôles COVID au printemps et depuis l'automne (plus de 2'000 contrôles en entreprise et une partie des 2'000 consultations téléphoniques dispensés par l'ensemble du Service).
	3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	535	700	■ 31 approbations de projets industriels ont été délivrées, 17 autorisations d'exploiter et 652 examens de projets de constructions impliquant des postes de travail ont pu être réalisés.
ad2	4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 18 mois	80%	90%	■ Le nombre de requêtes déposées est en légère en baisse, en comparaison de l'année dernière, mais une augmentation sensible est à redouter dès la fin du versement des RHT.
ad3	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	20	18	■ Nouvelle extension des CCT des poêliers-fumistes (nouvelle) et du secteur de la technique du bâtiment. Extension en cours de la construction métallique et de la branche automobile. Oppositions déposées contre ces deux dernières en cours de traitement. Le TF a rejeté les recours contre l'extension de la CCT de la retraite anticipée du gros œuvre et du carrelage RETABAT. La nouvelle teneur de la CCT de prévoyance professionnelle de l'artisanat du bâtiment est à l'examen auprès du Seco. Des ajustements des CTT pour le personnel de l'économie domestique, de la maintenance et le nettoyage industriels, des architectes-ingénieurs et remontées mécaniques sont également en cours d'examen.
ad4	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2018 : 348]; travail au noir [2018 : 612])	1'100	635	● 390 enquêtes portant sur du travail au noir et 245 contrôles de détachés européens hors secteurs où prévalent des CCT étendues ont été réalisés. Les enquêtes ont été suspendues du 16 mars jusqu'au 8 juin étant donné la situation COVID-19 : les mesures prises par 533 entreprises de construction ont été contrôlées sur les chantiers, ainsi que 421 entreprises de commerces de détails et 134 hôtels dans 31 stations du Valais. Par ailleurs, 1'171 entreprises ont été contactées dans le cadre de bilans téléphoniques.
	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	550	591	■ 333 contrôle de détachés européens et 228 enquêtes de travail au noir ont été menés dans les domaines où prévalent des CCT étendues. 212 entreprises et 228 (faux-)indépendants européens ont été contrôlés, œuvrant le plus souvent en tant que sous-traitants et refusant de se justifier. 192 infractions ont été détectées dans le cadre des contrôles des travailleurs détachés.
	8 Nombre de prononcés de sanctions	450	275	■ Dont 60 interdictions d'offrir ses services Suisse et 4 interdictions de marchés publics. 136'000 Frs d'amendes et 206'000 Frs de frais de contrôle ont été facturés, ainsi que 83'000 Frs d'émoluments.
	9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	1'150	921	■ 855 questionnaires de renouvellement ont été envoyés et 590 dossiers renouvelés sur 656 dossiers envoyés pour préavis. 50 nouvelles inscriptions, 4 suspensions et 50 radiations. Certains sont encore dans l'attente de préavis.

## SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad4 10 Nombre de sessions de formation destinées aux adjudicateurs de marchés publics	4	0	● Retardé en raison du COVID et du processus d'adhésion au nouvel AIMP (en cours).
ad5 11 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse (2018: 70)	64	95	■ 10 conférences de presse, dont 4 SC, 4 SSP (3 COVID-19), 1 DSSC (SPT & SSP), 1 SAS / 85 communiqués de presse, dont 33 SSP (22 COVID-19), 21 SC, 11 OCEF, 7 SAS, 5 SCAV, 4 DSSC, 2 SPT, 2 SPF
12 Nombre de projets gouvernementaux réalisés (2018: 3) (dès 2020)	6	6	■ Seniors, loi sur la santé, loi sur l'intégration et l'aide sociale, investissement la Castalie, soins de longue durée 2016-2020, rente-pont

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.</b>	<b>3'913'937.13</b>	<b>2'156'200.32</b>	<b>1'757'736.81</b>
P1101 Formation / Conseil	107'334.23	49'644.29	57'689.94
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	148'746.63	83'448.47	65'298.16
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	986'246.45	549'130.77	437'115.68
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	2'287'980.24	1'449'320.77	838'659.47
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	126'398.21	14'493.51	111'904.70
P1106 Inspection de l'aide sociale	257'231.37	10'162.51	247'068.86
<b>GP12 Prévention et règlement des conflits</b>	<b>1'202'618.44</b>	<b>140'515.94</b>	<b>1'062'102.50</b>
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	205'122.46	7'648.53	197'473.93
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	670'516.65	25'065.69	645'450.96
P1203 CCT et CTT	205'549.93	8'050.49	197'499.44
P1204 Listes permanentes	121'429.40	99'751.23	21'678.17
<b>GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.</b>	<b>1'786'464.32</b>	<b>97'209.59</b>	<b>1'689'254.73</b>
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	1'786'464.32	97'209.59	1'689'254.73
<b>Total</b>	<b>6'903'019.89</b>	<b>2'393'925.85</b>	<b>4'509'094.04</b>

## SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

OP 1  
Procéder au recouvrement forcé  
des créances  
B20 -9'711'000 net  
C20 -8'528'928.28 net

GP 11  
Traitement des opérations de  
poursuites  
B20 -12'657'646 net  
C20 -11'721'040.79 net

GP 12  
Traitement des opérations de  
faillites et procédures  
concordataires  
B20 2'946'646 net  
C20 3'192'112.51 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>19'130'763.60</b>	<b>19'064'800</b>	<b>18'873'715.08</b>	<b>-191'085</b>
30 Charges de personnel	11'238'038.78	11'835'800	11'576'763.00	-259'037
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'679'385.35	7'027'300	6'965'099.83	-62'200
34 Charges financières	103'133.28	61'200	159'901.98	98'702
39 Imputations internes	110'206.19	140'500	171'950.27	31'450
<b>4 Revenus</b>	<b>30'135'063.97</b>	<b>28'775'800</b>	<b>27'402'643.36</b>	<b>-1'373'157</b>
42 Taxes	30'086'556.65	28'661'600	27'357'249.81	-1'304'350
44 Revenus financiers	48'507.32	114'200	45'393.55	-68'806
<b>Excédent de revenus</b>	<b>11'004'300.37</b>	<b>9'711'000</b>	<b>8'528'928.28</b>	<b>-1'182'072</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>11'004'300.37</b>	<b>9'711'000</b>	<b>8'528'928.28</b>	<b>-1'182'072</b>

## Explication des écarts financiers

Rubr. 34 : +98'702

PostFinance a introduit des intérêts négatifs sur les comptes de liquidité des offices des poursuites et faillites à compter du 1er octobre 2019. Ces frais n'étaient pas connus au moment de l'établissement du budget.

Rubr. 42 : -1'304'350

La diminution des recettes de 9% par rapport à l'année précédente découle de la réduction du volume d'affaires en poursuites et faillites intervenue depuis l'élaboration du budget. Il s'agit d'une année très particulière en raison de la situation liée au COVID-19, avec une baisse du nombre de poursuites de 13%.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	93.45	95.45	95.45

Nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

Habituellement, les offices des poursuites et faillites subissent les effets d'une crise avec un retard de l'ordre de 12 mois. La situation actuelle est toutefois différente des crises précédentes car les moyens financiers injectés par les pouvoirs publics sont sans précédent et des mesures spécifiques ont été prises (suspension, sursis COVID-19, etc.). Nous nous attendons toutefois à une vague importante de procédures de recouvrement forcé. Son ampleur et la période précise à laquelle elle sévira sont toutefois difficiles à prédire. L'engagement de personnel pour une durée déterminée va s'avérer nécessaire.

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>	
<b>Procéder au recouvrement forcé des créances</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Traiter les opérations de poursuites
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires

## SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Planification de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur des poursuites	30.06.20	31.12.20	■ Le 22 avril 2020, le Conseil d'Etat a arrêté l'entrée en vigueur de la modification de la LALP tout en précisant que la nouvelle organisation sera mise en œuvre de manière progressive d'ici au 31 décembre 2022. La mise en place dépend en particulier de la disponibilité des locaux sur les cinq sites retenus par le Conseil d'Etat pour les offices des poursuites ainsi que des fusions informatiques à réaliser.
	2 Première phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des poursuites avec priorité dans le Haut-Valais	31.12.20	31.12.20	■ Les sièges des cinq offices des poursuites ont été fixés par le Conseil d'Etat, à savoir Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey. Les locaux nécessaires pour abriter la nouvelle organisation ont été trouvés grâce à la collaboration du SIP et quelques déménagements ont déjà été effectués. En effet, les offices des poursuites de Sion et de Conthey sont regroupés sur le site de Piscine 10 à Sion depuis cet automne. La priorité reste accordée au Haut-Valais compte tenu du fait que les trois sites actuels sont temporairement placés sous une direction unique. Les travaux pour fusionner leurs bases de données poursuites sont en cours et devraient se terminer en avril 2021. La mise en place du nouvel office des poursuites du Haut-Valais interviendra au plus tard lorsque les locaux nécessaires seront disponibles pour procéder à la réorganisation, en principe au mois d'août 2021.
	3 Mise en place, en collaboration avec le Service de protection des travailleurs et des relations du travail, d'un système simplifié de contrôle du respect des exigences économiques par les entreprises inscrites sur les listes permanentes relatives aux marchés publics (cf. réponse au postulat 2.0225)	31.12.20		▲ Le système informatique de gestion des poursuites est en cours d'adaptation pour permettre au Service de la protection des travailleurs d'accéder directement aux données qui lui sont utiles pour exercer son contrôle du respect des exigences économiques par les entreprises inscrites sur les liste permanentes relatives aux marchés publics. S'agissant d'une application développée par un pool de cantons, il n'a pas été possible de procéder aux développements dans le délai fixé initialement.
	4 Développement et introduction de la deuxième phase d'un système de gestion électronique des documents	31.12.20		▲ Les travaux ont pris du retard suite à une décision prise par le Service cantonal de l'informatique de changer de fournisseur pour l'accompagnement des projets de dématérialisation dans les services. Les travaux de mise en place sont en cours et il est prévu de mettre en production cet outil au mois de mai avec l'Office des poursuites de Monthey comme office pilote. La numérisation de l'intégralité des documents de poursuites permettra une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers, la simplification de la mise en œuvre du télétravail lorsque les circonstances l'exigent et de réduire à terme les surfaces d'archivage.
	5 Simplification de la procédure de facturation avec le Service cantonal des contributions	31.12.20	31.12.20	■ Les offices transmettent désormais leurs factures sous forme électronique à l'Office cantonal du contentieux financier. Cette nouvelle procédure a permis d'automatiser la comptabilisation des frais et donc un gain d'efficacité pour le Service cantonal des contributions.
	6 Préparation des outils pour les fusions des données informatiques	30.04.20	31.12.20	■ Les outils nécessaires pour procéder aux fusions des données informatiques ont été développés et testés.

## SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes				
ad2	7 Planification de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur des faillites	30.06.20	31.12.20	■ Le 22 avril 2020, le Conseil d'Etat a arrêté l'entrée en vigueur de la modification de la LALP tout en précisant que la nouvelle organisation sera mise en œuvre de manière progressive d'ici au 31 décembre 2022. La mise en place dépend en particulier de la disponibilité des locaux sur les trois sites retenus par le Conseil d'Etat pour les offices des faillites ainsi que des fusions informatiques à réaliser.
	8 Première phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des faillites avec priorité dans le Haut-Valais	31.12.20	31.12.20	■ Les sièges des trois offices des faillites ont été fixés par le Conseil d'Etat, à savoir Viège, Sion et Monthey. Les locaux nécessaires pour abriter la nouvelle organisation ont été trouvés grâce à la collaboration du SIP et quelques déménagements ont déjà été effectués. En effets les offices des faillites de Sion et de Conthey sont regroupés sur le site de Piscine 10 à Sion depuis cet automne. La priorité reste accordée au Haut-Valais compte tenu du fait que les trois sites actuels sont temporairement placés sous une direction unique. La base de données faillite a été fusionnée au 31 décembre 2020. La mise en place du nouvel office des faillites du Haut-Valais interviendra au plus tard lorsque les locaux nécessaires seront disponibles pour procéder à la réorganisation, en principe au mois d'août 2021.

## SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Délai pour la planification de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur des poursuites	30.06.20	31.12.20	■ Le cadre a été arrêté et la planification détaillée doit encore être adaptée en fonction des éléments déterminants que sont la mise à disposition des locaux ainsi que les fusions informatiques.
	2 Délai pour la préparation des outils pour les fusions des données informatiques	30.04.20	31.12.20	■ Ces outils sont prêts et une première fusion a été réalisée avec succès le 31 décembre 2020.
	3 Délai pour la première phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des poursuites avec priorité dans le Haut-Valais	31.12.20	31.12.20	■ Les travaux de mise en place de la nouvelle structure avancent comme planifié.
	4 Délai pour le développement et l'introduction de la deuxième phase d'un système de gestion électronique des documents	31.12.20		▲ Il est prévu de mettre en production ce système dans un office pilote en mai 2021.
	5 Délai pour la simplification de la procédure de facturation avec le Service cantonal des contributions	31.12.20	31.12.20	■ La facturation électronique a été introduite avec succès.
	6 Délai pour la mise en place d'un système simplifié de contrôle du respect des exigences économiques par les entreprises inscrites sur les listes permanentes relatives aux marchés publics (cf. réponse au postulat 2.0225)	31.12.20		▲ Nous sommes dans l'attente d'une adaptation de notre système informatique pour pouvoir accorder un accès direct au SPT aux données qui lui sont utiles.
	7 📊 Nombre de poursuites	178'100	156'831	■ (2019 = 179'412) Le nombre de poursuites enregistre un recul marqué de 13% par rapport à l'exercice précédent, ceci en raison de la situation particulière liée au Covid-19. Trois facteurs peuvent expliquer cette régression malgré la crise : les mesures de soutien prises par le monde politique, une attitude plus conciliante de certains créanciers et finalement des possibilités restreintes de consommer qui ont conduit à une diminution du contentieux financier. Nous nous attendons toutefois à une vague importante de procédures de recouvrement forcé. Son ampleur et la période précise à laquelle elle sévira sont toutefois difficiles à prédire. Ramené à la population, on compte 0.45 poursuites par habitant. Les réquisitions électroniques via e-LP représentent aujourd'hui 61% des dossiers traités, ce qui est particulièrement intéressant compte tenu de l'efficacité de cette procédure.
	8 📊 Nombre de poursuites traitées par collaborateur(-trice)	2'740	2'355	■ (2019 = 2'779) (Calcul 2020 : 156'831 poursuites/66.6 EPT = 2'355) Le nombre de poursuites traitées par collaborateur a diminué de 15% par rapport à l'année précédente. La situation reste toutefois délicate pour les collaborateurs qui s'attendent à une forte progression du nombre de procédures. 56% des poursuites ont atteint le stade de la saisie, ce qui représente un volume annuel moyen de 3'488 dossiers par agent de saisie.
	9 📊 Nombre de plaintes 17 LP admises	→	21	■ (2019 = 17) Le nombre de plaintes admises ou partiellement admises est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Il reste toutefois particulièrement limité si l'on compte le volume d'affaires traité (156'831 poursuites).

## SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 10 Délai pour la planification de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur des faillites	30.06.20	31.12.20	■ Le cadre a été arrêté et la planification détaillée doit être encore adaptée en fonction des éléments déterminants que sont la mise à disposition des locaux ainsi que les fusions informatiques.
11 Délai pour la première phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des faillites avec priorité dans le Haut-Valais	31.12.20	31.12.20	■ Les travaux de mise en place de la nouvelle structure avancent comme planifié.
12 🏛️ Nombre de faillites prononcées par le Juge	464	461	■ (2019 = 504) Le nombre d'ouvertures de faillites a diminué de 9% depuis 2019, ceci en raison de la situation particulière liée au Covid-19. Parmi les dossiers 2020 : - 58% concernent des sociétés et personnes physiques inscrites au registre du commerce, dont 25% sont des procédures de faillites pour cause de carence dans l'organisation (731b CO), - 40% concernent des successions répudiées.
13 🏛️ Nombre de faillites traitées par collaborateur(-trice)	22	22.9	■ (2019 = 23.7) (Calcul 2020 : 461 faillites/20.1 EPT = 22.9) Cet indicateur est en baisse en raison de la situation particulière liée au Covid-19. Comme il est probable que le nombre de faillites augmente en raison des conséquences économiques de la crise sanitaire, cette baisse n'est probablement que passagère.
14 🏛️ Nombre de faillites liquidées	400	500	■ (2019 = 431) Le nombre de faillites liquidées a augmenté de 16% depuis l'année précédente. La diminution du nombre de nouvelles faillites a permis d'avancer plus rapidement avec la liquidation des anciens dossiers.
15 🏛️ Nombre de faillites ouvertes depuis plus que 5 ans	→	13	■ (2019 = 16) Le nombre de faillites ouvertes depuis plus de 5 ans a diminué de 19% par rapport à l'année précédente.
16 🏛️ Nombre de faillites traitées par un(e) préposé(e) extraordinaire	→	1	■ (2019 = 1) Il s'agit d'un dossier ancien, en attente du résultat d'une procédure judiciaire en cours auprès du Tribunal fédéral. Ce mode d'administration n'a plus été mis en place depuis de nombreuses années.
17 🏛️ Nombre de faillites traitées par une administration spéciale	→	10	■ (2019 = 10) Cet indicateur est resté stable mais quelques dossiers sont sur le point d'être clôturés. Il s'agit de dossiers complexes, pour partie anciens. Ce mode d'organisation est aujourd'hui exceptionnel. La désignation d'une administration spéciale pour liquider une faillite relève de la compétence de l'assemblée des créanciers.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Traitement des opérations de poursuites</b>	<b>14'028'445.93</b>	<b>25'749'486.72</b>	<b>-11'721'040.79</b>
P1101 Traitement administratif	4'038'816.87	8'763'975.18	-4'725'158.31
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	5'457'922.03	9'314'577.94	-3'856'655.91
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'924'008.15	3'013'925.91	-1'089'917.76
P1104 Gestion comptable et financière	2'607'698.88	4'657'007.69	-2'049'308.81
<b>GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires</b>	<b>4'845'269.15</b>	<b>1'653'156.64</b>	<b>3'192'112.51</b>
P1201 Traitement administratif	1'681'046.00	551'217.39	1'129'828.61
P1202 Opérations de liquidation	2'663'289.87	827'153.43	1'836'136.44
P1203 Gestion comptable et financière	500'933.28	274'785.82	226'147.46
<b>Total</b>	<b>18'873'715.08</b>	<b>27'402'643.36</b>	<b>-8'528'928.28</b>

## SERVICE DE LA CULTURE

OP 1  
Promouvoir la culture  
B20 44'207'200 net  
C20 40'506'961.15 net

GP 11 Action culturelle générale B20 13'576'661 net C20 9'650'910.50 net	GP 12 Archives B20 1'925'518 net C20 2'395'617.29 net	GP 13 Bibliothèques et médiathèques B20 10'380'907 net C20 10'031'441.12 net	GP 14 Musées B20 6'808'565 net C20 6'557'554.42 net
GP 15 Encourager les activités culturelles B20 10'072'420 net C20 10'358'745.16 net	GP 16 Patrimoine culturel et institutions B20 339'045 net C20 301'363.36 net	GP 17 Archéologie B20 1'104'084 net C20 1'211'329.30 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>36'646'986.79</b>	<b>59'135'200</b>	<b>49'780'268.34</b>	<b>-9'354'932</b>
30 Charges de personnel	15'074'191.30	14'939'900	15'489'104.95	549'205
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'728'000.31	8'814'900	9'276'257.33	461'357
34 Charges financières	445.30	400	432.50	33
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	168'229.50	2'889'600	3'020'925.65	131'326
36 Charges de transferts	11'706'113.00	31'411'500	20'818'970.12	-10'592'530
39 Imputations internes	970'007.38	1'078'900	1'174'577.79	95'678
<b>4 Revenus</b>	<b>4'642'914.63</b>	<b>14'928'000</b>	<b>9'283'307.19</b>	<b>-5'644'693</b>
42 Taxes	628'868.40	597'900	557'527.75	-40'372
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'913'508.88	3'180'100	3'051'425.97	-128'674
46 Revenus de transferts	1'407'171.35	10'470'000	4'870'987.47	-5'599'013
48 Revenus extraordinaires	100'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	593'366.00	680'000	803'366.00	123'366
<b>Excédent de charges</b>	<b>32'004'072.16</b>	<b>44'207'200</b>	<b>40'496'961.15</b>	<b>-3'710'239</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>138'679.30</b>	<b>3'874'000</b>	<b>236'686.95</b>	<b>-3'637'313</b>
50 Immobilisations corporelles	127'527.30	0	0.00	0
54 Prêts	0.00	3'874'000	226'686.95	-3'647'313
55 Participations et capital social	11'152.00	0	10'000.00	10'000
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>3'874'000</b>	<b>226'686.95</b>	<b>-3'647'313</b>
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	3'874'000	226'686.95	-3'647'313
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>138'679.30</b>	<b>0</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>32'142'751.46</b>	<b>44'207'200</b>	<b>40'506'961.15</b>	<b>-3'700'239</b>

## SERVICE DE LA CULTURE

Explication des écarts financiers
<p>Rubr. 30 +549'205 Dépassement lié au remplacement de personnel en absence longue durée aux Archives de l'Etat, aux Musées cantonaux et à l'Office cantonal d'archéologie</p>
<p>Rubr. 31 +461'357 Dépassement des rubriques de mandats attribués par l'Office cantonal d'archéologie, autorisé par DCE du 7.10.2020</p>
<p>Rubr. 35 +131'326 Attributions non budgétisées à différents fonds financiers du service (Médiathèque Valais Fr. 90'866.-, Fonds de la culture Fr. 30'459.65, Fonds patrimoine Fr. 10'000.-)</p>
<p>Rubr. 36 -10'592'530 Reliquat du crédit budgétaire supplémentaire inscrit dans le cadre des indemnisations des mesures COVID-19 par DCE du 22.04.2020</p>
<p>Rubr. 45 -128'674 Le prélèvement budgétisé au fonds de la Médiathèque Valais n'a pas été nécessaire</p>
<p>Rubr. 46 -5'599'013 Reliquat de la part Confédération (50%) au crédit budgétaire supplémentaire inscrit dans le cadre des indemnisations des mesures COVID-19 par DCE du 22.04.2020</p>
<p>Rubr. 54 -3'647'313 Reliquat du crédit budgétaire supplémentaire inscrit dans le cadre des aides d'urgence remboursables relatives aux mesures COVID-19 (DCE du 22.04.2020). Dispositif à 100% à la charge de la Confédération.</p>
<p>Rubr. 63 -3'647'313 Reliquat du crédit budgétaire supplémentaire inscrit dans le cadre des aides d'urgence remboursables relatives aux mesures COVID-19 (DCE du 22.04.2020). Dispositif à 100% à la charge de la Confédération.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	90.60	92.70	100.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
<p>+ 7.0 EPT : rattachement de l'Office cantonal d'archéologie au SC + 0.7 EPT : transfert de poste du Service de la mobilité aux Archives de l'Etat selon DCE du 27.11.2019</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
<p><b>Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.</b></p>	
Sous-objectifs politiques	
1	Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent
2	Favoriser, pour la société valaisanne, les habitants et les hôtes du Valais, les possibilités de s'interroger, de se connaître et de s'exprimer dans leur diversité contemporaine et leurs dimensions historiques
3	Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux
4	Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines
5	Connaître le patrimoine archéologique par des prospections, des fouilles et des études et le faire connaître et le valoriser par des publications, des exposés et des visites
6	Favoriser de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics
7	Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population
8	Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social

## SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 ★ Augmentation de la qualité et du nombre d'événements culturels comme contribution au rapprochement des différentes régions géographiques (plaine-montagne) et socio-culturelles du canton (Haut-Centre-Bas)	31.12.20	31.12.20	■ Ces critères sont intégrés dans le cadre de l'activité générale de l'EAC et portés par les projets Art en partage bilingues (5 en 2020)
	2 Participation à la mise en oeuvre des mesures visant à renforcer la synergie entre culture et économie (2019-2021)	31.12.20	31.12.20	■ Le fonds culture et économie est réactivé au budget 2021
ad2	3 Mise en oeuvre du Plan directeur des bibliothèques valaisannes 2019 et élaboration et mise en oeuvre d'une solution pour la gestion informatique de la Médiathèque et du réseau des bibliothèques valaisannes qui tiennent compte des mutations du contexte national	31.12.20		● La situation sanitaire n'a pas permis de faire avancer le projet. Une première étape de migration en juillet 2021 permettra de réaliser cette solution
	4 Participation des Archives au déploiement généralisé de la solution ECM dans l'administration cantonale	31.12.20	31.12.20	■ En 2020, le déploiement du projet ECM services s'est accéléré avec l'engagement de ressources supplémentaires (2.8 EPT de spécialistes en information documentaire et 1 EPT d'informaticien de gestion). Le projet pourra ainsi être mené conformément au calendrier prévisionnel établi.
ad3	5 Mise en oeuvre du dispositif "LittératurePro"	31.12.20	31.12.20	■ Le dispositif a été mis en oeuvre en janvier 2020
	6 Intégration progressive de la sécurité sociale des artistes comme élément des dispositifs de soutien	31.12.20		● Le projet n'a pas pu être réalisé, priorité aux aides des mesures sanitaires oblige. La mesure est reprise dans la planification 2021
ad4	7 Mise en oeuvre des dispositions législatives pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobilier, documentaire, immatériel et linguistique	31.12.20	31.12.20	■ Nous enregistrons un bon taux de participation aux mises au concours d'aide financières (22 demandes, émanant autant du Valais francophone que germanophone), dont les critères de sélection sont particulièrement exigeants. Mesure reprise dans la planification 2021
	8 Elaboration d'un centre de conservation et de traitement des collections pour les Musées cantonaux et l'Archéologie cantonale sur le site de l'Agroscope et préparation des collections des Musées en vue de leur transfert	31.12.20	31.12.20	■ Le programme du centre a été élaboré et validé par la direction des MC pour ce qui concerne cet office, et transmis au Conseil d'Etat par la direction du SC. Le crédit budgétaire dédié a été accepté par le Grand Conseil en date du 9.02.2021. Les collections sont préparées à leur déménagement dans le cadre du chantier des collections qui comprend notamment des opérations de récolement, de contrôle d'état et de conditionnement. Mesure reprise dans la planification 2021.
ad5	9 Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'action en vue d'étudier, documenter et mettre en valeur le patrimoine archéologique valaisan (Stratégie archéologie 2025)	31.12.20		● Dans le cadre de la situation sanitaire, aucune séance en présentiel n'a été menée. Mesure reprise dans la planification 2021
ad6	10 Réalisation du concours d'architecture pour le Pôle muséal (Sion)	31.12.20	31.12.20	■ L'architecte cantonal a validé les grandes étapes d'un nouveau calendrier de réalisation pour le Pôle muséal des Collines (2020-2035). Les interventions nécessitant un concours d'architecture (salles souterraines du Pénitencier et de la place de la Majorie) ont été précisées dans ce cadre. Le cahier des charges pour la restauration de l'Ancienne Chancellerie a été rédigé et communiqué à l'Architecte cantonal. Mesure reprise dans la planification 2021.

## SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad7 11 ☆ Révision de la loi sur la promotion de la culture pour développer la pratique des interventions artistiques dans les constructions publiques (bâtiments et génie civil) ☆ : <i>Mesure propre au programme gouvernemental</i>	31.12.20	31.12.20	■ La nouvelle Loi a été approuvée par le Grand Conseil le 14.10.2020 et mise en vigueur le 1.03.2021

## SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	20	50	■ Les Archives de l'Etat du Valais sont de plus en plus sollicitées par les unités administratives de l'Etat du Valais pour du conseil et du soutien en matière de gestion des documents et des archives, ce qui explique l'écart significatif entre l'objectif annoncé et la réalisation.
ad2	2 Nombre annuel d'actions de médiation des Arsenaux	270	149	▲ MV Sion 106, AEV 20, CultureValais 6, Arsenaux/TU 1, 16 conférences/rencontres, impact marqué des mesures sanitaires
ad3	3 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	420	412	■ L'année covid a donné lieu à moins de soutiens aux dossiers ordinaires mais enregistré 70 dossiers de bourses recherche et développement
	4 Montant annuel moyen par dossier soutenu	8'500	11'080	■ Pondération des 70 dossiers des bourses recherche et développement (Fr. 30'000.-)
	5 Résorption des reports de soutien selon rapport ICF 2017/60 (nouvel indicateur dès 2019)	-200'000	-200'000	■ Les reports budgétaires sont résorbés
ad4	6 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque Valais	85%	90%	■ Le transfert régulier des collections audiovisuelles de la MV Martigny au dépôt de Fiesch fait évoluer cet indicateur
	7 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais conservés dans des locaux de stockage sûrs	100%	100%	■ Les 17 kilomètres linéaires des Archives de l'Etat du Valais sont désormais conservés dans des locaux de stockage sûrs. Les opérations de déménagement et de vérification se sont terminées le 31 août 2020.
	8 Nombre annuel de bourses de soutien à la recherche	4	3	■ Trois bourses ont été délivrées (2 bourses pour chercheur débutant et une bourse pour chercheur confirmé)
ad5	9 Nombre de dossiers « Archéologie » traités par année	400	393	■ Indicateur directement lié au nombre de permis de construire délivrés
	10 Nombre de surveillances, sondages, et fouilles archéologiques	100	177	■ Surveillances et sondages=147; positifs et chantiers=30
	11 Nombre d'objets « Archéologie » étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	10	14	■
ad6	12 📖 Nombre annuel de visiteurs de la Médiathèque Valais	586'000	395'221	▲ Fréquentation générale en baisse, lié à la situation sanitaire
	13 📖 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	97.7%	97.96%	■
	14 📖 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	78.5%	77.25%	■
	15 📖 Nombre de prêts annuels de la Médiathèque Valais (eBooks inclus)	921'000	716'436	▲ Nombre de prêts en baisse, lié à la situation sanitaire
	16 📖 Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (expositions permanentes et temporaires)	45'000	22'995	■ Musée d'art: 2'700 Musée d'histoire: 9'467 Pénitencier: 3'092 Musée de la nature: 7'736
ad7	17 Nombre de projets Art en partage soutenus (nouvel indicateur dès 2019)	10	16	■ 11 projets participatifs et 5 projets pour un canton bilingue

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Action culturelle générale</b>	<b>13'158'521.47</b>	<b>3'507'610.97</b>	<b>9'650'910.50</b>
P1101 Action culturelle générale	13'157'696.27	3'507'610.97	9'650'085.30
P1102 Collections	570.83		570.83
P1103 Produits et production	75.94		75.94
P1104 Publics	105.02		105.02
P1105 Culture et outils numériques	73.41		73.41
<b>GP12 Archives</b>	<b>2'599'808.94</b>	<b>204'191.65</b>	<b>2'395'617.29</b>
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'599'808.94	204'191.65	2'395'617.29
<b>GP13 Bibliothèques et médiathèques</b>	<b>10'481'235.92</b>	<b>449'794.80</b>	<b>10'031'441.12</b>
P1301 Médiathèque Valais	2'166'570.71	85'766.00	2'080'804.71
363 Participation du Valais à RERO	236'026.00		236'026.00
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	189'650.00		189'650.00
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	603'661.00		603'661.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'137'233.71	85'766.00	1'051'467.71
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'789'700.18	237'893.30	3'551'806.88
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'085'896.24	28'624.65	1'057'271.59
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'010'664.97	83'827.60	1'926'837.37
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	958'011.87	11'462.30	946'549.57
P1306 eMédiathèque Valais	470'391.95	2'220.95	468'171.00
<b>GP14 Musées</b>	<b>6'852'336.72</b>	<b>294'782.30</b>	<b>6'557'554.42</b>
P1401 Musées cantonaux	4'543'731.67	179'126.25	4'364'605.42
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000.00		225'000.00
363 Jardin botanique de Champex	200'000.00		200'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	4'118'731.67	179'126.25	3'939'605.42
P1402 Musée d'art	672'933.56	37'047.80	635'885.76
P1403 Musée d'histoire	1'016'288.01	54'697.70	961'590.31
P1404 Musée de la nature	603'827.35	23'910.55	579'916.80
P1405 Publics et médiation	7'037.49		7'037.49
P1406 Collections	8'518.64		8'518.64
<b>GP15 Encourager les activités culturelles</b>	<b>11'445'129.86</b>	<b>1'086'384.70</b>	<b>10'358'745.16</b>
P1501 Soutien aux activités culturelles	6'726'617.62	1'086'384.70	5'640'232.92
363 Activités culturelles dans les écoles	249'936.00		249'936.00
363 Encouragement des activités culturelles de tiers	5'286'249.65		5'286'249.65
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		646'000.00	-646'000.00
498 Soutien des activités culturelles de tiers		430'000.00	-430'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'190'431.97	10'384.70	1'180'047.27
P1502 Soutien aux formations culturelles	4'718'512.24		4'718'512.24
363 Ecoles de musique et formation culturelle	4'718'263.30		4'718'263.30
Solde dépenses/recettes du produit	248.94		248.94
<b>GP16 Patrimoine culturel et institutions</b>	<b>551'363.36</b>	<b>250'000.00</b>	<b>301'363.36</b>
P1601 Sauvegarde du patrimoine culturel	512'885.88	250'000.00	262'885.88
P1602 Les Vallesiana	38'477.48		38'477.48

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP17 Archéologie</b>	<b>4'928'559.02</b>	<b>3'717'229.72</b>	<b>1'211'329.30</b>
P1701 Archéologie	4'928'559.02	3'717'229.72	1'211'329.30
313 Elaborations et études	1'218'932.61		1'218'932.61
313 Fouilles	2'059'701.60		2'059'701.60
313 Médiation et publications	87'924.40		87'924.40
463 Subventions des collectivités publiques et de tiers		670'000.00	-670'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'562'000.41	3'047'229.72	-1'485'229.31
<b>Total</b>	<b>50'016'955.29</b>	<b>9'509'994.14</b>	<b>40'506'961.15</b>

OP 1  
Egalité / Famille / Violences  
domestiques  
B20 1'319'000 net  
C20 1'375'110.03 net

GP 11  
Egalité / Famille / Violences  
domestiques  
B20 1'319'000 net  
C20 1'375'110.03 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>1'172'162.68</b>	<b>1'331'800</b>	<b>1'380'360.03</b>	<b>48'560</b>
30 Charges de personnel	516'585.25	527'700	529'347.45	1'647
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	353'812.78	361'000	408'631.93	47'632
36 Charges de transferts	300'000.00	440'000	439'728.80	-271
39 Imputations internes	1'764.65	3'100	2'651.85	-448
<b>4 Revenus</b>	<b>4'440.00</b>	<b>12'800</b>	<b>5'250.00</b>	<b>-7'550</b>
42 Taxes	4'425.00	12'800	5'250.00	-7'550
49 Imputations internes	15.00	0	0.00	0
<b>Excédent de charges</b>	<b>1'167'722.68</b>	<b>1'319'000</b>	<b>1'375'110.03</b>	<b>56'110</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>1'167'722.68</b>	<b>1'319'000</b>	<b>1'375'110.03</b>	<b>56'110</b>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	3.40	3.40	3.40

Nombre de postes à l'organigramme

#### OBJECTIF POLITIQUE

**Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques**

#### Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun-e de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre les violences domestiques, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en favorisant l'accompagnement des auteur-e-s et en développant une politique d'information/sensibilisation

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail (égalité salariale) et dans les instances politiques (élections communales et cantonales)	31.03.21		▲ La pandémie a rendu impossibles les rencontres publiques. Des solutions différentes ont été mises en place pour permettre de poursuivre les objectifs définis.
ad2	2 Information et conseil aux familles (adaptation du "guide" sur internet)	30.04.21		■ Le nouveau site dédié aux familles sera prêt pour le délai prévu.
	3 ☆ Promotions des mesures présentées dans le rapport sur les familles valaisannes 2018	31.03.21		■ Un deuxième rapport sur la mise en oeuvre des mesures a été établi à la fin de 2020. La plupart d'entre elles sont en cours ou déjà en vigueur. Des ressources humaines supplémentaires sont nécessaires pour la coordination de la politique familiale.
ad3	4 Information/sensibilisation sur la thématique des violences domestiques ainsi que coordination du réseau cantonal contre les violences domestiques	31.12.20	31.12.20	▲ La pandémie a rendu impossibles les rencontres mais un gros travail d'information du réseau a pu être fait afin d'assurer les prises en charges des personnes concernées malgré la pandémie. Une campagne d'information sur les réseaux sociaux a aussi pu être faite, à destination des jeunes.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental				
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nb d'actions/événements/projets mis en place + Nb d'interventions (médias, conférences, etc.) (2018 = 9)	10	10	■ Malgré la pandémie, des actions ont pu être mises en place et des interventions faites.
	2 🏢 Pourcentages de femmes en politique : Conseils Communaux 2016 22.6% / Grand Conseil 2017 19.2% (indicateur nouveau dès 2020)	↗	↗	■ Augmentation de la proportion de femmes dans les conseils communaux à 26%; Gd Conseil 34.6%.
ad2	3 Mise en place des mesures du rapport sur les familles 2018 (indicateur nouveau dès 2020)	2	2	■ La majorité des mesures sont en cours, ou continues pour une bonne partie.
	4 🏢 Nb de consultations des informations pour les familles sur le site de l'OCEF (2018 = 35199)	35'000	37'160	■ 37160 utilisateurs en 2020 dont 36581 nouveaux, selon les statistiques du site egalite-famille.
ad3	5 🏢 Cas de violences domestiques (2018 = 350 interventions de police, 3 homicides, 904 infractions) (indicateur nouveau dès 2020)	↗	→	■ 366 interventions, 0 homicides, 921 infractions.
	6 Nb d'entretiens obligatoires et de mesures d'accompagnement des auteur-e-s et victimes sur base volontaire (2018 = 185)	200	283	■ Dont 68 entretiens obligatoires.
	7 Nb de rencontres du réseau (groupes régionaux, commission) (2018 = 12)	10	7	▲ Moins de rencontres à cause de la pandémie.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques</b>	<b>1'380'360.03</b>	<b>5'250.00</b>	<b>1'375'110.03</b>
P1101 Egalité	334'456.95	4'785.69	329'671.26
P1102 Famille	218'267.14	5.69	218'261.45
P1103 Violence domestique	827'635.94	458.62	827'177.32
<b>Total</b>	<b>1'380'360.03</b>	<b>5'250.00</b>	<b>1'375'110.03</b>

**SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>117'502'748.70</b>	<b>120'934'000</b>	<b>121'293'571.20</b>	<b>359'571</b>
36 Charges de transferts	117'502'748.70	120'934'000	121'293'571.20	359'571
<b>4 Revenus</b>	<b>65'957'892.80</b>	<b>67'417'000</b>	<b>67'638'271.15</b>	<b>221'271</b>
46 Revenus de transferts	65'957'892.80	67'417'000	67'638'271.15	221'271
<b>Excédent de charges</b>	<b>51'544'855.90</b>	<b>53'517'000</b>	<b>53'655'300.05</b>	<b>138'300</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>51'544'855.90</b>	<b>53'517'000</b>	<b>53'655'300.05</b>	<b>138'300</b>

## Explication des écarts financiers

L'écart résulte notamment de la variation de la provision CPVAL pour le financement des régimes de compensation au 01.01.2020 concernant les institutions affiliées ; cette variation est entièrement couverte par un prélèvement au fonds CPVAL auprès de l'Administration cantonale des finances.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

363	Allocations familiales pour non-actifs (AFNA) et allocations familiales complémentaires agricoles	5'735'960
	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'417'377
	Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	6'160'890
	Prestations complémentaire AVS et AI	107'979'343
		<b>121'293'571</b>
463	Subventions communales pour les frais de gestion	903'151
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	20'423'950
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	22'950'083
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	21'881'637
	Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'479'450
		<b>67'638'271</b>

**Département de l'économie et de la formation (DEF)**
**Compte 2019**  
Fr.

**Budget 2020**  
Fr.

**Compte 2020**  
Fr.

**Ecart B/C**  
Fr.

**VUE FINANCIERE**
**TOTAL**

<b>Charges et dépenses</b>	<b>1'253'472'697.57</b>	<b>1'420'410'800</b>	<b>1'378'617'139.92</b>	<b>-41'793'660</b>
<b>Revenus et recettes</b>	<b>539'208'315.90</b>	<b>568'585'900</b>	<b>531'232'807.32</b>	<b>-37'353'093</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>714'264'381.67</b>	<b>851'824'900</b>	<b>847'384'332.60</b>	<b>-4'440'567</b>

**SUBDIVISION ADMINISTRATIVE**

Service administratif et des affaires juridiques de la formation	18'567'104.48	19'062'800	18'824'510.96	-238'289
Service juridique des affaires économiques	963'788.44	943'900	849'552.31	-94'348
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	28'825'232.10	94'390'000	62'008'247.03	-32'381'753
Service de l'industrie, du commerce et du travail	7'347'200.34	36'129'200	28'950'936.80	-7'178'263
Service de l'agriculture	29'353'253.41	35'124'900	35'101'727.40	-23'173
Service de l'enseignement	376'891'992.50	395'295'500	396'362'317.87	1'066'818
Service de la formation professionnelle	73'039'052.64	73'903'600	71'380'114.44	-2'523'486
Service des hautes écoles	134'628'604.11	147'073'800	177'424'734.59	30'350'935
Service cantonal de la jeunesse	44'648'153.65	49'901'200	56'482'191.20	6'580'991
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>714'264'381.67</b>	<b>851'824'900</b>	<b>847'384'332.60</b>	<b>-4'440'567</b>

**COMPTE DE RESULTATS**

30	Charges de personnel	587'937'412.48	606'721'700	598'097'495.29	-8'624'205
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	39'026'986.95	36'720'300	37'346'418.43	626'118
34	Charges financières	2'125.11	4'600	7'491.74	2'892
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'483'404.10	8'469'000	18'739'748.46	10'270'748
36	Charges de transferts	331'706'247.28	453'045'700	434'150'172.14	-18'895'528
37	Subventions redistribuées	194'546'593.92	198'493'700	194'780'533.22	-3'713'167
38	Charges extraordinaires	3'689'274.74	417'000	3'119'521.55	2'702'522
39	Imputations internes	14'852'054.21	12'899'100	13'680'894.18	781'794
40	Revenus fiscaux	1'476'892.18	1'636'600	926'149.05	-710'451
41	Patentes et concessions	31'873'592.50	30'800'000	32'779'021.70	1'979'022
42	Taxes	34'756'729.67	35'788'100	36'097'685.96	309'586
43	Revenus divers	161'313.38	580'000	38'250.42	-541'750
44	Revenus financiers	1'727'910.74	2'601'200	1'623'545.09	-977'655
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'932'268.99	5'264'400	671'080.59	-4'593'319
46	Revenus de transferts	203'168'625.27	202'816'200	202'592'240.03	-223'960
47	Subventions à redistribuer	194'546'593.92	198'493'700	194'780'533.22	-3'713'167
48	Revenus extraordinaires	3'536'813.08	11'206'000	11'738'885.04	532'885
49	Imputations internes	12'779'198.35	11'479'400	12'653'167.82	1'173'768
	<b>Total charges</b>	<b>1'180'244'098.79</b>	<b>1'316'771'100</b>	<b>1'299'922'275.01</b>	<b>-16'848'825</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>486'959'938.08</b>	<b>500'665'600</b>	<b>493'900'558.92</b>	<b>-6'765'041</b>
	<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>693'284'160.71</b>	<b>816'105'500</b>	<b>806'021'716.09</b>	<b>-10'083'784</b>

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

50	Immobilisations corporelles	254'629.37	104'500	8'224.90	-96'275
52	Immobilisations incorporelles	83'168.81	35'000	3'054.91	-31'945
54	Prêts	33'932'738.00	56'450'200	43'854'929.00	-12'595'271
56	Propres subventions d'investissement	27'880'196.60	37'480'400	27'002'189.10	-10'478'211
57	Subventions d'investissement redistribuées	10'603'095.00	9'569'600	7'826'467.00	-1'743'133
58	Investissements extraordinaires	474'771.00	0	0.00	0
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73	0	0.00	0
63	Subventions d'investissement acquises	7'337'047.57	24'892'500	11'045'682.25	-13'846'818
64	Remboursements de prêts	34'100'246.52	33'048'200	17'926'965.55	-15'121'234
65	Transferts de participations	1.00	0	0.00	0
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	207'650.00	410'000	533'133.60	123'134
67	Subventions d'investissement à redistribuer	10'603'095.00	9'569'600	7'826'467.00	-1'743'133
	<b>Total dépenses</b>	<b>73'228'598.78</b>	<b>103'639'700</b>	<b>78'694'864.91</b>	<b>-24'944'835</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>52'248'377.82</b>	<b>67'920'300</b>	<b>37'332'248.40</b>	<b>-30'588'052</b>
	<b>Investissements nets</b>	<b>20'980'220.96</b>	<b>35'719'400</b>	<b>41'362'616.51</b>	<b>5'643'217</b>

<b>OP 1</b> Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation B20 19'062'800 net C20 18'824'510.96 net	
<b>GP 11</b> Appui et coordination administrative B20 3'821'632 net C20 3'127'278.03 net	<b>GP 12</b> Aides à la formation B20 15'241'168 net C20 15'697'232.93 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>22'491'003.63</b>	<b>22'565'200</b>	<b>22'241'004.81</b>	<b>-324'195</b>
30 Charges de personnel	3'744'036.30	3'931'800	3'624'369.65	-307'430
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	770'269.89	580'800	570'432.91	-10'367
36 Charges de transferts	17'956'704.00	18'011'000	18'021'529.15	10'529
39 Imputations internes	19'993.44	41'600	24'673.10	-16'927
<b>4 Revenus</b>	<b>1'617'024.38</b>	<b>1'602'400</b>	<b>1'648'750.05</b>	<b>46'350</b>
40 Revenus fiscaux	8.00	0	24.00	24
42 Taxes	54'260.53	42'400	77'139.80	34'740
44 Revenus financiers	456'947.85	520'000	460'403.75	-59'596
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	51'715.50	51'716
46 Revenus de transferts	1'049'808.00	1'040'000	1'019'467.00	-20'533
49 Imputations internes	56'000.00	0	40'000.00	40'000
<b>Excédent de charges</b>	<b>20'873'979.25</b>	<b>20'962'800</b>	<b>20'592'254.76</b>	<b>-370'545</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>2'573'529.00</b>	<b>3'600'000</b>	<b>2'446'605.00</b>	<b>-1'153'395</b>
54 Prêts	2'573'529.00	3'600'000	2'446'605.00	-1'153'395
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>4'880'403.77</b>	<b>5'500'000</b>	<b>4'214'348.80</b>	<b>-1'285'651</b>
64 Remboursements de prêts	4'880'403.77	5'500'000	4'214'348.80	-1'285'651
<b>Recettes nettes d'investissement</b>	<b>2'306'874.77</b>	<b>1'900'000</b>	<b>1'767'743.80</b>	<b>-132'256</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>18'567'104.48</b>	<b>19'062'800</b>	<b>18'824'510.96</b>	<b>-238'289</b>

## Explication des écarts financiers

Rubrique 42 Taxes : les montants concernant les récupérations de salaires ont été plus importants que prévu.

Rubrique 44 Revenus financiers : l'écart s'explique par les revenus des intérêts des prêts d'études qui ont été moins importants que prévu.

Rubrique 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux : la différence s'explique par l'utilisation du solde du Fonds "Sport-formation" qui a par ailleurs été clôturé en 2020.

Rubrique 46 Revenus de transfert : l'écart provient de la subvention fédérale qui est allouée chaque année en fonction de la population de chaque canton.

Rubrique 54 Prêts : les prêts accordés n'ont pas été entièrement utilisés par les ayants droit par crainte d'un endettement trop important.

Rubrique 64 Remboursement de prêts : le montant des remboursements des prêts dépend de la capacité financière des bénéficiaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	25.10	24.50	23.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
<b>Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études</b>				
Sous-objectifs politiques				
1	Assumer les missions d'état-major du Département :			
1.1	Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information			
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales [PIP]			
2	Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service			
3	Soutenir les services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, conseiller juridiquement le Chef de département et les services de la formation, prendre position sur les recours, émettre des avis de droit			
4	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel (apprentis) ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes [PIP]			
5	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Implémentation des nouvelles dispositions légales de la loi sur les participations	31.12.20		▲ Les nouvelles dispositions légales concernant la loi sur les participations de l'Etat ont été acceptées par le Grand Conseil et aucun référendum n'a été déposé. Des modalités d'exécution ont entraîné un retard de la mise en vigueur des dites dispositions légales.
	2 ☆ Poursuite du développement du "Campus Energypolis" et mise en place d'une antenne valaisanne du "Switzerland Innovation Park Network West EPFL" (SIP WEST) - Message Campus santé Valais // Wallis - Définition du modèle « SIP WEST VS » - Renforcement de la communication portant sur le campus Energypolis	31.12.22		■ Le développement du Campus Energypolis se poursuit avec satisfaction en dépassant, déjà aujourd'hui, les attentes initiales du projet.  Le Grand Conseil a octroyé un crédit d'objet d'un montant de 25 millions de francs le 16 juin 2020 pour la mise en place du Parc de l'innovation à Sion et un crédit d'objet de 72,135 millions de francs le 11 novembre 2020 pour la construction du Pôle Santé sur le site de l'hôpital du Valais à Sion.  La communication portant sur le Campus Energypolis s'est renforcée durant l'année 2020, malgré la situation sanitaire, et poursuivra sur sa lancée en 2021.
ad4	3 Mise en oeuvre de la motion M3.0388 demandant la ratification du concordat intercantonal sur les bourses d'études	31.12.20	13.11.20	■ La loi d'adhésion à l'accord intercantonal (117 oui /0 non) ainsi que la modification de la loi sur les allocations de formation (116 oui /0 non) ont été acceptées par le Grand Conseil le 13 novembre 2020.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental				

## SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes				
ad4	1  Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	4'950	5'175	■
	2  Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	4'000	4'494	■
	3  Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'950	2'921	■
	4  Montant brut des prêts (y.c. transitoires)	3'600'000	2'446'605	▲ Un peu plus de 30% des bénéficiaires d'un prêt y renonce par crainte d'un endettement trop important.
	5  Montant brut des bourses (y.c. transitoires)	17'986'000	17'944'814	■
	6  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)	58%	59%	■
	7  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais	60%	63%	■

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Appui et coordination administrative</b>	<b>3'266'407.50</b>	<b>139'129.47</b>	<b>3'127'278.03</b>
P1101 État-major du département	1'285'198.71	35'751.18	1'249'447.53
P1102 Délégués du département	201'487.16	10'132.79	191'354.37
P1103 Affaires juridiques de la formation	388'604.80	24'371.46	364'233.34
P1104 Comptabilité de la formation	759'035.46	16'805.69	742'229.77
P1105 Coordination informatique du département	226'535.49	5'015.69	221'519.80
P1106 Coordination RH du personnel enseignant	203'661.68	4'509.25	199'152.43
P1107 Traductions du département	201'884.20	42'543.41	159'340.79
<b>GP12 Aides à la formation</b>	<b>21'421'202.31</b>	<b>5'723'969.38</b>	<b>15'697'232.93</b>
P1201 Bourses et prêts d'études	21'421'202.31	5'723'969.38	15'697'232.93
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	17'969'814.00		17'969'814.00
440 Revenus des intérêts		460'403.75	-460'403.75
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		1'019'467.00	-1'019'467.00
547 Ménages privés	2'446'605.00		2'446'605.00
647 Ménages privés		4'214'348.80	-4'214'348.80
Solde dépenses/recettes du produit	1'004'783.31	29'749.83	975'033.48
<b>Total</b>	<b>24'687'609.81</b>	<b>5'863'098.85</b>	<b>18'824'510.96</b>

OP 1  
Assurer les tâches juridiques des  
affaires économiques  
B20 943'900 net  
C20 849'552.31 net

GP 11  
Droit économique  
B20 841'263 net  
C20 871'930.26 net

GP 12  
Droit foncier rural et bail à ferme  
B20 102'637 net  
C20 -22'377.95 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>1'321'123.94</b>	<b>1'369'800</b>	<b>1'317'227.31</b>	<b>-52'573</b>
30 Charges de personnel	1'185'040.15	1'226'500	1'210'996.40	-15'504
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	39'486.66	42'000	44'028.17	2'028
36 Charges de transferts	37'784.45	78'000	37'761.00	-40'239
39 Imputations internes	58'812.68	23'300	24'441.74	1'142
<b>4 Revenus</b>	<b>357'335.50</b>	<b>425'900</b>	<b>467'675.00</b>	<b>41'775</b>
40 Revenus fiscaux	14'624.00	16'000	18'144.00	2'144
42 Taxes	342'711.50	409'900	449'531.00	39'631
<b>Excédent de charges</b>	<b>963'788.44</b>	<b>943'900</b>	<b>849'552.31</b>	<b>-94'348</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>963'788.44</b>	<b>943'900</b>	<b>849'552.31</b>	<b>-94'348</b>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	6.60	7.60	7.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Assurer le suivi juridique des affaires économiques</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics par le conseil juridique, l'information et le contrôle. [PIP]
2	Instruire les recours dans les domaines de compétences du service et préparer les projets de décision pour le Conseil d'Etat.
3	Assurer le conseil juridique concernant des affaires économiques.
4	Gérer des projets de législations et participer à de tels projets. (GP11)
5	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et par l'information dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) et prendre les décisions se basant sur lesdites lois.

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 ☆ Optimisation du contrôle des marchés publics et des mesures de lutte contre le dumping salarial et le travail au noir et maintien d'une attitude exemplaire de l'Etat dans son rôle de mandant - Application d'un nouveau mécanisme de contrôle en ce qui concerne la publication des décisions d'adjudication. - Adaptation des directives concernant l'autocontrôle (délais : 31 décembre 2020).	31.12.22		■ - Le nouveau mécanisme de contrôle en ce qui concerne la publication des décisions d'adjudication qui a été mis en place en 2019 est appliqué. Chaque appel d'offres publié sur la plateforme SIMAP est suivi. Ce mécanisme de contrôle permet d'intervenir en cas de constat d'une non-publication d'une décision d'adjudication. - Une première analyse d'une éventuelle adaptation des directives concernant l'autocontrôle a été faite dans le cadre de la révision de la législation sur les marchés publics avec comme résultat qu'uniquement des simplifications ponctuelles devraient être effectuées. Les directives ont été revues et il est prévu de les intégrer dans la nouvelle ordonnance sur les marchés publics.
ad2	2 Traitement rapide des recours traités par le SJAE.	31.12.20	31.12.20	■ Malgré un nombre toujours élevé de recours, le SJAE a pu maintenir un traitement rapide. Le traitement des recours est une des priorités du SJAE.
ad3	3 Conduite du centre de compétences résidences secondaires et traitement des demandes juridiques concernant l'application de la législation sur les résidences secondaires.	31.12.20	31.12.20	■ Le chef du SJAE est responsable de la conduite du CCR2. Il préside les réunions de la commission du CCR2 et coordonne les demandes adressées au CCR2. Au 1er janvier 2021 la conduite du CCR2 passera au chef du Service administratif et juridique du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement.
ad4	4 ☆ Révision de la loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics (si l'autorité intercantonale adopte un nouvel accord) - Procédure de consultation sur l'avant-projet de loi (30.06.2020) - Elaboration d'un projet de loi d'adhésion du Conseil d'Etat (31.12.2020)	31.12.21		● Suite à des difficultés techniques et suite à la situation sanitaire (COVID-19) des retards sont intervenus dans le processus d'élaboration d'un avant-projet de loi. L'élaboration de l'avant-projet d'une loi n'a pas pu avancer comme planifié et donc la procédure de consultation n'a pas pu être lancée. Le Conseil d'Etat a reporté le traitement de ce projet législatif dans la nouvelle législature.
ad5	5 Traitement rapide des dossiers de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA).	31.12.20	31.12.20	■ Le traitement rapide des demandes LDFR et LBFA est une des priorités du SJAE. Le SJAE a pu maintenir un traitement rapide des demandes en 2020, même si beaucoup plus de demandes ont été enregistrées par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental				

## SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Transparence concernant la publication des décisions d'adjudication sur SIMAP.	100%	100%	■ Toutes les décisions d'adjudication prises en 2020 dans des procédures marchés publics lancées sur la plateforme SIMAP, ont été publiées sur dite plateforme.
	2 Nombre de contrôles ponctuels des procédures marchés publics effectués.	50	61	■ Le SJAE a finalisé en 2020 le contrôle de 61 procédures marchés publics. Ces contrôles ont été effectués dans 17 communes, 10 triages forestiers et 2 sociétés hydroélectriques.
ad2	3 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre.	90%	90%	■ Plus de 90% des recours ont pu être traités dans le délai d'ordre de 6 mois.
	4 Ratio entre le nombre de recours déposés en moyenne les 4 dernières années et le nombre de décisions rendues durant l'année (moyenne des années 2015-2018 = 88 recours déposés).	5%	-35%	▲ Le SJAE a rédigé en 2020 68 décisions sur recours. Durant les années 2016 à 2019 le nombre de recours attribués au SJAE pour traitement a été de 104 recours en moyenne.
ad3	5 Nombre des demandes juridiques traitées	200	200	■ Le SJAE a traité en 2020 plus de 200 demandes juridiques.
	6 Nombre de séances de coordination à l'interne du CCR 2.	4	4	■ Le CCR2 a donné environ 390 renseignements juridiques. La commission du CCR2 s'est réunie pour 4 séances de coordination.
ad5	7 Pourcentage des dossiers traités dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA)(réception d'environ 2'200 dossiers par année).	100%	100%	■ Le SJAE a traité toutes les demandes LDFR et LBFA dans un délai court (nombre de dossiers traités en 2020 : 2217)

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Droit économique</b>	<b>890'259.29</b>	<b>18'329.03</b>	<b>871'930.26</b>
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	890'259.29	18'329.03	871'930.26
<b>GP12 Droit foncier rural et bail à ferme</b>	<b>426'968.02</b>	<b>449'345.97</b>	<b>-22'377.95</b>
P1201 Décision et soutien juridiques	426'968.02	449'345.97	-22'377.95
<b>Total</b>	<b>1'317'227.31</b>	<b>467'675.00</b>	<b>849'552.31</b>

OP 1  
Favoriser le développement  
économique et maintenir la  
population sur l'ensemble du  
territoire  
B20 94'390'000 net  
C20 62'008'247.03 net

<p>GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique B20 35'713'982 net C20 36'466'414.37 net</p>	<p>GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco B20 7'795'611 net C20 15'261'495.35 net</p>	<p>GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS B20 50'217'835 net C20 9'842'180.05 net</p>	<p>GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS B20 662'572 net C20 438'157.26 net</p>
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>36'706'821.88</b>	<b>95'148'600</b>	<b>54'792'003.00</b>	<b>-40'356'597</b>
30 Charges de personnel	3'201'786.30	3'269'000	3'296'123.20	27'123
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'094'000.80	950'000	1'078'024.68	128'025
34 Charges financières	1'028.69	0	1'025.93	1'026
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'000'000.00	1'000'000	1'013'138.65	13'139
36 Charges de transferts	27'090'672.87	89'288'000	47'600'213.03	-41'687'787
37 Subventions redistribuées	233'310.40	210'700	305'827.60	95'128
38 Charges extraordinaires	2'577'000.00	417'000	417'000.00	0
39 Imputations internes	1'509'022.82	13'900	1'080'649.91	1'066'750
<b>4 Revenus</b>	<b>7'964'430.28</b>	<b>11'791'600</b>	<b>13'832'174.72</b>	<b>2'040'575</b>
42 Taxes	151'059.35	130'900	121'413.55	-9'486
43 Revenus divers	7'642.05	0	0.00	0
44 Revenus financiers	375'385.78	350'000	334'310.02	-15'690
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	109'457.05	0	0.00	0
46 Revenus de transferts	2'593'144.70	3'100'000	2'383'668.15	-716'332
47 Subventions à redistribuer	233'310.40	210'700	305'827.60	95'128
48 Revenus extraordinaires	3'000'000.00	8'000'000	9'673'816.75	1'673'817
49 Imputations internes	1'494'430.95	0	1'013'138.65	1'013'139
<b>Excédent de charges</b>	<b>28'742'391.60</b>	<b>83'357'000</b>	<b>40'959'828.28</b>	<b>-42'397'172</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>26'247'720.50</b>	<b>55'455'200</b>	<b>35'592'529.75</b>	<b>-19'862'670</b>
54 Prêts	20'830'200.00	44'255'200	30'137'750.00	-14'117'450
56 Propres subventions d'investissement	5'417'520.50	11'200'000	5'454'779.75	-5'745'220
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>26'164'880.00</b>	<b>44'422'200</b>	<b>14'544'111.00</b>	<b>-29'878'089</b>
63 Subventions d'investissement acquises	5'751'450.00	24'434'000	8'629'000.00	-15'805'000
64 Remboursements de prêts	20'207'546.00	19'618'200	5'395'079.00	-14'223'121
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	205'884.00	370'000	520'032.00	150'032
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>82'840.50</b>	<b>11'033'000</b>	<b>21'048'418.75</b>	<b>10'015'419</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>28'825'232.10</b>	<b>94'390'000</b>	<b>62'008'247.03</b>	<b>-32'381'753</b>

Explication des écarts financiers
R. 36 : Les dépenses inférieures au budget proviennent principalement des montants non encore engagés dans les mesures de soutien COVID-19 au 31 décembre pour 45mios et en partie compensées par une dépense extraordinaire de 4.4mios à la CPVAL pour les mesures compensatoires de nos partenaires (CimArk, ARVR, VWP et CCF).
R. 37-47 : Dépenses de fonctionnement intégralement financées par une recette provenant de la Confédération en rubrique 47
R. 35-39-49 : Ecritures miroirs entre les rubriques 35, 39 et 49 composées pour Fr. 1'000'000 d'une attribution aux fonds de financement spécial prêts LIM/NPR et pour Fr. 13'138.65 d'attribution aux fonds de financement spécial pertes s/cautions. Le solde en rubrique 39 correspond à des frais liés aux bâtiments.
R. 46 : Ces recettes, inférieures au budget, proviennent de moyens non sollicités dans certains axes de la convention-programme NPR (montants à fonds perdu, part fédérale).
R. 48 : Ce montant correspond pour 2.6mios d'une dissolution de fonds de préfinancement d'investissement et pour 7.07mios d'un prélèvement au Fonds d'infrastructure du 21ème siècle (LERM, H55 et BioArk Viège/Monthey).
R. 54 : Cette dépense correspond aux prêts NPR (CH+VS) financés en 2020 (ce montant est supérieur aux années précédentes grâce aux prêts BioArk). A noter que le budget 2020 recense le potentiel théorique maximum des moyens NPR (fédéraux et cantonaux) pouvant être engagés.
R. 56 : Cette rubrique est composée des dépenses suivantes : 2.3mios pour les aides au logement, 1.9mios pour des subventions aux Bio/IdArk, 1mio de subvention LERM à CCF SA et Fr. 263'816 à H55.
R. 63 : Le montant de 8.6mios correspond au mouvement net entre les parts fédérales de prêts octroyés, des extournes d'annuités et des remboursements d'annuités.
R. 64 : Ces recettes, inférieures au budget, sont liées principalement au report des annuités décidées dans le cadre des mesures de soutien au COVID-19.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	20.20	20.20	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	<p>Créer les conditions favorables à un développement économique durable</p> <p>1.1. Adapter le cadre légal en vue d'un développement économique durable</p> <p>1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques</p> <p>1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation</p> <p>1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières</p> <p>1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres [PIP]</p>
2	<p>Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions</p> <p>2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale</p> <p>2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale</p> <p>2.3. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement [PIP]</p>
3	<p>Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprise et la domiciliation d'investisseurs</p> <p>3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton et contribuer à la promotion de la place économique valaisanne</p> <p>3.2 Intensifier les relations à l'international</p> <p>3.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes</p> <p>3.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières [PIP]</p>
4	<p>Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients</p> <p>4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais (la promotion économique cantonale)</p> <p>4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais</p>

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en oeuvre de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LERM)	31.12.20	31.12.20	■ La loi est entrée en vigueur le 1er mars 2019 avec l'octroi des premiers prêts et d'un dossier à fonds perdu.
	2 Soutien aux changements structurels dans le tourisme (L'Tour)	31.12.20	31.12.20	■ L'accompagnement des communes concernant la problématique des règlements sur la taxe de séjour selon la loi sur le tourisme se poursuit.
	3 ☆ Réorganisation de la promotion économique cantonale - Mise en œuvre réorganisation interne et Business Valais (2020)	31.12.21		■ Le SETI est réorganisé depuis 2019 et le mode de fonctionnement de Business Valais a été revu et est effectif depuis 2020.
	4 ☆ Révision de la loi sur la politique économique cantonale - Finalisation et entrée en vigueur de la révision de la loi sur la politique économique cantonale (2020)	31.12.21		● Le projet a dû être mis en suspens en raison des priorités à accorder au soutien aux acteurs économiques valaisans impactés par la pandémie
	5 ☆ Adoption d'une stratégie pour un tourisme "4 saisons"	31.12.22		▲ Le service a suspendu les discussions avec les différents partenaires concernant le concept et le contenu de la stratégie en raison des priorités à accorder au soutien aux acteurs économiques valaisans impactés par la pandémie.
	6 ☆ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins	31.12.22		■ Le service a transmis ses inputs sur ce projet transversal, en particulier en lien avec les questions digitales. Il a également initié un programme d'accompagnement des acteurs touristiques sur les questions digitales (Digitourisme)
ad2	7 ☆ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Promotion économique 2020-2023 - Signature de la convention-programme et lancement du PMO NPR 2020-2023 (2020)	31.12.23		■ Le programme de mise en oeuvre 2020-2023 a été validé par le Grand Conseil lors de la session de mars 2020 et la convention-programme 2020-23 est signée avec la Confédération.
ad3	8 ☆ Transformation de l'aéroport de Sion en un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du canton - Adaptation de la gouvernance du projet (nouveau leadership) et accompagnement (plus service leader) (2020).	31.12.22		■ La nouvelle gouvernance de projet a été adoptée par le Conseil d'Etat le 24 juin 2020. La tâche de la politique aéronautique cantonale devra être inscrite dans la loi sur les transports publics (LTP) qui est actuellement en révision. Une loi propre à la société d'exploitation de l'aéroport civil de Sion devra ensuite être rédigée, sous réserve de l'acceptation par le Grand Conseil des modifications de la LTP, afin de créer cette société.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental				

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour le tourisme (Prêts L'Tour)	55%	62.6%	■ Des prêts pour un montant de CHF 24'958'000 ont été octroyés dans le cadre du Fonds cantonal pour le tourisme par l'intermédiaire de CCF SA.
	2 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour les remontées mécaniques (Prêts LERM)	15%	4.75%	● Le montant des prêts, octroyés par CCF SA, dans le cadre du Fonds cantonal pour les remontées mécaniques se monte à CHF 12'825'000 (+115% par rapport à fin 2019). Le recours aux moyens du fonds est dépendant des projets portés par les remontées mécaniques
	3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	20	16.41	▲ La demande de cautionnements d'entreprises exportatrices valaisannes se monte à CHF 16'408'800. Ce montant inférieur au budget provient de la stratégie de CCF SA de favoriser, depuis 2016, les cautionnements par l'intermédiaire de Cautionnement Romand et ainsi de diminuer les risques pour les finances cantonales (garantie s/pertes du SECO pour 65% et le reste par Cautionnement Romand).
	4 🏠 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	125	133	■ Le nombre d'entreprises hébergées est légèrement supérieur à l'année 2019 (+7 unités). Au 31.12.2020, BioArk Monthey/Visp abritent 31 entreprises, IdeArk 17, PhytoArk 7, Energypolis 11, TechnoArk 66 et BlueArk 1.
	5 Nbre d'entreprises basées sur les sites de la Fondation The Ark ou à Energypolis et qui sont impliquées dans des projets de la Fondation	3	9	■ 2 projets sont des collaborations d'entreprises du domaine des sciences de l'ingénierie (énergie/cleantech) avec des chaires de l'EPFL basées à Energypolis. 1 projet est une collaboration entre 2 sociétés (pharma) et la plateforme biologique du BioArk de Monthey. 3 autres projets sont des incubations de sociétés du domaine de l'énergie/cleantech issues de l'EPFL-Valais et basées à Energypolis. Un dernier projet dans le domaine de l'ICT implique une société basée à IdeArk avec l'Idiap.
	6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	20	24	■ L'ARVR a accompagné 21 dossiers de prêt et 3 dossiers à fonds perdus essentiellement dans le domaine touristique et le développement régional.
	7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	20	23	■ Le RWO a accompagné 7 dossiers de prêts et 16 dossiers à fonds perdus, principalement dans l'industrie touristique.
ad2	8 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2020-2023	20%	29%	■ Toutes les demandes ont pu être financées selon la planification définie.
	9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	80	73	▲ Le nombre de dossiers soutenus est en légère hausse par rapport à 2019 (2.8%).
	10 🏠 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	0	-98	● Au 31.12.2019, la population des communes PSRM se monte à 19'077 habitants (-98 soit -0.51% par rapport au 31.12.2018).
ad3	11 Nombre de partenariats de collaboration signés par des entreprises étrangères avec des entreprises ou instituts valaisans	3	1	● Un partenariat signé entre une entreprise américaine et l'IDIAP. Les restrictions de déplacements à l'étranger ont réduit les possibilités d'identifier de telles opportunités.
	12 Nombre de requêtes soumises par des entreprises établies en Valais ou étrangères à la recherche d'informations	50	95	■ En parallèle de ces 95 requêtes, le SETI a traité 309 demandes liées au COVID-19 lors de la 1ère vague et environ 2'000 demandes lors de la 2ème vagues.
	13 Nombre d'entreprises étrangères implantées en Valais par le biais de réseaux de promotion	10	8	▲ Suite à la pandémie COVID-19 qui limite les déplacements et réunions, de nombreuses décisions stratégiques ont été retardées.
	14 Montant (en mio) des investissements directs	2	1.6	▲ cf. remarque indicateur 13.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad3</i> 15 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	25	5.6	● Suite au COVID-19, un nombre important de manifestations ont été annulées. Ce chiffre correspond aux retombées économiques directes des manifestations ayant eu lieu.
<i>ad4</i> 16 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	30	20	● La pandémie a induit l'annulation de nombreux événements.
17 Taux de satisfaction des clients du SETI	85%	78%	▲ L'enquête de satisfaction a ciblé uniquement les cas de rigueur de la 1ère vague de la pandémie. En ce sens, nous estimons que ce résultat reflète un mécontentement lié au montant des aides octroyées et non pas à la qualité des prestations fournies par le service.

## Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique</b>	<b>39'912'396.74</b>	<b>3'445'982.37</b>	<b>36'466'414.37</b>
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	10'823'060.78	318.64	10'822'742.14
363 Dépenses action promotionnelle "tourisme valaisan" (bons de 100.- / action Caves ouvertes / bons R2)	9'809'606.40		9'809'606.40
Solde dépenses/recettes du produit	1'013'454.38	318.64	1'013'135.74
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	788'793.56	81'453.53	707'340.03
363 Observatoire du tourisme	325'000.00		325'000.00
363 Soutien à la formation lié aux métiers à risques	73'164.25		73'164.25
Solde dépenses/recettes du produit	390'629.31	81'453.53	309'175.78
P1103 Contrats de prestations et participations	27'085'316.86	3'290'600.76	23'794'716.10
363 Action promotionnelle exceptionnelle de relance des activités touristiques en Valais (VWP)	1'200'000.00		1'200'000.00
363 Antenne Région Valais romand	500'000.00		500'000.00
363 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000.00		200'000.00
363 Centre de cautionnement et de financement SA	2'600'000.00		2'600'000.00
363 CimArk SA	250'000.00		250'000.00
363 Conv.-prog. Système de valeur ajoutée (The Ark)	3'200'000.00		3'200'000.00
363 CPVAL subvention ARVR régime compensatoire	132'619.00		132'619.00
363 CPVAL subvention CCF SA régime compensatoire	748'981.00		748'981.00
363 CPVAL subvention CimArk régime compensatoire	1'964'962.00		1'964'962.00
363 CPVAL subvention VWP régime compensatoire	1'596'604.00		1'596'604.00
363 Fondation The Ark	1'500'000.00		1'500'000.00
363 IDIAP	200'000.00		200'000.00
363 RWO AG	300'000.00		300'000.00
363 RWO AG : Développement de compétences en management régional	100'000.00		100'000.00
363 Valais/Wallis Promotion	10'000'000.00		10'000'000.00
363 Versement complémentaire à CCF SA pour le Fonds d'amorçage	1'000'000.00		1'000'000.00
445 Revenus des participations		303'515.02	-303'515.02
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'930'000.00	-1'930'000.00
489 Prélèvement au Fonds du 21ème s. pour les aides à fonds perdu LERM		1'000'000.00	-1'000'000.00
565 Versement à CCF SA des aides à fonds perdu en lien avec la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LERM)	1'000'000.00		1'000'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	592'150.86	57'085.74	535'065.12
P1104 Relations hors canton	1'079'181.29	73'568.56	1'005'612.73
363 CDEP-SO	259'207.00		259'207.00
363 Frais CDEP-SO	25'153.00		25'153.00
363 Projets INTERREG / Espace Mont-Blanc	331'107.65		331'107.65
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		73'478.00	-73'478.00
Solde dépenses/recettes du produit	463'713.64	90.56	463'623.08
P1105 Services et orientation	136'044.25	40.88	136'003.37

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco</b>	<b>39'907'219.85</b>	<b>24'645'724.50</b>	<b>15'261'495.35</b>
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	20'108'979.60	12'236'984.43	7'871'995.17
351 Dotation à la provision pour pertes sur créances LIM/NPR	1'000'000.00		1'000'000.00
363 Conv.-prog. NPR (CH+VS)	831'204.00		831'204.00
363 UNESCO - World Heritage	110'000.00		110'000.00
370 UNESCO - World Heritage	305'827.60		305'827.60
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		354'551.50	-354'551.50
470 UNESCO - World Heritage		305'827.60	-305'827.60
489 Dissolution préfinancement de prêts NPR		800'000.00	-800'000.00
542 Prêts NPR	1'300'000.00		1'300'000.00
545 Prêts NPR	14'970'000.00		14'970'000.00
630 Conv.-prog. NPR (moyens nets fédéraux disponibles)		8'629'000.00	-8'629'000.00
642 Remboursement Prêts NPR		86'400.00	-86'400.00
645 Remboursement Prêts NPR		793'600.00	-793'600.00
646 Remboursement Prêts NPR		266'700.00	-266'700.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'591'948.00	1'000'905.33	591'042.67
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	9'343'766.69	7'958'101.73	1'385'664.96
363 Médipland	150'000.00		150'000.00
389 Remboursement annuités BioArk au Fonds du 21ème siècle	417'000.00		417'000.00
489 Dissolution préfinancement de prêts NPR		1'060'000.00	-1'060'000.00
489 Prélèvement au Fonds du 21ème s. plateformes préindustrielles BioArk 2 Viège et BioArk 3 Monthey		5'800'000.00	-5'800'000.00
542 Prêts NPR	630'000.00		630'000.00
545 Prêts NPR	850'000.00		850'000.00
546 Prêt IdeArk Martigny	500'000.00		500'000.00
546 Prêts aux plateformes préindustrielles BioArk 2 Viège et BioArk 3 Monthey	4'400'000.00		4'400'000.00
564 Subvention aux plateformes préindustrielles BioArk 2 Viège et BioArk 3 Monthey	1'400'000.00		1'400'000.00
566 Subvention IdeArk Martigny	500'000.00		500'000.00
642 Remboursement Prêts NPR		69'200.00	-69'200.00
645 Remboursement Prêts NPR		330'125.00	-330'125.00
646 Remboursement Prêts NPR		686'250.00	-686'250.00
Solde dépenses/recettes du produit	496'766.69	12'526.73	484'239.96
P1203 Gestion des dossiers LIM	48'404.88	3'021'618.45	-2'973'213.57
642 Remboursement Prêts LIM		1'092'230.00	-1'092'230.00
644 Remboursement Prêts LIM		150'000.00	-150'000.00
645 Remboursement Prêts LIM		1'556'374.00	-1'556'374.00
646 Remboursement Prêts LIM		223'000.00	-223'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	48'404.88	14.45	48'390.43
P1204 Amélioration de l'hébergement touristique	7'125'558.46	874'241.39	6'251'317.07
489 Dissolution préfinancement de prêts NPR amélioration de l'hébergement touristique		750'000.00	-750'000.00
542 Prêts NPR amélioration de l'hébergement touristique	70'000.00		70'000.00

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
545 Prêts NPR amélioration de l'hébergement touristique	6'917'750.00		6'917'750.00
645 Remboursement Prêts NPR amélioration de l'hébergement touristique		74'400.00	-74'400.00
646 Remboursement Prêts NPR amélioration de l'hébergement touristique		49'800.00	-49'800.00
Solde dépenses/recettes du produit	137'808.46	41.39	137'767.07
P1205 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'822'436.39	411'033.38	2'411'403.01
545 Prêts NPR aide au logement	500'000.00		500'000.00
567 NPR aide au logement	1'991'871.00		1'991'871.00
645 Remboursements Prêt NPR aide au logement		17'000.00	-17'000.00
667 Remboursements NPR aide au logement		376'334.50	-376'334.50
Solde dépenses/recettes du produit	330'565.39	17'698.88	312'866.51
P1206 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	458'073.83	143'745.12	314'328.71
567 Aide à la propriété/loyers modérés (CHWEG)	299'092.00		299'092.00
667 Remboursements aide à la propriété/loyers modérés (CHWEG)		143'697.50	-143'697.50
Solde dépenses/recettes du produit	158'981.83	47.62	158'934.21
<b>GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS</b>	<b>10'126'702.07</b>	<b>284'522.02</b>	<b>9'842'180.05</b>
P1301 Réseaux officiels de promotion de la place éco. VS	591'840.31	69.65	591'770.66
363 Mandat GGBa	350'000.00		350'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	241'840.31	69.65	241'770.66
P1302 Optimisation des invest. étrangers en Valais	180'243.09	38.43	180'204.66
P1303 Promotion développement et pérennité des entr.	6'060'620.07	284'375.09	5'776'244.98
363 Mesures cantonale COVID-19 de 20mios pour soutenir les secteurs et activités touchés par les fermetures imposées	2'795'198.50		2'795'198.50
363 Versement à CCF SA pour les aides à fonds perdus aux entreprises du secteur de l'événementiel et du voyage (mesure COVID-19)	2'500'000.00		2'500'000.00
489 Prélèvement Fonds 21ème s. pour subvention d'investissement H55		263'816.75	-263'816.75
565 Subvention d'investissement H55	263'816.75		263'816.75
Solde dépenses/recettes du produit	501'604.82	20'558.34	481'046.48
P1304 Aide promotion touristique et div. de l'offre	3'293'998.60	38.85	3'293'959.75
363 Courses FIS de ski alpin	150'000.00		150'000.00
363 Omega European Masters Montana	200'000.00		200'000.00
363 Open Air Gampel	100'000.00		100'000.00
363 Soutien à fonds perdu à l'Association de la Foire du Valais (mesure COVID-19)	937'500.00		937'500.00
363 Sté de promotion restoroutes val.	661'552.13		661'552.13
363 Xtreme Verbier	100'000.00		100'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'144'946.47	38.85	1'144'907.62

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS</b>	<b>438'214.09</b>	<b>56.83</b>	<b>438'157.26</b>
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	116'532.28	5.59	116'526.69
P1402 Relations partenaires Business VS et autres	49'850.88	14.73	49'836.15
P1403 Communication	271'830.93	36.51	271'794.42
313 Prix Créateurs	80'000.00		80'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	191'830.93	36.51	191'794.42
<b>Total</b>	<b>90'384'532.75</b>	<b>28'376'285.72</b>	<b>62'008'247.03</b>

#### Remarques

36  
L'écart résulte notamment de la variation de la provision CPVAL pour le financement des régimes de compensation au 01.01.2020 concernant les institutions affiliées ; cette variation est entièrement couverte par un prélèvement au fonds CPVAL auprès de l'Administration cantonale des finances.

OP 1  
Politique de l'emploi et activités  
économiques  
B20 36'129'200 net  
C20 28'950'936.80 net

GP 11  
Emploi et marché du travail  
B20 39'321'425 net  
C20 37'392'318.04 net

GP 12  
Activités économiques  
B20 -3'192'225 net  
C20 -8'441'381.24 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>83'821'088.12</b>	<b>113'505'000</b>	<b>101'496'751.51</b>	<b>-12'008'248</b>
30 Charges de personnel	22'758'893.60	23'659'300	22'340'820.85	-1'318'479
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'828'338.17	1'236'800	1'743'412.79	506'613
34 Charges financières	-4'000.00	0	0.00	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'423'572.50	3'888'000	13'273'504.28	9'385'504
36 Charges de transferts	45'577'154.39	74'431'200	53'267'999.55	-21'163'200
39 Imputations internes	10'237'129.46	10'289'700	10'871'014.04	581'314
<b>4 Revenus</b>	<b>76'473'887.78</b>	<b>77'375'800</b>	<b>72'545'814.71</b>	<b>-4'829'985</b>
40 Revenus fiscaux	1'446'619.68	1'603'600	891'938.55	-711'661
41 Patentes et concessions	31'873'592.50	30'800'000	32'779'021.70	1'979'022
42 Taxes	2'781'735.58	1'945'300	2'104'261.86	158'962
44 Revenus financiers	77'377.91	88'000	85'710.30	-2'290
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'822'811.94	4'295'100	103'723.47	-4'191'377
46 Revenus de transferts	27'606'819.40	28'485'400	26'083'111.93	-2'402'288
49 Imputations internes	9'864'930.77	10'158'400	10'498'046.90	339'647
<b>Excédent de charges</b>	<b>7'347'200.34</b>	<b>36'129'200</b>	<b>28'950'936.80</b>	<b>-7'178'263</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>254'629.37</b>	<b>104'500</b>	<b>8'224.90</b>	<b>-96'275</b>
50 Immobilisations corporelles	254'629.37	104'500	8'224.90	-96'275
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>254'629.37</b>	<b>104'500</b>	<b>8'224.90</b>	<b>-96'275</b>
63 Subventions d'investissement acquises	254'629.37	104'500	8'224.90	-96'275
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>7'347'200.34</b>	<b>36'129'200</b>	<b>28'950'936.80</b>	<b>-7'178'263</b>

Explication des écarts financiers
30 Les frais de personnel sont moins élevés que prévu (Budget au plafond).
31 Les montants concernant la LHR (mandat HES-SO) ont été transférés à la rubrique 363 (-580k). Les loyers ont été enregistrés dans notre service, alors qu'au budget, ils étaient prévus à l'ACF (+1'100k)
35 Il s'agit de l'attribution de l'excédent de produits 2020 de la Loterie Romande (LORO) au Fonds de réserve de la LORO.
36 Le budget a été ajusté de CHF 30 mios (Crédit Covid-19). En réalité tous les montants n'ont pas été utilisés. La participation cantonale au coûts des mesures du marché du travail est également moins élevée (env. 1.258 mios). Les attributions de la LORO ont été fortement en baisse.
40 Les impôts sur les maisons de jeu et sur les machines à sous sont fortement en baisse en raison des fermetures dus à la COVID.
41 La part valaisanne aux bénéficiaires de la LORO a été plus élevée que budgétée (basée sur 2019).
42 Les revenus d'écolage pour les cours LHR ont changé de rubrique par rapport au budget 2020.
45 Le Fonds cantonal de l'emploi a enregistré un excédent et non une perte comme prévu au budget 2020.
46 La participation de la Confédération aux frais d'exécution de l'assurance-chômage est moins importante que prévue initialement au budget.
50 Les investissements prévus pour l'achat de mobilier et de PC dans les ORP seront faits en 2021.
63 La subvention fédérale aux investissements est également reportée en 2021.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	155.00	155.00	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant [PIP]
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail [PIP]
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant [PIP]
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
7	Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS_Formation professionnelle-Addiction VS-SUVA) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Maintien d'une gestion efficace et efficace de l'obligation d'annonce des postes vacants aux ORP après l'abaissement du seuil de 8% à 5%	31.12.20	31.12.20	■ L'obligation d'annonce est appliquée de manière conforme au droit et assurée avec succès dans les ORP.
	2 ★ Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement : - Sensibilisation des employeurs à l'engagement des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire qui sont employables et réussir à placer ce public cible sur le 1er marché du travail (2020)	31.12.22	31.12.20	■ Sur les 13 personnes annoncées dans les ORP, 10 ont été intégrées dans le 1er marché du travail (durée moyenne de prise en charge 157 jours)
ad2	3 Adapter la structure des ORP/LMMT/Act au budget fédéral moins élevé sans être forcé de prononcer des licenciements.	31.12.20	31.12.20	■ La structure des ORP/LMMT/Act a été adaptée en respectant le budget fédéral et aucun licenciement n'a été prononcé.
ad3	4 ★ Mise en oeuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat - tourisme - Renouvellement du mandat de prestation de la formation continue dans le domaine de l'hôtellerie/restauration (2020)	31.12.21		■ Accord signé en mai 2020
	5 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins	31.12.21		▲ La mise en consultation de l'avant-projet prévue en mars 2020 a été suspendue à la demande des partenaires sociaux. Une large procédure de consultation a été lancée en décembre 2020 avec un délai à fin janvier 2021 pour y répondre.
ad5	6 ★ Révision de la loi cantonale concernant l'ouverture des magasins	31.12.20		▲ IDEM

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 🏢 SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2018 : ø CH = 148.3)	120	127.5	▲ L'écart s'explique par le prolongement des délai-cadres d'indemnisation et le complément d'indemnités chômage spécifiques dans le cadre des mesures COVID-19
	2 🏢 SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2018 : ø CH = 18.7%)	13%	14.1%	▲ L'écart s'explique par le prolongement des délai-cadres d'indemnisation et le complément d'indemnités chômage spécifiques dans le cadre des mesures COVID-19
	3 🏢 SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2018 : ø CH = 20.7%)	15%	6.3%	▲ L'écart s'explique par le prolongement des délai-cadres d'indemnisation et le complément d'indemnités chômage spécifiques dans le cadre des mesures COVID-19
	4 🏢 SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2018 : ø CH = 39.3%)	55%	54%	■
	5 SECO - Indicateur de résultat 4a - SECO - Benchmark : indice général de 100 = résultat attendu au vu des conditions-cadre exogènes (2018 = 111)	100	108	■
	6 🏢 Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2018 : ø CH = 2.6%)	3.5%	3.7%	■
	7 🏢 Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2015 = 6'273 / 2016 = 4'134 / 2017 = 4'627 / 2018 = 2847)	6'000	1'069'252	● Augmentation exponentielle en raison de la COVID-19
	8 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2016 = Total 2'743 (Agriculture = 423 / Construction = 1'284 / Hôtellerie et restauration = 1'036) 2017 = Total 2'458 (Agriculture = 400 / Construction = 1'129 / Hôtellerie et restauration = 929) 2018 = Total 2'074 (Agriculture = 336 / Construction = 958 / Hôtellerie et restauration = 780)	2'500	2'398	▲ L'écart s'explique par le changement de nomenclature des professions en 2020. Les professions sont maintenant classées par fonction en non plus par genre
	9 Nombre d'annonces des postes vacants 2018 = 11'403	20'000	18'978	▲ La différence est due à la baisse du nombre de poste vacants
	10 Proposer aux employeurs les dossiers correspondants dans les 3 jours et respectivement leur indiquer ne pas avoir de dossiers correspondants dans les 2 jours	100%	100%	■
	11 Placements réussis dans un délai de 12 mois	50%	50%	■
ad2	12 Respect du crédit alloué par l'organe de compensation de l'assurance-chômage pour les frais d'exploitation et les mesures du marché du travail	100%	96%	■

## SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 13 Nombre de licenciements dans la structure ORP/LMMT/Act	0	0	■
ad3 14 Immigration de masse : épuisement du potentiel de main-d'œuvre étrangère (baisse du chômage)	-0.1%	0%	■
ad6 15 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis	70%	64.27%	▲ En baisse, car interruption et report des séances entre mars et juin
ad7 16 CII : Nombre de cas annoncés par tous les dispositifs (2016 = 79 / 2017 = 74 / 2018 = 80)	100	100	■
17 CII : taux de réinsertion réussie pour les situations de décrochage (2016 = 47% / 2017 = 46% / 2018 = 54%)	30%	53%	■

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Emploi et marché du travail</b>	<b>72'960'113.40</b>	<b>35'567'795.36</b>	<b>37'392'318.04</b>
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	599'249.16	16'303.14	582'946.02
P1102 Planification et Gestion des MMT	5'265'269.83	1'410'980.03	3'854'289.80
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	2'253'536.64	1'497'266.02	756'270.62
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	42'289'704.73	17'018'489.96	25'271'214.77
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	21'650'854.42	15'527'783.27	6'123'071.15
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	901'498.62	96'972.94	804'525.68
<b>GP12 Activités économiques</b>	<b>28'544'863.01</b>	<b>36'986'244.25</b>	<b>-8'441'381.24</b>
P1201 Prestations LHR	4'479'488.55	4'723'641.79	-244'153.24
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	22'303'033.69	32'196'865.60	-9'893'831.91
P1203 Bail à loyer	1'424'618.47	32'182.18	1'392'436.29
P1204 AEP	30'157.61	959.93	29'197.68
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	307'564.69	32'594.75	274'969.94
<b>Total</b>	<b>101'504'976.41</b>	<b>72'554'039.61</b>	<b>28'950'936.80</b>

OP 1  
Défendre et promouvoir  
l'agriculture valaisanne  
B20 35'124'900 net  
C20 35'101'727.40 net

GP 11  
Groupe de produits  
B20 35'124'900 net  
C20 35'101'727.40 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>159'765'970.10</b>	<b>169'557'700</b>	<b>166'211'884.05</b>	<b>-3'345'816</b>
30 Charges de personnel	17'755'996.96	18'449'000	18'318'330.09	-130'670
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'017'874.80	4'395'300	4'137'069.95	-258'230
34 Charges financières	4'542.37	4'000	3'500.37	-500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'685'117.60	50'000	717'537.53	667'538
36 Charges de transferts	8'742'947.67	17'384'200	15'226'987.45	-2'157'213
37 Subventions redistribuées	125'951'552.95	128'133'000	125'970'333.20	-2'162'667
38 Charges extraordinaires	599'281.00	0	980'785.00	980'785
39 Imputations internes	1'008'656.75	1'142'200	857'340.46	-284'860
<b>4 Revenus</b>	<b>142'365'357.01</b>	<b>145'882'800</b>	<b>141'446'030.55</b>	<b>-4'436'769</b>
40 Revenus fiscaux	15'015.50	16'700	15'692.50	-1'008
42 Taxes	8'643'082.35	9'702'000	8'355'672.61	-1'346'327
43 Revenus divers	147'737.40	680'000	141'667.12	-538'333
44 Revenus financiers	246'132.53	240'500	209'276.92	-31'223
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	623'600	216'242.50	-407'358
46 Revenus de transferts	6'129'452.97	5'586'100	5'414'740.95	-171'359
47 Subventions à redistribuer	125'951'552.95	128'133'000	125'970'333.20	-2'162'667
48 Revenus extraordinaires	474'771.00	0	449'281.00	449'281
49 Imputations internes	757'612.31	900'900	673'123.75	-227'776
<b>Excédent de charges</b>	<b>17'400'613.09</b>	<b>23'674'900</b>	<b>24'765'853.50</b>	<b>1'090'954</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>32'901'105.00</b>	<b>29'209'600</b>	<b>28'778'905.00</b>	<b>-430'695</b>
54 Prêts	10'128'300.00	8'100'000	10'819'705.00	2'719'705
56 Propres subventions d'investissement	11'694'939.00	11'540'000	10'132'733.00	-1'407'267
57 Subventions d'investissement redistribuées	10'603'095.00	9'569'600	7'826'467.00	-1'743'133
58 Investissements extraordinaires	474'771.00	0	0.00	0
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>20'948'464.68</b>	<b>17'759'600</b>	<b>18'443'031.10</b>	<b>683'431</b>
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73	0	0.00	0
63 Subventions d'investissement acquises	1'330'968.20	220'000	2'285'924.75	2'065'925
64 Remboursements de prêts	9'012'296.75	7'930'000	8'317'537.75	387'538
65 Transferts de participations	1.00	0	0.00	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	1'766.00	40'000	13'101.60	-26'898
67 Subventions d'investissement à redistribuer	10'603'095.00	9'569'600	7'826'467.00	-1'743'133
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>11'952'640.32</b>	<b>11'450'000</b>	<b>10'335'873.90</b>	<b>-1'114'126</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>29'353'253.41</b>	<b>35'124'900</b>	<b>35'101'727.40</b>	<b>-23'173</b>

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

Explication des écarts financiers
<p>Rubr. 36 :</p> <p>La charge brute pour le service se monte à Fr. 15.22 mios. Après déduction des redevances agricoles de Fr. 4.55 mios (neutre pour le compte du SCA), la charge nette pour le service s'élève à Fr. 10.67 mios et se compose des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures de soutien COVID-19 : 7 mios (crédits supplémentaires) - Déclassement des vins AOC (5 mios) et action promotionnelle secteur HORECA (2 mios)</li> <li>- Programme VitiSol+ (Soutien à l'achat de machines pour l'entretien du sol - suppression des herbicides) : Fr. 165'000.-. Le programme se poursuivra en 2021.</li> <li>- Autres subventions : 3.5 mios</li> </ul> <p>Rubr. 42 :</p> <p>L'écart de 1.3 mio par rapport au budget se justifie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fr. 820'000.- : Redevances agricoles inférieures au budget. En raison de la crise liée au COVID-19, la CVA a renoncé à l'augmentation du taux des redevances viticoles</li> <li>- Fr. 185'000.- : Diminution des recettes du secteur restauration et hébergement de l'école (Viège et Châteauneuf) en raison des restrictions liées au COVID-19</li> <li>- Fr. 337'000.- : Diminution des ventes de vins et des fruits et légumes en raison des restrictions liées au COVID-19 et d'une faible récolte du secteur arbo (essais phyto et conditions climatiques)</li> </ul> <p>Rubr. 43 :</p> <p>Les travaux d'accompagnement agricole sont réalisés en fonction de l'avancement du projet général R3. 1990 heures subventionnables ont été comptabilisées en 2020 pour un total de Fr. 132'115.95. Ces 1990 heures comprennent des heures effectuées en 2018 et 2019 pour lesquelles une prise de position de l'OFEV nous a été communiquée en 2020.</p> <p>Rubr. 56 :</p> <p>Des subventions d'investissement ont été versées par l'OAS pour un montant de Fr. 10.13 mios. Un reliquat de Fr. 1.4 mio n'a pas pu être utilisé en 2020 suite à des retards pris par différents projets pour des raisons météorologiques, administratives, en raison du COVID-19 ou pour cause de reports des travaux décidés par le maître d'oeuvre. Un montant de Fr. 980'785.- a été affecté à un compte de financement spécial.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	114.65	115.65	115.65

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
<p>Le poste supplémentaire par rapport au compte 2018 concerne l'engagement d'un collaborateur chargé d'assurer la traçabilité des vins AOC Valais par le contrôle de la vendange (e-vendanges). Ce poste est autofinancé par la subvention fédérale annuelle versée dans le cadre du contrôle des vendanges.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p><b>Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée basée sur des produits authentiques et innovants, des paysages typiques, une riche biodiversité, des ressources préservées, une relève performante et des expériences touristiques uniques</b></p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne au niveau cantonal, national et international [PIP]</p> <p>2 Encourager les filières de produits d'origine et de qualité, adaptées au marché et créer de la valeur ajoutée en renforçant notamment la crédibilité des appellations, la transformation et la vente régionale [PIP]</p> <p>3 Promouvoir un paysage typique et entretenu, une riche biodiversité; préserver le sol agricole (qualité et quantité) et la qualité des eaux, notamment par l'optimisation des paiements directs et les améliorations structurelles</p> <p>4 Améliorer l'attractivité et la notoriété de l'agriculture valaisanne, par une communication adaptée à chaque filière et intégrée entre les différents secteurs économiques valaisans</p> <p>5 Améliorer les compétences des exploitants et encourager les reprises d'exploitation en renforçant les formations de base, continue et supérieure, la recherche, l'innovation et le conseil</p> <p>6 Promouvoir le développement de l'espace rural par un développement ciblé et coordonné des infrastructures et de la promotion à l'échelle régionale [PIP]</p> <p>7 Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture, notamment par la gestion de centres de compétences spécialisés, performants et exemplaires.</p>

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Suivi de l'évolution des négociations internationales et identification des mesures d'anticipation utiles	31.12.21		▲ Ratification des accords de libre échange avec le Mercosur, accord avec le Royaume-Uni suite au Brexit, suivi des pourparlers avec les USA à suivre. Accords avec l'Indonésie en attente de la votation de mars 2021.
	2 ★ Renforcement de la recherche agronomique vitivinicole en Valais	31.12.22		■ Convention pour la création d'une station d'essai décentralisée pour la viticulture et l'oenologie en Valais finalisée. Définition de projets de recherche concrets viti et oeno au printemps 2021.
	3 ★ Politique agricole PA 2022+ : orientation des travaux du Parlement fédéral en fonction des intérêts du Valais, notamment une protection appropriée à la frontière pour les produits sensibles, un soutien des cultures spéciales équivalent à celui de l'UE et le maintien des paiements directs en montagne	31.12.22		▲ Suspension de l'examen de la PA22+ par le Conseil des Etats. Volonté d'avancer sur les points importants pour le Valais (assurance récolte et soutien aux races autochtones notamment). Initiative parlementaire "Réduire le risque d'utilisation des pesticides".
	4 Mise en place d'un programme de sauvegarde des races autochtones (notamment race d'Hérens, Col Noir et Nez Noir)	31.12.21		■ Nouvelles mesures de soutien mises en oeuvre en mars 2021 (1er paquet).
ad2	5 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzukii, ECA, flavescence dorée,...), développement de méthodes de lutte (cochenille) et information des milieux concernés sur la protection des cultures	31.12.21		■ Application de la nouvelle Ordonnance sur la santé des végétaux, essais, surveillance et lutte. Communication régulière sur ces organismes par les communiqués phytosanitaires.
ad3	6 Suivi et garantie de la qualité des projets réseau et qualité du paysage dans tout le Canton	31.12.20		▲ Certaines mesures réseaux n'ont pas pu être contrôlées (localisation des parcelles notamment).
	7 Développement d'une stratégie agricole régionale pour les cultures spéciales comme projet pilote national (PA 22+)	31.12.21		■ Détermination des mesures réalisées. Rapport à l'OFAG transmis fin janvier. Démarche suspendue avec PA22+. Simplification indispensable.
	8 Mise en oeuvre du plan d'actions phytosanitaires pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.22		■ Mise en place progressive des mesures du plan d'action phytosanitaire. Beaucoup de mesures mises en oeuvre au niveau national (notamment des nouvelles restrictions concernant l'utilisation de produits phytosanitaires). Contrôles protection des eaux renforcés. Essais traitements hélicoptères. Objectif hélico 100% bio dès 2023.
	9 Mise en oeuvre de projets de préservation des ressources en cultures spéciales selon la LAgr (Fruits zéro résidu, Réseau Vigne, Vitisan)	31.12.22		▲ Mise en oeuvre du projet ArboPhytoRed pour un budget total de 5.6 mio. de francs dans l'arboriculture valaisanne de 2021 à 2026. Projet ressources viticulture déposé en 2020 par le canton et Vitival pas retenu par l'OFAG. Nouveau projet en cours d'élaboration soumis en 2021.
ad4	10 Renforcement de la coordination de la promotion agricole avec VWP, notamment dans le cadre de grands projets (Slow food travel, Swiss cheese award, championnats du monde de cyclisme..)	31.12.21		■ Stratégie de promotion des produits agricoles adoptée par le Conseil d'Etat. Adaptation du mandat de prestations VWP en discussions.
	11 Conduite du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; promotion de la marque comme label de qualité, soutien aux utilisateurs et adaptation des exigences entreprises	31.12.21		■ Démarche économie positive et ouverture de la marque aux entreprises de service.

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad4 12 Promotion des produits valaisans dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'Etat	31.12.21		■ Stratégie de promotion validée et coordination avec VWP. Publication d'un livre "Croqu'Valais". Mise en valeur par les projets Slow Food Valais. Création d'une place de marché numérique.
13 Augmentation de la part des produits régionaux dans les cuisines collectives	31.12.22		■ Obligation d'étendre la démarche "cuisinons notre région" à tous les établissements de cuisine collective rattachés à l'administration cantonale.
14 Conduite de la mise en oeuvre de l'agenda développement durable 2030 du Conseil d'Etat	31.12.23		■ Lancement du plan climat, réalisation du bilan carbone du Valais, appel à projets, démarche économie positive. Adoption par le Grand Conseil de la modification de la loi sur l'organisation des conseils et les rapports entre les pouvoirs (LOCRP).
ad5 15 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.21		■ Accueil de classes, communication sur les réseaux sociaux (90 publications) très bons retours.
16 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets..)	31.12.21		■ Tous les apprentis de 2e et 3e année participent à une présentation faite par les responsables des différents établissements qui dispensent des formations de niveau supérieur.
17 Définition d'une stratégie de formation (base et continue), d'encouragement et d'accompagnement à la reprise d'exploitation en prévision de l'évolution future de la politique agricole fédérale	31.12.20		▲ La plupart des activités prévues par la Task-Force "Relève" annulées en raison du Covid. Visites de classes organisées. Capsules vidéos avec des jeunes diplômés de l'EAV réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux avec un très bon retour.
ad6 18 Motivation et soutien à l'évolution structurelle du vignoble (projet de murs en pierres sèches, projet de développement régionaux, etc)	31.12.21		■ PDR Fully, projet pilote. Convention signée entre l'OFAG, le Conseil d'Etat et Fully. Projet pilote Savièse lancé (remaniement volontaire).
19 Coordination territoriale afin de protéger les surfaces agricoles (stratégie de protection du sol agricole)	31.12.21		▲ Collaboration avec le SEN pour définir l'organisation et les mesures à mettre en place suite à l'adoption de la stratégie sol.CH (notamment).
20 Conduite de la stratégie d'accompagnement agricole pour R3	31.12.23		▲ L'accompagnement agricole R3 dépend de l'avancement du projet R3. Mission et fonctionnement du Copil Agri à redéfinir.
21 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illeiez, Leuk, Saastal, Goms, Anniviers, Entremont, Fully, Montana, Chamoson, Saillon)	31.12.21		■ 11 projets PDR réalisés et/ou en cours de réalisation. Projet à l'échelle supra-régionale approuvé au niveau de l'OFAG (promotion).
22 Définition et promotion d'une stratégie de développement spécifique à chaque région avec des outils adaptés	31.12.20		▲ Toutes les régions contactées sauf région Conthey. Réalignement nécessaire des propositions avec les attentes du terrain.
23 Réalisation des mesures structurelles de lutte contre le gel	31.12.23		▲ Avancement au niveau étude mais dossier en attente en fonction du financement R3. Saillon et Vétroz en phase de réalisation.
24 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégés et affinement des mesures recommandées sur la SAU	31.12.22		■ Intervention au niveau du Conseil fédéral : révision de l'ordonnance sur la chasse, financement de la totalité des coûts de protection des troupeaux. Coordination intercantonale. Mandat externe protection des troupeaux pour le Valais Romand.

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<p>ad7 25 Développement des domaines agricoles cantonaux selon les besoins de la recherche et des collaborations possibles avec Agroscope</p> <p>★ : <i>Mesure propre au programme gouvernemental</i></p>	31.12.21		<p>■ Plantation parcelle "orientation BIO" sur le domaine de Châteauneuf (collaboration avec le FiBL) et Arvine "sélection Valais" sur le domaine du Grand Brûlé (collaboration avec Agroscope). Poursuite de la reconversion BIO du Grand Brûlé. Projet de convention en cours avec Agroscope portant notamment sur la fertilité des sols, la gestion irrigation, le stress hydro-azoté et les résidus dans les vins.</p> <p>Mise en oeuvre de projets suivant les directives BIO (fleurs, légumes, production animale Viège et Châteauneuf) finalisée au début 2021. Elaboration projets de recherche avec Agroscope sur le domaine de Viège.</p>

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Optimisation du volume des paiements directs (en mios) selon les adaptations législatives	126	127	■ Evolution stable (parts fédérale et cantonale)
	2 Montant des contributions fédérales et cantonales au titre de la contribution à la préservation des ressources, en mios	0.5	0.1	■ Conditions d'entrée en matière très restrictives.
ad2	3 Taux de communes valaisannes avec mensuration officielle réalisée	95%	95%	■ Couverture du sol de la Commune de Sion, deuxième commune viticole du Valais en termes de surface avec 397 ha de vignes, en cours de traitement.
	4 Taux de conformité des bordures tampons le long des cours d'eau basé sur des contrôles ciblés sur les parcelles à risque (objectif prioritaire du plan d'action cantonal de réduction des risques produits phytosanitaires)	100%	72%	▲ Contrôle du respect des bordures tampons le long des cours d'eau sur les vignes avec ou sans paiements directs sur 44 km. Réductions paiements directs, avertissements et contraventions en cas de récidive notifiés.
ad3	5 Evolution de la part non désherbée chimiquement : Surface (ha) de vignes enherbées touchant des paiements directs (surfaces de promotion de la biodiversité niveau de qualité 1) - En 2018 = 844 ha de surfaces enherbées.	850	1'046	■ 910 ha de surfaces enherbées en 2019
ad4	6 Rendement brut du secteur agricole (2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios, 2013 = 318 mios, 2014 = 333.5 mios, 2015 = 316.8 mios, 2016 = 361.9 mios)	362	289.4	▲ en viticulture (140) : -16.5% par rapport à la moyenne décennale - paiements différés par Provins.
	7 Chiffre d'affaires net de la filière vitivinicole valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411, 2012 = 390 mios, 2013 = 376 mios, 2014 = 370 mios, 2015 = 375 mios)	440		● Données détaillées des stocks de vins plus disponibles depuis 2018. Donc plus de possibilité de créer un panel représentatif d'encaveurs afin d'effectuer l'estimation du chiffre d'affaires. Recherche en cours avec l'OFAG et CSCV (Contrôle Suisse du Commerce de Vins)d'une solution pour obtenir à nouveau ces données au niveau suisse.
ad5	8 Nombre d'apprentis dans les formations à faible effectif (viticulteur-caviste)	50	54	■ 27 en formation CFC en viticulture et 27 en formation de caviste.
	9 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	60	91	■ CFC : 16 agriculteurs à Châteauneuf et 7 à Viège, 8 arboriculteurs, 5 maraîchers, 11 viticulteurs et 10 cavistes. 23 CFC dans la filière de l'horticulture paysagère. 11 personnes ont obtenu une AFP, attestation de formation professionnelle.
	10 Taux de réussite des CFC dans les formations du champ professionnel AgriAliform	80%	95%	■ Taux de réussite influencé par des modifications de procédures de qualifications liées à la pandémie.
	11 Taux de satisfaction des cours de formation continue	95%	95%	■ Taux de satisfaction élevé lors des évaluations faites à la fin de chaque cours.
	12 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	95%	■ Retours des apprentis très positifs. Mise en place de délégués de classe pour un retour rapide sur d'éventuelles problématiques liées à la formation ou au fonctionnement de l'établissement.
	13 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens	50	0	● Aucun à cause de la pandémie.
	14 Nombre d'apprentis en formation dans le champ professionnel de l'horticulture	70	76	■ 67 en formation CFC et 9 en formation AFP.

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad6 15 Etablissement des documents-cadres liés à l'accompagnement agricole R3	25%	20%	▲ Attente d'une prise de position du SPCR (Service protection contre les crues du Rhône) et de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) sur les principes de financement de l'accompagnement agricole.
16 Réalisation des études préliminaires et définition des mesures individuelles à prendre dans les secteurs prioritaires R3 de Sion et Sierre	50%	35%	▲ Etude préliminaire Sion - Vétroz débutée. Sierre non encore débutée car dépendante du planning R3.
17 Réalisation des mesures d'accompagnement agricole dans les secteurs prioritaires R3 Chablais, Martigny et Viège (avant-projets, projets et travaux)	30%	20%	▲ Etude préliminaire réalisée pour le coude du Rhône et le Chablais. Retard de mise en oeuvre au niveau R3 pour le Chablais et le Coude du Rhône en raison des problèmes de pollution (eau souterraine Chablais - digues Martigny).
18 PDR Entremont : réalisation des travaux	70%	70%	■ Report demandé auprès de l'OFAG pour la partie marketing.
19 PDR Val d'Illicz : réalisation des travaux	80%	85%	■ Report demandé auprès de l'OFAG pour la partie marketing.
20 Alpages considérés comme protégeables s'étant engagés à mettre en oeuvre des mesures de protection des troupeaux	30%	30%	▲ En attente de la validation des lignes directrices présentées à l'OFEV.
21 Affinage des mesures de protection des troupeaux pour la SAU	30.04.20	30.04.20	▲ Difficultés avec les mesures de protection des troupeaux sur la SAU. Projet en cours avec deux éleveurs du Bas-Valais. Rapport attendu sur les coûts et la mise en oeuvre début 2021.
22 Volume d'investissement [mios] des dossiers MVT en cours de réalisation (Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny - Martigny-Combe, Sion, Lens, Raron) 2019: Chermignon-Sierre	4	4	■ Paiements réalisés au niveau de la part cantonale pour près de 1.1 mio.
23 Nombre de nouveaux projets de développement régionaux ou structurels au niveau du vignoble (discussion en cours pour Fully, Saillon, Sion, Conthey, Chamoson, Lens)	2	2	■ 5 projets en cours : Sion et Saillon en phase préliminaire, Chamoson et Lens (Montana) en phase d'avant-projet, Fully en phase de réalisation.
24 Volume d'investissement [Mios], généré par année, des projets "réfection des routes" en cours (Annivers, Ausserberg, Ayent, Bagnes, Champéry, Chalais, Charrat, Collonges, Conthey, Crans-Montana, Evolène, Grône, Hérémece, Isérables, Leytron, Liddes, Massongex, Martigny, Miège, Mont Noble, Nendaz, Riddes, Saint-Martin, Salvan, Saxon, Sembrancher, Troistorrens, Val d'Illicz, Vex, Vionnaz, Gampel-Bratsch, Visperterminen, Obergoms, Saas-Balen, Staldenried)	6.9	6	▲ Basé sur des paiements cantonaux de près de 2 mios au niveau de l'assainissement et de la remise en état des routes.
25 Nombre de projets de remise en état périodique des bisces	7	6	■ 6 dossiers avec paiements mais près de 18 communes concernées par des projets en cours.
ad7 26 Taux de reconversion bio du domaine de Châteauneuf pour production animale	90%	100%	■ Certification réussie. Production fromagère en BIO et 100% Hérens.
27 Proportion du domaine du Grand Brûlé reconverti en bio (20% par an, sur 5 ans, dès 2018)	60%	60%	■ Objectifs et échéances respectés : 60% des surfaces avec 2 plans de traitements bio et 40% en production intégrée (maintien pour essais en cours).

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad7</i> 28 Surface sans herbicides (hectares) - Horizon 2023 (9.8 ha en 2018 - total 14.3 ha)	11.8	12	■ Objectifs et échéances respectés : 100% des surfaces sans herbicides.
29 Proportion d'abricots et de cerises conditionnés en Marque Valais sur le domaine de Châteauneuf	90	30	● Perturbation en raison du Covid (pas de maintenance des machines)
30 Renouvellement des cultures programmées pour les essais Agroscope	31.12.20	31.12.20	■ Plantation de la collection variétale de pommiers (357 variétés)

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Groupe de produits</b>	<b>194'990'789.05</b>	<b>159'889'061.65</b>	<b>35'101'727.40</b>
P1101 Améliorations structurelles	32'679'516.23	21'008'247.38	11'671'268.85
P1102 Economie animale	4'347'796.41	1'287'887.70	3'059'908.71
363 Principalement : Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	743'864.80		743'864.80
363 Soutien à l'élevage et à la production animale : prime de qualité pour les fromages à raclette du VS, contributions aux filières locales de viande, aide au transport du lait, etc.	364'480.50		364'480.50
425 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits provenant du secteur de production de l'office d'économie animale		164'883.60	-164'883.60
429 Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		725'436.80	-725'436.80
Solde dépenses/recettes du produit	3'239'451.11	397'567.30	2'841'883.81
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	5'453'865.43	2'305'024.47	3'148'840.96
363 Principalement : Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf. rubr. 429)	1'044'912.00		1'044'912.00
363 Principalement lutte par confusion en arboriculture et subventions versées aux exploitations touchées par les maladies de quarantaine	287'955.50		287'955.50
425 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits provenant du secteur de production de l'office d'arboriculture et cultures maraîchères		363'438.64	-363'438.64
429 Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf. rubr. 363)		1'046'669.05	-1'046'669.05
461 Contribution fédérale et contribution des communes pour la lutte contre les maladies de quarantaine - principalement feu bactérien		184'257.40	-184'257.40
463 Contribution d'Agroscope pour l'exploitation du site spécial de Conthey		404'000.00	-404'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	4'120'997.93	306'659.38	3'814'338.55
P1104 Viticulture	14'890'246.82	4'679'502.16	10'210'744.66
363 Mesure COVID-19 : Aide au secteur viticole : Action promotionnelle, conduite par l'IVV, en faveur des vins valaisans auprès du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés hors canton	2'000'000.00		2'000'000.00
363 Mesure COVID-19 : Aide secteur viticole : Prolongement de la mesure fédérale de déclassement des vins AOC	5'000'000.00		5'000'000.00
363 Mesure COVID-19 : Prise en charge des cotisations dues à l'Interprofession de la vigne et des vins suisses par les vignerons et encaveurs	470'236.50		470'236.50
363 Principalement : Subv. pour lutte contre les ravageurs de la vigne et projet Vitisol+	304'600.15		304'600.15
363 Redevances viticoles (encaissées et reversées, cf. rubr. 429)	2'777'431.25		2'777'431.25
425 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des vins de la Cave du Grand-Brûlé		657'063.15	-657'063.15
425 Chiffres d'affaires réalisé sur la vente des vins de la Cave de Châteauneuf		126'627.07	-126'627.07
429 Redevances viticoles (encaissées et reversées, cf. rubr. 363)		2'782'766.65	-2'782'766.65
463 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		263'141.00	-263'141.00
Solde dépenses/recettes du produit	4'337'978.92	849'904.29	3'488'074.63
P1105 Formation de base et formation continue	7'477'188.81	2'484'040.05	4'993'148.76

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
424 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		375'298.21	-375'298.21
424 Hébergement et restauration internat de Viège		89'813.11	-89'813.11
425 Chiffre d'affaire réalisé sur la vente des produits du domaine de Viège		726'570.15	-726'570.15
461 Contributions des autres cantons aux frais d'écolage pour les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		255'593.00	-255'593.00
463 Subvention fédérale pour l'enseignement - Total de la subvention : Fr. 277'992.-		205'803.50	-205'803.50
Solde dépenses/recettes du produit	7'477'188.81	830'962.08	6'646'226.73
P1106 Paiements directs	130'142'175.35	128'124'359.89	2'017'815.46
303 Prestations informatiques SAP permettant la saisie en ligne et le transfert des géodonnées selon le modèle de l'OFAG	127'627.70		127'627.70
363 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques et qualité paysage	1'513'257.80		1'513'257.80
370 Paiements directs versés	125'970'333.20		125'970'333.20
421 Emoluments pour contrôles des exploitations participant volontairement aux programmes de biodiversité et qualité paysage, émoluments pour reconnaissance d'exploitation		528'895.30	-528'895.30
470 Paiements directs à redistribuer		125'970'333.20	-125'970'333.20
Solde dépenses/recettes du produit	2'530'956.65	1'625'131.39	905'825.26
<b>Total</b>	<b>194'990'789.05</b>	<b>159'889'061.65</b>	<b>35'101'727.40</b>

#### Remarques

##### Crédit agricole :

Les prêts du crédit agricole sont neutres et n'influencent pas le résultat du compte. Rubriques concernées : 35, 45, 54, 63, 64. Les demandes de prêts ont été supérieures de Fr. 2.7 mios par rapport aux montants budgétés.

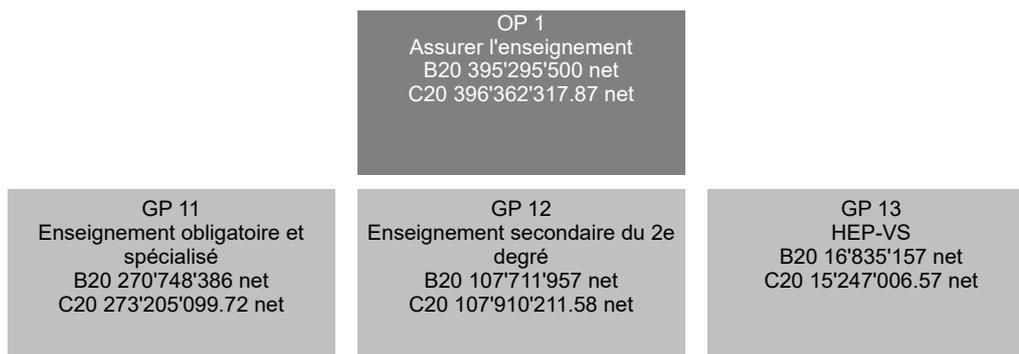
##### Subventions pour améliorations structurelles (rubr. 56) :

Les subventions versées pour Fr. 10.1 mios se répartissent comme suit :

- Constructions rurales (laiterie, alpage, ruraux, agritourisme) : Fr. 3.26 mios
- Crédits cadres (PDR, irrigation, vignoble) (MVT - projets PDR) : Fr. 1.99 mio
- Infrastructures routières : Fr. 1.96 mio
- Irrigation et eaux potables hors crédit cadre : Fr. 1.31 mio
- Intempéries : Fr. 0.66 mio
- Bisses : Fr. 0.36 mio
- Electrification : Fr. 0.31 mio
- Amélioration intrégraes : Fr. 0.25 mio

##### Financement spécial (art. 22 al. 3 LGCAF) :

- Rubr. 38 : Attribution de Fr. 980'785.- à un compte de financement spécial pour les subventions d'investissement (rubr. 56) en lien avec les améliorations structurelles selon DCE du 03.02.2021.
- Rubr. 48 : Prélèvement de Fr. 449'281.- à un compte de financement spécial pour les subventions d'investissement (rubr. 56) en lien avec les améliorations structurelles selon DCE du 05.02.2020.



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>497'193'909.65</b>	<b>515'263'600</b>	<b>517'622'795.34</b>	<b>2'359'195</b>
30 Charges de personnel	436'930'915.55	450'900'400	446'289'907.03	-4'610'493
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'569'300.30	11'007'400	10'866'574.19	-140'826
34 Charges financières	461.10	100	854.51	755
36 Charges de transferts	50'426'983.18	53'133'000	60'369'568.59	7'236'569
39 Imputations internes	266'249.52	222'700	95'891.02	-126'809
<b>4 Revenus</b>	<b>129'278'282.44</b>	<b>128'983'300</b>	<b>130'275'045.79</b>	<b>1'291'746</b>
40 Revenus fiscaux	186.00	0	71.00	71
42 Taxes	6'558'337.04	7'338'400	7'266'539.20	-71'861
44 Revenus financiers	15'199.82	27'100	18'087.60	-9'012
46 Revenus de transferts	122'589'997.88	121'617'800	122'922'587.99	1'304'788
49 Imputations internes	114'561.70	0	67'760.00	67'760
<b>Excédent de charges</b>	<b>367'915'627.21</b>	<b>386'280'300</b>	<b>387'347'749.55</b>	<b>1'067'450</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>8'976'365.29</b>	<b>9'015'200</b>	<b>9'014'568.32</b>	<b>-632</b>
52 Immobilisations incorporelles	16'544.24	0	1'675.27	1'675
56 Propres subventions d'investissement	8'959'821.05	9'015'200	9'012'893.05	-2'307
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>8'976'365.29</b>	<b>9'015'200</b>	<b>9'014'568.32</b>	<b>-632</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>376'891'992.50</b>	<b>395'295'500</b>	<b>396'362'317.87</b>	<b>1'066'818</b>

## Explication des écarts financiers

## Rub. 30 :

D'une part, les salaires du personnel enseignant ont été surestimés lors de l'établissement du budget 2020. D'autre part, le budget prévu pour le projet « Native Speaker » n'a pas été utilisé puisque le projet n'a pas abouti et a été transformé (2.7 millions).

## Rub. 36 :

L'écart résulte notamment de la variation de la provision CPVAL pour le financement des régimes de compensation au 01.01.2020 concernant les institutions affiliées ; cette variation est entièrement couverte par un prélèvement au fonds CPVAL auprès de l'Administration cantonale des finances.

Les dépenses relatives à l'enseignement spécialisé ont été plus importantes que prévues, notamment celles en lien avec le déficit des institutions, les CPS ainsi que les placements hors cantons (2.3 millions).

Le projet « Action sport de neige » a débuté durant l'année scolaire 20/21, mais ne concernera financièrement que l'exercice 2021.

## Rub. 46 :

La contribution des communes pour le traitement du personnel enseignant a été sous-estimée. La hausse des recettes est liée à la hausse des charges de l'année précédente puisque la contribution communale est calculée avec 1 an de décalage.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	47.00	50.60	50.60
Enseignants	2'909.00	3'001.00	3'050.00

Nombre de postes à l'organigramme

#### Explication des écarts

Enseignants :

Les postes enseignants reflètent la situation au 31.12.2020, soit l'année scolaire 2020-21.

Les 49 postes supplémentaires se répartissent comme suit :

- 39 postes en primaire,
- 6 postes au CO,
- 0 poste au secondaire 2,
- 4 postes à la HEP-VS.

#### OBJECTIF POLITIQUE

### Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel

#### Sous-objectifs politiques

- 1 Au niveau de la scolarité obligatoire :
  - 1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
  - 1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires [PIP]
  - 1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
  - 1.4 Renforcer l'orientation des élèves du CO en vue d'une amélioration de la transition vers l'apprentissage
  - 1.5 Assurer l'accompagnement des jeunes sans perspective après le CO
  - 1.6 Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'inclusion des personnes en situation de handicap par les services cantonaux et les milieux concernés
- 2 Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse
- 3 Au niveau de la scolarité post obligatoire :
  - 3.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
  - 3.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance [PIP]
  - 3.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
  - 3.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école
- 4 Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation [PIP]

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : - Rédaction du nouveau projet de loi (2020)	31.12.22	31.12.20	■ La rédaction du projet de loi a été remise à 2021 en raison des forces de travail mobilisées pour la gestion du covid-19.
	2 Encouragement à une éducation citoyenne.	31.08.20	31.08.20	■ Objectif atteint. Des activités en lien avec la Constituante ainsi que les différentes élections et votations ont eu lieu (concours CinéCivic).
	3 Digitalisation de l'école : - Mise en place d'un espace numérique de travail en remplacement de la plateforme educanet 2 (2020) - Poursuite de la mise en oeuvre du plan d'action en faveur de l'éducation numérique (CIIP) (2020)	31.08.25	31.12.20	■ L'enseignement à distance en raison de la pandémie a nécessité la mise en oeuvre urgente et le renforcement des plateformes scolaires existantes. Les identités uniques ont été créées pour l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire, du secondaire 1 et du secondaire 2 général. Le centre ICT-VS a développé un Environnement Numérique de Travail qui rassemble les différents outils. Il est accessible avec l'identité unique. L'introduction de Microsoft 365 a été réalisée avec la mise à disposition des outils de messagerie, de stockage personnel et communications Teams.
	4 ★ Réalisation d'un plan d'actions pour assurer la qualité de l'école valaisanne, en particulier dans les premiers degrés : introduction du Lehrplan 21 et renforcement des objectifs nationaux "plus" du Plan d'études romand - renforcement des fondamentaux (mathématiques, langues et informatique) - doublement du nombre d'élèves participant à un échange linguistique.	31.12.21	31.12.20	▲ Le processus de réalisation suit son cours. Toutefois, l'objectif de doubler le nombre d'élèves participant à un échange linguistique est freiné par la situation sanitaire actuelle (covid-19).
ad3	5 ★ Réalisation d'infrastructures dignes du 21ème siècle pour la formation : construction d'un nouveau collège de Sion et rénovation de l'aile scientifique au collège de St-Maurice	31.12.21	31.12.20	■ Ces projets suivent leur cours.
	6 Digitalisation : introduction de l'informatique comme discipline obligatoire à la grille horaire selon la décision de la CDIP.	31.08.20	31.08.20	■ Objectif atteint. Cette discipline a été introduite à la grille horaire pour tous les élèves de 2ème année conformément à la décision de la CDIP.
ad4	7 Accréditation (LEHE) de la Haute école pédagogique : - Dépôt du dossier d'accréditation (2020) - Mise en oeuvre du processus vers l'autonomie (2020)	31.12.20	31.12.20	■ Les ordonnances sur la gestion et le contrôle financier ainsi que sur le statut et le traitement du personnel de la HEP-VS qui définissent le cadre de l'autonomie de l'institution dès le 1er janvier 2021 ont été adoptées en novembre par le Conseil d'Etat. En raison de la situation sanitaire, le calendrier prévu pour l'obtention de l'accréditation institutionnelle a été repoussé de 6 mois. Le rapport d'autoévaluation, 1ère étape de la procédure, a été déposé en décembre 2020 et la visite de la commission d'experts aura lieu les 21 et 22 avril 2021.
★ : Mesure propre au programme gouvernemental				

## SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
<i>ad1</i>	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'700	7'560	■ Objectif atteint.
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'400	12'320	■ Objectif atteint.
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.86	1.84	■ Objectif atteint.
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.14	2.17	■ Objectif atteint.
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	25	61	▲ Dans le Haut-Valais, un nouveau modèle de formation qui respecte le cadre CDIP a été mis en place. Les étudiants HEP de 3ème année effectuent leur stage professionnel dans leur propre classe. Cette solution est une réponse à la pénurie.
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	150	180	■ La très grande majorité de ces enseignants ont acquis leur bachelor académique et terminent leur formation pédagogique.
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire II	50	40	■ La très grande majorité de ces enseignants ont acquis leur master académique et terminent leur formation pédagogique.
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	55%	71%	▲ La plupart des étudiants qui ont obtenu leur diplôme en été 2020 ont pu trouver un poste à un pourcentage plus élevé, notamment en raison de la pénurie.
	9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2%	2.3%	■ Objectif atteint. Le taux est stable.
	10 Nombre d'élèves au bénéfice de mesures renforcées d'ES	770	504	■ Le chiffre indiqué au budget comprend la totalité des élèves au bénéfice de mesures renforcées, y compris ceux en institutions scolaires spécialisées.
	11 Nombre d'élèves scolarisés dans les écoles spécialisées (institutions scolaires spécialisées)	325	327	■ Objectif atteint.
	12 Nombre d'élèves en mesures renforcées soutenus par le SSH pour la transition vers le monde professionnel	90	104	■ Objectif atteint.
<i>ad3</i>	13 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.83	1.69	▲ Le taux planifié prenait partiellement en compte les élèves en stage de maturité spécialisée ou professionnelle.
	14 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'300	12'760	▲ Le coût planifié prenait partiellement en compte les élèves en stage de maturité spécialisée ou professionnelle.
<i>ad4</i>	15 📄 Nombre de titres délivrés (formation primaire)	110	33	● En raison de la pandémie COVID-19, un nombre anormalement important d'étudiant-e-s ont dû reporter leurs sessions d'examens, notamment l'examen de terrain.
	16 📄 Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	45	57	■ -

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé</b>	<b>397'532'568.88</b>	<b>124'327'469.16</b>	<b>273'205'099.72</b>
P1101 Enseignement primaire	198'043'978.09	64'109'891.39	133'934'086.70
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	108'714'962.86	36'786'165.65	71'928'797.21
P1103 Enseignement spécialisé	90'421'337.19	23'325'357.12	67'095'980.07
P1104 Publications	352'290.74	106'055.00	246'235.74
<b>GP12 Enseignement secondaire du 2e degré</b>	<b>110'129'940.18</b>	<b>2'219'728.60</b>	<b>107'910'211.58</b>
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	67'043'611.54	1'000'788.38	66'042'823.16
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	43'086'328.64	1'218'940.22	41'867'388.42
<b>GP13 HEP-VS</b>	<b>18'974'854.60</b>	<b>3'727'848.03</b>	<b>15'247'006.57</b>
P1301 Formation de base	11'800'508.05	2'848'089.04	8'952'419.01
P1302 Formations continue et complémentaire	2'110'644.56	176'904.73	1'933'739.83
P1303 Recherche et développement	2'255'795.02	403'922.44	1'851'872.58
P1304 Prestations de service	2'807'906.97	298'931.82	2'508'975.15
<b>Total</b>	<b>526'637'363.66</b>	<b>130'275'045.79</b>	<b>396'362'317.87</b>

#### Remarques

Détails des subventions les plus importantes en million :

Enseignement spécialisé : 42.8 (B20 : 33.2)

Institutions scolaires : 38.4 (B20 : 29.4)

Centres AI : 3.5 (B20 : 3.0)

Placements hors canton : 1.0 (B20 : 0.6)

Subventions d'investissement : 0.0 (B20 : 0.2)

Transports des étudiants du secondaire 2 général : 1.65 (B20 : 1.28)

Directions d'écoles : 2.8 (B20 : 2.7)

Moyens d'enseignement : 4.9 (B20 : 5.0)

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1  
Mettre en oeuvre et surveiller la  
formation professionnelle  
B20 73'903'600 net  
C20 71'380'114.44 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen B20 8'762'239 net C20 6'487'415.17 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle B20 6'565'240 net C20 6'505'462.79 net	GP 13 Formation professionnelle initiale B20 54'925'785 net C20 54'179'774.91 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue B20 886'230 net C20 876'167.32 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions B20 2'226'476 net C20 2'034'295.62 net	GP 16 Recherche et développement B20 537'630 net C20 1'296'998.63 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>119'667'291.32</b>	<b>119'228'400</b>	<b>117'385'540.71</b>	<b>-1'842'859</b>
30 Charges de personnel	82'949'251.24	85'100'400	82'827'409.07	-2'272'991
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	13'932'485.89	11'861'700	12'988'902.86	1'127'203
34 Charges financières	92.95	500	216.08	-284
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'296'973.00	3'531'000	3'735'568.00	204'568
36 Charges de transferts	17'843'969.27	18'191'100	17'559'411.88	-631'688
39 Imputations internes	644'518.97	543'700	274'032.82	-269'667
<b>4 Revenus</b>	<b>46'628'238.68</b>	<b>45'324'800</b>	<b>46'005'426.27</b>	<b>680'626</b>
40 Revenus fiscaux	8.00	0	15.00	15
42 Taxes	8'505'400.11	8'720'900	8'384'797.76	-336'102
44 Revenus financiers	65'366.85	60'500	48'856.50	-11'644
46 Revenus de transferts	37'598'422.92	36'123'300	37'226'489.91	1'103'190
49 Imputations internes	459'040.80	420'100	345'267.10	-74'833
<b>Excédent de charges</b>	<b>73'039'052.64</b>	<b>73'903'600</b>	<b>71'380'114.44</b>	<b>-2'523'486</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>73'039'052.64</b>	<b>73'903'600</b>	<b>71'380'114.44</b>	<b>-2'523'486</b>

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Explication des écarts financiers
<p><b>30 Charges de personnel</b> Par rapport au budget, principalement: fr. 1'124'000 de moins pour les procédures de qualification (situation exceptionnelle, les examens ayant été faits par les entreprises et non pas par le canton), fr. 424'000 de vacances de postes (réorganisation, nouvelle classification, départs à la retraite), fr. 332'000 en moins pour le personnel enseignant, fr. 111'000 en moins de charges sociales</p>
<p><b>31 Biens, service et autres organes d'exploitation</b> Faits marquants: = les charges d'entretien facturées par le Fonds FIGI (fr. 2'895'117) sont supérieures de fr. 595'000 à celles budgétées, = charges supplémentaires de fr. 500'000 dans les écoles professionnelles couvertes par un dépassement budgétaire autorisé par une décision du Conseil d'État et couvert par l'augmentation des subventions fédérales.</p>
<p><b>35 Attribution aux fonds de financement spécial</b> Attribution de 11 % des subventions fédérales dépendante de ces dernières.</p>
<p><b>36 Charges de transfert</b> Principalement les charges découlant des accords intercantonaux et des rails-checks qui dépendent du nombre d'apprentis. A noter que 3 professions seront rappatriées progressivement en Valais (cf. mesure prioritaire no 1).</p>
<p><b>42 Taxes</b> A noter fr. 357'000 en moins entre les récupérations de salaires budgétées et la réalité.</p>
<p><b>46 Revenus de transfert</b> Cette rubrique est influencée par les subventions fédérales. Depuis des années, les subventions fédérales reçues sont supérieures à celles budgétées. La cause est la redistribution par la Confédération aux cantons de la part des subventions fédérales dédiées à la formation professionnelle supérieures et non utilisées.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	104.14	101.54	101.55
Enseignants	441.89	384.46	398.44

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
<p>Les effectifs des ressources humaines tiennent compte en 2018 des Écoles des métiers du commerce.</p>
<p>Concernant les enseignants: - comptes 2019 = 384.46 (année scolaire 19/20) - budget 2020 = 391.12 (année scolaire 18/19 + prévisions 19/20 sur 12 mois + prévisions 20/21 sur 4 mois) - comptes 2020 = 398.44</p>
<p>Principaux écarts entre 2019 et 2020 - task force/ambassadeurs de la formation professionnelle + 1.2 - intégration + 4.2 - appui aux directions + 2.6 - variation des effectifs/nouvelles professions/modifications d'ordonnance + 5.9</p>

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle, principalement les associations professionnelles et la Confédération, et en tenant compte des objectifs stratégiques suisses de la "Formation professionnelle 2030" (<https://formationprofessionnelle2030.ch/fr/>) [PIP]
- 2 Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales [PIP]
- 3 Mettre en oeuvre la Loi cantonale sur la formation continue des adultes [PIP]
- 4 Gérer la transition I entre la fin de la scolarité obligatoire et la formation professionnelle dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle cantonale (CII) et en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).
- 5 Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'intégration socio-professionnelles des personnes migrantes en collaboration avec les services du canton (Service d'action social entre autres) et les milieux concernés.

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Consolidation et développement des offres de formation dans nos écoles professionnelles	31.12.23		■ Les formations de forestier-bûcheron et de mécanicien de machines agricoles ont été rappatriées à la Berufsfachschule Oberwallis dès la rentrée scolaire 20/21. Il en est de même pour les projeteurs en technique du bâtiment à l'École professionnelle artisanale et services communautaires, Martigny. À noter que dans les prochaines 3 domaines importants seront réformés: l'informatique, les employés de commerce et la vente.
	2 Poursuite du développement du Campus EPTM de Sion (Ecole professionnelle technique et des métiers) avec le rattachement du Centre de formation en technologie industrielle de Chippis (CFTI) et l'École professionnelle intercantonale de la chimie de Monthey (EPIC)	31.12.21	31.12.20	■ Le Campus est bien en place.
	3 Continuation de la politique de rénovation et d'agrandissement des Écoles professionnelles, notamment pour le site de Martigny de l'École professionnelle artisanale et services communautaires (bâtiment de 1971), les ateliers-écoles de l'École professionnelle commerciale et artisanale de Sion et le site de Viège pour la Berufsfachschule Oberwallis	31.12.23		■ Lors de la session de février 2021, le Grand Conseil décidera la rénovation et la construction de bâtiments sur le site de Viège de la Berufsfachschule Oberwallis. La rénovation des ateliers-écoles de l'École professionnelle commerciale et artisanale de Sion se poursuit. Concernant Martigny, les projets de modification sont à l'étude. Un projet de construction d'un nouveau bâtiment à Monthey pour l'École intercantonale de la chimie est en discussion.
	4 Etablissement d'un concept "Transformation numérique dans la formation professionnelle"	31.12.20	31.12.20	▲ Le concept n'est pas encore mis en place. Mais les écoles professionnelles ont formé leurs enseignants à l'utilisation du numérique, et ces derniers le pratiquent dans leur enseignement quotidien. Le Service de la formation professionnelle est un des partenaires de la structure ICT-Valais et participe à la mise en place d'une stratégie informatique cantonale pour l'enseignement/la formation.
	5 Participation aux diverses réflexions et travaux du processus "Formation professionnelle 2030": conférences nationales et régionales, groupes de travail, etc. et mise en place d'une réflexion à long terme de la place de la formation professionnelle en Valais (qualité et vision).	31.12.23		■
	6 ★ Amélioration de la transition entre l'école obligatoire et les formations professionnelles et gymnasiales afin que 95% des jeunes disposent d'un titre de formation post-obligatoire	31.12.21		■ Cette amélioration est continue. La clarification des rôles des intervenants et leurs interactions nécessaires se poursuit. Au sein du SFOP nous avons clarifié les tâches: la plateforme T1 (transition obligatoire vers le secondaire II), et l'Unité de soutien de la formation professionnelle (soutien aux jeunes en difficulté pendant l'apprentissage).
	7 ★ Mise en oeuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat - tourisme	31.12.21		■ Le SFOP a mis en place une Task Force par région linguistique pour trouver des solutions au manque de places d'apprentissage, au manque d'apprentis dans certains domaines, etc. Ces structures sont composées d'enseignants bien impliqués dans les milieux professionnels ainsi que des inspecteurs de la formation professionnelle.
ad2	8 Consolidation des liens entre les Offices d'orientation scolaire et professionnelle et les secteurs économiques du canton du Valais	31.12.23		■ En cours

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	9 Remplacement/renouvellement des supports pédagogiques pour la branche « Projet personnel » au CO, et revoir la formation et la sélection des enseignants qui dispensent cette branche, tout cela en collaboration avec le Service de l'enseignement	30.06.21		■ En cours
	10 ☆ Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement	31.12.21		■ A mettre en relation avec le point 13.
ad3	11 Mise en place de l'organisation découlant de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes	31.12.20	31.12.20	▲ Cette organisation se met en place durant le printemps 2021.
ad4	12 Renforcer le partenariat avec l'ensemble des partenaires et développer une structure "AFB - Anlauf- und Fachstelle Berufsbildung" (suivi individuel des apprentis présentant des difficultés de tout ordre) dans le Valais Romand	31.12.20	30.06.20	■ Cette structure (USFP = Unité de soutien de la formation professionnelle) couvre désormais l'ensemble du canton.
ad5	13 Consolidation des structures permettant l'intégration et la formation des jeunes migrants (PAI Préapprentissage d'intégration) en tenant compte des recommandations du SEM (Secrétariat d'État aux migrations)	31.12.23		■ Ces structures sont mises en place. Le canton est en passe de signer un nouveau contrat de subventionnement avec le SEM couvrant les années scolaires 21/22 à 23/24.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental				

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Taux de réussite aux procédures de qualification.	90%	94%	■ Ce taux est exceptionnel et résulte certainement du fait que les procédures de qualification ont été faites, pour cause de pandémie, par les entreprises et non pas par le canton.
	2 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation).	7'000	6'144	■
	3 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.).	10'000	9'696	▲ Nécessité de maintenir les efforts de promotion (salons des métiers, journée des métiers, Task Force, etc.).
	4 Pourcentage d'entreprises qui forment par rapport à celles qui sont autorisées à former.	60%	58.31%	▲ 3'063 entreprises sur les 5'253 entreprises autorisées à former.
	5 Nombre de résiliations de contrat	1'300	1'453	▲ En baisse par rapport aux années passées.
	6 Nouvelles professions dans nos écoles professionnelles	2	3	■
	7 Nombre d'apprentis au sein du CFTI et de l'EPIC	190	196	■ 27 au CFTI, Chippis, 145 "chimie" à l'EPIC et 24 "polymécanicien" à l'EPIC.
	8 Début des travaux de rénovation sur le site de Viège de la Berufsfachschule Oberwallis	01.10.20		▲ Le Grand Conseil prendra sa décision lors de la séance de février 2021.
	9 Concept "Transformation numérique" établi (formation des maîtres professionnels et besoins en équipements)	31.12.20		▲ La formation des maîtres professionnels a été faite. Les équipements nécessaires sont planifiés dans le budget ordinaire des écoles. Le concept sera établi suite à la mise en place de la stratégie informatique cantonale pour l'enseignement/la formation.
ad2	10 Nombre de jeunes des écoles publiques sans solution avérée après la fin de la scolarité obligatoire selon le monitoring.	90	117	● Il s'agit du nombre de jeunes libérés de la scolarité obligatoire en juin et sans solution institutionnelle en octobre: 29 sont dans des formations en écoles privées, 50 dans des solutions transitoires, 12 sans solutions avec un suivi par la Plateforme T1 et 26 sont hors du système (déménagement, sans réponses aux appels, etc.).
ad3	11 🏢 Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique).	580	623	■ 92 diplômes fédéraux et 531 brevets fédéraux selon les statistiques 2019.
	12 Règlement d'exécution de la Loi sur la formation continue des adultes accepté par le Conseil d'État.	31.03.20	18.11.20	■ Le Conseil d'État a approuvé ce règlement le 18 novembre 2020.
	13 Commission de gestion du Fonds cantonal en faveur de la formation continue des adultes nommée par le Conseil d'État.	30.06.20	18.11.20	■ Dans sa décision du 18 novembre 2020, le Conseil d'État a validé la composition de la Commission de gestion du Fonds, soit 2 représentants des employés, 4 représentants des employeurs, un représentant des communes et deux représentants du canton.
	14 Augmentation du nombre de participants dans les mesures "compétences de base" soutenues par le canton.	10%		● Indicateur pas mis en place. Un des buts de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes est le développement des compétences de base et des indicateurs y seront mis en place.
ad4	15 🏢 Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	230	305	● En juillet 2020, sur 881 jeunes de 15 à 24 ans il y avait 305 qui indiquaient comme niveau de formation "École obligatoire inachevée" et "Formation obligatoire", soit 34.62 %. (262/571 = 45.88 % en 2019).

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad4 16 Nombre de jeunes annoncés par le monitoring en septembre.	150	350	● Il s'agit de jeunes sans solution et/ou suivi institutionnel contactés par les collaborateurs T1. Les collaborations diverses permettent de mieux cerner ce public.
17 Pourcentage de résiliations avec le motif "orientation" par rapport au total des résiliations.	40%	25.46%	▲ Selon la nouvelle nomenclature établie au niveau suisse, 370 sur 1453 personnes indiquent un mauvais choix de professions.
18 Nombre de jeunes en rupture de contrat qui ont résigné un autre contrat dans un délai de 60 jours.	500	794	■ Indicateur à affiner sur la question du délai mais sur les 1'453 résiliations, 794 jeunes ont retrouvé un contrat d'apprentissage.
ad5 19 Nombre de personnes (migrants) concernées par la structure CASPO.	250	265	■ 27 dans les classes d'intégration de Viège et 238 dans les classe SCAI (section classes d'accueil et d'intégration) de Martigny.
20 Places de formation soutenues par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).	55	68	■ 68 personnes ont été subventionnées par la Confédération pour l'année scolaire 19/20.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen</b>	<b>8'123'210.67</b>	<b>1'635'795.50</b>	<b>6'487'415.17</b>
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	1'980'694.51	19'027.06	1'961'667.45
P1102 Surveillance et qualité de la formation	466'766.91	18'382.95	448'383.96
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	3'740'249.22	1'075'979.49	2'664'269.73
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	571'163.20		571'163.20
Solde dépenses/recettes du produit	3'169'086.02	1'075'979.49	2'093'106.53
P1104 Gestion du système des Rails-Checks	1'907'960.68	447'326.00	1'460'634.68
P1105 Gestion des cours pour formateurs	27'539.35	75'080.00	-47'540.65
<b>GP12 Orientation scolaire et professionnelle</b>	<b>9'350'931.36</b>	<b>2'845'468.57</b>	<b>6'505'462.79</b>
P1201 Orientation - activité Etat	6'590'769.08	294'935.13	6'295'833.95
P1202 Orientation - activités et mandats divers	2'760'162.28	2'550'533.44	209'628.84
<b>GP13 Formation professionnelle initiale</b>	<b>94'443'206.63</b>	<b>40'263'431.72</b>	<b>54'179'774.91</b>
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	48'927'553.56	21'822'962.83	27'104'590.73
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	7'757'110.50	-238'992.00	7'996'102.50
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'173'232.00		5'173'232.00
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	2'583'878.50		2'583'878.50
Solde dépenses/recettes du produit		-238'992.00	238'992.00
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	18'337'330.52	10'271'903.78	8'065'426.74
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	4'552'958.75	62'849.00	4'490'109.75
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'993'087.30		1'993'087.30
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	2'559'871.45		2'559'871.45
Solde dépenses/recettes du produit		62'849.00	-62'849.00
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	7'795'683.65	5'561'982.31	2'233'701.34
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'337'972.00	7'841.10	1'330'130.90
363 411655 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'333'272.00		1'333'272.00
Solde dépenses/recettes du produit	4'700.00	7'841.10	-3'141.10
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	5'734'597.65	2'774'884.70	2'959'712.95
<b>GP14 Formation prof. supérieure et form. continue</b>	<b>2'106'578.15</b>	<b>1'230'410.83</b>	<b>876'167.32</b>
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'470'499.77	1'106'410.83	364'088.94
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	636'078.38	124'000.00	512'078.38
363 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	390'646.68		390'646.68
Solde dépenses/recettes du produit	245'431.70	124'000.00	121'431.70
<b>GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions</b>	<b>2'064'538.74</b>	<b>30'243.12</b>	<b>2'034'295.62</b>
P1501 Promotion des places d'apprentissage	1'045'703.17	29'190.94	1'016'512.23
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	1'018'835.57	1'052.18	1'017'783.39

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP16 Recherche et développement</b>	<b>1'297'075.16</b>	<b>76.53</b>	<b>1'296'998.63</b>
P1601 Gestion de projets	381'832.58	-108.53	381'941.11
P1602 Santé, sécurité au travail	76'062.53	-23.44	76'085.97
P1603 IT et Gestion des données	839'180.05	208.50	838'971.55
<b>Total</b>	<b>117'385'540.71</b>	<b>46'005'426.27</b>	<b>71'380'114.44</b>

#### Remarques

##### Accords intercantonaux

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'700 (18/19), fr. 7'800 (19-20 et 20-21) et pour les formations duales; fr. 14'500 (18-19), fr. 14'600 (19-20) et fr. 14'300 (20-21) pour les formations à plein temps. Cela concerne la rubriques 36.

##### Forfaits reçus de la Confédération

En 2019: 7'411 forfaits "dual" à fr. 3'142 et 2'156 forfaits "plein temps" à fr. 5'049 = fr. 34'171'858.

En 2020: 7'315 forfaits "dual" à fr. 3'159 et 2'139 forfaits "plein temps" à fr. 5'074 = fr. 33'959'706.

OP 1  
Assurer le pilotage, le  
financement et la surveillance de  
la formation tertiaire et de la  
recherche  
B20 147'073'800 net  
C20 177'424'734.59 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. B20 720'500 net C20 513'006.15 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche B20 72'375'847 net C20 99'745'344.10 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS B20 3'240'854 net C20 8'204'760.04 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton B20 70'736'699 net C20 68'961'624.30 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement B20 -100 net C20 0.00 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>204'056'221.54</b>	<b>219'190'600</b>	<b>248'706'124.33</b>	<b>29'515'524</b>
30 Charges de personnel	2'426'609.88	2'472'200	2'421'033.20	-51'167
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'718'824.92	5'401'300	4'875'928.41	-525'372
34 Charges financières	0.00	0	1'894.85	1'895
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	77'741.00	0	0.00	0
36 Charges de transferts	132'696'587.53	145'473'400	177'218'377.82	31'744'978
37 Subventions redistribuées	64'087'417.57	65'815'000	64'191'315.42	-1'623'685
39 Imputations internes	49'040.64	28'700	-2'425.37	-31'125
<b>4 Revenus</b>	<b>70'228'326.43</b>	<b>76'217'800</b>	<b>73'235'052.29</b>	<b>-2'982'748</b>
40 Revenus fiscaux	7.00	0	8.00	8
42 Taxes	4'869'778.61	4'786'000	6'534'121.48	1'748'121
43 Revenus divers	5'933.93	-100'000	-103'416.70	-3'417
44 Revenus financiers	491'500.00	1'315'100	466'900.00	-848'200
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	345'700	299'399.12	-46'301
46 Revenus de transferts	741'067.50	850'000	728'100.00	-121'900
47 Subventions à redistribuer	64'087'417.57	65'815'000	64'191'315.42	-1'623'685
48 Revenus extraordinaires	0.00	3'206'000	1'102'793.55	-2'103'206
49 Imputations internes	32'621.82	0	15'831.42	15'831
<b>Excédent de charges</b>	<b>133'827'895.11</b>	<b>142'972'800</b>	<b>175'471'072.04</b>	<b>32'498'272</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>800'709.00</b>	<b>4'235'000</b>	<b>2'076'195.15</b>	<b>-2'158'805</b>
54 Prêts	400'709.00	495'000	450'869.00	-44'131
56 Propres subventions d'investissement	400'000.00	3'740'000	1'625'326.15	-2'114'674
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>134'000</b>	<b>122'532.60</b>	<b>-11'467</b>
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	134'000	122'532.60	-11'467
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>800'709.00</b>	<b>4'101'000</b>	<b>1'953'662.55</b>	<b>-2'147'337</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>134'628'604.11</b>	<b>147'073'800</b>	<b>177'424'734.59</b>	<b>30'350'935</b>

## SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Explication des écarts financiers
<p>Rub. 31 (-0.5 mios): essentiellement expliqué par les coûts d'entretien du bâtiment mis à disposition de l'EPFL (industrie 17) inférieurs au budget.</p> <p>Rub. 36 (+ 31.7 mios) notamment :            CPVAL (+38.1 mios): subventionnement, selon décision du Conseil d'Etat, des coûts des régimes de compensation CPVAL de la HES-SO Valais-Wallis, d'UniDistance Suisse et de l'HEMU-site de Sion.            Accords et conventions intercantonaux (-2.9 mios) : essentiellement dû aux accords intercantonaux HES/ES (-1.6 mios) pour lesquels le nombre d'étudiants a été plus faible que prévu et à la contribution cantonale à la HES-SO plus faible que prévu (-1 mio).            HES-SO Valais (-2 mios) : une part de la subvention infrastructure versée a été restituée par la HES-SO Valais-Wallis suite au report du début des amortissements du Campus Energypolis.            Filière ES soins infirmiers (-0.8 mios) : nombre d'étudiants inférieur à la planification (planifié 77; réalisé 65) suite au report du lancement de la filière francophone de septembre 2020 à mars 2021.            EPFL Valais (-1.2 mios) : la 7ème chaire financée par le SHE n'a pas été pourvue en 2020.</p> <p>Rub. 37/47 (net =0) : contributions de la HES-SO redistribuées à la HES-SO Valais-Wallis et contributions de la CDIP (AIU) redistribuées à UniDistance Suisse.</p> <p>Rub. 42 (+1.7 mios) : essentiellement expliqué par la restitution par la HES-SO Valais de l'excédent de son fonds de réserve au 31.12.2019 par rapport à la limite maximale prévue (+1.5 mios).</p> <p>Rub. 44 (-0.8 mios) : le loyer concernant les locaux occupés par la HES-SO Valais dans le nouveau bâtiment de l'ECCG de Sierre n'est finalement pas facturé par le SHE mais par le SIP.</p> <p>Rub. 48 (-2.1 mios) : prélèvement sur le fonds du 21ème siècle pour financer les subventions à l'EPFL Valais (cf. explications en rub. 56).</p> <p>Rub. 56 (-2.1 mios): subvention d'investissement à l'EPFL Valais inférieure au budget en lien notamment avec le report en 2021 du subventionnement des démonstrateurs.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	13.60	13.60	13.60
Enseignants	0.04	0.04	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international [PIP]
2	Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
3	Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais [PIP]
4	Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5	Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire [PIP]

## SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
<p>■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes</p>			
ad1 1 Développement des activités du "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz" (SKZ). Accompagnement des travaux du Conseil de fondation du Kompetenzzentrum en 2020; définition de projets de recherche conjoints entre la Fernfachhochschule et UniDistance et suivi de la construction du campus d'études à distance (31.12.2020).	31.12.21		▲ Par son représentant, le canton participe au Conseil de Fondation du Kompetenzzentrum. En 2020, le principal projet de collaboration entre FFHS et Fernuni, porté par la Fondation, est l'achèvement de la construction du Campus d'études à distance à Brigue (inauguration prévue en septembre 2021). Le potentiel de collaboration et de synergies dans les autres domaines (enseignement, recherche, prestations de service, administration) est encore insuffisamment exploité. Le représentant cantonal est membre de la délégation chargée de soumettre des propositions au Conseil de fondation.
2 Implémentation, en collaboration avec les autres cantons et le Rectorat HES-SO, de la convention d'objectifs avec la HES-SO. Participation à l'élaboration de la convention du modèle de financement 2021-2024 de la HES-SO (31.12.2020).	31.12.20		▲ La Convention d'objectifs 2021-2024 a été approuvée par le Comité Gouvernemental, et doit encore être ratifiée début 2021 par les cantons partenaires. Compte tenu des évolutions désirées par le Comité gouvernemental de la HES-SO sur le modèle de financement des Hautes écoles, ce dernier a décidé de travailler en deux temps, soit l'adoption du budget 2021 et ensuite un plan financier 2022-2024 qui sera adopté ce dernier d'ici la fin du premier semestre 2021.
3 ★ Mise en oeuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat - tourisme . Les principaux projets prévus pour 2020 sont les suivants : - Création de la fondation qui chapeautera les filières Ecoles Supérieures (ES) en soins infirmiers de Viège et du Valais-Romand; élaboration et mise en oeuvre du mandat de prestations entre l'Etat du Valais et la fondation. - Ouverture d'une filière Ecole Supérieure (ES) en Soins infirmiers dans le Valais-Romand. - Poursuite du projet pilote de filière de formation universitaire (Master) en intelligence artificielle (2ème rentrée).	31.12.21		■ - La Fondation ES Santé Valais-Wallis a été créée en décembre 2020. Le mandat de prestations entre l'Etat du Valais et la Fondation est en cours d'élaboration. La rentrée francophone de l'ES en soins infirmiers aura lieu en mars 2021 sur le site de Monthey. Sur le site de Visp, dès 2021, il y aura deux rentrées académiques en mars et en septembre. - Au niveau des collaborations de la HES-SO Valais Wallis, la formation germanophone en Life Sciences en partenariat avec la Lonza a démarré sa 2ème volée. - La deuxième volée d'étudiants du Master universitaire en intelligence artificielle (15 étudiants) a débuté sa formation en février 2020 tandis que la première volée (11 étudiants) recevait leur diplôme en novembre 2020. Cette formation est inédite au niveau universitaire car elle allie la théorie et la pratique à l'instar du modèle dual de l'apprentissage. Elle résulte d'une collaboration entre UniDistance, l'Institut de Recherche Idiap et le Canton du Valais, en partenariat avec des PME et multinationales suisses. Les projets développés par les étudiants permettent aux entreprises partenaires de disposer, dans le domaine de l'intelligence artificielle, de nouvelles compétences et d'innovations essentielles à la transformation digitale de l'économie suisse et valaisanne. Des mandats de prestations annuels avec UniDistance et l'Idiap permettent au canton d'assurer le suivi des subventions accordées pour un total d'environ 500'000 frs.
4 Présentation du rapport de modification de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire et la contribution des communes sièges du 11 novembre 1999 suite à la motion du Grand Conseil intitulée "Contribution des communes sièges à la masse salariale des institutions d'enseignement à distance"	31.12.20		▲ Un délai supplémentaire de 18 mois a été demandé au Grand-Conseil par décision du Conseil d'Etat du 12 février 2020. Suite à la consultation autorisée par le Conseil d'Etat par décision du 6 mai 2020, un avant-projet de révision la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire et la contribution des communes sièges sera en principe proposé au Grand-Conseil lors de sa session de juin 2021.

## SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	5 Elaboration d'une base réglementaire sur la surveillance des écoles privées de niveau tertiaire en Valais.	31.12.20	31.12.20	■ Conduite par le SHE d'un groupe de travail intradépartemental qui a achevé ses travaux à la fin 2020 (projet de règlement du Conseil d'Etat pour encadrer les activités de formation tertiaire par des prestataires privés qui sera soumis au Conseil d'Etat lors du 1er trimestre 2021.) Un tel règlement est nécessaire pour compléter le dispositif légal cantonal actuel (LIP, LFRu), pour clarifier le paysage valaisan des hautes écoles du point de vue des prestataires et des types de formation et pour préciser les actions de surveillance du Canton auprès des prestataires privés et donc les sanctions y relatives.
ad2	6 Mise en place du Campus Energypolis à Sion. Mise en œuvre et suivi de la Convention de financement du Pôle EPFL Valais Wallis 2019-2022 (31.12.2020).	31.12.20	31.12.20	■ Les modalités prévues par la Convention de financement 2019-2022 entre l'Etat du Valais et l'EPFL ont été appliquées, en particulier le financement et le suivi du subventionnement des chaires de recherche ainsi que des équipements scientifiques.
ad3	7 Décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour les années 2018 à 2021. Mise en oeuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire (31.12.2020).	31.12.21		■ En 2020, le soutien à la formation et à la recherche universitaires en Valais (hors EPFL) s'est élevé à environ 7.8 millions de francs répartis entre 11 institutions reconnues selon la loi cantonale sur la formation et la recherche universitaires et représentant 673 postes de travail répartis sur le territoire cantonal. Les mandats de prestations 2020 avec ces 11 institutions ont été élaborés, négociés et suivis par le SHE. On peut estimer l'effet de levier de la subvention cantonale à un multiplicateur de 6 pour un volume financier total généré par les instituts d'environ 47 millions.
	8 ★ Analyse d'opportunité : Création d'une université valaisanne "Matterhorn University". Présentation au Conseil d'Etat du rapport relatif à l'opportunité de développer une Université valaisanne (31.12.2020).	31.12.21		▲ Le SHE a discuté et présenté la prise de position favorable du Conseil de la formation et de la recherche universitaire (CoFRU) sur l'opportunité d'une Université du Valais, dans un rapport soumis au chef du DEF. Les éléments financiers et de planification doivent encore être précisés, d'entente avec les institutions concernées, en particulier UniDistance avant de solliciter une décision du Conseil d'Etat. Ces travaux seront menés durant l'année 2021.
	9 ★ Loi sur la formation et la recherche universitaires. Finalisation des travaux préparatoires et lancement du projet de révision de la loi (31.12.2020).	31.12.20		▲ Des travaux ont été entamés, notamment pour préciser l'application de la loi fédérale LEHE (exemple: élaboration du règlement sur la surveillance des écoles privées), mais plusieurs grands principes (ex. élargissement au tertiaire ou limitation à l'universitaire) pour la révision de la loi doivent être fixés avec l'appui notamment du Conseil de la formation et de la recherche universitaire.

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad4</b> 10 Projets 2020 en lien avec le développement des synergies entre institutions: Lancement du projet pilote d'intégration des activités de l'Institut de recherche en réadaptation (IRR) dans la Clinique Romande de réadaptation (CRR/SUVA); mise en œuvre des synergies entre le Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM) et l'IDIAP au sein du groupe "énergie informatique"; mise en œuvre du partenariat stratégique entre UniDistance et l'IDIAP.	31.12.20	31.12.20	■ Le développement de la recherche au sein de la Clinique Romande de réadaptation (CRR/SUVA) s'effectue parallèlement au transfert des activités de l'IRR vers la CRR. En 2020, les résultats du Service de la recherche de la CRR sont positifs (publications, collaborations académiques, acquisition de fonds tiers etc). La reconnaissance cantonale du droit aux subventions selon la LFRU devrait intervenir en 2021. En 2020, le CREM a rejoint les locaux de l'Idiap à Martigny. Ce rapprochement physique renforce la collaboration entamée (montages de projets, support informatique, juridique et administratif...) En 2020, UniDistance a obtenu l'accréditation en tant qu'institut universitaire selon LEHE jusqu'en 2027 et transmis au Canton sa demande d'intégration automatique dans l'AIU, conditions favorables au renforcement du partenariat avec l'Idiap relatif au Master en IA. Par ailleurs, dès le 1er janvier 2021, Unidistance a obtenu le droit aux Contributions fédérales de base (cf art 51 LEHE).
<b>ad5</b> 11 Mise sur pied d'un programme de recherche (définition de plusieurs projets) en enseignement virtuel (digitalisation) pour l'école de demain en collaboration avec le "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz" (SKZ) (chercheurs d'UniDistance et de la Fernfachhochschule Schweiz (FFHS)). Lancement du premier projet de recherche par le comité de pilotage présidé par le SHE et constitué par le président et un représentant d'ICT-VS, du Service de l'enseignement (SE), d'UniDistance, et de la Haute Ecole Pédagogique du Valais (HEP-VS) (31.12.2020)	31.12.21		■ Poursuite en 2020 du projet de recherche 2019-2022 d'UniDistance portant sur le développement et l'évaluation neurocognitive d'une aide digitale à l'apprentissage des langues dans les écoles valaisannes (programme « L'école de demain - Schule von morgen »). Ce projet s'inscrit dans la ligne stratégique ICT-VS encourageant la collaboration avec les hautes écoles et les organisations du monde du travail afin d'appréhender les innovations et stimuler la recherche et le développement. Certaines activités liées au projet ont été retardées en 2020 compte tenu du COVID19 (suivi du SHE au travers du mandat de prestations).
12 Publication du rapport cantonal sur les hautes écoles (31.12.2020)	31.12.20	31.12.20	■ Le SHE a réalisé au printemps 2020 une enquête sur le e-learning auprès des hautes écoles du Valais. 1'645 collaborateurs ou étudiants des hautes écoles valaisannes ont participé à l'étude. Les résultats de l'enquête ont été publiés et présentés à la presse le 23 février 2021. Il en ressort une attitude positive face au e-learning de la part des étudiants et des collaborateurs des hautes écoles. Toutefois, la fermeture des hautes écoles pendant la pandémie a aussi mis en exergue les limites du e-learning notamment pour les parties de la formation orientées vers la pratique. Le e-learning constitue une offre complémentaire bien appréciée mais il ne remplace pas l'enseignement en présentiel.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

## SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	4'141	4'136	■ Chiffres effectifs 2019 selon OFS (les chiffres 2020 ne sont pas encore disponibles). Ecart non significatif par rapport à la planification (-5 étudiants).
	2 Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master" )	4'434	4'471	■ Egalement en augmentation par rapport au réalisé 2019 (+94 étudiants)
	3 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais	1'407	1'321	▲ Selon boucllement provisoire 2020 de la HES-SO. Egalement en légère diminution par rapport au réalisé 2019 (- 13 étudiants).
	4 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'535	1'510	▲ Légèrement inférieur à la planification (-25 étudiants). En augmentation par rapport au réalisé 2019 (+ 39 étudiants)
	5 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	536	447	▲ Réalisé 2020 inférieur de 89 étudiants par rapport à la planification. Différence notamment expliquée par la mise en place de la nouvelle filière ES en soins infirmiers en Valais.
	6 🏢 Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires en Valais: HES, ES, UNI	1'267	1'285	■ + 18 diplômes par rapport à la planification.
	7 🏢 Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	107%	113%	■ Egalement en augmentation par rapport au réalisé 2019 (taux 2019 =108%)
	8 🏢 Nombre d'étudiants domaine « Santé & Social »	1'057	1'088	■ Egalement en augmentation par rapport au réalisé 2019 (+13 étudiants)
	9 🏢 Nombre d'étudiants domaine « Économie & Services »	1'886	1'876	■ Différence non significative par rapport à la planification (-10 étudiants). En augmentation par rapport au réalisé 2019 (+30 étudiants)
	10 🏢 Nombre d'étudiants domaine « Sciences de l'ingénieur »	823	792	▲ -31 étudiants par rapport à la planification. +25 étudiants par rapport au réalisé 2019.
	11 🏢 Nombre d'étudiants fréquentant les ES (domaine travail social) en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	177	169	▲ -8 étudiants par rapport à la planification (-4%). Stabilité par rapport au réalisé 2019 (+2 étudiants).
	12 🏢 ES Soins infirmiers : nombre d'étudiants au 15.10 de l'année considérée	77	65	▲ Report de la nouvelle rentrée ES soins infirmiers francophone de septembre 2020 à mars 2021.
	13 🏢 HES-SO Valais: coût par étudiant Physiothérapie	22'000	20'701	■ Il s'agit du coût analytique définitif 2019 HES-SO. Les coûts 2020 seront disponibles à l'automne 2021.
	14 🏢 HES-SO Valais: coût par étudiant Economie d'entreprise	18'000	18'426	▲ Il s'agit du coût analytique définitif 2019 HES-SO. Les coûts 2020 seront disponibles à l'automne 2021.
	15 🏢 HES-SO Valais: coût par étudiant Soins infirmiers	21'000	19'067	■ Il s'agit du coût analytique définitif 2019 HES-SO. Les coûts 2020 seront disponibles à l'automne 2021.
	16 🏢 HES-SO Valais: coût par étudiant Système Industriels	46'000	40'706	■ Il s'agit du coût analytique définitif 2019 HES-SO. Les coûts 2020 seront disponibles à l'automne 2021.
	17 🏢 HES-SO Valais: coût par étudiant Technologie du vivant	47'000	45'988	■ Il s'agit du coût analytique définitif 2019 HES-SO. Les coûts 2020 seront disponibles à l'automne 2021.
	18 🏢 HES-SO Valais: coût par étudiant Tourisme	22'000	20'733	■ Il s'agit du coût analytique définitif 2019 HES-SO. Les coûts 2020 seront disponibles à l'automne 2021.
	19 🏢 HES-SO Valais: coût par étudiant Travail Social	22'000	20'902	■ Il s'agit du coût analytique définitif 2019 HES-SO. Les coûts 2020 seront disponibles à l'automne 2021.

## SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1 20 🏢 HES-SO Valais: coût par étudiant Informatique de gestion	24'000	24'261	▲ Il s'agit du coût analytique définitif 2019 HES-SO. Les coûts 2020 seront disponibles à l'automne 2021.
21 🏢 HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Soins infirmiers	3.2	3.4	▲ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.
22 🏢 HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Physiothérapie	3.1	3.1	■ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.
23 🏢 HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Travail Social	4	3.9	■ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.
24 🏢 HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Economie d'entreprise	3.4	3.2	■ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.
25 🏢 HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Informatique de gestion	3.4	3.3	■ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.
26 🏢 HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Technologie du vivant	3.1	3.3	▲ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.
27 🏢 HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Système industriels	3.2	3.2	■ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.
28 🏢 HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Tourisme	3.9	3.9	■ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.
ad3 29 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB (UNIL/UNIGE))	1'950	2'156	■ Egalement en augmentation par rapport au réalisé 2019 (+221 étudiants).
ad5 30 Taux de réussite des formations en présentiel au niveau bachelor dans les HES/HEP en Valais	77%	78%	■ Indicateur calculé sur la cohorte d'étudiants 2013.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.</b>	<b>513'449.75</b>	<b>443.60</b>	<b>513'006.15</b>
P1101 Expertise et veille stratégique	161'741.18	221.80	161'519.38
P1102 Evaluation et suivi de la formation tertiaire	216'147.96	221.80	215'926.16
P1103 Statistiques de la formation	44'188.76		44'188.76
P1104 Pilotage formation continue des enseignants	91'371.85		91'371.85
<b>GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche</b>	<b>157'800'136.38</b>	<b>58'054'792.28</b>	<b>99'745'344.10</b>
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	157'252'323.56	58'046'169.73	99'206'153.83
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	38'416'275.30		38'416'275.30
361 Contribution du Valais à la Haute école de Musique - site de Sion	440'000.00		440'000.00
361 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché à la HEMU)	937'415.93		937'415.93
363 Chaires juniors EPFL Valais Wallis	7'200'000.00		7'200'000.00
363 HES-SO Valais-Wallis formation ES Soins infirmiers (Haut-Valais)	2'293'606.72		2'293'606.72
363 HES-SO Valais-Wallis formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'451'500.00		2'451'500.00
363 HES-SO Valais-Wallis modules complémentaires en santé	975'000.00		975'000.00
363 HES-SO Valais-Wallis stages HES en santé	2'094'400.00		2'094'400.00
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000.00		250'000.00
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	3'600'000.00		3'600'000.00
370 Enveloppe HES-SO redistribuée par le Valais à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations de niveau HES	54'126'502.47		54'126'502.47
470 Enveloppe HES-SO reçue à redistribuer à la HES-SO Valais-Wallis		54'126'502.47	-54'126'502.47
489 Fonds du 21e siècle : financement des investissements EPFL Valais-Wallis		1'102'793.55	-1'102'793.55
560 Equipements scientifiques EPFL Valais Wallis	1'225'326.15		1'225'326.15
Solde dépenses/recettes du produit	43'242'296.99	2'816'873.71	40'425'423.28
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	408'894.57	1'197.73	407'696.84
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	138'918.25	7'424.82	131'493.43
<b>GP13 Garantir et développer les études à distance en VS</b>	<b>18'269'839.15</b>	<b>10'065'079.11</b>	<b>8'204'760.04</b>
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	18'269'839.15	10'065'079.11	8'204'760.04
370 Montant accord intercantonal universitaire redistribué à Unidistance	10'064'812.95		10'064'812.95
470 Montant accord intercantonal universitaire à redistribuer à Unidistance		10'064'812.95	-10'064'812.95
Solde dépenses/recettes du produit	8'205'026.20	266.16	8'204'760.04

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP14 Etudes subventionnées hors canton</b>	<b>68'962'733.31</b>	<b>1'109.01</b>	<b>68'961'624.30</b>
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	68'962'733.31	1'109.01	68'961'624.30
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	9'567'373.75		9'567'373.75
361 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	41'638'680.00		41'638'680.00
361 Contributions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	17'290'570.77		17'290'570.77
Solde dépenses/recettes du produit	466'108.79	1'109.01	464'999.78
<b>GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement</b>	<b>5'236'160.89</b>	<b>5'236'160.89</b>	<b>0.00</b>
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	5'236'160.89	5'236'160.89	0.00
<b>Total</b>	<b>250'782'319.48</b>	<b>73'357'584.89</b>	<b>177'424'734.59</b>

#### Remarques

Le budget total 2020 du SHE a été dépassé de l'ordre de 30 mios. Cela s'explique par un élément non prévu au budget du SHE en l'occurrence le subventionnement, selon décision du Conseil d'Etat du 10 juin 2020, des coûts des régimes de compensation CPVAL de la HES-SO Valais-Wallis, d'UniDistance Suisse et de l'HEMU-site de Sion pour un montant total de 38 mios.

36  
L'écart résulte notamment de la variation de la provision CPVAL pour le financement des régimes de compensation au 01.01.2020 concernant les institutions affiliées ; cette variation est entièrement couverte par un prélèvement au fonds CPVAL auprès de l'Administration cantonale des finances.

Département de l'économie et de la formation (DEF)  
SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1  
Promouvoir la protection et l'aide  
à la jeunesse  
B20 49'901'200 net  
C20 56'482'191.20 net

<p>GP 11 Placements et mesures contractualisées B20 36'738'100 net C20 42'278'459.03 net</p>	<p>GP 12 Promotion et soutien B20 482'675 net C20 400'184.28 net</p>	<p>GP 13 Education sociale et promotion de la santé B20 744'610 net C20 511'547.72 net</p>	<p>GP 14 Protection de l'enfant B20 -849'563 net C20 2'983'349.37 net</p>
<p>GP 15 Conseil statif/psychologie/logopédie/psychor B20 11'475'164 net C20 8'868'582.08 net</p>	<p>GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents B20 100'000 net C20 286'566.35 net</p>	<p>GP 17 Education précoce spécialisée B20 1'210'214 net C20 1'153'502.37 net</p>	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>55'220'668.61</b>	<b>60'942'200</b>	<b>70'148'943.95</b>	<b>9'206'744</b>
30 Charges de personnel	16'984'882.50	17'713'100	17'768'505.80	55'406
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'056'405.52	1'245'000	1'042'044.47	-202'956
36 Charges de transferts	31'333'443.92	37'055'800	44'848'323.67	7'792'524
37 Subventions redistribuées	4'274'313.00	4'335'000	4'313'057.00	-21'943
38 Charges extraordinaires	512'993.74	0	1'721'736.55	1'721'737
39 Imputations internes	1'058'629.93	593'300	455'276.46	-138'024
<b>4 Revenus</b>	<b>12'047'055.58</b>	<b>13'061'200</b>	<b>14'444'589.54</b>	<b>1'383'390</b>
40 Revenus fiscaux	424.00	300	256.00	-44
42 Taxes	2'850'364.60	2'712'300	2'804'208.70	91'909
46 Revenus de transferts	4'859'911.90	6'013'600	6'814'074.10	800'474
47 Subventions à redistribuer	4'274'313.00	4'335'000	4'313'057.00	-21'943
48 Revenus extraordinaires	62'042.08	0	512'993.74	512'994
<b>Excédent de charges</b>	<b>43'173'613.03</b>	<b>47'881'000</b>	<b>55'704'354.41</b>	<b>7'823'354</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>1'474'540.62</b>	<b>2'020'200</b>	<b>777'836.79</b>	<b>-1'242'363</b>
52 Immobilisations incorporelles	66'624.57	35'000	1'379.64	-33'620
56 Propres subventions d'investissement	1'407'916.05	1'985'200	776'457.15	-1'208'743
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>1'474'540.62</b>	<b>2'020'200</b>	<b>777'836.79</b>	<b>-1'242'363</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>44'648'153.65</b>	<b>49'901'200</b>	<b>56'482'191.20</b>	<b>6'580'991</b>

Explication des écarts financiers
<p>31 Suite à la pandémie, il y a eu moins de frais de représentation et réception, de supervisions, de frais divers et également moins de frais de déplacement</p>
<p>36 L'écart résulte notamment de la variation de la provision CPVAL pour le financement des régimes de compensation au 01.01.2020 concernant les institutions affiliées ; cette variation est entièrement couverte par un prélèvement au fonds CPVAL auprès de l'Administration cantonale des finances. Il y a eu aussi plus de journées d'enfants non valaisans que budgétisées (-626'886) et versements supplémentaires en lien avec le covid (211'655). Dans le domaine de la petite enfance, certains projets pour des nouvelles structures n'ont pas été terminés et moins d'heures de garde (-224'689). Il y a eu aussi moins de projets des jeunes (-60'687). Par contre, il y a eu plus de placements hors canton (1'366'612).</p>
<p>38 Création d'un fonds spécial pour l'Institut St-Raphaël (FJT et CAT) et pour la Chaloupe.</p>
<p>46 Il y a un décalage d'une année, car le calcul des recettes 2020 se base sur les montants définitifs 2019 (facturés en mai 2020 aux communes). Il y a plus d'enfants en âge de scolarité obligatoire que budgétisé. En plus depuis 2019, les salaires des psychologues et des intervenants OEI sont pris en compte dans le calcul du forfait scolaire. D'où les différences entre le budget 2020 et les comptes 2020. D'où aussi la grande différence entre les comptes 2019 et comptes 2020.</p>
<p>48 Utilisation et abandon d'un fonds spécial pour l'Institut St-Raphaël.</p>
<p>56 Tous les investissements n'ont pas pu avoir lieu mais des fonds spéciaux ont été créés (voir rubrique 38).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	105.70	121.40	121.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées [PIP]
2	Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3	Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4	Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5	Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être [PIP]

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Développement du projet "Centre de transition et d'accueil d'urgence" et construction du nouveau FJT, Institut St-Raphaël	31.12.22		■ Le projet suit son cours. Le concours d'architecte est en préparation. Le bureau d'architecture en charge du projet sera choisi durant le deuxième semestre 2021.
ad2	2 Mise en oeuvre du concept cantonal pour l'intégration des enfants issus de la migration	31.12.20		▲ Matériel pédagogique commandé et mise en place du concept.
ad3	3 Elaboration et déploiement d'un concept de communication afin de mettre en avant l'expérience et l'expertise du SCJ et de ses différents partenaires dans le domaine de la promotion, la prévention et la protection de l'enfance et la jeunesse.	31.12.21		■ Partenariat avec Rhône FM, HEP et Canal 9.
	4 Coordonner les prestations des différents services de l'Etat dans la perspective de l'organisation du camp fédéral scout 2021 à Ulrichen.	31.12.21		▲ Le camp aura lieu en 2022.
	5 Création et suivi des forums communaux/intercommunaux jeunesse	31.12.20	31.12.20	■ Bilans de fin de législature effectués avec les conseillers communaux chargés du dicastère de la jeunesse (20 bilans).
	6 Coordination du programme Education donne de la force	31.12.20	31.12.20	■ Soutien aux projets CDTEA (11 rencontres). Echange d'informations et coordination des groupes de pilotage régionaux (7 séances).
ad4	7 Coordonner la mise en place du modèle COCHEM via un projet pilote dans le district de Monthey (Tribunal de district et APEA) et adaptation du modèle COCHEM lors de la pratique des enquêtes sociales et suivi des curatelles (expérience pilote district de Monthey)	31.12.20	31.12.20	■ Adoption par les tribunaux, ainsi que par l'ordre des avocats, d'une requête simplifiée et la mise en place d'une médiation proposée aux parents dans les situations conflictuelles. Un cours de sensibilisation pour les parents en séparation et plusieurs mesures de soutien à la parentalité ont été mises en place. A ce stade, le projet pilote est un succès.
	8 Evaluation du nouveau système de piquet (urgences)	31.12.20	31.12.20	■ Le nouveau système de piquet est fonctionnel depuis 1 année et donne satisfaction.
	9 Mise en place du concept de périnatalité tel que proposé par le groupe de travail	31.12.21		▲ Le groupe de travail n'a pas pu se rencontrer à cause du Covid. Accueil mère-enfant pilote sur Monthey.
ad5	10 Renégociation d'un contrat de prestations avec le Réseau Santé Valais dans le domaine de la pédo-psychiatrie en intégrant les recommandations du bureau BASS	31.12.20		▲ Projet déposé au service juridique de l'hôpital du Valais.
	11 Mise en place du concept TSA (trouble du spectre autistique) en ce qui concerne les mesures pédago-thérapeutiques	31.12.21		▲ Présentation du concept. Demande de priorisation par le CE. Nouveau rapport en cours.
	12 Diminution du délai d'attente pour le bilan logopédique à 4 mois maximum	31.12.20	31.12.20	■ Atteint dans la plupart des régions sauf Monthey (6 mois).

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	7'100	7'752	■
	2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	4'000	3'921	■
ad3	3 Nbre de rencontres avec les instances politiques/communales	20	17	▲ Plus de contacts à distance/visio
	4 Nbre de projets réalisés dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	75	63	▲ Frein lié au Covid - soutien financier pour 41 projets
ad4	5 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées	2	2	■
	6 Nbre de familles d'accueil disponibles	150	154	■
	7 Groupe de familles d'accueil d'urgence	5	6	■
	8 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	0	1	▲
	9 Nbre de nouveaux cas suivis	550	469	■
	10 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	85	62	■
	11 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'265	1'219	■
	12 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'900	1'750	■
ad5	13 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	1	1	■
	14 Nbre de nouveaux cas suivis	1'700	1'871	■
	15 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	1'000	1'002	■
	16 Nbre de cas qui continuent à être suivis	3'800	3'809	■
	17 Nbre d'enfants suivis (globalement)	6'500	6'682	▲
	18 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	70	73	■

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Placements et mesures contractualisées</b>	<b>48'135'757.71</b>	<b>5'857'298.68</b>	<b>42'278'459.03</b>
P1101 Institutions, mesures ambulatoires et colonies	24'827'383.66	5'846'939.87	18'980'443.79
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne	17'496'886.63		17'496'886.63
391 Placement à la MET de Pramont	331'683.80		331'683.80
Solde dépenses/recettes du produit	6'998'813.23	5'846'939.87	1'151'873.36
P1102 Surveillance et financement accueil à la journée	23'308'374.05	10'358.81	23'298'015.24
363 Subvention des structures d'accueil communales et privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	22'987'911.50		22'987'911.50
Solde dépenses/recettes du produit	320'462.55	10'358.81	310'103.74
<b>GP12 Promotion et soutien</b>	<b>426'107.90</b>	<b>25'923.62</b>	<b>400'184.28</b>
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	426'107.90	25'923.62	400'184.28
<b>GP13 Education sociale et promotion de la santé</b>	<b>518'364.94</b>	<b>6'817.22</b>	<b>511'547.72</b>
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	518'364.94	6'817.22	511'547.72
<b>GP14 Protection de l'enfant</b>	<b>8'565'533.21</b>	<b>5'582'183.84</b>	<b>2'983'349.37</b>
P1401 Protection des enfants	5'187'925.72	2'569'407.00	2'618'518.72
P1402 Placements et surveillance	3'377'607.49	3'012'776.84	364'830.65
363 Placements hors canton	2'374'664.56		2'374'664.56
Solde dépenses/recettes du produit	1'002'942.93	3'012'776.84	-2'009'833.91
<b>GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.</b>	<b>11'761'656.65</b>	<b>2'893'074.57</b>	<b>8'868'582.08</b>
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	11'761'656.65	2'893'074.57	8'868'582.08
<b>GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents</b>	<b>289'817.43</b>	<b>3'251.08</b>	<b>286'566.35</b>
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	289'817.43	3'251.08	286'566.35
<b>GP17 Education précoce spécialisée</b>	<b>1'229'542.90</b>	<b>76'040.53</b>	<b>1'153'502.37</b>
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'229'542.90	76'040.53	1'153'502.37
<b>Total</b>	<b>70'926'780.74</b>	<b>14'444'589.54</b>	<b>56'482'191.20</b>

**Département de la sécurité, des  
institutions et du sport (DSIS)**
**Compte 2019**  
Fr.

**Budget 2020**  
Fr.

**Compte 2020**  
Fr.

**Ecart B/C**  
Fr.

**VUE FINANCIERE**
**TOTAL**

<b>Charges et dépenses</b>	<b>206'429'150.70</b>	<b>218'055'400</b>	<b>220'124'130.07</b>	<b>2'068'730</b>
<b>Revenus et recettes</b>	<b>178'918'930.04</b>	<b>180'382'400</b>	<b>179'792'470.40</b>	<b>-589'930</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>27'510'220.66</b>	<b>37'673'000</b>	<b>40'331'659.67</b>	<b>2'658'660</b>

**SUBDIVISION ADMINISTRATIVE**

Service juridique de la sécurité et de la justice	1'051'133.04	1'187'800	995'405.08	-192'395
Police cantonale	74'243'186.81	79'931'400	78'048'251.14	-1'883'149
Service de la sécurité civile et militaire	2'009'472.42	3'558'200	2'142'473.24	-1'415'727
Service de la circulation routière et de la navigation	-80'680'156.72	-81'818'100	-77'900'357.66	3'917'742
Service de l'application des peines et des mesures	18'337'196.53	20'606'100	21'476'245.95	870'146
Service de la population et des migrations	2'426'085.37	2'942'000	3'840'991.08	898'991
Service des affaires intérieures et communales	6'517'961.66	6'340'000	6'834'801.51	494'802
Office cantonal du sport	3'605'341.55	4'925'600	4'893'849.33	-31'751
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>27'510'220.66</b>	<b>37'673'000</b>	<b>40'331'659.67</b>	<b>2'658'660</b>

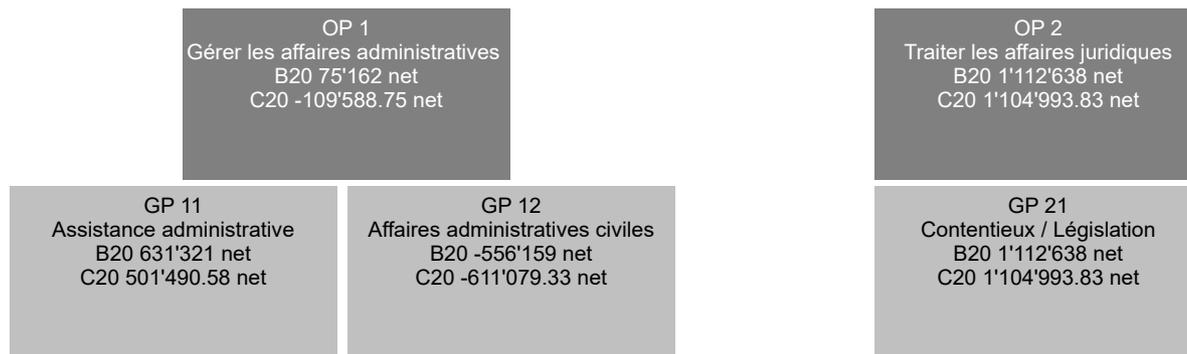
**COMPTE DE RESULTATS**

30	Charges de personnel	128'008'221.02	131'235'300	127'802'372.47	-3'432'928
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	23'405'230.26	29'097'400	24'602'276.89	-4'495'123
34	Charges financières	74'873.92	59'800	57'353.22	-2'447
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'165'167.84	2'000'000	5'996'657.73	3'996'658
36	Charges de transferts	27'630'327.42	28'985'500	29'517'598.54	532'099
37	Subventions redistribuées	4'614'346.00	3'870'000	5'909'392.85	2'039'393
38	Charges extraordinaires	300'000.00	0	2'309'084.03	2'309'084
39	Imputations internes	8'097'000.69	7'267'400	12'676'893.29	5'409'493
40	Revenus fiscaux	72'376'370.62	73'896'800	72'981'564.19	-915'236
42	Taxes	52'760'674.03	56'247'900	51'340'569.36	-4'907'331
43	Revenus divers	49'406.51	45'000	-30'939.19	-75'939
44	Revenus financiers	110'794.11	131'900	110'510.37	-21'390
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'994'809.82	322'000	752'504.77	430'505
46	Revenus de transferts	30'846'472.28	32'499'600	33'569'005.77	1'069'406
47	Subventions à redistribuer	4'614'346.00	3'870'000	5'909'392.85	2'039'393
48	Revenus extraordinaires	200'000.00	0	0.00	0
49	Imputations internes	6'482'664.89	5'790'200	9'273'227.20	3'483'027
	<b>Total charges</b>	<b>194'295'567.15</b>	<b>202'515'400</b>	<b>208'871'629.02</b>	<b>6'356'229</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>169'435'538.26</b>	<b>172'803'400</b>	<b>173'905'835.32</b>	<b>1'102'435</b>
	<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>24'860'028.89</b>	<b>29'712'000</b>	<b>34'965'793.70</b>	<b>5'253'794</b>

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

50	Immobilisations corporelles	545'557.52	5'211'000	2'074'820.40	-3'136'180
52	Immobilisations incorporelles	0.00	300'000	0.00	-300'000
56	Propres subventions d'investissement	8'743'026.03	8'029'000	7'574'952.65	-454'047
57	Subventions d'investissement redistribuées	2'845'000.00	2'000'000	1'602'728.00	-397'272
63	Subventions d'investissement acquises	6'618'391.78	5'579'000	4'263'907.08	-1'315'093
64	Remboursements de prêts	20'000.00	0	20'000.00	20'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	2'845'000.00	2'000'000	1'602'728.00	-397'272
	<b>Total dépenses</b>	<b>12'133'583.55</b>	<b>15'540'000</b>	<b>11'252'501.05</b>	<b>-4'287'499</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>9'483'391.78</b>	<b>7'579'000</b>	<b>5'886'635.08</b>	<b>-1'692'365</b>
	<b>Investissements nets</b>	<b>2'650'191.77</b>	<b>7'961'000</b>	<b>5'365'865.97</b>	<b>-2'595'134</b>

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)  
**SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE**



**Total service B20 1'187'800 net C20 995'405.08 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>2'194'877.74</b>	<b>2'468'500</b>	<b>2'432'615.03</b>	<b>-35'885</b>
30 Charges de personnel	1'689'537.60	2'130'000	1'991'022.35	-138'978
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	294'415.90	163'000	179'023.57	16'024
36 Charges de transferts	133'992.20	145'000	143'263.20	-1'737
39 Imputations internes	76'932.04	30'500	119'305.91	88'806
<b>4 Revenus</b>	<b>1'143'744.70</b>	<b>1'280'700</b>	<b>1'437'209.95</b>	<b>156'510</b>
40 Revenus fiscaux	2'847.00	2'900	2'936.00	36
42 Taxes	1'127'435.20	1'277'800	1'420'811.45	143'011
49 Imputations internes	13'462.50	0	13'462.50	13'463
<b>Excédent de charges</b>	<b>1'051'133.04</b>	<b>1'187'800</b>	<b>995'405.08</b>	<b>-192'395</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>1'051'133.04</b>	<b>1'187'800</b>	<b>995'405.08</b>	<b>-192'395</b>

**Explication des écarts financiers**

**30 - Charges de personnel**

L'écart est principalement dû au fait que le budget 2020 retenait un montant de fr.250'000.-- pour la rémunération des membres du Conseil de la magistrature (CDM). Or, les coûts facturés par les membres du CDM dans le cadre des travaux d'installation de cette nouvelle autorité ont été payés par l'administration cantonale des finances et comptabilisés sous le dicastère ad hoc du CDM.

**39 - Imputations internes**

Le canton répond directement des actes et omissions illicites liés à l'exécution des mesures protection de l'enfant et de l'adulte. En conséquence, il assume une responsabilité primaire pour les actes ou omissions illicites imputables aux membres des APEA ou encore aux curateurs désignés par ces autorités. L'assureur RC de l'Etat du Valais indemnise les personnes lésées et, dans un deuxième temps, récupère auprès de l'Etat, les montants n'atteignant pas la franchise fixée à 20'000 francs par cas. En 2020, le montant des dommages à charge de l'Etat s'est élevé à environ 81'000 francs. A noter encore que, dans le cadre des actions récursoires, l'Etat a récupéré durant la même période un montant de près de 43'000 francs (compte 426).

**42 - Taxes**

Quatre raisons principales à cet excédent de revenus :

- a/ La rétrocession par les trois offices du registre du commerce du solde actif du compte d'exploitation a été supérieure aux prévisions budgétaires de plus de 52'000 francs;
- b/ Le montant des émoluments de décision facturés par le Service est également supérieur aux prévisions;
- c/ La récupération auprès d'un notaire des coûts de liquidation de son étude notariale avancés par l'Etat (env. fr. 30'000.--);
- d/ La récupération auprès de communes des montants payés par l'Etat en raison d'actes ou omissions illicites causés par des organes de protection de l'enfant et de l'adulte (env. fr. 43'000.--).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	9.50	11.50	11.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
<p>En date du 18 septembre 2019, le Conseil d'Etat a modifié le règlement concernant la représentation de l'Etat devant les tribunaux pour transférer du Département des finances au Département de la sécurité (par le Service) :</p> <p>1° la compétence de représenter l'Etat devant les autorités judiciaires en cas d'actions en dommages-intérêts ou en réparation morale intentées par une personne sous mesure de protection lésée par des actes ou omissions des organes de protection de l'enfant et de l'adulte;</p> <p>2° la compétence pour intenter les actions récursoires dans ce domaine.</p> <p>Au moment de l'entrée en vigueur de cette modification le 27 mars 2020, 0.3 EPT était transféré du Département des finances au Département de la sécurité.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 1			
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé			
Sous-objectifs politiques			
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat		
2	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)		
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les notaires, les avocats et les registres du commerce		
4	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Soutien administratif aux commissions d'examen	31.12.23	■ Le Service assure le secrétariat des commissions et leur fournit un appui administratif et logistique dans le cadre de l'organisation des examens et de la cérémonie de remise des brevets.
ad2	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département	31.12.23	■ Le Service accorde une priorité au traitement des interventions relatives aux droits fondamentaux.
ad3	3 Surveillance administrative des notaires	31.12.23	■ Le Service assume une surveillance administrative sur les notaires, en particulier par la délivrance de l'autorisation de pratiquer, la vérification du respect des conditions posées à l'exercice de la profession, l'examen des demandes de levée du secret professionnel, l'examen et le suivi des rapports annuels d'inspection des études, la procédure de liquidation de l'étude.
	4 Surveillance des fondations	31.12.23	■ Le Service surveille le respect du droit des fondations par les organes de la fondation (respect de la loi, de l'acte de fondation, des règlements et de l'utilisation des biens de la fondation conformément à leur destination) et examine également la politique de placement des fondations.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de doléances enregistrées en relation avec l'informatisation des sessions d'examen	5	0	■ A souligner la difficulté à recruter des membres pour fonctionner au sein des deux commissions d'examen. Actuellement, il manque un membre au sein de la commission du notariat. Deux membres de la commission d'examen du barreau et un membre de la commission d'examen du notariat ont annoncé leur démission pour la fin de la période administrative.
ad2	2 Pourcentage des notes juridiques délivrées dans le délai imparti	90%	100%	■ Le Service a délivré au Chef du Département des avis de droit dans différents domaines, particulièrement en matière COVID-19.
ad3	3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois	90%	100%	■ Les tâches de surveillance constituent une des priorités du Service.
	4 Pourcentage des décisions en matière de surveillance des fondations rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (acceptation de la surveillance, examen annuel de la gestion et des comptes, modification des statuts, liquidation)	90%	81%	▲ A compter du 1er mars 2020, la surveillance administrative des avocats a été transférée au Service. Cette nouvelle mission se caractérise par la multiplicité des tâches, soit en particulier la tenue du tableau et du registre des avocats, l'admission d'un avocat ressortissant d'un Etat membre de l'UE ou de l'AELE à une épreuve d'aptitude ou à un entretien de vérification, l'examen des statuts des sociétés d'avocats, la levée du secret professionnel de l'avocat et la tenue du service de permanence (avocat de la première heure). La priorité s'est dès lors concentrée sur cette nouvelle activité afin de garantir que le Service puisse pleinement remplir son rôle d'autorité de surveillance administrative des avocats.

**OBJECTIF POLITIQUE 2****Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice****Sous-objectifs politiques**

- 1 Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique
- 2 Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence
  - 2.1 Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI
- 3 Proposer une assistance et exercer une surveillance administrative sur les autorités de protection de la personne

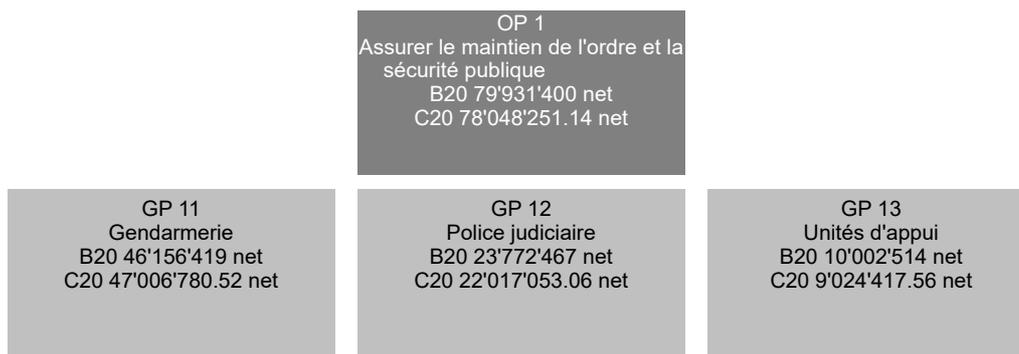
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Révision de la loi d'application du code civil (LACC) - Professionnalisation des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) (adoption par le Conseil d'Etat)	30.06.20	19.08.20	▲ Suite à la consultation élargie du projet de professionnalisation des APEA communales/intercommunales d'octobre 2019 à décembre 2019, prolongée à fin janvier 2020, le Conseil d'Etat a adapté son projet en y intégrant les remarques formulées lors de la consultation, notamment en prévoyant la cantonalisation de ces autorités. Il a adopté son projet remanié le 19 août 2020.
	2 Révision de la loi sur le notariat (LN) (adoption par le Conseil d'Etat)	30.09.20		▲ La révision de la loi a été mise en consultation technique de mai à juillet 2020, adaptée et traduite d'octobre à novembre 2020.
ad2	3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI	31.12.23		■ A l'instar de l'année précédente, le Service a ouvert un nombre important de dossiers en matière LAVI. 42 décisions ont été rendues par le Service. 5 recours ont été interjetés auprès du Tribunal cantonal. Ils sont toujours pendants.
ad3	4 Surveillance administrative et conseils en matière de protection de la personne	31.12.23		■ A de nombreuses reprises, le Service a fourni aux APEA un appui juridique sur une problématique déterminée (circulaires et recommandations notamment). De plus, il a été saisi de plusieurs demandes de levée du secret de fonction. Enfin, à compter du 27 mars 2020, date d'entrée en vigueur de la modification du règlement concernant la représentation de l'Etat devant les tribunaux, le Service a la compétence de représenter l'Etat devant les autorités judiciaires en cas d'actions en dommages-intérêts ou en réparation morale intentées par une personne sous mesure de protection lésée par des actes ou omissions des organes de protection de l'enfant et de l'adulte. Il est également compétent pour intenter les actions récursoires contre l'auteur du dommage. Le Service a ainsi conclu 5 conventions extrajudiciaires dans le cadre des actions récursoires dont dispose le canton à l'endroit des communes/groupements de communes responsables des services officiels de la curatelle.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Projet du Conseil d'Etat modifiant la LACC (professionnalisation des APEA) (adoption par le Conseil d'Etat)	30.06.20	19.08.20	▲ Le projet de révision de la loi a été adopté par le Conseil d'Etat le 19 août 2020.
ad2	2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2018 = 23 décisions sur 27)	85%	69%	▲ 29 décisions sur 42 ont été rendues dans le délai. Les décisions allouant une indemnité pour tort moral constituent la très grande majorité des décisions rendues.
ad3	3 Diffusion de directives ou circulaires dans les 3 mois dès l'identification du besoin	100%	100%	■ Des circulaires ainsi que des recommandations ont été diffusées aux APEA. Ces dernières ont également pu compter sur le soutien juridique du Service tout au long de l'année.
	4 📄 Nombre de plaintes et de prétentions en responsabilité enregistrées ensuite de manquements des organes de protection de l'enfant et de l'adulte (2019 = 16)	14	12	■ 12 plaintes ont été enregistrées. Il a été donné suite à une demande extrajudiciaire en réparation des dommages subis par la personne sous mesure de protection au titre de la responsabilité primaire de l'Etat. 4 annonces de cas de responsabilité ont été déposées durant l'exercice.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>OP1 Gérer les affaires administratives</b>	<b>1'263'702.30</b>	<b>1'373'291.05</b>	<b>-109'588.75</b>
<b>GP11 Assistance administrative</b>	<b>618'342.58</b>	<b>116'852.00</b>	<b>501'490.58</b>
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	411'705.96	116'852.00	294'853.96
P1102 Affaires de Justice	206'636.62		206'636.62
<b>GP12 Affaires administratives civiles</b>	<b>645'359.72</b>	<b>1'256'439.05</b>	<b>-611'079.33</b>
P1201 Fondations classiques	224'143.80	91'124.00	133'019.80
P1202 Affaires administratives civiles	421'215.92	1'165'315.05	-744'099.13
<b>OP2 Traiter les affaires juridiques</b>	<b>1'168'912.73</b>	<b>63'918.90</b>	<b>1'104'993.83</b>
<b>GP21 Contentieux / Législation</b>	<b>1'168'912.73</b>	<b>63'918.90</b>	<b>1'104'993.83</b>
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	558'173.80	6'794.50	551'379.30
P2102 Législation / Consultations	487'909.48		487'909.48
P2103 Protection de la personne	122'829.45	57'124.40	65'705.05
<b>Total</b>	<b>2'432'615.03</b>	<b>1'437'209.95</b>	<b>995'405.08</b>

## POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>87'084'939.13</b>	<b>90'650'700</b>	<b>88'658'800.12</b>	<b>-1'991'900</b>
30 Charges de personnel	75'934'050.31	77'709'500	75'346'595.09	-2'362'905
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'073'791.55	9'786'900	8'409'825.08	-1'377'075
34 Charges financières	54'173.09	32'000	36'218.34	4'218
36 Charges de transferts	828'139.07	928'500	920'389.08	-8'111
38 Charges extraordinaires	0.00	0	2'009'084.03	2'009'084
39 Imputations internes	2'194'785.11	2'193'800	1'936'688.50	-257'112
<b>4 Revenus</b>	<b>12'950'944.09</b>	<b>14'680'300</b>	<b>12'562'464.95</b>	<b>-2'117'835</b>
40 Revenus fiscaux	89'586.00	80'000	85'423.50	5'424
42 Taxes	8'212'967.91	9'447'900	7'841'721.78	-1'606'178
44 Revenus financiers	789.60	0	136.50	137
46 Revenus de transferts	2'145'055.48	2'519'300	2'230'262.57	-289'037
49 Imputations internes	2'502'545.10	2'633'100	2'404'920.60	-228'179
<b>Excédent de charges</b>	<b>74'133'995.04</b>	<b>75'970'400</b>	<b>76'096'335.17</b>	<b>125'935</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>545'557.52</b>	<b>3'961'000</b>	<b>2'074'820.40</b>	<b>-1'886'180</b>
50 Immobilisations corporelles	545'557.52	3'961'000	2'074'820.40	-1'886'180
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>436'365.75</b>	<b>0</b>	<b>122'904.43</b>	<b>122'904</b>
63 Subventions d'investissement acquises	436'365.75	0	122'904.43	122'904
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>109'191.77</b>	<b>3'961'000</b>	<b>1'951'915.97</b>	<b>-2'009'084</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>74'243'186.81</b>	<b>79'931'400</b>	<b>78'048'251.14</b>	<b>-1'883'149</b>

## POLICE CANTONALE

## Explication des écarts financiers

## Rubrique 30 - Charges de personnel

Cette rubrique est budgétisée en fonction des effectifs autorisés. Dans un service de 530 EPT, l'effectif fluctue obligatoirement durant l'année.

## Rubrique 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation

La différence s'explique par le fait que le budget relatif aux mesures de prévention en faveur des mineurs, prévues dans le paquet social intégré à la modification de la loi fiscale cantonale (RFFA), n'a pratiquement pas été engagé en 2020, les projets étant en phase d'élaboration (- Fr. 950'000.-). Les charges d'exploitation Polycom (- Fr. 128'000.-) et celles liées aux divers engagements de police (- Fr. 110'000.-) ont été moins importantes que prévues.

## Rubrique 42 - Taxes

Cette rubrique enregistre une diminution de recettes pour :

- les prestations de sécurité routière sur l'axe du Simplon (- Fr. 600'000.-). Les infrastructures ne sont opérationnelles que depuis le 1er novembre 2020. Aucune indemnité n'a été versée par l'Office fédéral des routes en 2020;
- les prestations de sécurité lors de manifestations sportives / championnat du monde de cyclisme (- Fr. 338'000.-);
- l'Académie de Savatan (- Fr. 230'000.- / report du début de l'EA 20/22 de mars à septembre 2020);
- les divers engagements "maintien de l'ordre" (- Fr. 90'000.-);
- les prestations de sécurité routière fournies par le centre de compétence du trafic lourd de Saint-Maurice (- Fr. 70'000.-);

## Rubrique 46 - Revenus de transferts

Les heures de contrôles relatives au trafic lourd sur l'ensemble du canton ont diminué en raison de la situation sanitaire (- Fr. 165'000.-). La participation des communes aux charges d'exploitation Polycom a été inférieure aux prévisions (- Fr. 55'000.-).

## Rubriques 50/38 - Immobilisations corporelles

En raison de l'avancement du projet, le budget prévu pour la nouvelle centrale n'a pas été utilisé (- Fr. 1'961'000.-). Attribution à un compte de financement spécial.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	528.40	528.30	531.30

Nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

- conformément à la décision du Conseil d'Etat du 15 janvier 2020, 1 EPT a été transféré du Département de l'économie et de la formation.
- 2 EPT supplémentaires ont été attribués au groupe "investigations spéciales" de la police judiciaire.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives.**

**Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions.**

**Etre au service de la population et des autorités.**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population.
- 2 Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre.  
Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle.
- 3 Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci.  
Suivre la mise en place des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les autres partenaires.
- 4 Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves.
- 5 Défendre et pérenniser une Académie de police, en partenariat avec les polices cantonales vaudoise et genevoise ainsi qu'avec les polices municipales vaudoises, en étroite collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).
- 6 Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels.
- 7 Entretenir un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.

## POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Construction de la nouvelle centrale regroupant notamment la Police cantonale et l'Organisation cantonale valaisanne des secours (numéros d'urgence 112 - 117 - 118 - 144).	31.12.22		▲ Le 4 mai 2016, le Conseil d'Etat a décidé de réunir sur un même site les centrales 112,117,118 et 144. Le site de Noës a été retenu pour la construction de celle-ci. Le 17 juin 2020, ce projet qui intégrera également le 2ème centre de calcul de l'Etat du Valais a été accepté à l'unanimité par le Grand Conseil. Le dossier a été mis à l'enquête publique le 31 août 2020. Les travaux de construction devraient débuter à la fin mars 2021 pour se terminer durant le 1er trimestre 2024.
ad2	2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes). Pour la période 2020 à 2022, 47 policiers bénéficieront d'un départ à la retraite statutaire	31.12.24		▲ L'effectif de la Police cantonale au 31 décembre 2020 est de 515.3 EPT dont 460.25 EPT policiers. Ainsi, 14 policiers formés intégreront les rangs de la Police cantonale durant le premier semestre 2021 afin de combler en partie le manque d'effectif. Le ratio de 1 policier pour 650 habitants prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 n'est toujours pas atteint. Actuellement, il se situe à 1 policier pour 751 habitants. Si l'on veut maintenir le niveau sécuritaire actuel du canton, il faudra poursuivre l'augmentation de l'effectif dans un proche avenir. Par ailleurs, en session de novembre 2019, le Grand Conseil a accepté un postulat de la Commission de la sécurité publique (4.0378) proposant l'engagement de 40 policiers sur 5 ans. Ce postulat a été traité au Grand Conseil à sa session de février 2021.
	3 Migration du système de télécommunication POLYCOM vers la nouvelle technologie "WEP 2030" conformément aux exigences de l'Office fédéral de la protection de la population	31.12.23		▲ Conformément aux exigences de la Confédération, la Police cantonale devra migrer son système de télécommunication POLYCOM vers la nouvelle technologie "WEP 2030". Le Conseil d'Etat a accordé le 8 mai 2019, un crédit d'engagement de Fr. 8'200'000.- réparti sur les années 2020 à 2023.
	4 Suivi de la mise en application des mesures de lutte contre les violences dans le cadre des manifestations sportives convenues avec l'ensemble des partenaires (projet ACSES)	31.12.20		▲ Des mesures sont en discussion afin de lutter plus efficacement contre les violences dans le cadre des manifestations sportives (FC Sion). Il s'agit notamment de l'introduction d'un billet nominatif et du renforcement de l'infrastructure sécuritaire du stade de Tourbillon. Ces mesures permettront d'améliorer l'identification des auteurs de troubles.
ad3	5 Suivi de la mise en oeuvre des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les partenaires	31.12.20	31.12.20	■ Le 12 mars 2020, le Grand Conseil a approuvé les modifications de la loi fiscale cantonale (RFFA). Un paquet social a été intégré à la réforme fiscale contenant diverses mesures d'accompagnement, notamment des mesures ciblées dans le domaine du social, de la formation et de la prévention en faveur des mineurs. Ainsi, les services de l'enseignement et de la jeunesse, l'office cantonal du sport et la Police cantonale ont prévu des actions et des mesures pour protéger la jeunesse de notre canton. La Police cantonale travaille actuellement à la réalisation de dix capsules-vidéos qui traiteront de différents thèmes liés à la sécurité des mineurs (cyber-harcèlement, violences domestiques, violences et abus sexuels). Ces capsules-vidéos devraient être diffusées en 2021.
	6 Renforcement du groupe investigations spéciales (postulat de la commission sécurité publique)	31.12.20	31.12.20	■ Le groupe investigations spéciales de la police judiciaire sera renforcé par 2 EPT supplémentaires en 2021. A relever qu'il s'agit de deux postes financés par la Confédération.

## POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad3	7 Impact sur les affaires traitées par la police judiciaire suite à l'attribution d'un poste d'analyste financier et d'un poste de spécialiste en cybercriminalité (entrée en fonction respectivement le 1er décembre 2018 et le 1er janvier 2019) - point de situation dans ces deux domaines (selon demande de la commission sécurité publique)	31.12.20	31.12.20	■ L'engagement d'une analyste financière supplémentaire a permis le traitement d'affaires particulièrement complexes nécessitant des connaissances économiques et juridiques pointues. Les autres collaborateurs de la section financière en ont profité également pour parfaire leurs connaissances. L'engagement d'un spécialiste en cybercriminalité a grandement amélioré la qualité des analyses forensiques informatiques. L'ampleur de la tâche demande toutefois que ce renforcement d'effectifs soit poursuivi.
ad4	8 Intensification des contrôles de poids lourds sur l'axe du Simplon. Création de nouvelles infrastructures de contrôle à Gamsen et Gondo	31.12.20	01.11.20	■ Dès le 1er novembre 2020, les contrôles de poids lourds se sont intensifiés avec l'ouverture d'un centre de compétence du trafic lourd sur l'axe du Simplon et l'engagement de 4 EPT de policiers et d'un expert en trafic lourd. En 2021, suite aux démarches effectuées par la Police cantonale auprès de l'Office fédéral des routes, deux postes de contrôle, entièrement financés par la Confédération, seront construits à Gamsen et à Gondo.
ad7	9 Renforcement des contrôles en lien avec la sécurité et l'environnement à proximité des lieux d'accueil des gens du voyage	31.12.20	31.12.20	■ Plusieurs mesures importantes ont été prises en 2020 concernant le contrôle des lieux d'accueil des gens du voyage, notamment : - la mise en place d'un dispositif sécuritaire dès l'ouverture de la place au printemps garantissant l'obligation pour les gens du voyage de ne s'installer que sur l'aire officielle prévue à cet effet; - des patrouilles préventives quotidiennes et contacts réguliers avec les responsables des gens du voyage; - la diminution du nombre de caravanes autorisées sur la place d'accueil (-9), soit un maximum de 45 caravanes; - des aménagements divers (installation de barrières grillagées, pose de caméras, etc.).

## POLICE CANTONALE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 🏠 Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	820	934	■ 945 appels par jour reçus en 2019. Le nombre d'appels quotidien demeure stable.
	2 🏠 Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	225	280	■ 273 appels d'urgence enregistrés par jour en 2019.
ad2	3 🏠 Nombre d'infractions en relation avec le Code pénal suisse	11'000	11'604	■ Le nombre d'infractions au code pénal suisse demeure stable par rapport aux années précédentes (2019 = 11'771, 2018 = 11'109). Les efforts importants de prévention et de répression sur le terrain portent leurs fruits.
	4 Ratio de la population par policier tel que prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 = 1 policier pour 650 habitants	715	751	▲ 1 policier pour 731 habitants en 2019. Le ratio de 1 policier pour 650 habitants n'est toujours pas atteint compte tenu d'une population en constante augmentation (345'525 habitants pour 460.25 EPT policiers au 31 décembre 2020).
	5 🏠 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	16%	13.2%	■ Le pourcentage d'infractions commises par des étrangers ne résidant pas en Suisse est en diminution par rapport aux années précédentes (2019 = 17%, 2018 = 16.2%). La restriction des déplacements à travers l'Europe en raison de la situation sanitaire a sans aucun doute eu une influence sur ce chiffre.
	6 🏠 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	13%	14.3%	▲ Ce pourcentage est en constante augmentation par rapport aux années précédentes, ce qui démontre la pertinence des mesures de prévention prévues (2019 = 13.8%, 2018 = 13.6%).
	7 Heures supplémentaires (31.12.2018 = 23'683)	20'000	27'081	▲ 21'975 heures supplémentaires au 31.12.2019. Cette augmentation s'explique notamment par l'important dispositif policier engagé pour lutter contre la pandémie Covid-19.
	ad3	8 🏠 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	13	20
	9 🏠 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	250	321	● Ce chiffre est en augmentation par rapport aux années précédentes (2019 = 274, 2018 = 268). Les enquêtes menées dans ce domaine demeurent une priorité de la Police cantonale.
	10 🏠 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	16.5%	16.3%	▲ Ce chiffre demeure stable par rapport aux années précédentes (2019 = 14.2%, 2018 = 17.3%). L'une des priorités principales de la section des stupéfiants reste la lutte contre la consommation de produits illicites par des mineurs.
	11 🏠 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'300	3'419	▲ La Police cantonale maintient le principe de la tolérance zéro et cible ses enquêtes aussi bien à l'encontre des trafiquants que des petits consommateurs (2019 = 3'631, 2018 = 3'386).
	12 🏠 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	210	206	▲ 143 enquêtes liées à la criminalité économique avaient été menées en 2019 (2018 = 182). Ce chiffre peut varier en fonction de la complexité des affaires à instruire.

## POLICE CANTONALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad3 13 🏢 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	100	502	▲ Les enquêtes liées à la cybercriminalité/criminalité informatique (2019 = 385) concernent aujourd'hui l'ensemble de la Police cantonale et pas uniquement les spécialistes du groupe investigations numériques de la police judiciaire (114 enquêtes par ce groupe en 2020). L'ensemble du Corps a été sensibilisé à ce type d'investigations ce qui permettra de lutter encore plus efficacement contre cette criminalité à l'avenir. La création d'une section de cybercriminalité reste cependant une nécessité.
14 🏢 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	975	961	▲ Les enquêtes liées à ces infractions constituent également une priorité stratégique du domaine judiciaire de la Police cantonale compte tenu du durcissement de la criminalité (2019 = 944).
15 🏢 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	350	417	● Le nombre d'interventions pour violences domestiques est en constante augmentation ces dernières années (2019 = 366, 2018 = 350). En 2020, les périodes de semi-confinement en raison des mesures sanitaires n'ont fait qu'aggraver la situation.
16 🏢 Nombre d'heures de conduite de détenus (2018 = 10'953 dont 4128 par la société Securitas)	11'100	12'633	■ Sur les 12'633 heures effectuées en 2020 (9'819 heures en 2019), 4'959 heures l'ont été par la société Securitas SA. Ce mandat permet à la Police cantonale de se concentrer sur ses missions prioritaires tout en externalisant une partie des conduites des détenus. A relever toutefois que les conduites de détenus dangereux sont effectuées par la Police cantonale.
ad4 17 Conducteurs soumis à un test à l'éthylomètre	16'000	15'063	▲ Ce chiffre est inférieur aux années précédentes (2019 = 16'768, 2018 = 15'773). A relever que tous les chauffeurs professionnels font l'objet d'un test systématique à l'éthylotest. Tous les usagers de la route impliqués dans un accident de la circulation font également l'objet d'un tel contrôle.
18 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'900	1'952	■ 1'659 contrôles de vitesse avaient été effectués en 2019. Pour 2020, le nombre de contrôles est légèrement supérieur à l'année précédente. La durée moyenne de ceux-ci est de 53 minutes (45 minutes en 2019). Ces contrôles sont planifiés en priorité dans les lieux à risque et les endroits particulièrement accidentogènes. En matière de sécurité routière, la Police cantonale veille à maintenir un bon équilibre entre prévention et répression.
19 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse	300'000	406'812	■ 316'093 automobilistes avaient été contrôlés en 2019. A relever que les moyens techniques engagés permettent actuellement de contrôler simultanément les automobilistes circulant dans les deux sens de circulation, ce qui augmente le nombre de conducteurs contrôlés. De plus, la situation sanitaire a accru la mobilité privée au détriment de l'utilisation des transports publics, ce qui a nécessité des contrôles préventifs.
20 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'ensemble du territoire valaisan (2018 = 21'900 dont 3'625 par la section circulation et 18'275 par le CCTL)	28'000	22'306	▲ 21'303 heures en 2019. Pour l'année 2020, 22'306 heures de contrôles ont été effectuées, soit 17'245 heures par le CCTL de St-Maurice, 3'582 heures par la section circulation et 1'479 heures par le CCTL du Simplon. Au moment de la planification des heures de contrôles, l'ouverture d'un centre de compétence du trafic lourd sur l'axe du Simplon était prévue en 2019. Ces infrastructures n'ont finalement été disponibles que depuis le 1er novembre 2020, ce qui explique la différence.

## POLICE CANTONALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad4 21 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Simplon (2018 = 372)	8'000	697	● 557 heures de contrôles du trafic lourd avaient été effectuées sur l'axe du Simplon en 2019 (voir la remarque figurant à l'indicateur 20 par rapport à la différence du nombre planifié).
22 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Simplon (2018 = 211)	1'380	173	● 245 poids lourds avaient été contrôlés en 2019 sur l'axe du Simplon (voir la remarque figurant à l'indicateur 20 par rapport à la différence du nombre planifié).
23 🚒 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Simplon (2018 = 44)	560	59	● 54 chauffeurs avaient été dénoncés sur l'axe du Simplon en 2019 (voir la remarque figurant à l'indicateur 20 par rapport à la différence du nombre planifié).
24 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Grand-St-Bernard ((2018 = 450)	450	257	● 405 heures de contrôles en 2019. Le nombre d'heures de contrôles effectués en 2020 est inférieur aux années précédentes en raison de la crise sanitaire et des effectifs policiers engagés pour la gestion de cette dernière.
25 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Grand-St-Bernard (2018 = 193)	200	107	● 167 poids lourds avaient été contrôlés en 2019. Ce chiffre dépend de l'indicateur 24.
26 🚒 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Grand-St-Bernard (2018 = 39)	40	23	▲ 31 chauffeurs avaient été contrôlés en 2019. Ce chiffre dépend également de l'indicateur 24.
ad5 27 🚒 Nombre d'aspirants à former afin de remplacer les agents bénéficiant d'un départ à la retraite	25	25	■ En septembre 2020, 25 aspirants valaisans ont débuté leur formation de base à l'Académie de Savatan qui se terminera en septembre 2022. A relever qu'il s'agit de la première école qui suit sa formation sur 2 années selon le nouveau concept général de formation (1 année théorique / 1 année pratique). Le début de la formation initialement prévu en mars 2020 a été reporté en septembre 2020 en raison de la situation sanitaire.
28 🚒 Nombre d'EPT affecté de manière permanente à l'Académie de police (2018 = 5 EPT)	5	4	▲ Un EPT permanent a fait valoir son droit à la retraite en août 2019. Celui-ci ne sera pas remplacé pour le moment.
29 🚒 Heures de formation dispensées par des EPT non permanents (2018 = 1'744)	1'750	555	● 1'496 heures de formation avaient été dispensées par des EPT non permanents en 2019. La diminution de ces heures de formation est due à la situation sanitaire.
ad6 30 🚒 Nombre de communiqués destinés à la population (y compris les communiqués par le biais des réseaux sociaux) - (2018 = 180 F/D)	180	210	■ 202 communiqués de presse (F/D) avaient été diffusés en 2019. Ce chiffre varie en fonction des événements nécessitant une information à la population.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Gendarmerie</b>	<b>56'865'618.27</b>	<b>9'858'837.75</b>	<b>47'006'780.52</b>
P1101 Circulation routière	4'912'154.13	5'944'012.89	-1'031'858.76
P1102 Interventions spéciales	6'277'526.63	237'969.67	6'039'556.96
P1103 Premières interventions	20'211'369.19	998'476.56	19'212'892.63
P1104 Police de proximité et investigations	20'293'209.42	971'823.85	19'321'385.57
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	5'171'358.90	1'706'554.78	3'464'804.12
<b>GP12 Police judiciaire</b>	<b>23'372'426.35</b>	<b>1'355'373.29</b>	<b>22'017'053.06</b>
P1201 Enquêtes judiciaires	16'851'383.52	599'844.07	16'251'539.45
P1202 Identité judiciaire	2'911'410.23	107'533.64	2'803'876.59
P1203 Renseignements, analyse et documentation	3'609'632.60	647'995.58	2'961'637.02
<b>GP13 Unités d'appui</b>	<b>10'495'575.90</b>	<b>1'471'158.34</b>	<b>9'024'417.56</b>
P1301 Communication et prévention	1'019'991.75	32'228.88	987'762.87
P1302 Centrale d'engagement	5'441'354.84	840'215.79	4'601'139.05
P1303 Groupe armes et entreprises de sécurité	688'884.21	249'031.47	439'852.74
P1304 Formation continue	2'593'746.35	29'044.95	2'564'701.40
P1305 Formation de base	751'598.75	320'637.25	430'961.50
<b>Total</b>	<b>90'733'620.52</b>	<b>12'685'369.38</b>	<b>78'048'251.14</b>

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)  
**SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE**

OP 1  
 Assurer la sécurité et protection  
 de la population  
 B20 3'558'200 net  
 C20 2'142'473.24 net

GP 11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes B20 1'411'612 net C20 1'016'143.95 net	GP 12 Prévention incendie B20 0 net C20 0.00 net	GP 13 Préparation de la Pci B20 3'242'811 net C20 2'743'696.16 net	GP 14 Gestion des affaires militaires B20 -1'096'223 net C20 -1'617'366.87 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>20'046'696.91</b>	<b>21'841'400</b>	<b>26'131'236.46</b>	<b>4'289'836</b>
30 Charges de personnel	10'424'030.61	10'506'400	10'064'152.23	-442'248
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'958'276.90	5'510'400	4'067'707.27	-1'442'693
34 Charges financières	2'280.20	2'000	2'202.25	202
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	37'870.29	0	3'763'847.18	3'763'847
36 Charges de transferts	4'405'869.84	5'152'300	3'680'158.55	-1'472'141
37 Subventions redistribuées	702'850.00	270'000	869'303.85	599'304
39 Imputations internes	515'519.07	400'300	3'683'865.13	3'283'565
<b>4 Revenus</b>	<b>18'037'224.49</b>	<b>18'283'200</b>	<b>23'988'763.22</b>	<b>5'705'563</b>
40 Revenus fiscaux	6'121.00	8'400	6'689.00	-1'711
42 Taxes	3'848'057.56	4'454'100	4'518'632.24	64'532
43 Revenus divers	7'250.00	0	0.00	0
44 Revenus financiers	26'660.35	17'700	20'309.00	2'609
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	951'849.89	322'000	0.00	-322'000
46 Revenus de transferts	12'215'801.60	12'973'000	15'052'263.80	2'079'264
47 Subventions à redistribuer	702'850.00	270'000	869'303.85	599'304
49 Imputations internes	278'634.09	238'000	3'521'565.33	3'283'565
<b>Excédent de charges</b>	<b>2'009'472.42</b>	<b>3'558'200</b>	<b>2'142'473.24</b>	<b>-1'415'727</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>9'027'026.03</b>	<b>7'579'000</b>	<b>5'743'730.65</b>	<b>-1'835'269</b>
50 Immobilisations corporelles	0.00	1'250'000	0.00	-1'250'000
56 Propres subventions d'investissement	6'182'026.03	4'329'000	4'141'002.65	-187'997
57 Subventions d'investissement redistribuées	2'845'000.00	2'000'000	1'602'728.00	-397'272
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>9'027'026.03</b>	<b>7'579'000</b>	<b>5'743'730.65</b>	<b>-1'835'269</b>
63 Subventions d'investissement acquises	6'182'026.03	5'579'000	4'141'002.65	-1'437'997
67 Subventions d'investissement à redistribuer	2'845'000.00	2'000'000	1'602'728.00	-397'272
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'009'472.42</b>	<b>3'558'200</b>	<b>2'142'473.24</b>	<b>-1'415'727</b>

## SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Explication des écarts financiers
<p>30 Diminution des cours instructeurs sapeurs-pompiers en raison du COVID (321'000) Différences de traitement suite à des renouvellements de personnel (classe d'attente, parts d'expérience, etc.)</p> <p>31 Diminution des prestations fournies par le SSCM en lien avec les restrictions sanitaires liées au COVID-19 (cours de formation PCi et sapeurs-pompiers, journées d'informations militaires, etc) (1'000'000) Diminution des frais de déplacements de collaborateurs en lien avec les restrictions sanitaires liées au COVID-19 (100'000) Reliquat crédit supplémentaire COVID pour la réserve sanitaire de masque (200'000) Diminution de la provision sur débiteurs (141'000)</p> <p>35 Attribution au fonds police du feu (3'281'309.68) Attribution au fonds Pci (482'537.50)</p> <p>36 Changement de mode de comptabilisation (cf rubrique 37) (615'000) Forte diminution des coûts dans les organisations de protection civile (890'000)</p> <p>39/49 Transfert au fonds police du feu (cf rubrique 35) de l'excédent de recettes de fonctionnement (3'281'309.68).</p> <p>42 Diminution des contributions de remplacement (632'370) Récupération des frais d'engagement des astreints PCi pour le COVID-19 auprès de la Confédération (761'915) Diminution des récupérations de frais en lien avec l'activité réduite dues aux restrictions COVID-19 (65'000)</p> <p>45 Pas de prélèvement au fonds PCi (cf rubrique 35)</p> <p>46 Augmentation du montant de la taxe d'exemption de l'obligation de servir (232'255) Augmentation des subventions POLYALERT de la part de la Confédération (155'440) Augmentation des mandats de prestations militaires (103'264) Changement de mode de comptabilisation (cf rubrique 47) (615'000)</p> <p>63 Ecritures comptables pour la mise à zéro de l'OCF</p> <p>50 Projets OCF repoussés en 2021 (extension radio, programme VS-Fire)</p> <p>56 Diminution des demandes de subventions OCF</p> <p>57/67 Diminution des subventions de la Confédération pour les abris PCi (boîte aux lettres)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	74.80	74.80	74.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires</b>			
Sous-objectifs politiques			
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires		
2	Informier et sensibiliser les autorités et les partenaires		
3	Garantir la veille des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux) par l'observatoire cantonal des risques (OCRI)		
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention		
5	Assurer un fonctionnement optimal de la protection civile		
6	Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux (CLC / aéroport militaire de Sion) pour la troupe et pour les besoins des forces aériennes et des utilisateurs civils (selon contrat existant)		
7	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information et du recrutement, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations, affaires disciplinaires et gestion des naturalisés)		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
<span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: black; margin-right: 5px;"></span> atteint-dépassé / aucun problème <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> partiellement atteint / problèmes mineurs <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black; border-radius: 50%; margin-right: 5px;"></span> non atteint / problèmes			
ad1	1 Réalisation de la formation 'conduite en situations particulières' pour garantir une capacité de conduite sur le plan cantonal lors d'événements majeurs	31.12.23	▲ En cours de réalisation
ad2	2 Réalisation de plates-formes de dialogue dans le domaine de la protection de la population pour chacune des régions (haut-centre-bas)	31.12.21	▲ Les plate-formes FR/DE 2020 ont été annulées à cause de la situation sanitaire. L'organisation des plateformes FR/DE 2021 doit encore faire l'objet d'une décision de principe du chef SSCM
ad4	3 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEAI 2015	31.12.23	● Un seul jour de cours a été donné pour les chargés de sécurité du Haut-Valais, les autres formations ont été annulées en raison des restrictions COVID.
	4 Organisation de la formation des spécialistes pour les interventions sur les installations ferroviaires et autoroutières (selon l'ordonnance du DETEC). Le cursus des cours de formation a été intégré dès 2019 dans la plate-forme des sapeurs-pompier.	31.12.22	■ L'organisation des formations a été revue dans le détail avec les organisations SP concernées, et la planification établie. Malheureusement, en raison des restrictions COVID, les formations ont été annulées.
ad6	5 Assurer une infrastructure optimale des installations aéroportuaires pour les besoins des forces aériennes et des utilisateurs civils (selon contrat existant)	31.12.21	■ Tous nos partenaires sont satisfaits de la qualité des infrastructures et des prestations effectuées.
	6 Analyse et décision nécessaire pour une gestion optimisée de la place de tir Valais-central	31.12.20	31.12.20
			■ Une convention a été signée entre la Confédération, le canton et la Ville de Sion quant à la réalisation d'un stand de tir indoor sur la place des Casernes de Sion.
ad7	7 Consolidation du système informatique de la taxe en lien avec le DEVA	31.12.20	31.12.20
			■ L'application informatique SAP/TEO est constamment améliorée, elle se poursuivra en 2021 (révision de la LPPCi, taxe finale).

## SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre d'états-majors communes/régions ayant participé à des exercices de conduite	30	5	▲ La plupart des exercices ont dû être annulés à cause de la situation sanitaire.
<i>ad4</i>	2 Nombre des sapeurs-pompiers ayant suivi la formation obligatoire pour intervenir sur les installations ferroviaires et autoroutières	60	80	■ 45 personnes ont été formées pour les autoroutes et 35 personnes pour les installations ferroviaires.
	3 Total de journées d'instruction/information dispensées par des inspecteurs de l'OCF aux responsables de la prévention, ramoneurs, chargés de sécurité communaux, constructeurs de cheminées	30	1	● Annulation des autres formations en raison des restrictions COVID.
<i>ad5</i>	4 Degré de satisfaction des requérants des engagements PCi en faveur de la collectivité	90%	91%	■ Toujours de très bons retours de la part des collectivités suite aux engagements de la PCi.
	5 Degré de satisfaction des communes suite aux engagements de remise en état de la protection civile	95%	100%	■ Toujours de très bons retours de la part des collectivités suite aux engagements de la PCi.
<i>ad6</i>	6 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures	90%	90%	■ Selon les questionnaires remplis par les utilisateurs à la fin de la période de service.
<i>ad7</i>	7 Taux de satisfaction des journées d'orientation	90%	90%	■ Les journées d'orientation ont été partiellement annulées en raison du COVID.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes</b>	<b>1'582'048.88</b>	<b>565'904.93</b>	<b>1'016'143.95</b>
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	302'559.41	9'477.62	293'081.79
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	1'149'023.82	554'049.88	594'973.94
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	130'465.65	2'377.43	128'088.22
<b>GP12 Prévention incendie</b>	<b>15'240'401.12</b>	<b>15'240'401.12</b>	<b>0.00</b>
P1201 Prévention des incendies	2'794'815.81	2'794'815.83	-0.02
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	5'833'184.99	5'833'184.96	0.03
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	6'612'400.32	6'612'400.33	-0.01
<b>GP13 Préparation de la Pci</b>	<b>8'184'675.30</b>	<b>5'440'979.14</b>	<b>2'743'696.16</b>
P1301 Organisation et planification de la PCi	54'334.93	2'317.52	52'017.41
P1302 Instruction des astreints de la PCi	4'021'682.19	62'344.93	3'959'337.26
P1303 Constructions, alarme et matériel PCi	4'108'658.18	5'376'316.69	-1'267'658.51
<b>GP14 Gestion des affaires militaires</b>	<b>6'867'841.81</b>	<b>8'485'208.68</b>	<b>-1'617'366.87</b>
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	622'502.20	162'653.30	459'848.90
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	487'104.62	1'845'396.49	-1'358'291.87
P1403 Centre logistique cantonal	5'758'234.99	6'477'158.89	-718'923.90
<b>Total</b>	<b>31'874'967.11</b>	<b>29'732'493.87</b>	<b>2'142'473.24</b>

#### Remarques

Dans le contexte COVID, l'OCC a été engagé durant les vagues successives ; le SSCM a été particulièrement actif auprès de nos différents partenaires et autres organismes paraétatiques (EMS, hôpitaux, centre de tests et de vaccinations, etc.).

## SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1  
Régler l'admission des personnes  
et des véhicules  
B20 -81'818'100 net  
C20 -77'900'357.66 net

GP 11  
Admission des personnes  
B20 -2'400'832 net  
C20 -1'709'550.65 net

GP 12  
Admission des véhicules  
B20 -79'417'268 net  
C20 -76'190'807.01 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>17'054'762.34</b>	<b>17'836'900</b>	<b>19'621'367.26</b>	<b>1'784'467</b>
30 Charges de personnel	11'380'447.55	11'625'600	11'546'443.45	-79'157
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'937'055.88	2'932'700	3'134'393.08	201'693
34 Charges financières	13'922.73	17'000	14'659.34	-2'341
36 Charges de transferts	1'251'943.80	1'774'500	1'757'957.75	-16'542
39 Imputations internes	1'471'392.38	1'487'100	3'167'913.64	1'680'814
<b>4 Revenus</b>	<b>97'734'919.06</b>	<b>99'655'000</b>	<b>97'521'724.92</b>	<b>-2'133'275</b>
40 Revenus fiscaux	72'237'723.32	73'760'000	72'851'851.19	-908'149
42 Taxes	24'820'963.88	25'311'200	24'080'402.17	-1'230'798
44 Revenus financiers	76'870.16	80'000	86'770.86	6'771
46 Revenus de transferts	497'566.75	503'800	493'999.90	-9'800
49 Imputations internes	101'794.95	0	8'700.80	8'701
<b>Excédent de revenus</b>	<b>80'680'156.72</b>	<b>81'818'100</b>	<b>77'900'357.66</b>	<b>-3'917'742</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>80'680'156.72</b>	<b>81'818'100</b>	<b>77'900'357.66</b>	<b>-3'917'742</b>

## Explication des écarts financiers

Les différences significatives dans les rubriques peuvent s'expliquer de la manière suivante :

- Rubr. 31 : Les charges d'immeuble sont maintenant comptabilisées dans la rubrique 31 alors qu'elles étaient auparavant comptabilisées dans la rubrique 39. Cette augmentation est partiellement compensée par des pertes sur débiteurs et des frais de maintenance à notre système d'exploitation Cari qui étaient inférieurs à ceux budgétisés.

- Rubr. 39 : L'augmentation provient des charges dorénavant facturées au SCN par les services centraux (SCI / SRH / ACF / Chancellerie / SCC) selon demande du SCN, ceci afin d'avoir un calcul plus réaliste de l'indice de couverture des charges par les émoluments de Monsieur Prix.

- Rubr. 40 : Réduction des revenus fiscaux due à une augmentation moins importante que prévue du parc de véhicules.

- Rubr. 42 : Réduction des émoluments en raison de la suspension des contrôles techniques et des examens de conduite lors de la première phase de confinement due au COVID-19.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	86.20	89.70	89.70

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation</b>			
Sous-objectifs politiques			
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation		
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis		
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad2</i>	1 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.23	▲ L'objectif n'a pas pu être atteint en raison de la suspension des contrôles techniques lors de la première phase de confinement due au COVID-19.
	2 Collaboration à la construction d'un nouveau site du SCN à Sion (secteur casernes) avec prise de possession en été 2021	31.12.21	■ La construction du nouveau site de Sion se fait en collaboration avec le SIP. Le projet se poursuit sans problème majeur selon les délais planifiés. L'entrée dans le nouveau bâtiment est prévue pour la fin de l'année 2021.
<i>ad3</i>	3 Mise en place de mesures proposées par le groupe de travail, nommé par le Conseil d'Etat, visant à promouvoir la mobilité électrique et hybride	31.12.22	■ Le programme d'incitation avec l'introduction d'une prime à l'achat pour les véhicules neufs électriques et hybrides plug-in et d'une prime pour l'installation de bornes de recharge a été lancé le 1er novembre 2020 et durera jusqu'au 31 décembre 2022. Il rencontre à ce jour un franc succès. Pour l'année 2020, 170 véhicules ont déjà pu bénéficier d'une prime.

## SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S. Trend (note max. 10)	8.4	8.6	■ Enquête effectuée par la société MIS-Trend en commun avec les cantons de VD et FR.
	2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	3%	7%	▲ 68 recours déposés, 5 admis et 0 partiellement admis. (en 2019 : 91 recours, 0 admis, 0 partiellement admis)
	3 🚗 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis)	9'100	11'695	▲ Augmentation sensible de 29.2% par rapport à 2019 (9'053) due à l'introduction de modifications législatives dans le projet OPERA-3.
	4 🚗 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens)	17'000	17'697	■ Le nombre est resté stable (2019 : 17'403).
	5 🚗 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	25%	21%	■ Le taux d'échec est resté stable par rapport à 2019 (21.79%). Il est proche de la moyenne suisse de 19.7%.
	6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	30%	27.9%	■ Le taux d'échec est resté stable par rapport à 2019 (30.1%). Moyenne suisse en 2020 : 33.2%.
	7 🚗 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement)	30'000	27'944	▲ Augmentation sensible de 21.5% par rapport à 2019 (22'992) due à l'introduction de modifications législatives dans le projet OPERA-3.
	8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	■ Il s'agit d'une tâche prioritaire. 15'294 certificats médicaux traités en 2020 (14'371 en 2019).
	9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	20	17.49	■ Le temps d'attente au téléphone a augmenté en raison du nombre élevé d'appels liés au COVID-19 (2019 : 13.15).
	10 🚗 Nombre d'avertissements prononcés	2'000	2'009	■ Augmentation de 6.2% par rapport à 2019 (1'891).
	11 🚗 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés	4'800	4'579	■ Le nombre est resté stable par rapport à 2019 (4'503).
ad2	12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	■ La totalité des bateaux a été contrôlée dans les délais (412 expertises en 2020, 415 en 2019, 645 en 2018).
	13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	76%	69.2%	▲ L'objectif n'a pas pu être atteint en raison de la suspension des contrôles techniques lors de la première phase de confinement due au COVID-19.
	14 Nombre de contrôles techniques effectués	92'000	69'650	▲ L'objectif n'a pas pu être atteint en raison de la suspension des contrôles techniques lors de la première phase de confinement due au COVID-19.
	15 🚗 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules)	83'000	83'315	■ Le nombre est resté stable par rapport à 2019 (83'506).
	16 🚗 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre	339'500	336'307	■ Augmentation de 1.6% par rapport à 2019 (331'021).
	17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'790	3'749	■ Le ratio a augmenté de 1.6% par rapport à 2019 en raison d'un parc de véhicule plus grand en 2020 qu'en 2019.
	18 Nombre d'immatriculations traitées par CARI Garage	4'350	3'500	▲ L'objectif n'a pas pu être totalement atteint car les garages ont temporairement renoncé à se former sur l'outil Cari Garage et à l'utiliser durant la phase COVID-19.
ad3	19 🚗 Pourcentage de véhicules électriques/hybrides par rapport au total de véhicules motorisés en circulation	2.2%	2.4%	■ L'objectif a été légèrement dépassé car la prime d'incitation a pu être introduite dès le 1er novembre 2020. En 2019, ce pourcentage était de 1.68%.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Admission des personnes</b>	<b>7'139'849.57</b>	<b>8'849'400.22</b>	<b>-1'709'550.65</b>
P1101 Examens de conduite	2'007'599.89	1'266'699.84	740'900.05
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'468'476.26	2'275'753.11	192'723.15
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'663'773.42	5'306'947.27	-2'643'173.85
<b>GP12 Admission des véhicules</b>	<b>12'481'517.69</b>	<b>88'672'324.70</b>	<b>-76'190'807.01</b>
P1201 Contrôles techniques des véhicules	5'076'747.02	4'556'293.35	520'453.67
P1202 Délivrance des permis de circulation	5'697'104.05	10'867'241.10	-5'170'137.05
P1203 Perception des redevances	1'707'666.62	73'248'790.25	-71'541'123.63
<b>Total</b>	<b>19'621'367.26</b>	<b>97'521'724.92</b>	<b>-77'900'357.66</b>

## SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

OP 1  
Contribuer à la protection de la  
société par l'application des  
peines et des mesures.  
B20 20'606'100 net  
C20 21'476'245.95 net

GP 11 Détenition avant jugement - Sion et Brig B20 8'107'822 net C20 1'847'121.57 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue B20 3'635'972 net C20 -338'102.21 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont B20 1'802'481 net C20 6'547'473.80 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement B20 7'059'825 net C20 13'419'752.79 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>35'666'403.19</b>	<b>38'230'000</b>	<b>38'437'219.38</b>	<b>207'219</b>
30 Charges de personnel	16'961'928.60	17'388'800	17'065'429.75	-323'370
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'638'943.53	8'201'900	7'293'688.21	-908'212
34 Charges financières	1'401.25	3'800	1'491.79	-2'308
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	7'297.55	0	12'810.55	12'811
36 Charges de transferts	11'102'771.08	11'990'500	13'083'548.13	1'093'048
39 Imputations internes	954'061.18	645'000	980'250.95	335'251
<b>4 Revenus</b>	<b>17'329'206.66</b>	<b>17'623'900</b>	<b>16'960'973.43</b>	<b>-662'927</b>
40 Revenus fiscaux	480.00	500	375.50	-125
42 Taxes	5'999'529.43	6'408'800	6'109'181.94	-299'618
43 Revenus divers	42'156.51	45'000	-30'939.19	-75'939
44 Revenus financiers	2'664.00	2'700	2'764.01	64
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	94.35	94
46 Revenus de transferts	9'855'689.60	10'303'500	9'811'835.95	-491'664
49 Imputations internes	1'428'687.12	863'400	1'067'660.87	204'261
<b>Excédent de charges</b>	<b>18'337'196.53</b>	<b>20'606'100</b>	<b>21'476'245.95</b>	<b>870'146</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>18'337'196.53</b>	<b>20'606'100</b>	<b>21'476'245.95</b>	<b>870'146</b>

## Explication des écarts financiers

## 31 Biens, services et autres charges d'exploitation

Reliquat total d'env. Fr. 900'000.- sur les comptes 310, 311, 313 en raison des taux d'occupation en légère baisse (sauf à Pramont) et l'activité des ateliers sur sites quelque peut réduite en raison du CORONAVIRUS.

Reliquat sur la rubrique 314 en raison de travaux de gros entretien (FIGI) non réalisés.

## 36 Charges de transfert

Dépassement d'env. 1 mio. frais de détention hors canton (hors SAPEM) en constante augmentation pour des placements en exécution de peines et mesures et en détention avant jugement (lutte contre les risques de collusion, recommandations et/ou décisions du MP).

## 42 Taxes

Recettes d'env. Fr. 300'000.- inférieures au budget. Les montants pour les amendes, peines pécuniaires et taxes, confiscations et cautions de l'OSAMA ne peuvent qu'être estimés.

## 46 Revenus de transfert

Recettes inférieures au budget d'env. Fr. 500'000.-. Encaissement de la subvention pour Pramont Fr.100'000.- en dessous du montant budgétisé. Recettes de détention près de Fr. 400'000.- en-dessous du budget notamment en lien avec les taux d'occupation.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	134.70	138.20	138.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique</b>			
Sous-objectifs politiques			
1 Elaborer une politique sécuritaire adaptée 1.1 Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus 2 Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée 2.1 Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad1</b> 1 "Vision 2030" : Mettre en oeuvre le concept global de développement des établissements et structures pénitentiaires du canton adapté à nos besoins en nombre de places et qui répond aux exigences dictées par les différents régimes de détention à couvrir.  2 "Vision 2030" 1ère étape : Construction d'un nouveau bâtiment cellulaire et d'un bâtiment annexe pour le Travail externe et la Semi-Détention à Crêtelongue (création de 51 places supplémentaires)  3 "Vision 2030" 2ème étape : Adaptation de la prison de Sion par la construction d'un bâtiment central à l'intérieur du bâtiment existant ainsi que la construction d'un bâtiment dévolu à la détention administrative (LMC) à l'ouest de la prison actuelle  4 Analyse de l'optimisation de la surveillance vidéo.	31.12.30   31.12.22  31.12.22  31.12.20		■ Message "Bâtiments cellulaires Crêtelongue" validé par le GC en juin 2019. Message "Extension Sion" validé par le GC le 13.11.2020. Message "Ateliers + infrastructures Crêtelongue planifié en nov. 2021 au GC.  ■ La cérémonie de pose de la 1ère pierre a eu lieu et les travaux ont commencé.  ■ Projet en cours. Permis de construire attendu pour juin / juillet 2021.  ▲ L'optimisation sera faite avec la mise à niveau des infrastructures de Sion et Crêtelongue.

## SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 ■ Nombre de places en détention préventive (Sion 112->144 - Brigue 20, total 132->164)	132	164	■ Sion : 112 places DAJ et 32 places SD/TE Brig : 20 places DAJ Les 32 places SD/TE sont incluses dans le total de 164 places.
	2 ■ Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	53	53	■ Nombre de places inchangé.
	3 ■ Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 24)	24	24	■ Inchangé, 24 places occupées afin d'appliquer les règles de sécurité du concept validé par l'OFJ. En juin 2019, décision Chef du DSIS de donner la priorité aux placements mineurs (garantie de 18 places).
	4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps selon normes OFJ : 2.3 places pour 1 EPT (en 2018 Sion 2.75 et Brig 4.44).	2.9	3.7	● (2019 = 2.95) 44.8 EPT pour 164 places. Selon les recommandations de l'OFJ, la totalité des EPT EDAJ (Sion et Brig) est prise en compte pour le calcul.
	5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps selon normes OFJ: 2.0 places pour 1 EPT (en 2018 1.97)	2	1.8	■ (2019 = 1.97) 36 EPT pour actuellement 65 places dont 12 places LMC
	6 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2018 = 2/4)	4	4	■ (2019 = 4) Tous les établissements peuvent actuellement compter sur un service de nuit adéquat (Sion, Brig, EPCL et CEP).
	7 ■ Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	90%	69%	▲ (2019 = 74%) Moins d'arrestations et réservation d'un secteur (Aile A) pour d'éventuels cas COVID.
	8 ■ Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	95%	90%	▲ (2019 = 94%) Réservation d'un secteur de 5 places pour d'éventuels cas COVID.
	9 ■ Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes) 2018=96.27%	95%	100%	■ (2019 = 96.6%) Un taux d'occupation aussi élevé demande à tout instant un niveau d'exigence et de vigilance de la part du personnel sur site.
	10 Nombre de personnes en attente de placement (attente > 9 mois)	15	5	▲ (2019 = 0) En 2020, 5 personnes sous mesure thérapeutique institutionnelle ont attendu plus de 9 mois pour être placées. La situation s'est améliorée pour les deux motifs principaux suivants : nous disposons depuis le 01.01.2020 de 15 places fixes au CAAD, et Curabilis admet maintenant plus de détenus valaisans que les 5 initialement prévus (actuellement 8 valaisans à Curabilis). Par ailleurs, il a été possible de placer des personnes sous mesure institutionnelle pénale dans des établissements spécialisés.
	11 ■ Coûts pour les placements hors SAPEM (hors cantons et hors établissements du SAPEM), afin d'en suivre l'évolution, en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie carcérale 2030 (en millions)	9.5	11.8	▲ (2019 = 10.1 mios) Augmentation du nombre de placements et augmentation des tarifs selon la décision de la CLDJP.
	12 Nbre de personnes suivies par bracelet électronique	5	14	■ 14 personnes ont bénéficié des 5 bracelets à disposition.
ad2	13 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante 2018=12.5%	15%	37%	■ (2019 = 15.6%) Intensification de la formation AFP en interne en intégralité dispensée par les enseignantes et MSP du CEP.

## SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad2</b> 14 Pourcentage de personnel reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > 75%).	75%	76%	■ (2019 = 71%) L'engagement de ce personnel formé et reconnu se fait souvent au détriment de la sécurité en privilégiant des collaborateurs formés et reconnus par l'OFJ.
15 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %) 2018 = 14.14%	7%	17%	● (2019 = 6 départs) En 2020 8 départs : 2 fins de droit au traitement après maladie et 6 démissions.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Détention avant jugement - Sion et Brig</b>	<b>3'192'641.29</b>	<b>1'345'519.72</b>	<b>1'847'121.57</b>
P1101 Gestion de la privation de liberté	2'128'645.68	1'127'817.47	1'000'828.21
P1102 Exploitation des ateliers	1'063'995.61	217'702.25	846'293.36
<b>GP12 Privation de liberté - Crêtelongue</b>	<b>2'666'254.78</b>	<b>3'004'356.99</b>	<b>-338'102.21</b>
P1201 Gestion de l'exécution des peines	1'146'509.45	2'121'332.96	-974'823.51
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	994'219.96	521'399.28	472'820.68
P1203 Gestion de la détention administrative	525'525.37	361'624.75	163'900.62
<b>GP13 Exécution des mesures - Pramont</b>	<b>13'896'763.12</b>	<b>7'349'289.32</b>	<b>6'547'473.80</b>
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	10'357'525.83	6'924'039.29	3'433'486.54
P1302 Exploitation des ateliers	3'539'237.29	425'250.03	3'113'987.26
<b>GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement</b>	<b>18'681'560.19</b>	<b>5'261'807.40</b>	<b>13'419'752.79</b>
P1401 Exécution des sanctions pénales	17'534'081.95	5'236'823.83	12'297'258.12
P1402 Probation	1'147'478.24	24'983.57	1'122'494.67
<b>Total</b>	<b>38'437'219.38</b>	<b>16'960'973.43</b>	<b>21'476'245.95</b>

#### Remarques

Le SAPEM revient sur une année 2020 riche en événements.  
 Tout d'abord, le début des travaux de construction annonce une nouvelle ère pour le système carcéral valaisan.  
 De plus, des mesures supplémentaires, dont certaines de grande envergure, ont été prises en raison du CORONAVIRUS, en particulier dans les établissements.  
 Ces deux défis s'ajoutent au quotidien des établissements pénitentiaires valaisans.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)  
**SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS**

OP 1  
 Gérer en globalité la population  
 cantonale, dont les migrants  
 B20 2'942'000 net  
 C20 3'840'991.08 net

GP 11  
 Etat civil, naturalisations,  
 documents d'identité  
 B20 1'234'349 net  
 C20 1'173'650.06 net

GP 12  
 Migrations, intégration et gestion  
 de l'asile  
 B20 1'707'651 net  
 C20 2'667'341.02 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>11'613'420.87</b>	<b>12'336'200</b>	<b>11'730'087.24</b>	<b>-606'113</b>
30 Charges de personnel	6'707'552.50	6'946'900	7'003'508.50	56'609
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	416'537.88	799'000	522'159.87	-276'840
34 Charges financières	3'096.65	5'000	2'781.50	-2'219
36 Charges de transferts	4'048'348.98	4'452'700	3'732'316.18	-720'384
38 Charges extraordinaires	300'000.00	0	300'000.00	300'000
39 Imputations internes	137'884.86	132'600	169'321.19	36'721
<b>4 Revenus</b>	<b>9'187'335.50</b>	<b>9'694'200</b>	<b>7'889'096.16</b>	<b>-1'805'104</b>
40 Revenus fiscaux	37'793.00	45'000	32'233.00	-12'767
42 Taxes	7'335'963.85	7'906'500	6'409'854.66	-1'496'645
44 Revenus financiers	30.00	0	90.00	90
46 Revenus de transferts	1'610'848.65	1'740'000	1'446'406.00	-293'594
48 Revenus extraordinaires	200'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	2'700.00	2'700	512.50	-2'188
<b>Excédent de charges</b>	<b>2'426'085.37</b>	<b>2'642'000</b>	<b>3'840'991.08</b>	<b>1'198'991</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>300'000</b>	<b>0.00</b>	<b>-300'000</b>
52 Immobilisations incorporelles	0.00	300'000	0.00	-300'000
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>300'000</b>	<b>0.00</b>	<b>-300'000</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'426'085.37</b>	<b>2'942'000</b>	<b>3'840'991.08</b>	<b>898'991</b>

Explication des écarts financiers

31  
 Reliquat principalement issu de  
 . [Biométrie, programme CH ESYSP] Renouvellement des stations de biométrie retardé (fourniture selon appel d'offres par la Confédération)  
 . [Migration / Etat civil] Travaux et prestations pour élimination des dossiers dématérialisés, respectivement conservation des registres officiels, limités ou non encore initiés

36 / 42 / 46  
 . Diminution tangible et récurrente depuis 2016 du volume de prestations facturées, tous domaines confondus (autorisation de séjour et établissement, passeports, état civil) - d'autant en 2020 du fait de la pandémie Covid, et par conséquent de la rétrocession de recettes (charges, 36) y relative  
 . [Asile] Diminution du nombre de demandes d'asile, et par conséquent de la contribution de la Confédération (forfait pour frais administratifs)

52  
 . [Migration] Cahier des charges du système d'information et de gestion électronique des dossiers redéfini et appel d'offres lancé. Dépense effective prévue en 2021-2022 ; crédit budgétaire 2020 attribué à un financement spécial (38)

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	53.90	56.40	56.40

Nombre de postes à l'organigramme

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>	
<b>Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Gérer l'état civil
1.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
1.1.1	Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)
1.1.2	Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)
1.2	Traiter les demandes de naturalisation
1.3	Etablir les documents d'identité suisses
1.4	Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant
2	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers
2.1	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
2.2	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
2.3	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
2.4	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
2.4.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
2.5	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
2.5.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
2.6	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)  
**SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS**

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 [Etat civil] Modification de l'ordonnance sur l'état civil (VS 211.130) en conséquence de l'évolution de la société, des besoins des citoyennes et citoyens et de l'organisation de la délivrance des prestations sur le territoire cantonal	31.12.21		▲ Groupe de travail à constituer pour une révision de l'ordonnance cantonale portant en particulier sur la définition des arrondissements d'état civil, le nombre et l'implantation des offices de proximité et des salles de célébration des unions, également en corrélation avec l'organisation administrative par région initiée dès 2019
	2 [Centre de biométrie] Organisation et mise en oeuvre opérationnelle du projet PA-19 du Secrétariat d'Etat aux Migrations concernant le remplacement des titres de séjour L, B et C destinés aux ressortissants de l'UE/AELE ainsi que les livrets G, Ci, N, F et S au format papier par des documents non biométriques modernes au format carte de crédit (sans puce), en introduction échelonnée dès juillet 2019 ; concerne au minimum quelque 30'000 saisies de données par an supplémentaires auprès du Centre de biométrie.	31.12.20		▲ L'échéance pour production des titres de séjour au nouveau format est fixée au 30 juin 2021, sous préavis d'un mois auprès du Secrétariat d'Etat aux Migrations. Le règlement cantonal sur les taxes va être modifié en conséquence pour prélever l'émolument concernant la prise des données biométriques à l'intention des ressortissants UE/AELE. Mise en oeuvre coordonnée avec la décentralisation de la prise des données biométriques, à Viège et dans le Bas-Valais
ad2	3 [Migration] Implémentation d'un système d'information en matière de migration s'agissant de la gestion des requêtes de séjour, de travail et d'établissement des ressortissants étrangers en intégrant le guichet avancé du Service que sont les communes	31.12.21		■ Projet engagé selon les délais fixés. Cahier des charges défini avec la participation des communes et services métier concernés. Appel d'offres publié le 18 décembre 2020. Ouverture des offres effectuée le 10 février 2021. Adjudication prévue pour avril 2021.
	4 [Migration] Optimisation de la qualité des services fournis aux citoyens et communes : étude et mise en place d'indicateurs de satisfaction de la clientèle	31.12.20		▲ Le système de gestion électronique des migrations (cf. mesure prioritaire n° 3) constitue un outil-clé pour une facilité d'accès aux prestations et une efficience de service client. Mesure reportée à l'exercice 2021
	5 [Migration & Centre de biométrie] Organisation et coordination de la mise en oeuvre opérationnelle du projet PA-19 du Secrétariat d'Etat aux Migrations concernant le remplacement des titres de séjour L, B et C destinés aux ressortissants de l'UE/AELE ainsi que les livrets G, Ci, N, F et S au format papier par des documents non biométriques modernes au format carte de crédit (sans puce), en introduction échelonnée dès juillet 2019 ; concerne au minimum quelque 30'000 saisies de données par an supplémentaires auprès du Centre de biométrie lors de l'établissement de l'autorisation de séjour.	31.12.20		▲ L'échéance pour production des titres de séjour au nouveau format est fixée au 30 juin 2021, sous préavis d'un mois auprès du Secrétariat d'Etat aux Migrations. Le règlement cantonal sur les taxes va être modifié en conséquence pour prélever l'émolument concernant la prise des données biométriques à l'intention des ressortissants UE/AELE. Mise en oeuvre coordonnée avec la décentralisation de la prise des données biométriques, à Viège et dans le Bas-Valais
	6 [Migration - Départ et Renvoi] Organisation et mise en oeuvre opérationnelle d'une cellule coordonnée de renvoi	31.12.20		▲ En cours de réalisation, d'abord avec une unité de doctrine en la matière, et en collaboration avec l'ensemble des services concernés
	7 [Intégration] Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates	31.12.21		■ Mise en oeuvre dans la continuité du Programme cantonal d'intégration

## SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 🏠 [Harmonisation des registres & Bases de Données Référentielles] Part des communes valaisannes dont la livraison des données statistiques est acceptée par l'Office fédéral de la Statistique	100%	99.8%	■ Résultat des livraisons trimestrielles de données habitant par les communes (2019 = 99.2%) ; 1 des 4 livraisons de 1 commune présentait des différences avec le Registre fédéral des bâtiments et des logements [RegBL] et n'a pas été acceptée.
	2 [Etat civil] Inspection des offices de l'état civil (parmi les 6 arrondissements-offices)	2	0	● Non réalisée du fait de la pandémie et d'un manque récurrent de ressources auprès de l'Autorité cantonale de surveillance de l'état civil (aucune inspection en 2019)
	3 🏠 [Naturalisation] Part de dossiers de naturalisation ordinaire en traitement auprès d'autres autorités ou de tiers par rapport au nombre total de requêtes en cours au 31 décembre selon la Loi sur la nationalité de 2014	95%	98%	■ Soit un total de 925 procédures en cours, dont 912 en traitement auprès des instances partenaires (indicateur nouveau)
	4 [Naturalisation] Part de dossiers de naturalisation ordinaire refusés par le Service par rapport au nombre total de requêtes déposées durant l'année (2018 = 39 demandes refusées, soit 6.5% des demandes reçues, objectif 5%)	5%	20%	● 434 requêtes déposées en 2020 (2019 = 479) Depuis 2018, les conditions à remplir ont été renforcées et nécessitent davantage de pièces justificatives. En raison de la pandémie, l'entretien-conseil avec l'officier de l'état civil s'est tenu avec des moyens à distance et focalisé sur la confirmation des données d'état civil, prérequis à la procédure même de naturalisation. Près de la moitié des refus ensuite décomptés concernent des dossiers retournés car incomplets. (2019 = 10.8%)
	5 🏠 [Naturalisation] Durée moyenne de la procédure de traitement d'une requête de naturalisation ordinaire, de l'enregistrement de la requête à l'assermentation (en mois)	18	18	■ Le 1er traitement d'une requête, de son dépôt jusqu'à l'envoi à la commune ou son refus, est effectué dans un délai de 15 jours environ. La procédure, d'une durée de 18 mois (2019 = 18), comprend l'ensemble des étapes, également auprès des instances partenaires, avant d'aboutir in fine à l'assermentation.
	6 🏠 [Naturalisation] Nombre de naturalisations ordinaires prononcées	1'000	938	■ Conforme aux attentes en suite de la révision de la loi fédérale sur le droit de la nationalité entrée en vigueur au 1er janvier 2018 et stipulant davantage de conditions à remplir (2019 = 1'238)
	7 🏠 [Centre de biométrie] Nombre de cartes d'identité établies	30'000	24'785	● Contexte de pandémie mondiale avec restrictions de mobilité (2019 = 29'442)
	8 🏠 [Centre de biométrie] Nombre de passeports établis	15'000	11'289	● Contexte de pandémie mondiale avec restrictions de mobilité (2019 = 14'677)
	9 🏠 [Centre de biométrie] Nombre de passeports provisoires établis	200	89	● Contexte de pandémie mondiale avec restrictions de mobilité (2019 = 169)
	10 🏠 [Centre de biométrie] Nombre de prises de données biométriques saisies pour des ressortissants de pays tiers (2018 = 9'792 titres de séjour ont été émis. 9'026 prises de données biométriques ont été saisies. Les données biométriques ont été établies pour 3'709 personnes.)	9'000	0	● A distinguer : titres de séjour établis et mandats biométriques saisis.  9'108 autorisations de séjour Etats tiers établies ; donnée statistique du nombre de mandats biométriques (validité des données = 5 ans) non existante, en cours d'élaboration auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations.  A titre indicatif, selon les données de facturation SAP, 3'713 objets Biométrie ont été comptabilisés.
	11 🏠 [Centre de biométrie] Nombre de prises de données saisies pour des ressortissants d'Europe (nouveau dès courant 2020)	13'000	0	● Titre de séjour maintenu tel qu'existant au format papier (cf. mesures prioritaires n° 2 et 5, indicateur n° 10).

## SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

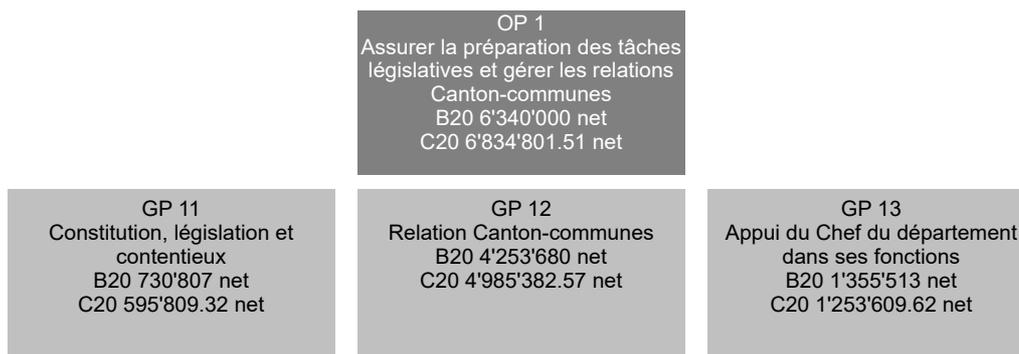
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1 12 [Centre de biométrie] Délai d'attente moyen jusqu'à la prochaine possibilité de rendez-vous pour la prise des données biométriques (jours ouvrables, objectif < 6 jours)	5.99	4	■ Selon appréciation moyenne des disponibilités à l'agenda sur l'année (indicateur nouveau) Possibilités de rendez-vous qui ont été restreintes du fait de la pandémie
ad2 13 [Migration] Population étrangère résidante en Valais de manière permanente au 31 décembre	75'000	76'828	■ Est fonction du contexte économique et politique (2019 = 75'146)
14 [Intégration] Taux de couverture de la population cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2018 = 82%)	80%	80%	■ Le nombre de communes participantes restant identique, les variations annuelles au niveau de la population totale et de la population étrangère sont trop faibles pour influencer sur cet indicateur (idem 2019). C'est la continuité qui est recherchée.
15 [Intégration] Taux de couverture de la population étrangère cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2018 = 91%)	90%	90%	■ idem indicateur n° 14
16 [Intégration] Nombre de participants aux cours de langue dans le canton (2018 = 2'739)	2'750	2'650	■ L'Office de l'asile a retiré un certain nombre d'élèves des cours subventionnés dans le cadre du Programme d'intégration cantonal. (2019 = 2'644)
17 [Intégration] Nombre de projets d'intégration (2018 = 131 projets en cours et ouverts, 119 projets financés)	140	135	■ 135 projets financés et lancés (2019 = 138) Certains projets, en particulier de vivre-ensemble type fêtes, ont dû être annulés ou reportés à cause de la pandémie Covid ; le bilan final doit encore être établi. 8 demandes de subvention ont quant à elles été refusées.
18 [Migration - Mesures de contrainte] Durée moyenne de détention administrative (en jours)	25	31	▲ Durée de détention qui tend à s'allonger, notamment du fait de la pandémie Covid avec impossibilité d'organiser le vol de départ (2019 = 22.1, 2018 = 25.3)
19 [Migration - Mesures de contrainte] Nombre de décisions de détention rendues (OLALMC)	210	110	▲ 12 places de détention pour homme disponibles  Du fait de la pandémie, surveillance renforcée des frontières, occupation prolongée des places de détention (cf. indicateur n° 18) et limitation des constats de travail au noir dans des secteurs économiques freinés ou à l'arrêt.  Baisse de la migration liée à l'asile et effet de la restructuration entrée en vigueur au 1er mars 2019 avec des procédures accélérées menées auprès des centres fédéraux qui s'instaure progressivement (notamment diminution du nombre de cas Dublin attribués au canton) (2019 = 86 décisions de détention, 2018 = 212, 2017 = 207)
20 [Migration - Asile] Nombre de demandes d'autorisation de travailler (permis N)	700	1'124	■ Comprend 1'039 annonces de prise d'emploi selon nouvelle procédure introduite courant 2019 et 85 requêtes soumises à autorisation, dont 6 refus (total 2019 = 1'000, 2018 = 948, 2017 = 762, 2016 = 547, 2015 = 583) Mise en place de l'Agenda Intégration Suisse avec le système d'encouragement par le travail
21 [Migration - Asile] Nombre de requérants d'asile	2'800	2'775	■ Requérants d'asile : permis N demandeur d'asile et permis F admission provisoire (2019 = 2'700)

## SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 22 [Migration - Asile] Part des propositions de la Commission Cas de rigueur approuvées par le Secrétariat d'Etat aux Migrations en matière d'octroi de permis humanitaire (2018 = 100%)	100%	93.7%	■ Chaque cas peut concerner plusieurs personnes liées. Chaque année, quelques propositions sont refusées, exception faite de l'exercice 2018 ; à considérer le décalage de temporalité entre proposition et décision. (2019 = 97.7% pour 1 cas refusé) Globalement, les propositions du Service apparaissent alignées avec l'appréciation du Secrétariat d'Etat aux Migrations, compétent pour décision.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité</b>	<b>5'310'054.62</b>	<b>4'136'404.56</b>	<b>1'173'650.06</b>
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	210'618.20	512.50	210'105.70
P1102 Instruction et traitement des dossiers	2'841'344.98	1'977'373.26	863'971.72
P1103 Centre de documents d'identité	2'258'091.44	2'158'518.80	99'572.64
<b>GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile</b>	<b>6'420'032.62</b>	<b>3'752'691.60</b>	<b>2'667'341.02</b>
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	3'001'745.50	2'299'515.93	702'229.57
P1202 Intégration des étrangers	2'656'709.10	1'379'483.87	1'277'225.23
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	356'719.74	2'092.05	354'627.69
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile	404'858.28	71'599.75	333'258.53
<b>Total</b>	<b>11'730'087.24</b>	<b>7'889'096.16</b>	<b>3'840'991.08</b>



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>8'757'168.04</b>	<b>8'465'500</b>	<b>8'985'467.91</b>	<b>519'968</b>
30 Charges de personnel	3'245'941.10	3'202'800	3'178'089.70	-24'710
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	266'848.49	399'800	294'645.67	-105'154
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000.00	0
36 Charges de transferts	680'000.00	560'000	1'160'000.00	600'000
39 Imputations internes	2'564'378.45	2'302'900	2'352'732.54	49'833
<b>4 Revenus</b>	<b>2'239'206.38</b>	<b>2'125'500</b>	<b>2'150'666.40</b>	<b>25'166</b>
40 Revenus fiscaux	1'820.30	0	2'056.00	2'056
42 Taxes	117'386.08	125'500	148'610.40	23'110
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	120'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000.00	0
<b>Excédent de charges</b>	<b>6'517'961.66</b>	<b>6'340'000</b>	<b>6'834'801.51</b>	<b>494'802</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>6'517'961.66</b>	<b>6'340'000</b>	<b>6'834'801.51</b>	<b>494'802</b>

## Explication des écarts financiers

31 : Mandats liés aux projets stratégiques ou transversaux conduits par l'EM du département réduit en fonction de la COVID et non utilisation du montant alloué au E-Voting.

36 : Conformément au postulat urgent No 2020.11.311 du 6 novembre 2020, une aide financière supplémentaire a été attribuée au diocèse de Sion pour compenser les pertes financières engendrées par les mesures contre le coronavirus décidées par le Conseil d'Etat valaisan.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	19.60	18.70	18.70

Nombre de postes à l'organigramme

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques
  - 1.1 Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)
  - 1.2 Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service
- 2 Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes
  - 2.1 Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoises dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier
  - 2.2 Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales
- 3 Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département

## SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Révision partielle de la constitution : obtention de la garantie fédérale	31.12.20	11.03.20	■ Les Chambres fédérales ont accepté d'accorder la garantie sollicitée
	2 Adaptation de la LcDP (160.1), de la LOCRP (171.1) et de l'OVC (160.102)	31.12.20	17.06.20	▲ Le Grand Conseil a accepté de modifier la LcDP et la LOCRP. L'OVC sera révisée durant le 1er semestre 2021 (COVID)
	3 Révision de la loi sur les communes	31.12.20	09.09.20	■ Le Grand Conseil a accepté de modifier la LCo
ad2	4 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion (Miège-Venthône-Veyras, Charrat -Martigny Bagnes-Vollèges, Collonges-St-Maurice)	31.12.20	31.12.20	■ Les communes fusionnées ont élu leurs autorités à l'automne 2020
	5 Conseil et appui aux communes pilotes engagées dans la mise en place du MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2)	31.12.21		■ Le processus a suivi le cours prévu
ad3	6 Collaboration et suivi des projets gouvernementaux	31.12.21		■ Concerne l'Etat-major du département: Suite à l'acceptation en 2019 par le Grand Conseil des crédits de constructions du nouveau centre du SCN et du pénitencier de Crêtelongue, les travaux ont commencé et la cérémonie de pose de la 1ère pierre a eu lieu sur les deux sites. Le Grand Conseil a accepté en session de septembre la composition du Conseil de la magistrature et en a assermenté les 9 membres. En juin 2020, le Grand Conseil a accepté l'octroi d'un crédit de 46 millions pour la construction de la nouvelle centrale qui regroupera sous un même toit les partenaires de l'urgence que sont la Police cantonale (117 et 112), les pompiers (118) et l'OCVS (144). En novembre 2020, le Grand Conseil a accepté l'octroi d'un crédit de 12.5 millions pour le projet d'extension de la prison de Sion, qui permettra entre autre la construction d'un nouveau centre LMC en remplacement de celui de Granges. En novembre 2020, et conformément à la volonté du Conseil d'Etat de s'engager pour une meilleure mobilité, l'introduction d'une prime à l'achat pour véhicules neufs électriques et hybrides plug-in et l'introduction d'une prime pour l'installation de bornes de recharge ont débuté. Ce programme durera encore deux ans. En décembre 2020, le Grand Conseil a accepté la modification de la loi d'application du code civil (LACC) qui prévoit la professionnalisation des APEA en Valais. Durant toute l'année 2020, une grande énergie a été consacrée à la définition de mesures et la lutte contre le COVID-19. On mentionnera ici la mise sur pied de l'organe cantonal de conduite (OCC), sous une forme modulaire.

## SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2018= 402 dossiers déposés)	0	-56	■ 472 décisions rendues / 416 nouveaux dossiers
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	82.5%	▲ 66 DCE sur 80 ont été confirmées par le TC et/ou le TF (2019 - 67.6%)
<i>ad2</i>	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur demande des communes et préavis du service	100	100	■

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Constitution, législation et contentieux</b>	<b>692'657.94</b>	<b>96'848.62</b>	<b>595'809.32</b>
P1101 Constitution et législation cantonales	58'508.99		58'508.99
P1102 Recours, plaintes	634'148.95	96'848.62	537'300.33
<b>GP12 Relation Canton-communes</b>	<b>7'014'599.45</b>	<b>2'029'216.88</b>	<b>4'985'382.57</b>
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	44'939.82		44'939.82
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	174'964.36	28'536.88	146'427.48
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'124'077.62	2'000'680.00	3'123'397.62
P1204 Organisation des élections et votations	479'028.31		479'028.31
P1205 Relations avec les autorités	1'191'589.34		1'191'589.34
<b>GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions</b>	<b>1'278'210.52</b>	<b>24'600.90</b>	<b>1'253'609.62</b>
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	1'278'210.52	24'600.90	1'253'609.62
<b>Total</b>	<b>8'985'467.91</b>	<b>2'150'666.40</b>	<b>6'834'801.51</b>

OP 1  
Encourager les activités sportives  
et physiques  
B20 4'925'600 net  
C20 4'893'849.33 net

GP 11  
Jeunesse et Sport  
B20 4'902'284 net  
C20 4'551'397.01 net

GP 12  
Fonds du sport  
B20 23'316 net  
C20 342'452.32 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>11'877'298.93</b>	<b>10'686'200</b>	<b>12'874'835.62</b>	<b>2'188'636</b>
30 Charges de personnel	1'664'732.75	1'725'300	1'607'131.40	-118'169
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	819'360.13	1'303'700	700'834.14	-602'866
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	120'000.00	0	220'000.00	220'000
36 Charges de transferts	5'179'262.45	3'982'000	5'039'965.65	1'057'966
37 Subventions redistribuées	3'911'496.00	3'600'000	5'040'089.00	1'440'089
39 Imputations internes	182'447.60	75'200	266'815.43	191'615
<b>4 Revenus</b>	<b>10'812'957.38</b>	<b>9'460'600</b>	<b>11'394'936.29</b>	<b>1'934'336</b>
42 Taxes	1'298'370.12	1'316'100	811'354.72	-504'745
44 Revenus financiers	3'780.00	31'500	440.00	-31'060
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	922'959.93	0	752'410.42	752'410
46 Revenus de transferts	4'521'510.20	4'460'000	4'534'237.55	74'238
47 Subventions à redistribuer	3'911'496.00	3'600'000	5'040'089.00	1'440'089
49 Imputations internes	154'841.13	53'000	256'404.60	203'405
<b>Excédent de charges</b>	<b>1'064'341.55</b>	<b>1'225'600</b>	<b>1'479'899.33</b>	<b>254'299</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>2'561'000.00</b>	<b>3'700'000</b>	<b>3'433'950.00</b>	<b>-266'050</b>
56 Propres subventions d'investissement	2'561'000.00	3'700'000	3'433'950.00	-266'050
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>20'000.00</b>	<b>0</b>	<b>20'000.00</b>	<b>20'000</b>
64 Remboursements de prêts	20'000.00	0	20'000.00	20'000
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>2'541'000.00</b>	<b>3'700'000</b>	<b>3'413'950.00</b>	<b>-286'050</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>3'605'341.55</b>	<b>4'925'600</b>	<b>4'893'849.33</b>	<b>-31'751</b>

## OFFICE CANTONAL DU SPORT

Explication des écarts financiers
Rubrique 30 Charges de personnel : COVID-19 - 38 cours J+S ont été annulés, le montant prévu pour payer les experts n'a pas été utilisé.
Rubrique 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : COVID-19 - Durant 7 mois, le CSCO a été fermé et les cours J+S annulés, le montant prévu pour les denrées alimentaires et les frais de cours n'a pas été utilisé.
Rubrique 35 Attributions aux fonds et financements spéciaux : Remboursement de Fr. 200'000.- de la commune de Sion en lien avec la loi sur le sport, compensé par la rubrique 56. Remboursement du prêt à la commune de Champéry de Fr. 20'000.-, compensé à la rubrique 64.
Rubrique 36 Charges de transfert : En 2020, les décomptes finaux reçus des installations sportives et des manifestations sportives ont été plus importants que planifiés. Le dépassement sur la rubrique 36 est compensé par un prélèvement sur la fortune du Fonds du sport, rubrique 45.
Rubrique 37 Subventions distribuées : Les indemnités ordinaires J+S versées au sport valaisan par l'OFSPPO pour l'année 2020 se montent à CHF 3'297'535.-. Cependant, une contribution complémentaire « SPECIAL COVID » de 1'742'554.- a été remise à 374 entités sportives valaisannes. En tout, J+S a versé au sport valaisan pour 2020 la somme de CHF 5'040'089.-.
Rubrique 45 Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux : Ce montant correspond au résultat annuel du Fonds du sport (prélèvement sur la fortune du Fonds).
Rubrique 42 Taxes : COVID-19 - Pendant la fermeture du CSCO (7 mois) il n'y a pas eu d'encaissement des nuitées et de la pension. 38 cours J+S ont été annulés, les finances d'inscription n'ont pas été facturées.
Rubrique 44 Revenus financiers : COVID-19 - Il n'y pas eu de location de salle au CSCO pendant 7 mois.
Rubrique 46 Revenus de transfert : cf. rubrique 36 ci-dessus.
Rubrique 47 Subventions à redistribuer : cf. rubrique 37 ci-dessus.
Rubrique 56 Propres subventions d'investissement : cf. rubrique 35 ci-dessus.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	11.00	12.00	12.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Mettre en valeur les activités des associations/fédérations sportives cantonales sur internet et dans les médias valaisans
2	Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous
3	Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
4	Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires
5	Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
6	Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs/sportives valaisans/valaisannes, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

## OFFICE CANTONAL DU SPORT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Conception, création et exploitation de la plate-forme cantonale du sport	31.12.20		▲ Une approche par étapes avec différents modules a été décidée. La plate-forme sera proposée dans un premier temps en allemand et en français. La mise en ligne des différents modules de la plate-forme du sport a été retardée, compte tenu de la situation quasiment à l'arrêt de toutes les manifestations sportives.
ad2	2 ★ Soutien au développement des infrastructures sportives d'intérêt cantonal par la mise en oeuvre de la loi sur le sport	31.12.23		■ 8 projets d'importance cantonale ou régionale de portée cantonale ont été subventionnés depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le sport en 2018.
	3 Rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz selon un montant défini par le SIP à prélever sur le Fonds FIGI.	31.12.23		■ Les travaux de planification relatifs à la rénovation complète du CSCO se sont poursuivis. Durant les 24 prochains mois, le centre sera remis à neuf selon le programme suivant : -rénovation interne et externe des salles de gymnastique d'avril à août 2021 -rénovation de la partie hébergement et des terrains de sport, d'avril à décembre 2022. Avec la fermeture complète du centre lors de ces travaux importants.
ad5	4 Contribution active à la dynamisation du site www.bénévoles.vs et faire connaître et utiliser le site par les organisateurs de manifestations et les associations/fédérations sportives valaisannes.	31.12.21		■ Le mandat de prestations liant Bénévoles-Valais et le Fonds du sport est réalisé à 100 %. Les associations/clubs, organisateurs de manifestations sportives sont toujours invités par l'Office cantonal du sport et par le Fonds du sport à faire appel à cette structure pour leur recherche active de bénévoles.
★ : Mesure propre au programme gouvernemental				

## OFFICE CANTONAL DU SPORT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'articles spécifiques édités et de capsules diffusées par les médias valaisans en relation avec les activités sportives	50	30	▲ Selon les contrats signés avec la télévision régionale et les deux principaux journaux du Canton et le budget à disposition. Les radios locales seront intégrées au dispositif dès 2021 (en 2019; 10).
	2 Nombre d'organiseurs de manifestations, d'associations/fédérations sportives, de communes, étant parties prenantes du contenu de la plate-forme du sport	120	128	■ (en 2019; 80)
ad2	3 Nombre de journées de formation/activité réalisées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	17'000	9'596	● COVID-19 - Le Centre sportif est resté fermé durant 7 mois (en 2019; 15'997).
	4 Nombre de nuitées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	12'000	7'134	● COVID-19 - Le Centre sportif est resté fermé durant 7 mois (en 2019; 12'054).
	5 Nombre de nouvelles infrastructures sportives traitées via la loi sur le sport	2	2	■ Cela est conforme à la planification prévisionnelle faite jusqu'en 2026 (en 2019; 1).
	6 🏠 Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	112'000	109'106	■ (en 2019; 110'780)
ad3	7 🏠 Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S	45'000	47'037	■ (en 2019; 46'795)
ad4	8 🏠 Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'300	1'377	● COVID-19 - durant 7 mois les formations/perfectionnements J+S ont été annulés et les moniteurs J+S on reçu de l'OFSPPO la prolongation de leur reconnaissance jusqu'au 31.12.2021 (en 2019; 2'276).
ad6	9 Montant de la contribution globale annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	4'300'000	4'957'160	■ Le Fonds du sport paie les dossiers qui sont réalisés et dont les factures sont transmises à l'Office cantonal du sport, au plus tard 12 mois pour les manifestations, les achats sportifs et les bourses pour jeunes espoirs sportifs et pour les infrastructures sportives 36 mois au plus tard après la demande (en 2019; 5'063'147).
	10 Nombre de compétitions sportives et courses populaires soutenues	75	81	■ (en 2019; 83)

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Jeunesse et Sport</b>	<b>10'710'307.88</b>	<b>6'158'910.87</b>	<b>4'551'397.01</b>
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	8'684'432.74	5'625'505.00	3'058'927.74
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	2'025'875.14	533'405.87	1'492'469.27
<b>GP12 Fonds du sport</b>	<b>5'598'477.74</b>	<b>5'256'025.42</b>	<b>342'452.32</b>
P1201 Fonds du sport	5'598'477.74	5'256'025.42	342'452.32
<b>Total</b>	<b>16'308'785.62</b>	<b>11'414'936.29</b>	<b>4'893'849.33</b>

**Département de la mobilité, du territoire  
et de l'environnement (DMTE)**
**Compte 2019**  
Fr.

**Budget 2020**  
Fr.

**Compte 2020**  
Fr.

**Ecart B/C**  
Fr.

**VUE FINANCIERE**
**TOTAL**

<b>Charges et dépenses</b>	<b>567'642'474.67</b>	<b>596'933'350</b>	<b>1'010'294'945.16</b>	<b>413'361'595</b>
<b>Revenus et recettes</b>	<b>361'244'861.58</b>	<b>394'521'350</b>	<b>813'576'504.14</b>	<b>419'055'154</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>206'397'613.09</b>	<b>202'412'000</b>	<b>196'718'441.02</b>	<b>-5'693'559</b>

**SUBDIVISION ADMINISTRATIVE**

Service administratif et juridique	4'438'823.36	5'228'300	5'189'870.68	-38'429
Service de la mobilité	148'430'323.20	133'727'700	134'725'775.45	998'075
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	36'165'031.38	45'340'900	39'831'631.29	-5'509'269
Service de l'environnement	10'156'663.33	10'663'600	10'005'272.29	-658'328
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	992'117.57	1'095'000	754'668.42	-340'332
Service du développement territorial	3'275'475.02	3'489'500	3'115'962.85	-373'537
Office de construction des routes nationales	2'939'179.23	2'867'000	3'095'260.04	228'260
Office cantonal de la construction du Rhône	0.00	0	0.00	0
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>206'397'613.09</b>	<b>202'412'000</b>	<b>196'718'441.02</b>	<b>-5'693'559</b>

**COMPTE DE RESULTATS**

30	Charges de personnel	83'742'016.40	88'382'800	85'555'753.80	-2'827'046
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	112'100'512.81	130'783'900	128'977'347.06	-1'806'553
34	Charges financières	29'336.85	27'000	15'991.02	-11'009
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	9'037'028.91	2'180'900	201'892'773.72	199'711'874
36	Charges de transferts	67'346'298.96	68'749'800	68'352'902.00	-396'898
37	Subventions redistribuées	382'276.85	40'000	394'663.15	354'663
38	Charges extraordinaires	9'555'007.05	0	6'828'403.72	6'828'404
39	Imputations internes	11'932'102.02	10'382'400	200'146'316.73	189'763'917
40	Revenus fiscaux	54'722.00	56'700	53'494.99	-3'205
41	Patentes et concessions	4'616'233.36	4'790'000	5'727'793.30	937'793
42	Taxes	27'286'273.50	34'557'600	40'353'382.25	5'795'782
43	Revenus divers	5'502'370.65	6'399'700	5'741'492.27	-658'208
44	Revenus financiers	1'605'816.93	1'241'000	1'340'186.68	99'187
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	8'547'177.45	48'174'400	40'690'538.20	-7'483'862
46	Revenus de transferts	106'545'319.81	101'099'900	327'827'894.44	226'727'994
47	Subventions à redistribuer	382'276.85	40'000	394'663.15	354'663
48	Revenus extraordinaires	7'060'832.48	2'000'000	13'826'667.14	11'826'667
49	Imputations internes	11'884'476.69	10'551'200	200'663'329.54	190'112'130
	<b>Total charges</b>	<b>294'124'579.85</b>	<b>300'546'800</b>	<b>692'164'151.20</b>	<b>391'617'351</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>173'485'499.72</b>	<b>208'910'500</b>	<b>636'619'441.96</b>	<b>427'708'942</b>
	<b>Excédent de charges avant amortissements et réévaluations</b>	<b>120'639'080.13</b>	<b>91'636'300</b>	<b>55'544'709.24</b>	<b>-36'091'591</b>

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

50	Immobilisations corporelles	205'976'155.37	193'840'600	232'525'974.32	38'685'374
52	Immobilisations incorporelles	126'392.45	300'000	113'601.05	-186'399
54	Prêts	270'000.00	4'548'000	200'000.00	-4'348'000
56	Propres subventions d'investissement	61'583'555.25	88'764'200	77'241'751.29	-11'522'449
57	Subventions d'investissement redistribuées	336'111.00	3'400'000	1'267'216.25	-2'132'784
58	Investissements extraordinaires	5'225'680.75	5'533'750	6'782'251.05	1'248'501
63	Subventions d'investissement acquises	183'515'481.36	178'874'700	171'242'283.43	-7'632'417
64	Remboursements de prêts	1'394'138.70	1'297'400	1'815'551.60	518'152
65	Transferts de participations	0.00	0	1.00	1
67	Subventions d'investissement à redistribuer	336'111.00	3'400'000	1'267'216.25	-2'132'784
68	Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80	2'038'750	2'632'009.90	593'260
	<b>Total dépenses</b>	<b>273'517'894.82</b>	<b>296'386'550</b>	<b>318'130'793.96</b>	<b>21'744'244</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>187'759'361.86</b>	<b>185'610'850</b>	<b>176'957'062.18</b>	<b>-8'653'788</b>
	<b>Investissements nets</b>	<b>85'758'532.96</b>	<b>110'775'700</b>	<b>141'173'731.78</b>	<b>30'398'032</b>

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

<b>OP 1</b> Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département B20 4'172'634 net C20 3'926'334.54 net		<b>OP 2</b> Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions B20 1'055'666 net C20 1'263'536.14 net	
<b>GP 11</b> Gestion/coordination des activités administratives B20 1'565'289 net C20 1'885'445.46 net	<b>GP 12</b> Appui juridique au département et à ses entités B20 2'607'345 net C20 2'040'889.08 net	<b>GP 21</b> Appui aux autorités communales B20 -1'116'508 net C20 -936'292.92 net	<b>GP 22</b> Appui à l'autorité cantonale (CCC) B20 2'172'174 net C20 2'199'829.06 net

**Total service B20 5'228'300 net C20 5'189'870.68 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>7'405'396.26</b>	<b>7'715'000</b>	<b>7'548'319.23</b>	<b>-166'681</b>
30 Charges de personnel	6'554'898.51	6'949'600	6'918'671.73	-30'928
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	280'335.20	582'800	186'530.88	-396'269
36 Charges de transferts	33'633.00	38'000	35'012.60	-2'987
38 Charges extraordinaires	400'000.00	0	271'000.00	271'000
39 Imputations internes	136'529.55	144'600	137'104.02	-7'496
<b>4 Revenus</b>	<b>3'116'332.35</b>	<b>3'236'700</b>	<b>2'837'262.85</b>	<b>-399'437</b>
40 Revenus fiscaux	7'150.00	0	8'138.00	8'138
42 Taxes	2'787'006.90	3'076'700	2'706'079.85	-370'620
48 Revenus extraordinaires	149'759.45	0	0.00	0
49 Imputations internes	172'416.00	160'000	123'045.00	-36'955
<b>Excédent de charges</b>	<b>4'289'063.91</b>	<b>4'478'300</b>	<b>4'711'056.38</b>	<b>232'756</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>149'759.45</b>	<b>750'000</b>	<b>478'814.30</b>	<b>-271'186</b>
50 Immobilisations corporelles	149'759.45	750'000	478'814.30	-271'186
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>149'759.45</b>	<b>750'000</b>	<b>478'814.30</b>	<b>-271'186</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>4'438'823.36</b>	<b>5'228'300</b>	<b>5'189'870.68</b>	<b>-38'429</b>

## Explication des écarts financiers

1. Rub.31 (- Fr. 396'269.00) Les remises en état ont été effectuées par les personnes concernées, par conséquent, pas de récupération de frais dans la rubrique 4260. Le SAJMTE a priorisé le suivi de la mise en œuvre de la LC/OC ainsi que les adaptations indispensables au bon fonctionnement de l'outil de gestion D-CO/SAP. Dès lors, plusieurs projets d'amélioration, notamment informatiques, ont été reportés.

2. Rub.42 : rub 421 Emoluments (- Fr. 53'720.15) / rub 426 (- Fr. 253'000.00) / rub 427 amende (- Fr. 63'900.00)  
 Nombre de dossiers créés au SeCC au 31.12.2020 : Total de 3378 dossiers (2019/3181 soit +6.22%) dont 1378 compétence cantonale (2019/ 1126 soit +22.47%), 201 police des constructions (2019/132 soit +51.52%) et 1799 compétence communale (2019/1923 soit -6.40 %). La baisse des dossiers communaux et la réduction des contrôles extérieurs en police des constructions en raison du COVID-19 ont eu une incidence sur les émoluments encaissés. Dans la rub 427, plusieurs décisions d'amendes (Fr. 87'124.00) sont, au 31.12.2020, au stade de recours, en préparation et en délai d'envoi (entrée en force décision).

3. Rub.38-50 (- Fr. 271'186.00) Le SAJMTE assure le pilotage du programme eConstruction dans le cadre de la dématérialisation du processus de demande d'autorisation de construire. Les dépenses relatives au programme eConstruction ont été entièrement financées par le budget. Le montant de Fr. 271'000.00 représentant le solde du crédit budgétaire ordinaire 2020 a fait l'objet d'un compte de financement spécial (cf. Rub.38). Il est à préciser que les comptes de financements spéciaux 2019 et 2018 respectivement de Fr. 400'000.00 et Fr. 330'000.00 restent disponibles.

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	38.60	47.30	47.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
<b>Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et offices, soit notamment :
1.1	la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire
1.2	la traduction
2	Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et offices soit notamment :
2.1	la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)
2.2	le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés
2.3	la mise à jour des bases légales

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1 1	31.12.20	23.09.20	■ Dans le contexte de l'adaptation structurelle du SAJMTE, il a été décidé de conserver le domaine des traductions au sein du SAJMTE.
ad2 2	31.12.20	31.12.20	■ Les projets législatifs en cours suivent les calendriers législatifs annoncés. L'avant-projet de loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau a été mis en consultation durant le premier semestre 2020. Les nombreuses remarques ont nécessité une adaptation du calendrier législatif, afin de permettre une analyse minutieuse desdites remarques. La mise en consultation de l'avant-projet de loi sur les transports publics, qui inclut la révision de la loi sur la mobilité de loisirs, est prévue au printemps 2021. Le projet de création d'une législation visant la création d'une entité autonome pour la valorisation des parkings a été, pour l'heure, abandonné par le Conseil d'Etat. Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2021 des travaux législatifs concernant l'application sur les résidences secondaires à pu être terminée.

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Respect des délais dans le traitement des interventions parlementaires	100%	100%	■ Les délais de réponses aux interventions parlementaires sont respectés.
ad2	2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la PIP ou la planification semestrielle	100%	100%	■ Les projets législatifs en cours suivent les calendriers législatifs annoncés. Pour le surplus, cf. commentaire sous Mesures prioritaires ad2.2
	3 Respect des délais des processus législatifs définis	100%	100%	■ Sous réserve des remarques mentionnées sous ad2.2 et Mesures prioritaires ad2.2, les processus législatifs sont respectés.

**OBJECTIF POLITIQUE 2****Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions****Sous-objectifs politiques**

- 1 Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)
- 2 Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :
  - 2.1 la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles
  - 2.2 l'élaboration des décisions prises et leurs notifications
  - 2.3 les tâches de police des constructions
- 3 Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions
- 4 Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Initialisation, respectivement développement de la plateforme informatique cantonale permettant la gestion électronique des demandes d'autorisations de construire (eConstruction)	31.12.20	31.12.20	■ Le programme eConstruction est un des projets métiers pilotes engagés dans le cadre de l'administration numérique (programme de cyberadministration). Fin novembre 2020, le Conseil d'Etat a validé les contractualisations nécessaires au programme eConstruction, à savoir : l'adhésion à la Communauté CAMAC Suisse, l'achat de FRIAC (variante fribourgeoise de CAMAC), et les développements spécifiques valaisans avec le prestataire Blackpoints SA. Fin décembre 2020, les contrats ont été signés et les travaux immédiatement engagés avec les partenaires en vue d'une première phase pilote dès novembre 2021. L'adaptation du cadre légal cantonal a été validée par le Conseil d'Etat et soumise à la commission thématique de l'équipement et des transports (ET) du Grand Conseil en décembre et le traitement en plénum est agendé en février 2021. La communication, indispensable pour de tels projets, est opérationnelle.
ad2	2 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force (Cf.ad2 indicateur 5)	31.12.23		■ 14 constructions illicites faisant l'objet d'un OREL en force ont été remis en état par l'auteur.
	3 Réorganisation (structure et processus) de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) eu égard aux EPT supplémentaires attribués	30.06.20	31.12.20	■ Décision du Conseil d'Etat du 23.09.2020 d'approuver la réorganisation du SAJMTTE et mise en place, dès le 1er janvier 2021, pour le SeCC de 3 Chefs(fes) de groupe pour la conduite par région (Haut-Valais, Bas-Valais et Valais central).

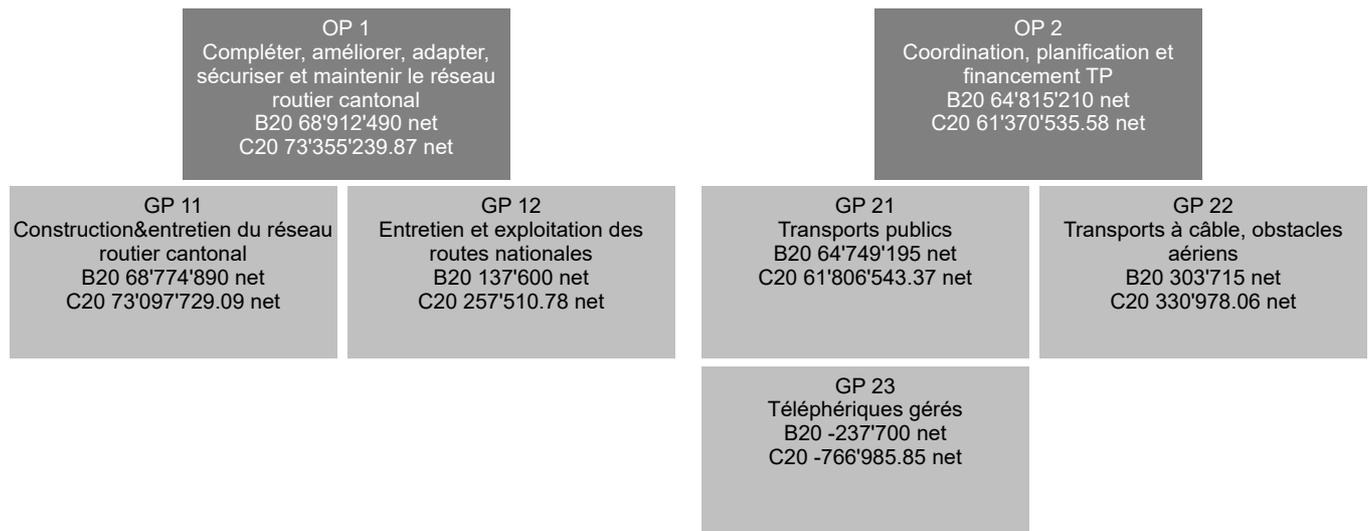
## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	75%	68.75%	▲ Janvier - 31 décembre 2020 (1'875 cas) : 68.75 % (pourcentage cumulé). Les délais de traitement des dossiers de construction sont tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du Conseil d'Etat du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que, dès les derniers préavis des services consultés retournés au SeCC, les prises de position sont notifiées à 92.96 % dans les 7 jours aux communes.
	2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	85%	92.96%	■ Cumul du 1er janvier - 31 décembre 2020 (1'960 cas): 92.96 %. Amélioration de traitement de 20% par rapport à 2019. Cette amélioration est due notamment à la formation des nouveaux collaborateurs (2019-2020) et aux traitements plus rapide des préavis par les services.
ad2	3 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	85%	90.38%	■ Cumul du 1er janvier au 31 décembre 2020 (1'809 cas): 90.38 % des décisions ont été élaborées et notifiées dans les délais impartis.  La complexité de certains dossiers ne permet pas toujours de tenir les délais notamment lorsqu'une analyse juridique plus approfondie est nécessaire ou lorsque des autorisations spéciales sont requises.
	4 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	75%	76.22%	■ Cumul du 1er janvier au 31 décembre 2020 (1'354 cas): 76.22 %.  Les délais de traitement des dossiers de construction sont tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que le SeCC respecte à 90.38 % les délais impartis par l'OC (art. 39 OC) relatifs à l'élaboration et la notification des décisions.
	5 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à posteriori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	45	22	● Du 1er janvier au 31 décembre 2020 : 22 dossiers, respectivement de cas de police des constructions ont été régularisés dont 14 dossiers OREL (cf. ad2.2), 6 dossiers régularisés par une autorisation de construire et 2 dossiers de renonciation de la remise en état des lieux.
ad3	6 Soutien aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions	100%	100%	■ De nombreux conseils généraux sont fournis aux communes par téléphone, par courriels ou lors de séances.
ad4	7 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	■ Sur 15 partenaires consultés, hors service de l'Etat du Valais (ASTRA, ESTI, CFF, TPC, etc.) 243 circulations ont été faites pour un temps moyens de 25.91 jours de délai de réponse.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département</b>	<b>4'114'136.98</b>	<b>187'802.44</b>	<b>3'926'334.54</b>
<b>GP11 Gestion/coordination des activités administratives</b>	<b>1'917'106.29</b>	<b>31'660.83</b>	<b>1'885'445.46</b>
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	1'070'547.10	16'950.02	1'053'597.08
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	419'256.31	7'285.50	411'970.81
P1103 Gestion administrative et traduction	427'302.88	7'425.31	419'877.57
<b>GP12 Appui juridique au département et à ses entités</b>	<b>2'197'030.69</b>	<b>156'141.61</b>	<b>2'040'889.08</b>
P1201 Gestion des dossiers juridiques	2'036'808.97	153'320.40	1'883'488.57
P1202 Planification et élaboration de la législation	160'221.72	2'821.21	157'400.51
<b>OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions</b>	<b>3'912'996.55</b>	<b>2'649'460.41</b>	<b>1'263'536.14</b>
<b>GP21 Appui aux autorités communales</b>	<b>1'122'273.66</b>	<b>2'058'566.58</b>	<b>-936'292.92</b>
P2101 Coordination des prises de position des organes	1'046'969.36	2'057'258.01	-1'010'288.65
421 Emoluments pour actes administratifs		2'039'329.85	-2'039'329.85
Solde dépenses/recettes du produit	1'046'969.36	17'928.16	1'029'041.20
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	75'304.30	1'308.57	73'995.73
<b>GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)</b>	<b>2'790'722.89</b>	<b>590'893.83</b>	<b>2'199'829.06</b>
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	1'967'259.45	520'011.78	1'447'247.67
421 Emoluments pour actes administratifs		491'014.00	-491'014.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'967'259.45	28'997.78	1'938'261.67
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	373'687.22	6'493.63	367'193.59
P2203 Police des constructions	449'776.22	64'388.42	385'387.80
427 Amendes		56'100.00	-56'100.00
Solde dépenses/recettes du produit	449'776.22	8'288.42	441'487.80
<b>Total</b>	<b>8'027'133.53</b>	<b>2'837'262.85</b>	<b>5'189'870.68</b>

## SERVICE DE LA MOBILITÉ



**Total service B20 133'727'700 net C20 134'725'775.45 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>220'000'327.13</b>	<b>228'560'100</b>	<b>617'472'492.68</b>	<b>388'912'393</b>
30 Charges de personnel	48'920'596.24	50'941'500	49'552'646.77	-1'388'853
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	102'610'475.53	117'409'700	118'212'914.22	803'214
34 Charges financières	21'587.79	25'500	4'904.98	-20'595
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	5'266'701.07	215'400	199'933'698.75	199'718'299
36 Charges de transferts	51'368'103.55	52'658'100	50'057'007.35	-2'601'093
37 Subventions redistribuées	0.00	40'000	0.00	-40'000
38 Charges extraordinaires	2'416'063.60	0	1'500'000.00	1'500'000
39 Imputations internes	9'396'799.35	7'269'900	198'211'320.61	190'941'421
<b>4 Revenus</b>	<b>126'232'804.76</b>	<b>160'226'500</b>	<b>581'019'177.90</b>	<b>420'792'678</b>
40 Revenus fiscaux	39'146.50	30'000	41'733.99	11'734
42 Taxes	19'851'395.80	26'323'600	33'015'332.85	6'691'733
43 Revenus divers	3'669'776.90	4'177'500	3'607'847.85	-569'652
44 Revenus financiers	878'727.76	531'000	569'029.08	38'029
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	486'101.77	36'596'100	31'184'202.56	-5'411'897
46 Revenus de transferts	90'371'138.56	83'532'600	311'380'140.40	227'847'540
47 Subventions à redistribuer	0.00	40'000	0.00	-40'000
48 Revenus extraordinaires	1'667'496.90	2'000'000	3'639'510.40	1'639'510
49 Imputations internes	9'269'020.57	6'995'700	197'581'380.77	190'585'681
<b>Excédent de charges</b>	<b>93'767'522.37</b>	<b>68'333'600</b>	<b>36'453'314.78</b>	<b>-31'880'285</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>98'156'182.08</b>	<b>121'493'900</b>	<b>101'420'586.12</b>	<b>-20'073'314</b>
50 Immobilisations corporelles	77'002'375.18	86'922'900	78'206'216.97	-8'716'683
54 Prêts	0.00	4'000'000	0.00	-4'000'000
56 Propres subventions d'investissement	20'867'806.90	27'571'000	22'379'729.15	-5'191'271
57 Subventions d'investissement redistribuées	286'000.00	3'000'000	834'640.00	-2'165'360
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>43'493'381.25</b>	<b>56'099'800</b>	<b>3'148'125.45</b>	<b>-52'951'675</b>
63 Subventions d'investissement acquises	42'458'151.25	52'350'400	1'033'308.85	-51'317'091
64 Remboursements de prêts	749'230.00	749'400	1'280'176.60	530'777
67 Subventions d'investissement à redistribuer	286'000.00	3'000'000	834'640.00	-2'165'360
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>54'662'800.83</b>	<b>65'394'100</b>	<b>98'272'460.67</b>	<b>32'878'361</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>148'430'323.20</b>	<b>133'727'700</b>	<b>134'725'775.45</b>	<b>998'075</b>

## SERVICE DE LA MOBILITÉ

Explication des écarts financiers
<p>Un crédit supplémentaire de Fr. 27.3 mios a été accordé par le GC pour des déclassements et des travaux sécuritaires sur les routes cantonales. Ce crédit est compensé par des prélèvements sur le fonds RPLP et le nouveau fonds pour les routes cantonales et le trafic d'agglomération (RTEC).</p> <p>Le Conseil d'Etat a décidé le 2 avril 2020 et rétroactivement depuis 2008, de financer les routes principales suisses (RPS) à 100% par les dotations fédérales dévolues aux RPS. Le compte de financement des RPS a été dissout (Fr. 211 mios à fin 2019) afin de créer les fonds FRPS (Fr. 97.5 mios pour les RPS) et RTEC (Fr. 93.1 mios pour les routes cantonales et le trafic d'agglomération).</p> <p>Les participations des communes sur les RPS pour les années 2008 à 2019 leur ont été restituées (Fr. 20.4 mios), à l'exception de celles pour les intérieurs de localité qui seront réglées ultérieurement.</p> <p>Le mode de comptabilisation des prélèvements sur le nouveau fonds FRPS diffère par rapport à l'ancien compte de financement des RPS (désormais par le (chapitre) Ch. 45 au lieu des Ch. 46 et 63).</p> <p>La décision du 2 avril 2020 a engendré d'importants écarts par rapport au budget sur les chapitres 35, 39, 45, 46, 49 et 63. Les autres variations par rapport au budget sont commentées ci-après par objectif politique.</p> <p>Etat des fonds au 31.12.2020 :</p> <p>1. Routes cantonales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RPLP : Fr. 11.2 mios;</li> <li>- FRPS : Fr. 91.0 mios;</li> <li>- RTEC : Fr. 72.7 mios.</li> </ul> <p>2. Transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RPLP : Fr. 17.0 mios.</li> </ul>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	411.00	409.40	403.90

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
<p>Les variations s'expliquent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suppression de 4 postes de cantonniers au 01.01.2020,</li> <li>- transfert de 0.5 poste à l'état-major du Département,</li> <li>- transfert de 0.7 poste aux Archives cantonales,</li> <li>- transfert de 0.5 poste au Service de l'environnement,</li> <li>- retour de 0.2 poste du Service immobilier et patrimoine.</li> </ul>

OBJECTIF POLITIQUE 1
<p><b>Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil, des objectifs de développement durable et du concept cantonal de la mobilité 2040.</b></p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal</p> <p>1.1 Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements</p> <p>1.2 Améliorer les infrastructures cantonales dévolues à la mobilité douce</p> <p>1.3 Créer un réseau cantonal de pistes cyclables entre les villes principales de la plaine du Rhône</p> <p>2 Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal</p> <p>2.1 Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier</p> <p>2.2 Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur</p> <p>2.3 Adapter la taille du réseau routier cantonal</p> <p>3 Entretien et exploitation des routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU</p> <p>3.1 Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales</p>

## SERVICE DE LA MOBILITÉ

## Remarques

## ROUTES CANTONALES (GP11)

## Construction et correction des routes cantonales (P1101):

Ch. 50 : Les dépenses brutes se montent à Fr. 75.4 mios, soit Fr. -8.3 mios par rapport au budget. La différence provient principalement des travaux du Tunnel des Evouettes (Fr. -13.2 mios), où la cadence d'avancement prévue initialement n'a pas pu être atteinte compte tenu de certaines difficultés géologiques rencontrées ainsi qu'aux complications liées au contexte sanitaire du COVID-19. Les dépenses pour les RPS atteignent Fr. 28 mios.

Ch. 57/67 : Subventions fédérales à reverser aux communes pour les agglomérations. Le montant à verser dépend des travaux exécutés par les communes.

## Entretien des routes cantonales (P1102):

Ch. 31 : Un crédit supplémentaire de Fr. 27.3 mios a été octroyé par le Grand Conseil en février 2021 afin de couvrir des coûts additionnels sur la rubr. 31 (déclassements routiers, travaux sécuritaires, autres travaux). Ce crédit supplémentaire est financé par les fonds RPLP et RTEC. Le reliquat sur le Ch. 31 se monte à Fr. 1.5 mio et reste dans le fonds RTEC. Les dépenses pour les RPS atteignent Fr. 10.8 mios.

## UNITE TERRITORIALE III (GP12):

Ch. 31 : Travaux supplémentaires commandés par l'OFROU (Fr. + 2.6 mios compensés sur le Ch. 42).

Ch. 42 : Recettes supplémentaires pour les travaux additionnels demandés par l'OFROU (Fr. +3.8 mios). Dissolution de provisions (Fr. +4.0 mios, dont Fr. 1.2 mio budgété à la Direction du SDM).

Ch. 35/45 : Création d'un compte de fonds propres et affectation du résultat annuel (Fr. +4.7 mios).

Le bénéfice de l'exercice se monte à Fr. 547'367.79.

La section UTIII est devenue le Service Unité territoriale III au 1er janvier 2021, indépendant du Service de la mobilité.

## SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Poursuite du réaménagement complet du tronçon Branson - La Louye à Fully sur la route 71 (fin prévue : 2023)	31.12.20	31.12.20	■
	2 Début dès 2020 des travaux pour les projets d'agglomération de Sion et du Valais central (travaux s'étalant sur une dizaine d'année)	31.12.20		▲ Le projet d'aménagement urbain intégrant la restructuration de la route cantonale no T9 St-Maurice - Brig et de certaines routes et places communales sur la traversée de Vétroz a été approuvé par le Conseil d'Etat le 3 juin 2020. Les oppositions étant en force, les travaux préparatoires pourront débuter en 2021. Les travaux d'études des autres traversées de localités suivent leur cours.
	3 Poursuite des travaux du tunnel de contournement des Evouettes sur la route H21BO (fin prévue : 2024)	31.12.20		▲ Fin des travaux prévue : - Tunnel mai 2023, - Traversée des Evouettes décembre 2024.
	4 Poursuite des travaux de correction de la chaussée sur la route 43 Grouja - Les Giettes afin de faciliter la circulation touristique et professionnelle et de permettre, dès 2022, la réalisation des travaux de réfection du pont-arc des Petits Pontis sur l'axe Sierre-Vissoie	31.12.20		▲ Les travaux de correction de la chaussée ont été entrepris en 2020 sur les deux tronçons jouxtant le hameau des Giettes-d'en-Bas. Ils se poursuivent en 2021 sur trois tronçons distincts du tronçon s'étirant entre les villages de Vercorin et de Pinsec.
	5 Début des travaux du Tunnel des pyramides d'Euseigne sur la route 54 (fin prévue : 2022)	31.12.20	31.12.20	■ Le début des travaux de construction proprement dits du tunnel des pyramides d'Euseigne, d'une longueur d'environ 120 mètres, est planifié en été 2021. Les travaux préparatoires, à savoir la construction d'un caisson de soutènement en bois a été entreprise en automne 2020 afin de dégager de tout encombrement le front d'attaque du tunnel. Ce caisson est nécessaire au déplacement préalable de la chaussée existante, à savoir vers l'aval, sur le tronçon de route sis au sud-ouest du site.
	6 Poursuite des travaux de la déviation de Stalden sur la route H212 (fin prévue : 2022)	31.12.20	31.12.20	■
	7 Dépôt/approbation des plans du tunnel de Deibels sur la route H212 à Eisten (début des travaux prévu : 2021 / fin prévue : 2024)	31.12.20	31.12.20	■
	8 ★ Poursuite des démarches en vue de l'obtention de la part de la Confédération du classement des accès aux principales stations touristiques dans la catégorie des "routes principales suisses" (Verbier, Crans-Montana, Loèche-les-Bains, Anniviers)	31.12.21		▲ Lobbying en cours. Action sur le long terme.
	9 Lancement de l'étude d'un plan sectoriel de mobilité "vélo" (secteur Mörel-Bouveret)	31.12.20	31.12.20	■ L'étude a été lancée en mai 2020. Du fait qu'elle consiste en une phase test, elle est menée sur un secteur restreint (Chamoson, Leytron, Riddes, Saillon). Une fois finalisée (début 2021), elle sera peu à peu étendue à l'ensemble de la plaine valaisanne.
ad2	10 Mise en conformité normative des passages pour piétons	31.12.20	31.12.20	■ Env. 80 % des passages pour piétons (PPP) sont intégralement assainis à fin 2020. 87% des PPP sont partiellement assainis à fin 2020 (assainissement de l'éclairage en cours). Pour les 13% restant, il s'agit des PPP qui seront assainis en fonction des projets de requalifications des traversées de localités à venir.

## SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad2</b> 11 ☆ Promotion de l'utilisation de véhicules hybrides ou électriques dans les transports publics et privés, notamment par la mise à disposition du domaine public pour l'installation de bornes de recharge	31.12.21		■ Déploiement en cours.
<b>ad3</b> 12 Autonomisation de l'Unité territoriale III, notamment par la création d'une section propre au sein du Service de la mobilité	31.12.20	31.12.20	■ Le Service Unité territoriale III est créé au 1er janvier 2021. Dès cette date, l'UTIII n'est plus gérée par le Service de la mobilité.
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad1</b> 1 Réalisation des mesures prioritaires	100%	75%	▲
2 Nombre de chantiers de construction en cours	80	95	■
3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	→	→	▲ De nouveaux indicateurs, plus détaillés, seront utilisés dès 2021.
4 🏠 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	3	▲ Le total des crédits complémentaires se monte à Fr. 855'000.-.
5 🏠 Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année	63%	53%	■ Indicateur statistique.
6 Nombre de km adaptés à la mobilité douce aménagés durant l'année	4	13.7	■ Ce chiffre se rapporte à la fois aux deux-roues et aux piétons (mobilité réduite incluse). Il comprend les mesures constructives et les marquages deux-roues. Cet indicateur sera remplacé dès 2021 par de nouveaux indicateurs plus pertinents.
<b>ad2</b> 7 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	75%	69%	▲ Assainissements effectués dans le cadre de chantiers de construction et d'entretien. L'avancement des dossiers est tributaire des disponibilités financières ainsi que du traitement par l'administration cantonale (préavis internes, pilotage des procédures d'homologation) et des communes pour les réalisations (coordination des chantiers). Les chiffres définitifs n'étant pas connus avant fin mars de l'année suivante, le chiffre figurant sous Réalisé est une estimation. Situation à fin 2019 (chiffres définitifs): effectué = 65%.
8 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation fin 2015 : I1 = 2,28. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	→	→	▲ La dégradation du réseau cantonal a été stabilisée et la politique d'entretien à une meilleure gestion du cycle de vie des actifs se déploie. De nouveaux indicateurs, plus détaillés, seront utilisés dès 2021.
9 Nombre de passages pour piétons mis en conformité durant l'année	30	38	■
10 Nombre de km de route déclassés durant l'année	15	43	■ 16 millions de francs de remise en état.
<b>ad3</b> 11 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	100%	100%	■

OBJECTIF POLITIQUE 2	
<p><b>Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie, de la politique sociale et conforme au concept cantonal de la mobilité 2040. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.</b></p>	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport et de mobilité douce nécessaire au canton du Valais
3	Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
4	Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations
Remarques	
<p>TRANSPORTS (GP 21):  Variations par rapport au budget :  Ch. 31 : Reliquat de Fr. -0.3 mio.  Ch. 36 : Indemnités aux transporteurs inférieures au budget (Fr.-2.7 mios). Les offres des transporteurs sont estimées, car elles ne sont pas encore finalisées lors de la préparation du budget. Elles seront encore ensuite négociées entre les transporteurs et le SDM.  Ch. 35 : Attribution au fonds RPLP (Fr. +3.0 mios), car des projets budgétés sur les Ch. 54/56 et financés par la RPLP ont été décalés.  Ch. 38 : Constitution d'un financement spécial pour la plateforme d'échange à Orsières (Fr. +1.5 mio), car le projet a été décalé (Ch. 54).  Ch. 45 : Aucun prélèvement sur le fonds RPLP (Fr. -4.3 mios), car des projets budgétés sur les Ch. 54/56 et financés par la RPLP ont été décalés.  Ch. 54/56 : Décalage de la réalisation de projets gérés par des tiers, notamment du fait de la pandémie de COVID-19 (Fr. -8.2 mios) ; ces projets sont principalement financés par le fonds RPLP. Le financement du FAIF est inférieur au budget (Fr. -0.9 mio).</p> <p>TELEPHERIQUES GERES (GP 23):  4 des 6 téléphériques présentent une perte sur l'exercice 2020. La perte globale annuelle se monte à Fr. 535'403.01 faisant passer la perte globale cumulée de Fr. 259'781.66 à Fr. 795'184.67. Ces résultats sont dus aux effets de la pandémie sur les transports publics, ainsi qu'aux amortissements supplémentaires de Fr. 314'236.90 sur les installations du téléphérique Fürgangen-Bellwald. Ces dernières seront entièrement amorties à fin 2021, en concertation avec l'Office fédéral des transports (OFT), dans le cadre du transfert futur de la gestion du téléphérique.</p>	

## SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien à la partie valaisanne du développement en cours de l'infrastructure ferroviaire (ZEB; en force) et aux projets de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) - étapes 2025 et 2030/35 (dès l'acceptation du message par le Parlement fédéral) des mises en œuvre anticipées pourraient être envisagées sous réserve des disponibilités financières (en principe dès fin 2019)	31.12.25		■ ZEB : toutes les mesures sur le Valais sont achevées. FAIF 2025: Le projet se poursuit normalement. Les études pour sécuriser le tracé entre Täsch et Zermatt suivent leur cours. FAIF2035 : le programme est en force depuis le 1.1.2020. Sont désormais mis en oeuvre les mesures anticipées suivantes : a) études en vue de la réalisation anticipée des nouvelles haltes de Martigny-Expo (avec TMR SA) et halte de Collombey-le-Grand (Muraz la Barne selon message PRODES) avec CFF Infra; b) sécurisation du tracé entre Täsch et Zermatt et nouveau tunnel (regroupement des mesures FAIF 2025 et 2035); c) poursuite des études et préparation des premières mises à l'enquête pour l'augmentation de capacité du Tunnel de base du Lötschberg
	2 ☆ Analyses d'opportunité : Construction d'un monorail le long de la plaine du Rhône - Restauration ou réalisation de liaisons ferroviaires (Sud Léman, Ligne du Simplon-Ligne du Tonkin, Martigny-Aoste, Tunnel du Grimsel) - Liaisons par câble ou funiculaires entre la plaine et la montagne - Développement des navettes autonomes et des services à la demande - Gratuité des transports pour les touristes	31.12.21		■ Projet Eurotube : procédure AT en cours. Liaisons ferroviaires : lobbying en cours : actions à long terme. Liaisons par câble ou funiculaires entre la plaine et la montagne : divers projets en cours. Navettes autonomes : en service. Gratuité des transports pour les touristes : étude d'opportunité par les destinations.
	3 ☆ Définition d'une politique aéronautique dans le cadre du Concept cantonal de mobilité 2040 et adoption de la stratégie de gouvernance et de développement de l'aéroport de Sion	31.12.21		■ Sera proposée au Grand Conseil au printemps 2021.
	4 ☆ Participation à la construction dans le Valais central d'un nouveau centre d'échange rail-route en vue de libérer le centre des agglomérations des activités de manutention des marchandises et de favoriser leur transport par le rail	31.12.21		■ Terminé. Etudes d'opportunité achevées : pas pertinent à ce jour.
	5 ☆ Poursuite des démarches en vue de l'intégration de l'achèvement partiel du tunnel de base du Lötschberg (équipement ferroviaire du 2e tube) dans le programme stratégique des infrastructures ferroviaires 2030-2035 de la Confédération	31.12.21		■ Terminé. L'achèvement partiel du tunnel de base du Lötschberg fait partie du programme PRODES 2035 adopté par le Parlement fédéral.
	6 ☆ Révision de la loi sur les transports publics	31.12.21		■ Sera proposée au Grand Conseil au printemps 2021.
	7 ☆ Transformation de l'aéroport de Sion en un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du canton	31.12.21		■ Sera proposée au Grand Conseil au printemps 2021.

## SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	8 ☆ Amélioration de l'accessibilité aux prestations de l'administration pour la population, les collectivités publiques et les entreprises en généralisant l'administration en ligne, en concentrant les services décentralisés sous un seul toit et en répartissant ces services dans des lieux facilement accessibles au moyen des transports publics	31.12.21		■ Revue du guichet virtuel en cours
ad4	9 Implémentation d'un logiciel informatique professionnel de gestion et de suivi de la maintenance et de l'exploitation des téléphériques	31.12.22		■
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental				
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Subventions de fonctionnement (indemnités) versées pour les prestations de transports publics	52'666'600	49'970'962	■
	2 Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics	27'571'000	22'379'729	▲ Décalage de la réalisation de plusieurs projets dû à la pandémie. Les projets sont gérés par des tiers.
ad2	3 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)	↗	↘	● Diminution de l'utilisation des transports publics provoquée par la pandémie (COVID-19).
	4 Subventions d'investissements accordées aux communes pour l'amélioration des sentiers et itinéraires de loisirs (conformément au Concept cantonal de la mobilité 2040)	2'000'000	20'000	▲ L'entrée de nouvelles demandes de subventionnement est en croissance, sans atteindre les objectifs fixés à Fr. 2 millions. Les ressources humaines limitées n'ont pas permis de traiter les dossiers de demande ni les dossiers de décompte réceptionnés. 25 dossiers sont en attente (pour un montant de Fr. 1 million). Ils seront traités courant 2021.
ad3	5 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	■
	6 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	■
	7 Réalisation des projets dans des délais raisonnables (4 mois de procédure cantonale, 12 mois pour la construction et la mise en service, 24 mois pour la remise en état des lieux)	90%	90%	■
ad4	8 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	2	4	● Diminution de l'utilisation des transports publics provoquée par la pandémie (COVID-19). Le téléphérique Fürgangen-Bellwald procède de 2019 à 2021 à l'amortissement comptable complet de ses installations, ce qui pèjore également fortement son résultat.
	9 🚶 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	340'000	315'310	● Diminution de l'utilisation des transports publics provoquée par la pandémie (COVID-19).

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal</b>	<b>635'791'861.00</b>	<b>562'436'621.13</b>	<b>73'355'239.87</b>
<b>GP11 Construction&amp;entretien du réseau routier cantonal</b>	<b>600'664'653.11</b>	<b>527'566'924.02</b>	<b>73'097'729.09</b>
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	470'043'585.54	241'792'461.42	228'251'124.12
313 Projets pour le développement durable	1'442'480.55		1'442'480.55
351 Création du fonds FRPS	97'533'707.85		97'533'707.85
351 Création du fonds RTEC	93'059'946.29		93'059'946.29
451 Utilisation du fonds FRPS		27'971'182.95	-27'971'182.95
451 Utilisation du fonds RPLP		946'579.67	-946'579.67
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		13'667'948.85	-13'667'948.85
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	75'383'196.01		75'383'196.01
630 Subventions fédérales		797'550.40	-797'550.40
632 Participation des communes aux investissements		104'480.40	-104'480.40
Solde dépenses/recettes du produit	202'624'254.84	198'304'719.15	4'319'535.69
P1102 Entretien et exploitation	130'621'067.57	285'774'462.60	-155'153'395.03
310 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	6'122'623.98		6'122'623.98
311 Véhicules et machines (section Logistique)	3'409'016.87		3'409'016.87
314 Entretien des routes, service hivernal, etc.	80'216'019.65		80'216'019.65
451 Transfert sur le fonds FRPS		-32'309'013.55	32'309'013.55
451 Utilisation du fonds FRPS		10'854'340.35	-10'854'340.35
451 Utilisation du fonds RPLP		1'084'936.85	-1'084'936.85
451 Utilisation du fonds RTEC		20'403'531.25	-20'403'531.25
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectée aux routes cantonales		15'665'730.50	-15'665'730.50
461 Participation des communes à l'entretien des intérieurs de localité		3'320'431.95	-3'320'431.95
463 Participation des communes à l'entretien		27'001'940.82	-27'001'940.82
463 Subventions fédérales		111'246.60	-111'246.60
506 Véhicules et machines (section Logistique)	437'593.53		437'593.53
632 Participation des communes (véhicules et machines de la section Logistique)		131'278.05	-131'278.05
Solde dépenses/recettes du produit	40'435'813.54	239'510'039.78	-199'074'226.24
<b>GP12 Entretien et exploitation des routes nationales</b>	<b>35'127'207.89</b>	<b>34'869'697.11</b>	<b>257'510.78</b>
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	35'127'207.89	34'869'697.11	257'510.78
351 Création d'un compte de fonds propres et affectation du résultat annuel	6'303'900.37		6'303'900.37
424 Recettes pour l'entretien de l'autoroute (contrat passé avec la Confédération)		19'221'681.20	-19'221'681.20
426 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		10'554'316.95	-10'554'316.95
451 Création d'un compte de fonds propres et affectation du résultat annuel		1'579'444.95	-1'579'444.95
Solde dépenses/recettes du produit	28'823'307.52	3'514'254.01	25'309'053.51

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>OP2 Coordination, planification et financement TP</b>	<b>83'101'217.80</b>	<b>21'730'682.22</b>	<b>61'370'535.58</b>
<b>GP21 Transports publics</b>	<b>78'724'314.40</b>	<b>16'917'771.03</b>	<b>61'806'543.37</b>
P2101 Infrastructure des transports publics	78'724'314.40	16'917'771.03	61'806'543.37
351 Alimentation du fonds RPLP (excédent)	2'964'921.20		2'964'921.20
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	49'764'633.85		49'764'633.85
389 Plateforme d'échange à Orsières	1'500'000.00		1'500'000.00
460 10% de la part RPLP revenant au Valais affectée aux transports		3'911'157.25	-3'911'157.25
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		10'130'790.33	-10'130'790.33
560 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	19'612'690.00		19'612'690.00
562 Communes et syndicats intercommunaux	439'954.15		439'954.15
564 Entreprises publiques	1'985'085.00		1'985'085.00
565 Entreprises privées	322'000.00		322'000.00
566 Organisations privées à but non lucratif	20'000.00		20'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'115'030.20	2'875'823.45	-760'793.25
<b>GP22 Transports à câble, obstacles aériens</b>	<b>551'990.06</b>	<b>221'012.00</b>	<b>330'978.06</b>
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	551'990.06	221'012.00	330'978.06
361 Dédommagements à des collectivités publiques	206'328.50		206'328.50
Solde dépenses/recettes du produit	345'661.56	221'012.00	124'649.56
<b>GP23 Téléphériques gérés</b>	<b>3'824'913.34</b>	<b>4'591'899.19</b>	<b>-766'985.85</b>
P2301 Téléphériques gérés	3'824'913.34	4'591'899.19	-766'985.85
<b>Total</b>	<b>718'893'078.80</b>	<b>584'167'303.35</b>	<b>134'725'775.45</b>

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)  
**SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE**

<p>OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt B20 13'648'492 net C20 11'846'227.61 net</p>	<p>OP 2 Protéger et gérer la nature et le paysage B20 4'028'794 net C20 3'784'780.24 net</p>	<p>OP 3 Réduire les risques liés aux dangers naturels B20 27'663'614 net C20 24'200'623.44 net</p>
<p>GP 11 Conservation des forêts B20 1'199'171 net C20 1'304'315.07 net</p>	<p>GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage B20 1'499'518 net C20 1'640'098.14 net</p>	<p>GP 31 Risques liés aux dangers naturels B20 27'028'114 net C20 23'293'705.28 net</p>
<p>GP 12 Gestion des forêts B20 12'449'321 net C20 10'541'912.54 net</p>	<p>GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces B20 2'529'276 net C20 2'144'682.10 net</p>	<p>GP 32 Gestion des ressources du sous-sol B20 100'000 net C20 127'302.78 net</p>
		<p>GP 33 Gestion des cours d'eau B20 535'500 net C20 779'615.38 net</p>

**Total service B20 45'340'900 net C20 39'831'631.29 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>32'683'033.93</b>	<b>31'060'800</b>	<b>35'046'035.65</b>	<b>3'985'236</b>
30 Charges de personnel	6'581'212.45	7'031'800	6'746'860.50	-284'940
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'265'964.07	6'237'200	5'444'798.10	-792'402
34 Charges financières	0.00	1'500	0.00	-1'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'848'100.70	1'604'000	1'777'960.15	173'960
36 Charges de transferts	14'934'065.81	14'466'100	17'057'329.00	2'591'229
38 Charges extraordinaires	4'647'280.00	0	3'278'998.00	3'278'998
39 Imputations internes	406'410.90	1'720'200	740'089.90	-980'110
<b>4 Revenus</b>	<b>12'675'855.45</b>	<b>14'387'400</b>	<b>20'892'658.45</b>	<b>6'505'258</b>
40 Revenus fiscaux	63.00	100	126.00	26
42 Taxes	1'434'094.05	1'423'500	1'289'079.95	-134'420
44 Revenus financiers	68'523.60	80'000	88'085.35	8'085
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	284'184.00	1'783'200	1'828'565.05	45'365
46 Revenus de transferts	6'823'723.00	7'900'100	9'040'187.25	1'140'087
48 Revenus extraordinaires	2'106'492.10	0	6'072'334.10	6'072'334
49 Imputations internes	1'958'775.70	3'200'500	2'574'280.75	-626'219
<b>Excédent de charges</b>	<b>20'007'178.48</b>	<b>16'673'400</b>	<b>14'153'377.20</b>	<b>-2'520'023</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>42'924'853.65</b>	<b>60'721'150</b>	<b>58'708'543.74</b>	<b>-2'012'606</b>
50 Immobilisations corporelles	293'750.45	100'000	33'521.30	-66'479
52 Immobilisations incorporelles	126'392.45	300'000	113'601.05	-186'399
54 Prêts	270'000.00	548'000	200'000.00	-348'000
56 Propres subventions d'investissement	37'009'030.00	54'239'400	51'563'853.09	-2'675'547
57 Subventions d'investissement redistribuées	0.00	0	15'317.25	15'317
58 Investissements extraordinaires	5'225'680.75	5'533'750	6'782'251.05	1'248'501
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>26'767'000.75</b>	<b>32'053'650</b>	<b>33'030'289.65</b>	<b>976'640</b>
63 Subventions d'investissement acquises	23'608'461.25	29'466'900	29'847'587.50	380'688
64 Remboursements de prêts	644'908.70	548'000	535'375.00	-12'625
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	0	15'317.25	15'317
68 Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80	2'038'750	2'632'009.90	593'260
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>16'157'852.90</b>	<b>28'667'500</b>	<b>25'678'254.09</b>	<b>-2'989'246</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>36'165'031.38</b>	<b>45'340'900</b>	<b>39'831'631.29</b>	<b>-5'509'269</b>

## Explication des écarts financiers

30: Postes partiellement repourvus

31: Reliquats mandats nature et paysage, dangers naturels et direction. Attribution financement spécial de 269'500 pour l'assainissement et la gestion de biotopes

35: Attribution supplémentaire au fonds cours d'eau

36: Dépassement domaine forêts compensé par recette supplémentaire en 46 et dépassement de crédit fonds forestier; dépassement nature et paysage compensé par un financement spécial; dépassement cours d'eau pour entretien Rhône compensé par reliquat en 31 et pour entretien canaux et torrents

38: Le CE a accepté les affectations aux financements spéciaux suivants: 1'420'888 ouvrages de protection eaux crédits supplémentaires (58), 1'588'610 ouvrages de protection eaux divers travaux d'aménagement de cours d'eau (56); 269'500 assainissement et gestion de biotopes (31)

42: Recettes inférieures au fonds forestier et récupérations de salaires, recettes supplémentaires prestations de service liées aux crédits supplémentaires

46: Dépassement domaine forêts compensé par dépense supplémentaire en 36

48: Prélèvement financements spéciaux: nature et paysage 399'930 (31 et 36); 40'000 biodiversité en forêt; 176'913 desserte forestière (58); 666'761 projets défense (56); 261'142 entretien Rhône (31); 2'918'446 cours d'eau intempéries 2019 et projet Dranse (56 et 58); 27'396 logiciel gestion administrative (52) et 1'581'744 dissolution échéance

52: Reliquat sur projet Larix

54: Demandes et remboursements crédits forestiers en recul

56: Reliquats forêt 762'000 et cours d'eau 2'813'000, dépassement avalanches 900'000 brut. Attribution financement spécial pour un montant de 1'588'610 NET pour divers travaux d'assainissement de cours d'eau

58: Dépassement intempéries cours d'eau et desserte forestière compensé par financement spécial

63: Recettes supplémentaires dangers naturels 748'000 en lien avec l'utilisation de financements spéciaux et recettes inférieures forêt 367'000

68: Recettes supplémentaires intempéries

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)  
**SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE**

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	39.00	41.20	42.00

Nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

La décision de transfert de 0.8 EPT prévoyait un retour du poste au SFCEP au départ à la retraite de la titulaire, effectif en août 2020.

**OBJECTIF POLITIQUE 1**

**Protéger, conserver et gérer la forêt**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12)
- 2 Adapter la desserte forestière en forêt de protection. (GP12)
- 3 Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12)
- 4 Optimiser les structures et processus de gestion forestiers dans une perspective de gestion durable des forêts (GP12)
- 5 Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP12)
- 6 Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP12)
- 7 Favoriser la biodiversité en forêt (GP12)
- 8 Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 P1203 Prévention et gestion du risque d'incendie de forêt : élaboration de concepts régionaux de protection (catalogue de mesures)	31.12.20	31.12.20	■ Le système de prévision INCENDI est rodé et contribue à une analyse et prise de décision objectives. La réalisation des concepts régionaux se poursuit ainsi que les mesures techniques dans le terrain.
	2 P1203 Amélioration de l'équilibre Forêt-Gibier	31.12.20	31.12.20	▲ La coordination avec le SCPF est assurée, en particulier pour les régions où les dégâts du gibier sont importants comme dans la vallée de Conches, la rive gauche du Rhône dans le Valais central et le Bas Valais. Sur ces régions le succès du traitement des forêts de protection est remis en question par l'absence du rajeunissement qui est abouti par le gibier.
ad2	3 P1201 Développement et mise aux normes du réseau de desserte forestière	31.12.20	31.12.20	■
ad3	4 P1201 Maintien de la surface de forêt de protection prioritaire gérée annuellement	31.12.20	31.12.20	■
	5 P1201 Augmentation de la surface globale de forêt de protection gérée annuellement	31.12.20	31.12.20	■
ad4	6 P1204 Interprétation des données économiques issues du réseau pilote d'entreprises forestières VS	31.12.20	31.12.20	■
	7 P1204 Accompagnement et soutien à des mesures d'amélioration structurelle et de rationalisation des travaux	31.12.20	31.12.20	■
ad5	8 P1204 Elaboration du Plan forestier cantonal (Plan directeur forestier) (report 2018)	31.12.20		● Le projet de plan forestier cantonal est toujours suspendu dans l'attente de la révision de la loi cantonale sur les forêts qui sera soumise au parlement en 2021.
	9 P1204 Elaboration du Rapport cantonal sur la durabilité de l'évolution des forêts	31.12.20		▲ Le rapport est en cours de rédaction.
ad6	10 P1204 Soutien à des initiatives externes (Lignum, Forêt Valais, etc.) de promotion, transformation du bois	31.12.20	31.12.20	■
ad7	11 P1202 Création de réserves forestières naturelles ou avec interventions	31.12.20	31.12.20	■
	12 P1202 Interventions en faveur des biotopes et espèces prioritaires (lisières, tétras-lyre, engouevent, gélinotte, bacchantes, batraciens, etc.)	31.12.20	31.12.20	▲ La première année de RPT voit des difficultés à mettre de nouveaux projets en route.
	13 P1202 Interventions pour le maintien et la restauration de pâturages boisés et châtaigneraies	31.12.20		▲ La première année de RPT voit des difficultés à mettre de nouveaux projets en route.
ad8	14 P1101 Homologation des plans de constatation des forêts pour les zones à bâtir	31.12.20	31.12.20	■

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)  
**SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE**

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de régions de priorité très élevée et élevée avec un concept régional de protection contre les incendies approuvés (objectif = 8; état 2019 = 4 terminées (Coude du Rhône 1 + 2, Leuk, Visp) / 3 en cours de planification (Lienne Morge, Naters, Raron))	5	5	■
	2 Intensité des dégâts dus au gibier : niveau d'abrouissement sur les surfaces de relevés 2014 : 21%; 2016 : 18%; chiffres 2018 à 16 % fortement influencés par les fortes couches de neige qui ont couvert les jeunes arbres	16%	22%	● L'abrouissement moyen dans les forêts valaisannes a augmenté en 2020 pour se situer à 22 %. Cette augmentation de l'abrouissement remet en question le succès des interventions en forêt de protection par le manque voire l'absence du rajeunissement de la forêt qui est abrutie par le gibier.
ad2	3 Projets régionaux d'analyse du réseau de desserte (objectif 2022 = 34 / situation 2019 = 7 en cours)	6	7	■
	4 Nombre de kilomètres de routes forestières mis aux normes par an	10	10	■
ad3	5 Surface de forêts de protection prioritaires traitées par an (39'400 ha prioritaires sur un total de 82'200 ha de forêt de protection)	2'000	1'963	■
	6 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection par an (82'200 ha; optimum = 30 ans)	37	42	▲ Cet objectif est de première importance en lien avec l'adaptation des forêts aux changements climatiques afin d'anticiper l'évolution des forêts.
	7 Surface de forêt de protection traitée par an (y compris les interventions en forêt prioritaire)	2'230	1'963	■ L'objectif défini dans le postulat urgent du GC de décembre 2019 avec 2000 ha est atteint.
	8 Périodicité de retour des interventions dans les forêts de protection prioritaires (39'400 ha; optimum = 30 ans)	19	20	■
ad4	9 Rapport sur le réseau d'entreprises pilotes	31.12.20	31.12.20	■
	10 Nombre de dossiers avec soutien du service (Stratégie d'entreprise, fusions, équipement, etc.)	2	2	■
	11 Evolution des coûts d'exploitation par m3 en forêt de protection moyenne RPT II : 180.-/m3; 2016 : 177.-/m3; 2017 : 176.-/m3; 2018 : 175.0-/m3	173	167	■
	12 Evolution du prix de vente moyen des bois; RPT II : 64.1 Fr./m3; 2016 : 62.7 Fr./m3; 2017 : 62.7 Fr./m3; 2018 : 60.8 Fr/m3 recul dû au marché des bois influencé par les intempéries de janvier 2018	63	54	● Le marché des bois européen a été très fortement impacté par les bois bostrychés des pays voisins. Cet indicateur ne peut pas être influencé au niveau cantonal.
ad5	13 Publication du Plan forestier cantonal (report 2018)	31.12.20	31.12.20	● Le projet de plan forestier cantonal est toujours suspendu dans l'attente de la révision de la loi cantonale sur les forêts qui sera soumise au parlement en 2021.
	14 Publication et communication sur le Rapport cantonal sur la gestion durable des forêts	31.03.20	31.12.20	▲ Le rapport est en cours de rédaction.
ad6	15 Nombre de projets en faveur de l'utilisation du bois avec participation du service	1	1	■

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad7</i> 16 Part de la surface forestière cantonale (123'000 ha) sous contrat comme réserve forestière : objectif 2020 = 8% de la surface soit 9840 ha / situation à fin 2018 = 5682 ha, soit 4.6 %	5.5%	6.2%	■ Etat 2019 : 6226 ha et état 2020 : 7633 ha.
17 Surface annuelle traitée en faveur des biotopes et espèces (ha)	40	21.1	▲ La première année de RPT voit des difficultés à mettre de nouveaux projets en route.
18 Surface annuelle de pâturages boisés et de châtaigneraies traitée (ha)	40	12.8	▲ La première année de RPT voit des difficultés à mettre de nouveaux projets en route.
<i>ad8</i> 19 Nombre de communes avec plan de constatation des forêts homologué : but = 121 communes sur 126 (état 2018 = 118)	119	119	■

## OBJECTIF POLITIQUE 2

### Protéger et gérer la nature et le paysage

#### Sous-objectifs politiques

- 1 Planifier et réaliser les mesures de protection et de mise en valeur du paysage (GP21)
- 2 Accompagner et orienter le programme des Parcs naturels régionaux (PNR) et du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau Aletsch en veillant à la mise en oeuvre des principes du développement durable (GP21)
- 3 Planifier et réaliser les mesures de protection et de gestion des biotopes et de préservation des espèces (GP22)
- 4 Soutenir les agriculteurs pour leurs prestations particulières en faveur de la nature et du paysage (GP22)
- 5 Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (GP22)
- 6 Assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP22)
- 7 Réviser les bases légales en matière de nature et paysage

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)  
**SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE**

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 P2101 Elaboration de concepts régionaux nature et paysage, notamment pour la plaine du Rhône (réseaux biologiques)	31.12.20	31.12.20	▲ 1 concept non finalisé.
	2 P2101 Planification périodique des mesures d'entretien du paysage dans les objets d'importance nationale (IFP)	31.12.20	31.12.20	■
ad2	3 P2102 Réalisation du programme de mesures PNR Binntal	31.12.20	31.12.20	■
	4 P2102 Réalisation du programme de mesures PNR Pfyn-Finges	31.12.20	31.12.20	■
	5 P2102 Réalisation du programme de mesures UNESCO Jungfrau Aletsch	31.12.20	31.12.20	■
ad3	6 P2201 Mise sous protection des biotopes classés d'importance fédérale : prairies et pâturages secs, marais, zones alluviales, etc. SITUATION 2018 : - Nombre de biotopes d'importance nationale inventoriés = 481 = 100% - Nombre de biotopes protégés par DCE = 58 = 13% - Nombre de biotopes protégés par PAZ = 109 = 24% - Nombre de biotopes partiellement protégés = 45 = 10%	31.12.20	31.12.20	▲ 1 nouvelle mise sous protection (Lac noir) et 1 adaptation (Feegletscher); Processus d'intégration des inventaires fédéraux dans les PAZ en cours.
	7 P2201 Réalisation des projets de gestion de biotopes d'importance et de préservation des espèces rares ou menacées	31.12.20	31.12.20	▲ Toutes les prestations 16-19 n'ont pas pu être réalisées, mais un important retard a tout de même pu être rattrapé par rapport aux années précédentes, malgré des conditions difficiles pour réunir tous les acteurs.
ad4	8 P2202 Etablissement et renouvellement des contrats d'exploitation agricoles pour les surfaces à forte valeur écologique (marais, PPS), en complémentarité aux mesures liées à la mise en oeuvre de la politique agricole	31.12.20	31.12.20	■ Près de 300ha de surfaces supplémentaires sous contrat.
ad5	9 P2203 Coordination cantonale en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	31.12.20	31.12.20	■
ad6	10 P2204 Communication via les médias	31.12.20	31.12.20	■
	11 P2204 Organisation de cours pour les professionnels	31.12.20	31.12.20	■
	12 P2204 Organisation d'événements tout public	31.12.20	31.12.20	▲ Annulation de l'événement majeur de la Fête de la nature en raison du COVID.
ad7	13 ☆ Révision de la loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites	31.12.21	31.12.20	▲ Révision en cours de préparation.
	☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de projets régionaux finalisés : objectif 2020 = 5 / réalisé = 3 Brig-Salgesch, Coude du Rhône, Chablais / partiel = 1 Sierre / en cours = 1 Sion / à faire = 0	3	2	▲ Concept régional du Coude du Rhône à finaliser en 2021.
	2 Nombre de sites (cumulés) avec planification périodique validée : Tanay, Follatères, Haut Val de Bagnes, Montorge, Valère et Tourbillon, Réchy, Binntal, Bergji - Platten, Pfywald-Illgraben, Aletsch Bietschhorn -Gebiet	11	10	■ Planification et financement de mesures pour le site du Lac de Tanay n'ont pas pu être finalisées, la part dédiée à la mise en valeur du paysage ayant été jugée insuffisante au regard des coûts escomptés.
ad2	3 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Binntal	20%	20%	■ Avancement selon le programme validé en début d'année.
	4 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Pfyng-Finges	20%	20%	■ Avancement selon le programme validé en début d'année
	5 Degré de réalisation de la convention-programme UNESCO SAJA	20%	20%	■ Avancement selon le programme validé en début d'année.
ad3	6 Pourcentage de biotopes avec statut de protection décidé, soit par décision spécifique du Conseil d'Etat, soit par intégration dans l'aménagement du territoire	42%	39%	▲ Les procédures sont longues jusqu'à l'homologation. De nombreux processus ont été initiés notamment en vue de l'intégration des périmètres PPS précisés dans le cadre des processus de révision des plans d'aménagement de zones.
	7 Degré de réalisation de la convention-programme protection de la nature	20%	15%	▲ Léger déficit de réalisation dû aux rattrapages des prestations convenues dans le cadre de la convention-programme 2016-2019.
ad4	8 Part des surfaces d'importance nationale avec contrats d'exploitations (BM et PPS) : situation à fin 2019 = 35%)	37%	39%	■
ad5	9 Degré de réalisation des objectifs du Service relatifs au plan d'action néophytes 2017-2020	80%	80%	■ Bilan des prestations 2017 à 2020 en cours de finalisation.
ad6	10 Nombre de communications actives par an (communiqués de presse, articles thématiques, etc.)	3	13	■ 3 communiqués de presse et 10 contributions dans divers médias.
	11 Nombre de jours de cours (néophytes, entretien des talus, PPS, etc.) pour les professionnels (techniciens communaux, cantonniers, agriculteurs, etc.)	3	8	■ Avec un nombre de participants s'élevant à 221.
	12 Nombre de participants à des manifestations (Fête de la Nature, etc.)	400	200	▲ Fête de la nature annulée; compensée en partie par une journée de sensibilisation au Vallon de Réchy et l'accueil de 2 workshops sur la protection des inventaires fédéraux (PPS et zones alluviales).
ad7	13 Présentation du projet de loi au Grand Conseil	31.12.21	28.02.20	▲ Nouveau calendrier, coordinations internes et inter-services ont été rendues difficiles par la situation.

OBJECTIF POLITIQUE 3			
Réduire les risques liés aux dangers naturels, gérer les ressources du sous-sol, gérer les cours d'eau			
Sous-objectifs politiques			
1	Développer la prévention dans le domaine des dangers naturels (GP31)		
2	Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux divers dangers (GP31)		
3	Assurer la gestion durable des ressources du sous-sol (GP32)		
4	Assurer la gestion durable des cours d'eau (revitalisation et espace cours d'eau) (GP33)		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1	1 ★ Achèvement de l'identification de l'ensemble des risques d'origine naturelle et de leur portée en vue du développement des outils de prévision, d'observation et de surveillance des dangers	31.12.21	31.12.20 ▲ Identification des risques d'origine naturelle non achevée
	2 P3101 Elaboration des cartes de dangers naturels	31.12.20	31.12.20 ■
	3 P3101 Elaboration des cartes de microzonage sismique	31.12.20	31.12.20 ▲ Les communes prennent du retard dans l'élaboration des cartes de microzonage sismique.
	4 P3101 Elaboration des plans d'alarme et d'intervention	31.12.20	31.12.20 ■
	5 P3101 développement et maintien du réseau d'observation et de surveillance (Guardaval, IMIS, etc.)	31.12.20	31.12.20 ■
	6 P3101 Participation à des projets de recherche appliquée dans le domaine des dangers naturels	31.12.20	31.12.20 ■
ad2	7 P3102 Réalisation des ouvrages de protection contre les dangers naturels	31.12.20	31.12.20 ■
	8 P3102 Entretien des cours d'eau et des ouvrages de protection	31.12.20	31.12.20 ■
ad3	9 P3201 Elaboration d'un concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	31.12.20	31.12.20 ■
	10 ★ Révision de la loi sur les mines et carrières	31.12.22	31.12.20 ■
ad4	11 P3301 Elaboration et réalisation de projets de revitalisation des cours d'eau	31.12.20	31.12.20 ▲ Il est difficile de convaincre les communes de revitaliser leurs cours d'eau.
	12 P3301 Planification des espaces réservés aux eaux	31.12.20	31.12.20 ■
★ : Mesure propre au programme gouvernemental			

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre de communes avec cartes de dangers disponibles et à jour pour homologation et intégration dans l'aménagement du territoire	90	95	■
	2 Nombre de communes avec cartes de microzonage sismique	7	9	■
	3 Nombre de communes avec plan d'alarme et d'intervention pour toutes les catégories de dangers	80	90	■
	4 Degré de réalisation du programme Guardaval - plateforme cantonale des dangers naturels	80%	85%	■
	5 Nombre de projets de recherche avec participation du service	10	12	■
<i>ad2</i>	6 Part du programme annuel de projets individuels selon LFo réalisée	100%	100%	■
	7 Part de la convention-programme "offre de base 2020-2024" selon LFo réalisée	20%	20%	■
	8 Part du programme annuel de projets individuels selon LACE réalisée	100%	95%	■
	9 Part de la convention-programme "offre de base 2020-2024" selon LACE réalisée	20%	18%	■
	10 Nombre de communes avec contrat de surveillance et d'entretien des ouvrages de protection contre les avalanches et les instabilités de terrain	80	100	■
	11 Nombre de communes avec plan de visite et d'entretien des cours d'eau	80	90	■
<i>ad3</i>	12 Degré d'avancement du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	100%	100%	■
	13 Présentation du projet de loi sur la gestion des ressources du sous-sol au Grand Conseil	31.12.20	31.12.20	● Calendrier fixé au 31.12.2021, si possible.
<i>ad4</i>	14 Part de la convention-programme "revitalisation des cours d'eau 2020-2024" réalisée	20%	15%	▲ Il est difficile de convaincre les communes de revitaliser leurs cours d'eau.
	15 Linéaire de cours d'eau revitalisés; total cumulé considérant l'objectif de 200 km d'ici à 2040 sur les 1'500 km du réseau hydrologique VS ; situation à fin 2019 = 1.5 km	3.2	3.5	■ Total 3.5 km, dont 2.0 km en 2020.
	16 Nombre de communes avec planification des espaces réservés aux eaux (ERE) prête pour homologation	126	125	■ La commune de Bister refuse de faire le travail de détermination de ses espaces réservés aux cours d'eau.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt</b>	<b>29'649'877.53</b>	<b>17'803'649.92</b>	<b>11'846'227.61</b>
<b>GP11 Conservation des forêts</b>	<b>2'506'400.17</b>	<b>1'202'085.10</b>	<b>1'304'315.07</b>
P1101 Procédures forestières	2'506'400.17	1'202'085.10	1'304'315.07
363 Subventions accordées par le fonds forestier VS (PRC)	1'159'304.35		1'159'304.35
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	399'369.50		399'369.50
429 Fonds forestier VS		72'634.50	-72'634.50
Solde dépenses/recettes du produit	947'726.32	1'129'450.60	-181'724.28
<b>GP12 Gestion des forêts</b>	<b>27'143'477.36</b>	<b>16'601'564.82</b>	<b>10'541'912.54</b>
P1201 Forêts de protection et infrastructures	22'049'388.58	13'200'684.92	8'848'703.66
545 Prêt accordé pour le financement d'une machine d'exploitation forestière	200'000.00		200'000.00
562 Subventions accordées: forêts de protection	18'579'402.00		18'579'402.00
562 Subventions accordées: routes forestières	2'086'028.20		2'086'028.20
586 Subventions accordées intempéries	449'086.95		449'086.95
630 Subventions acquises de la Conf.: forêts de protection		10'144'500.00	-10'144'500.00
630 Subventions acquises de la Conf.: routes forestières		1'598'798.55	-1'598'798.55
642 Remboursements de prêts accordés à des communes et des syndicats intercommunaux		535'375.00	-535'375.00
683 Subventions acquises de la Conf. intempéries		272'173.95	-272'173.95
Solde dépenses/recettes du produit	734'871.43	649'837.42	85'034.01
P1202 Biodiversité en forêt	2'732'550.00	2'420'180.10	312'369.90
363 Subventions accordées: biodiversité	2'512'545.00		2'512'545.00
463 Subventions acquises de la Conf.: biodiversité		2'366'522.80	-2'366'522.80
Solde dépenses/recettes du produit	220'005.00	53'657.30	166'347.70
P1203 Protection de la forêt et gestion des dégâts	1'435'713.39	590'979.63	844'733.76
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, réparation	998'183.60		998'183.60
463 Subventions acquises de la Conf. : dégâts aux forêts, réparation		437'939.15	-437'939.15
Solde dépenses/recettes du produit	437'529.79	153'040.48	284'489.31
P1204 Gestion des forêts, planification, bois, formation	925'825.39	389'720.17	536'105.22
313 Etude Protect Bio Avalanches	17'050.50		17'050.50
313 Nouvelle base de données des stations forestières	14'798.00		14'798.00
313 Relevés des abrouissements 2020	96'425.10		96'425.10
313 Test du réseau d'exploitation	13'634.80		13'634.80
361 Ecole de gardes de Lyss	80'867.00		80'867.00
363 Formation Forêt Valais	191'850.00		191'850.00
Solde dépenses/recettes du produit	511'199.99	389'720.17	121'479.82

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>OP2 Protéger et gérer la nature et le paysage</b>	<b>9'785'914.49</b>	<b>6'001'134.25</b>	<b>3'784'780.24</b>
<b>GP21 Conservation et mise en valeur du paysage</b>	<b>4'546'447.96</b>	<b>2'906'349.82</b>	<b>1'640'098.14</b>
P2101 Paysage	671'559.48	226'066.98	445'492.50
363 Subventions accordées: mise en valeur IFP	171'140.40		171'140.40
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur IFP		168'319.40	-168'319.40
Solde dépenses/recettes du produit	500'419.08	57'747.58	442'671.50
P2102 Parcs naturels et UNESCO	3'874'888.48	2'680'282.84	1'194'605.64
363 Subventions accordées: parc naturel Binntal	1'285'295.40		1'285'295.40
363 Subventions accordées: parc naturel Finges	1'868'236.00		1'868'236.00
363 Subventions accordées: parc naturel Vallée du Trient	78'990.75		78'990.75
363 Subventions accordées: Unesco	507'094.10		507'094.10
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Binntal		1'005'795.40	-1'005'795.40
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Finges		1'301'736.00	-1'301'736.00
463 Subventions acquises de la Conf.: Unesco		369'594.10	-369'594.10
Solde dépenses/recettes du produit	135'272.23	3'157.34	132'114.89
<b>GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces</b>	<b>5'239'466.53</b>	<b>3'094'784.43</b>	<b>2'144'682.10</b>
P2201 Biotopes	2'051'444.94	1'270'482.26	780'962.68
313 Mandats mise en valeur biotopes d'importance cant.	436'098.00		436'098.00
363 Subventions accordées: mise en valeur biotopes d'importance cant.	804'800.55		804'800.55
463 Subventions acquises de la Conf.: mandats mise en valeur biotopes d'importance cant.		267'795.95	-267'795.95
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur biotopes d'importance cant.		651'667.65	-651'667.65
Solde dépenses/recettes du produit	810'546.39	351'018.66	459'527.73
P2202 Contrats d'exploitation	1'553'566.49	1'260'822.79	292'743.70
P2203 Espèces	1'222'360.24	489'122.45	733'237.79
P2204 Formation et information	412'094.86	74'356.93	337'737.93

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>OP3 Réduire les risques liés aux dangers naturels</b>	<b>54'318'787.37</b>	<b>30'118'163.93</b>	<b>24'200'623.44</b>
<b>GP31 Risques liés aux dangers naturels</b>	<b>53'098'029.78</b>	<b>29'804'324.50</b>	<b>23'293'705.28</b>
P3101 Prévention des dangers naturels	5'645'325.09	1'739'862.19	3'905'462.90
313 Mandats dangers naturels	753'370.49		753'370.49
313 Mandats divers géologie	379'998.54		379'998.54
363 Subventions accordées: service hivernal et estival	346'830.10		346'830.10
463 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		440'923.95	-440'923.95
463 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		167'315.20	-167'315.20
562 Subventions accordées : cartes de danger LACE Bas-Valais	133'646.60		133'646.60
562 Subventions accordées : cartes de danger LACE Haut-Valais	157'606.50		157'606.50
562 Subventions accordées : cartes de danger LACE Valais central	309'565.55		309'565.55
562 Subventions accordées hydrologie	94'810.00		94'810.00
562 Subventions accordées: cartes de dangers	512'955.05		512'955.05
562 Subventions accordées: prévention	775'868.60		775'868.60
630 Subventions acquises de la Conf. hydrologie		49'900.00	-49'900.00
630 Subventions acquises de la Conf.: cartes de danger LACE Bas-Valais		70'340.35	-70'340.35
630 Subventions acquises de la Conf.: cartes de danger LACE Haut-Valais		82'950.85	-82'950.85
630 Subventions acquises de la Conf.: cartes de danger LACE Valais central		162'929.30	-162'929.30
630 Subventions acquises de la Conf.: cartes de dangers		290'187.25	-290'187.25
630 Subventions acquises de la Conf.: prévention		377'586.35	-377'586.35
Solde dépenses/recettes du produit	2'180'673.66	97'728.94	2'082'944.72
P3102 Ouvrages de protection et aménagement cours d'eau	47'452'704.69	28'064'462.31	19'388'242.38
314 Gestion des ouvrages cantonaux dans le cadre de la mesure urgente, à Pramont	108'768.25		108'768.25
314 Gestion du niveau de la nappe, à Pramont	107'002.35		107'002.35
314 Remise en état de l'enrochement en rive droite du Rhône à Regrouillon	404'442.25		404'442.25
351 Attribution au fonds de renaturation et correction des cours d'eau	1'777'960.15		1'777'960.15
363 Subventions accordées: entretien des torrents et canaux Bas-Valais	1'704'802.35		1'704'802.35
363 Subventions accordées: entretien des torrents et canaux Haut-Valais	689'202.35		689'202.35
363 Subventions accordées: entretien des torrents et canaux Valais central	1'429'915.90		1'429'915.90
363 Subventions accordées: entretien du Rhône	811'775.35		811'775.35
463 Subventions acquises de la Conf.: remise en état de l'enrochement en rive droite du Rhône à Regrouillon		143'299.55	-143'299.55
562 Subventions accordées: construction et entretien des ouvrages	11'066'363.75		11'066'363.75
562 Subventions accordées: ouvrages de protection LACE Bas-Valais	4'764'492.30		4'764'492.30
562 Subventions accordées: ouvrages de protection LACE Haut-Valais	6'558'753.70		6'558'753.70

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
562 Subventions accordées: ouvrages de protection LACE Valais central	4'963'506.25		4'963'506.25
564 Subventions accordées: construction et entretien des ouvrages	641'169.95		641'169.95
565 Subventions accordées: construction et entretien des ouvrages	537'124.95		537'124.95
586 Crédit supplémentaire selon DGC du 08.09.2020	6'333'164.10		6'333'164.10
630 Subventions acquises de la Conf.: construction et entretien des ouvrages		6'556'857.85	-6'556'857.85
630 Subventions acquises de la Conf.: ouvrages de protection LACE Bas-Valais		2'623'144.55	-2'623'144.55
630 Subventions acquises de la Conf.: ouvrages de protection LACE Haut-Valais		4'297'245.35	-4'297'245.35
630 Subventions acquises de la Conf.: ouvrages de protection LACE Valais central		3'286'142.95	-3'286'142.95
683 Crédit supplémentaire selon DGC du 08.09.2020		2'359'835.95	-2'359'835.95
Solde dépenses/recettes du produit	5'554'260.74	8'797'936.11	-3'243'675.37
<b>GP32 Gestion des ressources du sous-sol</b>	<b>129'814.07</b>	<b>2'511.29</b>	<b>127'302.78</b>
P3201 Gestion des ressources du sous-sol	129'814.07	2'511.29	127'302.78
<b>GP33 Gestion des cours d'eau</b>	<b>1'090'943.52</b>	<b>311'328.14</b>	<b>779'615.38</b>
P3301 Gestion des cours d'eau	1'090'943.52	311'328.14	779'615.38
314 Entretien et remise en état du Rhône	93'490.40		93'490.40
314 Lutte contre les hydrocarbures sur le Léman et le Rhône	95'099.01		95'099.01
314 Mesures des extractions dans le Rhône	43'681.60		43'681.60
562 Subventions accordées: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Haut-Valais	263'709.45		263'709.45
562 Subventions accordées: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Valais central	31'027.80		31'027.80
630 Subventions acquises de la Conf.: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Haut-Valais		263'709.45	-263'709.45
630 Subventions acquises de la Conf.: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Valais central		27'580.30	-27'580.30
Solde dépenses/recettes du produit	563'935.26	20'038.39	543'896.87
<b>Total</b>	<b>93'754'579.39</b>	<b>53'922'948.10</b>	<b>39'831'631.29</b>

#### Remarques

La consolidation du service s'est poursuivie en 2020 avec l'entrée en fonction du nouveau chef de service, M. Philipp Gerold. Un des aspects fondamentaux de cette consolidation concerne la mise à jour des bases légales qui cadrent l'activité du service avec tout particulièrement la rédaction de la nouvelle loi sur les dangers naturels et aménagements de cours d'eau qui implique la révision partielle de la loi cantonale sur les forêts. La révision totale de la législation cantonale sur la protection de la nature et du paysage a également été engagée. Le groupe de travail sur le futur financement de l'entretien des forêts de protection est constitué et s'est mis à l'œuvre avec l'appui de deux experts externes.

## SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1  
Protéger l'homme et  
l'environnement  
B20 10'663'600 net  
C20 10'005'272.29 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement B20 2'570'933 net C20 2'219'916.58 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols B20 2'166'605 net C20 1'395'370.39 net	GP 13 Protection des eaux B20 4'878'706 net C20 5'236'262.00 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction B20 1'047'356 net C20 1'153'723.32 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>10'370'788.04</b>	<b>10'474'000</b>	<b>10'269'602.97</b>	<b>-204'397</b>
30 Charges de personnel	6'481'378.00	6'886'500	6'811'457.35	-75'043
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'359'627.50	2'590'900	2'549'675.13	-41'225
34 Charges financières	0.00	0	1.00	1
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	111'419.10	15'500	53'682.50	38'183
36 Charges de transferts	151'371.20	847'600	116'381.50	-731'219
37 Subventions redistribuées	382'276.85	0	394'663.15	394'663
38 Charges extraordinaires	536'676.00	0	261'720.00	261'720
39 Imputations internes	348'039.39	133'500	82'022.34	-51'478
<b>4 Revenus</b>	<b>2'672'625.51</b>	<b>2'660'400</b>	<b>3'252'608.88</b>	<b>592'209</b>
40 Revenus fiscaux	2'031.00	1'600	1'495.00	-105
42 Taxes	1'296'461.01	1'491'800	1'552'597.23	60'797
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	5'000.00	20'000	0.00	-20'000
46 Revenus de transferts	481'187.80	1'137'000	441'155.95	-695'844
47 Subventions à redistribuer	382'276.85	0	394'663.15	394'663
48 Revenus extraordinaires	475'536.85	0	817'473.55	817'474
49 Imputations internes	30'132.00	10'000	45'224.00	35'224
<b>Excédent de charges</b>	<b>7'698'162.53</b>	<b>7'813'600</b>	<b>7'016'994.09</b>	<b>-796'606</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>2'508'611.80</b>	<b>3'250'000</b>	<b>3'405'538.20</b>	<b>155'538</b>
56 Propres subventions d'investissement	2'458'500.80	2'850'000	2'988'279.20	138'279
57 Subventions d'investissement redistribuées	50'111.00	400'000	417'259.00	17'259
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>50'111.00</b>	<b>400'000</b>	<b>417'260.00</b>	<b>17'260</b>
65 Transferts de participations	0.00	0	1.00	1
67 Subventions d'investissement à redistribuer	50'111.00	400'000	417'259.00	17'259
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>2'458'500.80</b>	<b>2'850'000</b>	<b>2'988'278.20</b>	<b>138'278</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>10'156'663.33</b>	<b>10'663'600</b>	<b>10'005'272.29</b>	<b>-658'328</b>

## Explication des écarts financiers

36/46 et 37/47 : Pour des raisons comptables, les remboursements des fenêtres anti-bruit ont été transférés sur les rubriques 37/47.

Les projets d'isolation acoustique le long des voies de chemin de fers ont pu être terminés en 2020. Le budget a été surestimé notamment au vu de travaux sur l'objet classé de l'Abbaye de St-Maurice et d'assainissements complémentaires.

38/56: un fonds de financement spécial a été créé par décision du CE du 3 février 2021.

48: Utilisation d'une partie des fonds de financement spécial au sens de l'art. 22 al. 3 LGCAF.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	42.50	42.90	45.40

Nombre de postes à l'organigramme

## SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

## Explication des écarts

Pour 2020, le Grand Conseil a octroyé 2 postes de collaborateurs scientifiques au SEN, dont 1 est financé par la refacturation à la Lonza dans le cadre du dossier de la décharge de Gamsenried.  
Le SDM a prêté 1 poste d'ingénieur jusqu'au 31.12.2021 : 0.5 EPT.

## OBJECTIF POLITIQUE

**Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets**

## Sous-objectifs politiques

- 1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
- 2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
- 3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés
- 4 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement de déchets
- 5 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
- 6 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
- 7 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN
- 8 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale
- 9 Certification Valais Excellence et mise en place d'une gestion administrative du service (e-administration).

## SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Valorisation des données du réseau de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines avec le soutien du CREALP	01.01.21		■ Les données relatives au suivi des niveaux piézométriques de la nappe phréatique ont été communiquées, de manière hebdomadaire pendant la période de hautes eaux, sous la forme de cartes avec commentaires aux acteurs concernés. Les résultats des contrôles de concentrations en polluants sont valorisés dans une application permettant de produire des cartes selon les besoins (paramètres, période, région).
	2 Contrôle de la qualité des eaux de la Morges	31.01.21	31.12.20	■ Les prélèvements et analyses le long de la Morges ont pu être réalisés ainsi qu'un suivi des produits phytosanitaires en aval. Le bilan de la qualité des eaux sur la Morges est en cours de rédaction et sera rendu à la fin du 1er trimestre 2021. Sa publication en ligne est prévue au 2ème trimestre 2021 sur le site du SEN.
ad2	3 Surveillance des antennes de téléphonie mobile et accompagnement du déploiement de la 5G	31.12.20		▲ Les opérateurs ont l'obligation de notifier au SEN toute construction et modification d'antenne. Le SEN effectue la surveillance de 3 manières : 1) Vérification du respect des exigences ORNI lors de demandes d'autorisation ou modification. 2) Vérification des rapports de mesures de réception effectués par des bureaux accrédités sur demande du SEN. 3) Contrôles sur site en cas de doute. La pandémie a reporté à 2021 les contrôles d'assurance qualité des opérateurs. Le SEN accompagne le déploiement de la 5G en répondant systématiquement aux nombreuses demandes de renseignement, plaintes, interpellations et oppositions, ceci toujours en référence à l'ORNI.
	4 Contrôle des installations situées en zone de protection des eaux souterraines (ZP) présentant un risque de pollution des eaux	31.12.20		▲ En raison de la crise COVID et de l'absence prolongée de l'inspecteur des eaux, les visites sur place ont été fortement réduites en 2020 et les tâches d'inspection n'ont pas pu être conduites à satisfaction. Une dizaine de visites ont tout de même pu être assurées par le SEN, notamment dans le cadre de suivi de dossiers d'autorisation de construire ou de forages.
ad3	5 Poursuite de l'assainissement des sols pollués au mercure dans les zones d'habitation (y.c. campings) de Turtig, Viège et Brigerbad et définition des surfaces à assainir en zone agricole	01.01.22		■ En zone habitée, l'assainissement des sols pollués au mercure s'est poursuivi selon le planning par quartier avec le décapage des sols pollués, l'élimination des matériaux d'excavation et la remise en état des surfaces concernées. En zone agricole, la cartographie détaillée de la pollution des sols a été achevée, ainsi que l'estimation de la mise en danger que pourrait représenter l'exploitation agricole de sols pollués selon un niveau inférieur au seuil d'assainissement, pour lequel plus aucune utilisation n'est admissible (20 mg Hg/kg). Des restrictions d'utilisations, principalement liées à la production de fourrage, pourront devoir s'appliquer si les travaux d'assainissement n'englobent pas les surfaces concernées.

## SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad3 6 ☆ Suivi de l'assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais (Décharge de Gamsenried, sites chimiques de Viège, Monthey, Evionnaz, raffinerie de Collombey, anciens sites de production d'aluminium de Martigny); détermination des mesures à prendre et suivi des mesures d'assainissement	31.12.22		■ En 2020, l'accent a été mis sur la stratégie d'assainissement de l'ancienne décharge de Gamsenried. Le traitement du panache de pollution a démarré 400 m en aval de la décharge, tandis que l'investigation de la source de pollution s'est poursuivie. Différentes mesures d'assainissement ont démarré en 2020 sur le site chimique de Monthey : traitement du sous-sol fortement pollué vers 15 m de prof. en aval des anciens décanteurs et de l'ancienne canalisation provisoire, ainsi que sur le site chimique de Viège avec l'installation de 2 barrières de confinement et l'assainissement de l'ancienne place d'exercices des pompiers fortement polluées par des PFAS (perfluoroalkyles). Des investigations supplémentaires de détail et confinement sont en cours pour ces substances.
ad5 7 Information de la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias (principaux sujets planifiés en 2020: sites pollués, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité)	31.12.20		■ Outre les 8 communiqués et conférences de presse, le SEN a été fortement sollicité par les médias en début d'année. Le covid-19 a diminué les demandes des médias en lien avec les thématiques environnementales. Le SEN souhaite à l'avenir mieux informer les citoyens sur la situation environnementale du canton. Le poste accepté par le Grand Conseil devrait permettre d'atteindre cet objectif.
8 Déploiement de la cyberadministration en matière environnementale	31.12.20		▲ Le déploiement de la cyberadministration est en cours de finalisation. L'outil e-environnement a déjà été testé par différents bureaux d'architectes. Une communication spécifique pour les concernés est prévue au printemps 2021.
ad6 9 Soutien technique au SDM et aux communes pour l'assainissement du bruit routier	31.03.23		▲ Pour les routes cantonales, 36 prises de position ont été rendues, dont 36% dans les délais. 9 prises de position ont été rendues pour des routes communales. L'engagement de deux nouveaux collaborateurs entre avril 2019 (100%, durée indéterminée) et le 15 août 2020 (80%, poste à durée limitée) ainsi que différentes mesures mises en place précédemment et poursuivies en 2020 ont permis de mieux gérer le flux global de dossiers à traiter par le groupe. Depuis le début 2020, des ressources internes ont ainsi pu être libérées pour le traitement des dossiers d'assainissement de bruit routier. Le nombre de prises de position rendues est nettement plus important qu'en 2019, mais le retard accumulé les années précédentes reste important (d'où le faible pourcentage de dossiers traités dans les délais).
10 Suivi de la réalisation des mesures d'isolation acoustique le long du réseau ferroviaire	31.12.20	31.12.20	■ Les projets encore ouverts au début 2020 (Naters, Sierre, Sion, Vernayaz et St-Maurice) ont pu être achevés avant la fin de l'année. En 2020, pour ces communes, des demandes de subventions pour plus de 390'000 CHF ont été présentées à l'OFT. Avec la clôture de ces projets, la réalisation des mesures d'isolation acoustique prescrites par la loi fédérale sur la réduction du bruit des chemins de fer est désormais achevée le long du réseau ferroviaire valaisan.
11 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP)	31.12.20		■ Le travail de mise à jour et homologation des zones de protection de sources se poursuit avec l'appui du SEN qui emploie une ressource externe pour réaliser cette tâche.

## SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad6 12 Définition d'une stratégie d'amélioration continue pour lutter contre les micropolluants dans les domaines agricoles et d'usage domestique	30.06.21		■ La campagne "Doucement la dose" a démarré en 2020 et la collaboration avec le SCA s'est poursuivie au niveau des stations de lavage et du respect des bandes tampons concernant les zones viticoles.
ad7 13 Evaluer dans les délais les enquêtes préliminaires, les cahiers des charges et les rapports d'impact	31.12.20	31.12.20	■ 95% des évaluations ont été réalisées dans les délais.
ad9 14 Mise en place dans le service d'une gestion administrative des documents en collaboration avec le SCI et les archives de l'état	30.12.21		▲ Le projet pilote de gestion des processus (AdminSEN) devrait être finalisé pour fin 2022. Pour la GED, celle-ci sera implémentée courant 2021.
★ : Mesure propre au programme gouvernemental			

## SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
<span style="color: black;">■</span> atteint-dépassé / aucun problème <span style="color: black;">▲</span> partiellement atteint / problèmes mineurs <span style="color: black;">●</span> non atteint / problèmes				
ad1	<p>1  Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)</p> <p>2 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)</p> <p>3 Quantité de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique mesurée dans les eaux du Rhône (2018: 293 kg)</p>	2	2	<p><span style="color: black;">■</span> L'indicateur de pollution à long terme (IPL) indique une tendance modérée à la baisse en proximité industrielle par rapport à 2010 (baisse de 1 IPL). Les IPL tiennent compte uniquement des valeurs des polluants des poussières fines (PM10), des oxydes d'azote (NO2) et d'ozone (O3).</p>
		650	1'438	<p><span style="color: black;">■</span> Au total 1438 échantillons ont été analysés pour quantifier l'état de l'environnement (16 analyses de métaux dans les poussières, 168 eaux souterraines, 935 eaux de surfaces et sédiments et 319 échantillons d'eaux usées).</p>
		▼	▼	<p><span style="color: black;">▲</span> En 2020, les quantités de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique retrouvés dans le Rhône à la Porte du Scex sont estimées actuellement à 205 kg/an, par rapport au 231 kg en 2019 et au 293 kg en 2018. Une tendance à la baisse se dessine et devra se confirmer ces prochaines années (forte influence météorologique). Les différentes mesures mises en place en collaboration avec le SCA ces dernières années ainsi que l'information grand public « doucement la dose » pourraient déjà déployer leurs effets.</p>
ad2	4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées	300	261	<p><span style="color: black;">▲</span> Le SEN a procédé au contrôle par mesure de 211 installations en matière de protection de l'air, 31 en matière de bruit et en matière de rayonnement non-ionisant et 19 en matière de rejets dans les eaux.</p>
	5 Nombre de contrôles/inspections effectués par le SEN	600	444	<p><span style="color: black;">▲</span> Le SEN a procédé à 24 visites en matière de protection de l'air, 4 en matière de bruit, 185 en matière de déchets, 10 en matière de protection des eaux souterraines, 161 en matière d'eau de surfaces, 36 STEP et 24 chantiers.</p>
	6 Nombre de contrôles/inspections effectués sur mandat du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	8'000	7'965	<p><span style="color: black;">▲</span> 6'270 chauffages, 10 stations-services (45 pistolets), 82 garages, 44 installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, 1'397 citernes, 78 installations d'élimination des déchets, 84 installations de chantiers ont été contrôlées par des tiers avec un suivi administratif au SEN.</p>
	7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	<p><span style="color: black;">■</span> 9 LUS identifiés, lors des mesures de réception, comme potentiellement en dépassement de la valeur limite d'installation (dépassement potentiel car n'intervenant que si la puissance d'exploitation effective atteint le maximum autorisé, ce qui n'est pas toujours le cas). De plus, selon le système d'assurance qualité interne aux opérateurs et transmis au SEN pour évaluation, 9 sites ont présenté des non-conformités de courte durée (moins de 24H) dans leur exploitation, par rapport aux paramètres autorisés. 1 site a présenté une non-conformité de 13 jours cependant l'opérateur a immédiatement mis en oeuvre les mesures nécessaires, si bien qu'aucun dépassement durable n'est à constater.</p>
	8 Nombre de dossiers ayant engendré un suivi pénal de la part du service	50	29	<p><span style="color: black;">■</span> 3 dénonciations au Ministère Public, 26 ordonnances pénales prononcées par le SEN.</p>

## SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

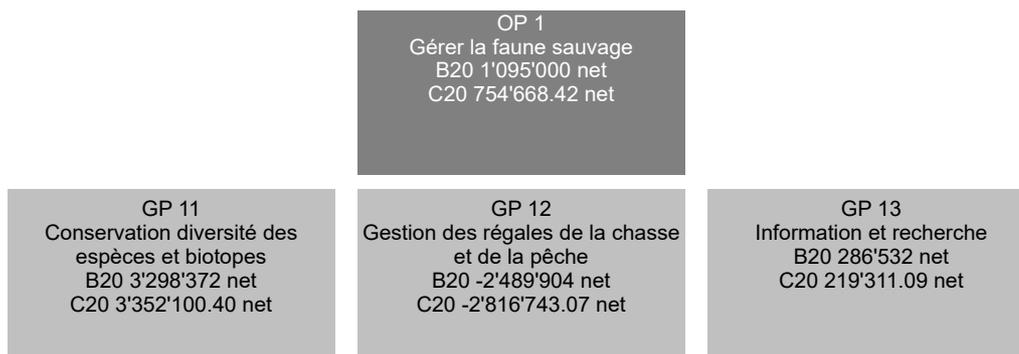
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 9	250	394	● En 2020, les quantités de produits phytosanitaires d'origine industrielle retrouvés dans le Rhône à la Porte du Scex sont estimées actuellement à 267 kg/an, par rapport à 49 kg en 2019, 10 kg en 2018, 11 kg en 2017 et 126 kg en 2016. L'augmentation en 2020 par rapport à l'année précédente est essentiellement dû à la substance Orthosulfamuron. Cette substance a été détectée dans le Rhône dès fin septembre 2020 (239 kg/an) mais pas en 2019. L'orthosulfamuron est un herbicide de riz. La source de sa présence demeure inconnue à ce jour, des investigations sont en cours. Les charges des principes actifs pharmaceutiques (API) d'origine industrielle sont en baisses, elles représentent en 2020 environ 127 kg/an par rapport à 132 kg/an en 2019, à 540 kg/an en 2018, 672 kg en 2017 et 385 kg/an en 2016. L'installation complémentaire de traitement des eaux (charbon actif) mise en place sur la STEP de Siegfried à Evionnaz permet de réduire les charges rejetées dans le Rhône en API, ce qui est une amélioration par rapport aux années précédentes.
ad3 10	70	96	■ Parmi les 96 prises de position élaborées en lien avec des sites pollués, figurent 12 déterminations qui concernent spécifiquement le dossier mercure/GGK.
11	92	138	■ 16 sites contaminés font l'objet de mesures d'assainissement qui se poursuivront en 2021, tandis que 122 sites contaminés sont d'ores et déjà complètement assainis, parmi lesquels 39 ont pu être supprimés du cadastre des sites pollués en raison de la dépollution totale de leur sous-sol.
12	100	99	▲ 85 parcelles ont été assainies à Viège et Rarogne/Turtig dans le cadre des assainissements par « quartier » et 14 parcelles l'ont été en marge de projet de construction.
ad5 13	10	8	▲ Communiqués/informations: Doucement la dose - campagne de sensibilisation pour la réduction des micropolluants: 13.01.2020; Nomination de la nouvelle cheffe du Service de l'environnement: 30.01.2020; Etat d'avancement du dossier de l'ancienne décharge de Gamsenried - constitution d'un comité de coordination et nouveaux résultats relatifs aux analyses: 07.04.2020; Rapport annuel 2019 des stations d'épuration en Valais : 06.08.2020; Rapport annuel sur la qualité de l'air 2019: 4.08.2020; Ancienne décharge de Gamsenried - Principes de base de la stratégie d'assainissement : 15.09.2020; Stratégie eau du canton du Valais - une plateforme d'information à disposition du public: 17.11.2020
14	1	1	■ 1 communiqué de presse sur la campagne "doucement la dose", envoi d'affichettes et dépliants à 185 établissements (drogueries, pharmacies, CMS, etc.). Nouvelle campagne prévue au printemps 2021 auprès des magasins de brico-jardin et entreprises de nettoyage ainsi qu'ateliers pratiques prévus auprès de 6 communes mais dépendant de la situation sanitaire.
15	30.07.20	06.08.20	■ Le rapport annuel a été élaboré dans les délais, a été transmis aux communes le 4 août 2020 et a fait l'objet d'un communiqué de presse publié le 6 août 2020.

## SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad6 16 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.06.20	02.07.20	■ Le 24 août le communiqué de presse a été diffusé conjointement avec la publication du rapport sur le site internet de l'Etat.
17 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	2	15	● Malgré 5 nouvelles décisions rendues en 2020, 15 communes restent à ce jour avec des mesures d'organisation du territoire relatives aux eaux non intégralement approuvées ou encore à définir (complexité technique ou administrative des cas à traiter, conflits d'utilisation du sol, oppositions de citoyens non conciliées, recours sur décision rendue).
18 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	0	9	● 9 décharges accueillant uniquement des matériaux d'excavation non pollués (type A) ne disposent pas des autorisations nécessaires et sont encore en activité (sur 50 décharges de types A, B, C et D au total). 27 décharges dont l'autorisation d'exploiter est arrivée à échéance en 2020 sont en cours de prolongation d'autorisation.
ad7 19 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations traité dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des évaluations des services consultés)	80%	95%	■
20 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations transmis dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet au SEN (y compris dossiers transitant par la section EIE mais traités par la section Eaux ou le groupe RNI)	80%	88.3%	■ Des mesures sont en cours afin d'optimiser la manière de traiter les dossiers de compétence communale, ce qui devrait permettre de libérer du temps afin d'une part de traiter les dossiers plus rapidement et, d'autre part, de se concentrer sur les dossiers avec un fort risque environnemental.
ad9 21 Etat d'avancement de la mise en place de la gestion administrative du service	50%	45%	▲ Le projet a pris du retard et le délai a dû être re-évalué. La première phase de mise en production devrait se faire courant 2021 et le projet devrait se terminer en 2022.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement</b>	<b>3'457'325.98</b>	<b>1'237'409.40</b>	<b>2'219'916.58</b>
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'192'304.49	314'720.85	877'583.64
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	863'588.66	458'731.43	404'857.23
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	1'401'432.83	463'957.12	937'475.71
<b>GP12 Sites pollués, déchets et sols</b>	<b>2'634'536.55</b>	<b>1'239'166.16</b>	<b>1'395'370.39</b>
P1201 Sites pollués	1'948'020.88	1'183'078.00	764'942.88
562 Divers remboursements stand de tir	70'833.65		70'833.65
Solde dépenses/recettes du produit	1'877'187.23	1'183'078.00	694'109.23
P1202 Déchets	630'480.00	48'585.18	581'894.82
P1203 Sols et matériaux pierreux	56'035.67	7'502.98	48'532.69
<b>GP13 Protection des eaux</b>	<b>6'400'360.08</b>	<b>1'164'098.08</b>	<b>5'236'262.00</b>
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	887'653.13	29'138.49	858'514.64
P1302 Protection des eaux de surface	653'137.74	99'717.75	553'419.99
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	3'451'363.67	798'640.78	2'652'722.89
562 CO STAP La Bâtiаз Martigny	98'889.00		98'889.00
562 STEP Dégrilleur Ardon	30'248.00		30'248.00
562 STEP Extension Collombey-le-Grand	2'000'784.00		2'000'784.00
562 STEP Extension Saxon	254'233.00		254'233.00
562 STEP Optimisation floculateures Evolène	9'976.00		9'976.00
562 STEP Raccordement Viège	31'361.00		31'361.00
562 STEP réhabilitation Vétroz-Conthey	374'787.00		374'787.00
Solde dépenses/recettes du produit	651'085.67	798'640.78	-147'555.11
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	1'408'205.54	236'601.06	1'171'604.48
<b>GP14 Evaluation et suivi des projets de construction</b>	<b>1'182'918.56</b>	<b>29'195.24</b>	<b>1'153'723.32</b>
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	216'511.61	2'149.84	214'361.77
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	929'153.33	9'505.55	919'647.78
P1403 Suivi des chantiers et conseil	37'253.62	17'539.85	19'713.77
<b>Total</b>	<b>13'675'141.17</b>	<b>3'669'868.88</b>	<b>10'005'272.29</b>



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>7'029'956.12</b>	<b>7'130'700</b>	<b>6'840'587.97</b>	<b>-290'112</b>
30 Charges de personnel	4'307'914.70	4'231'700	4'310'840.00	79'140
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'788'102.25	2'086'300	1'596'076.72	-490'223
34 Charges financières	7'749.06	0	10'929.14	10'929
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	114'618.14	96'000	127'432.32	31'432
36 Charges de transferts	495'581.20	470'000	492'465.45	22'465
39 Imputations internes	315'990.77	246'700	302'844.34	56'144
<b>4 Revenus</b>	<b>6'037'838.55</b>	<b>6'035'700</b>	<b>6'085'919.55</b>	<b>50'220</b>
40 Revenus fiscaux	6'331.50	25'000	2'002.00	-22'998
41 Patentes et concessions	3'170'043.50	3'290'000	3'272'602.28	-17'398
42 Taxes	1'918'762.25	1'876'700	1'733'581.60	-143'118
43 Revenus divers	0.00	0	10'344.20	10'344
44 Revenus financiers	116'971.35	150'000	117'254.45	-32'746
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	105'939.28	89'000	117'916.35	28'916
46 Revenus de transferts	499'233.25	420'000	586'870.00	166'870
49 Imputations internes	220'557.42	185'000	245'348.67	60'349
<b>Excédent de charges</b>	<b>992'117.57</b>	<b>1'095'000</b>	<b>754'668.42</b>	<b>-340'332</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>992'117.57</b>	<b>1'095'000</b>	<b>754'668.42</b>	<b>-340'332</b>

## Explication des écarts financiers

Rubrique 31 : l'économie de CHF 490'223.00 s'explique comme suit : pas de réassort des moyens de protection contre les dégâts du gibier, non-disponibilité d'une partie des poissons en piscicultures, moins d'acquisition d'équipements personnels pour les gardes-faune, développement de projets informatiques décalés à 2022, réduction des frais de représentation en raison du COVID-19, peu de réparations et d'entretien sur la flotte de véhicule d'acquisition récente, forte diminution des frais d'indemnités kilométriques pour les collaborateurs du service. En anticipation de ces résultats, une partie des rubriques concernées ont fait l'objet de réduction budgétaires pour l'exercice 2021.

Rubrique 42 : la baisse de recettes de CHF 143'118.00 provient d'une réduction des ventes de tirs de gibier et du faible absentéisme des collaborateurs ayant entraîné moins de récupérations de salaires.

Rubrique 46 : l'écart positif de CHF 166'870.00 provient de versements complémentaires de l'OFEV pour l'indemnisation des dégâts causés par les loups et le subventionnement du projet de suivi des cerfs dans les zones de protection fédérales dans le Haut-Valais.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	32.90	32.90	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

**OBJECTIF POLITIQUE****Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts****Sous-objectifs politiques**

- 1 Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier
- 2 Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
- 3 Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche
- 4 Informer les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
- 5 Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 ★ Révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages.	31.12.22		● Le projet de nouvelle loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages ayant été refusé en votation populaire, les travaux de révision de la loi cantonale y relative ont été suspendus.
	2 Travaux préparatoires à l'élaboration du nouvel arrêté quinquennal sur la chasse 2021-2025.	01.09.20	01.09.20	■ Les travaux préparatoires à l'élaboration du nouvel arrêté quinquennal sur la chasse 2021-2025 ont débuté conformément au planning établi.
	3 Elaboration et application de l'avenant 2020 à l'arrêté quinquennal sur la chasse 2016-2020.	01.07.20	01.07.20	■ L'avenant 2020 à l'arrêté quinquennal sur la chasse a été publié dans les délais.
	4 Elaboration et application de l'avenant 2020 à l'arrêté quinquennal sur la pêche 2019-2023.	31.01.20	31.01.20	■ L'avenant 2020 à l'arrêté quinquennal sur la pêche a été publié dans les délais.
	5 Mise en application de la nouvelle « Convention Programme OFEV 2020-2024 » et des dispositions de l'ordonnance fédérale destinées à réduire la pression du public dans les 11 zones de protection en pratiquant le contrôle du respect des interdictions.	31.12.20	31.12.20	■ Des contrôles étendus ont été effectués par les gardes-faune dans les zones protégées fédérales (DFF et OROEM) pour vérifier le respect des prescriptions légales concernant les activités de loisirs. Les panneaux d'information et de balisage des zones protégées fédérales ont été renouvelés. Des locations d'alpage ont été renouvelées afin de limiter la pression des animaux de rente sur les biotopes. Le respect des zones d'alpage interdites a également fait l'objet de contrôles. Une chasse spéciale aux cerfs et des tirs complémentaires de régulation par le gardiennage professionnel ont été effectués dans le DFF d'Aletsch.
	6 Participation en qualité de canton pilote au programme de définition du processus de consultation de l'OFEV sur les itinéraires à ski dans les zones de protection fédérales de la faune sauvage (motion Dittli).	31.12.20	31.12.20	■ Le groupe de travail pilote chargé par l'OFEV d'élaborer des propositions pour une procédure de consultation pragmatique pour la désignation des itinéraires de ski de randonnée dans les zones protégées fédérales a tenu deux séances de travail. Les zones autorisées et les zones d'interdiction d'utilisation ont été concrètement retranscrites sur cartes topographiques.
	7 Pilotage de la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité pour la faune sauvage avec les associations et partenaires concernées.	31.12.20	31.12.20	■ Aucune demande ou proposition n'ayant été formulée en 2020, la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité n'a pas été activée.
	8 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs.	31.12.20	31.12.20	■ L'effectif annuel compté au printemps 2020 se monte à 5'688 cerfs dans le canton. L'objectif fixé à 5'300 animaux étant dépassé de 7 %, le plan de tir a été fixé à 2'090 cerfs. L'exercice de la chasse ordinaire et de la chasse complémentaire a permis de prélever 2'115 cerfs, auxquels s'ajoutent 128 tirs par le gardiennage. 2'241 grands cervidés ont donc été abattus. Le contrôle quinquennal des données biométriques (poids, longueur du jarret et de la mâchoire) réalisé cette année démontre que l'état sanitaire des populations de cerfs est très bon. Sur 15 années, les 4 contrôles de ces valeurs montrent une stabilité des poids pour les faons et les biches. Globalement ces indicateurs vérifient l'adéquation de la capacité d'accueil des biotopes avec les effectifs présents. Des efforts particuliers de prélèvements sont appliqués afin de sauvegarder les forêts de protection.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)  
**SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE**

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	9 Suivi particulier du plan de chasse pour l'espèce chamois et analyse des résultats du nouveau plan de tir pour l'exercice 2019, dans le cadre de l'élaboration du nouvel arrêté quinquennal sur la chasse, avec l'objectif d'assurer la stabilité des populations, voire une augmentation des effectifs sur certains secteurs (Vallée de Conches et région Rarogne Oriental, Conthey et Savièse).	30.04.20	30.04.20	■ L'hiver 2019-2020 a été relativement peu rigoureux, 413 chamois pérus ont été répertoriés, contre 319 durant l'hiver précédent. Le groupe de travail « chamois » et la commission consultative de la chasse ont donc proposé au Conseil d'Etat d'appliquer le plan de tir en vigueur en 2019, permettant aux chasseurs de prélever deux chamois adultes (1 bouc et 1 chèvre ou 2 chèvres) et un éterle, ainsi qu'un quatrième chamois « bonus ». En 2020, 2'556 chamois ont été prélevés dans le cadre de l'exercice de la chasse contre 2'434 en 2019.
	10 Renaturation de cours et plans d'eau en collaboration avec le SFCEP.	31.12.20	31.12.20	■ La liste établie par le SFCEP, section cours d'eau, a listé les renaturations suivantes pour 2020 : Niederbach à Geschinen, Navisence au Plat de la Lée (projets terminés); le chantier de la Benna à Port-Valais, les Torrents ouest à Vétroz, l'aval du canal du Couchant à Vétroz, La Morge, le canal de Sion-Riddes, l'Innretalbach à Blatten, le Rhône à Blitzingen, la Lonza à Willer et le Bietschikanal à Rarogne sont en phases d'approbation et les chantiers devraient démarrer en 2021.
	11 Mise en service de l'application e-Pêche pour smartphone, destinée à remplacer la saisie des données par les pêcheurs sur le carnet de contrôle des prises sous format papier et à délivrer les permis de pêche par e-Administration.	31.01.20		● L'application e-Pêche pour smartphone a vu son développement retardé à 2021 par le service cantonal de l'informatique, faute de ressources nécessaires.
	12 Suivi et contrôle de l'efficacité des avertisseurs anti-collision avec du gibier AniMot sur le tronçon routier des Ronziers (Collombey-Muraz - Vionnaz) en collaboration avec le groupe de recherche sur la gestion de la faune de l'université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW).	31.12.20	31.12.20	▲ 40 dispositifs anti collision AniMot ont été mis en place à la fin juillet 2020 sur une portion du tronçon routier test des Ronziers entre Muraz et Vionnaz. 7 accidents avec du gibier ont été enregistrés sur le tronçon équipé pour les 5 derniers mois de l'année, contre 13 durant les 7 premiers mois. Un bilan sur une année entière permettra de dire si le système est véritablement efficace. Les prototypes AniMot posés en 2020 seront remplacés au début 2021 par la version 2.0, qui corrige certains défauts constatés (durabilité des accus et fonctionnement du Bluetooth).

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad2</b> 13 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente par le loup. Diffusion d'une information publique annuelle sur les dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente et à la faune sauvage.	31.12.20	31.12.20	■ 1'064 événements concernant la présence de loups ont été enregistrés dans le cadre du monitoring des grands prédateurs (hausse de 25 % par rapport à 2019. 23 loups ont été identifiés, dont 18 nouveaux individus (8 femelles et 10 mâles). Le SCPF a adressé 310 échantillons ADN (crottes, frottis, urine) au KORA, l'UniL a procédé à l'analyse génétique de 175 d'entre eux. L'effectif des loups présents est estimé à environ 40 individus. La présence de deux meutes avec reproduction avérée a été prouvée dans le Chablais (4 louveteaux) et le Valais central (2 louveteaux). Deux couples de loups ont été régulièrement observés dans les vals d'Entremont et de Bagnes. 302 animaux de rente ont été indemnisés suite à des attaques de loups : 4 chèvres et 298 moutons. Cela représente un total de compensations financières versées aux éleveurs de CHF 132'108,95, dont CHF 26'421,80 à la charge du canton. Dans les régions concernées, les gardes-faune ont découvert 173 cas de prédation du loup sur du gibier, principalement des chevreuils (54 %), mais également des chamois (29 %), des cerfs (12 %), des bouquetins (2 %) et des mouflons (3 %). Ce nombre n'est cependant pas totalement représentatif de la réalité, car de nombreuses proies demeurent introuvables (zones difficilement accessibles en hiver, cadavres dispersés par des charognards ou dévorés complètement). D'importantes ressources humaines sont allouées au monitoring des grands prédateurs. Les gardes-faune ont consacré 5'400 heures pour les activités de suivis (pièges photographiques, recherche d'indices, observations) et d'expertises de cas de prédatons. A ces heures s'ajoutent les temps de travail des membres de la direction qui s'élèvent à 1'200 heures. Tous les trimestres le SCPF met en ligne sur son site Internet des cartes topographiques du canton qui présentent la situation à jour avec les animaux de rentes victimes des grands prédateurs, les loups identifiés et les indices de présences.
14 Mise en service de la nouvelle application informatique de l'OFEV pour la saisie et le traitement des attaques de grands prédateurs et des procédures d'indemnisation des propriétaires d'animaux de rente tués.	31.12.20		● L'OFEV n'a pas encore mis en service la nouvelle application informatique de saisie pour le traitement des cas d'attaques et des procédures d'indemnisation des animaux de rente ayant été la proie de loups.
15 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures, au vignoble et aux alpages.	31.12.20	31.12.20	■ Le montant des indemnisations accordées aux agriculteurs et viticulteurs pour des dégâts de sangliers s'est élevé à CHF 20'155,60, nettement en dessous de la moyenne des années précédentes (environ -40 %). Cela est dû à la présence d'effectifs de sangliers à la baisse, comme le démontrent les résultats de l'exercice de la chasse (82 sangliers abattus).
<b>ad3</b> 16 Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins pour l'espèce truite lacustre, dans le Rhône et ses affluents. Accompagnement de la réalisation de la passe migratoire à poissons sur le Rhône au barrage d'Evionnaz, dont la construction par la ville de Lausanne devrait débuter en 2021.	31.12.22		■ 36'000 alevins de truites lacustres ont été mis à l'eau en 2020. 16'000 œufs de cette espèce ont été placés dans des boîtes à éclosion. Le projet de passe migratoire sur le barrage du Rhône à Evionnaz a été présenté à l'OFEV qui a délivré son préavis sur les variantes proposées. La procédure participative avec les partenaires et ONG sera conduite par l'exploitant en 2021.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)  
**SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE**

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad3</b> 17 Contrôles ponctuels de l'efficacité du nouveau plan de repeuplement piscicole adapté, au moyen de pêches électriques.	31.12.20	31.12.20	■ Les cours d'eau suivants ont fait l'objet de pêches électriques dans le cadre du contrôle du plan de repeuplement : Torrent de Soi, Fossau, canal des Mangettes, canal des Iles, Printze, Borgne de Ferpècle, Turtmäna et Bruchyi.  ● De nouvelles fiches d'espèces ont été élaborées par les biologistes du service en 2020 et seront mises en ligne en 2021.  ● Le développement de l'application SAP BI par le service cantonal de l'informatique a démarré et la phase de test sera conduite en 2021.  ■ La 3ème et dernière saison de captures et marquages de cerfs dans les régions de Rarogne oriental et Conches a été productive. 35 cerfs ont été marqués avec des plaques auriculaires et 11 d'entre eux ont été équipés d'un collier émetteur GPS. Au total 160 cerfs ont été capturés et marqués durant les 3 dernières années. 15 d'entre eux sont encore équipés d'émetteurs GPS. Un monitoring des déplacements saisonniers des cerfs a été effectué en 2020 au moyen de 30 pièges photographiques posés dans la région de Riederwald et Aletschwald. Cela permettra de mesurer l'abondance des populations de cervidés et leurs structures. En complément au monitoring de l'espèce cible, plusieurs travaux d'étudiants de l'EPFZ, UniZH, Uni Innsbruck et de la ZHAW ont été menés afin de mieux connaître l'état du rajeunissement naturel des forêts en relation avec l'espèce cerf. Le rapport final du projet sera établi au printemps 2022.
<b>ad4</b> 18 Diffusion sur le site Internet du service d'informations sur les principales espèces de mammifères, d'oiseaux sauvages et de faune aquatique, présents dans le canton. Mise en ligne de nouvelles fiches d'espèces.	31.12.20		
19 Mise en service de la nouvelle application d'exploitation des données statistiques sur la faune sauvage (outil informatique de gestion interne SAP BI).	31.12.20		
<b>ad5</b> 20 Poursuite du projet de réalisation de marquage et de suivi de l'espèce cerf dans la région de Rarogne Oriental et Conches, en collaboration avec l'OFEV, Pro Natura et le SFCEP. Etablissement d'un bilan intermédiaire et développement de mesures de gestion pour l'espèce cerf.	31.12.21		
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention-programme	100%	100%	■ CHF 439'978.—ont été versés par l'OFEV pour les conventions programmes 2020, en conformité au budget établi.
	2 🏠 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	■
	3 🏠 Nombre de cerfs comptés au printemps	5'300	5'688	■ 5'688 comptés au printemps contre 6'029 l'année précédente. L'objectif fixé à 5'300 devrait être atteint d'ici une à deux années. L'exercice de la chasse, les chasses spéciales et les tirs de régulation ont permis de se rapprocher de l'effectif planifié.
	4 Respect du délai pour l'établissement du bilan des résultats de la chasse au chamois sur la base des nouvelles dispositions 2019	30.04.20	30.04.20	■
	5 🏠 Nombre de permis de chasse délivrés	2'700	2'730	■ 2'730 permis de chasse vendus en 2020 contre 2'704 en 2019.
	6 🏠 Nombre de permis de pêche délivrés	2'700	2'626	■ 2'626 permis de pêche annuels et mi-mensuels vendus, contre 2'560 en 2019. A relever la vente de 5'106 permis journaliers et deux jours contre 3'159 en 2019. Les permis lac Léman annuels sont de 2 professionnels (2 en 2019), 3 permis 1ère classe spéciale (3 en 2019), 80 permis 2ème classe (72 en 2019), 155 permis 3ème classe annuelle (147 en 2019), 503 permis journaliers (529 en 2019), 10 permis mensuels (7 en 2019). Une importante augmentation des ventes de permis par Internet est enregistrée. 2'620 permis annuels, mensuels et journaliers Rhône/rivières/lacs de montagne et lac Léman ont été commandés au moyen de l'application en ligne, soit une progression de 150 % par rapport à 2019 (1'035 permis vendus).
	7 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	1	2	■
	8 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-faune	45	82	■ En sus des travaux réalisés dans le cadre des catalogues de mesures planifiées forêt/gibier, les triages forestiers du canton ont soutenu les projets suivants touchant à la biodiversité et bénéfiques à la faune sauvage : réserves forestières (1'175, ha), lisières (9,2 ha), habitats (11,9 ha), pâturages boisés (8,3 ha) et châtaigneraies (4,5).
	9 Respect du délai pour la mise en service de l'application informatique interne d'exploitation des données statistiques sur la faune sauvage (outil SAP/BI)	31.12.20		● Projet décalé à 2021, faute de ressources suffisantes au service cantonal de l'informatique.
	10 Respect du délai pour la présentation à l'OFEV de propositions de processus de consultation concernant les itinéraires à ski dans les zones de protection fédérales	31.12.20	31.12.20	■

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)  
**SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE**

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 11 🏠 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	150'000	138'333	■ Le coût annuel de l'indemnisation des dégâts aux cultures causés par les espèces chassables est inférieur au budget. Répartition : dégâts espèces non-protégées net canton CHF 97'937,80, dégâts espèces protégées CHF 40'395,20 (dont CHF 26'421,80 pour le loup, CHF 12'741,70 pour le bouquetin et CHF 1'232,90 pour le castor, à la charge du canton). La participation de l'OFEV pour les dégâts d'espèces protégées se monte à CHF 106'920,05 (dont CHF 105'687,15 pour le loup 80%). Moyens de préventions CHF 15'702,25, frais de taxation CHF 3'834,30.
12 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	■ Aucune observation d'ours n'a été faite dans le canton en 2020. Concernant le loup, le SCPF informe régulièrement via son site Internet, des informations spécifiques sont directement communiqués aux communes concernées et des communiqués de presse sont établis.
13 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	100	82	■ 82 sangliers abattus dans le cadre de l'exercice de la chasse, 17 tirés lors de tirs de régulation pour la protection des cultures contre les dégâts et 22 périls, soit un total de 121 sangliers en 2020.
14 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs	3	3	■
ad3 15 Nombre minimum de pêches électriques de contrôle effectuées.	5	8	■
ad5 16 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	5	20	■ Le SCPF participe à un grand nombre de projets de recherches scientifiques et de gestion sur la faune sauvage et les épizooties : corégones et perches INRA lac Léman, peste porcine africaine et taux de radioactivité chez le sanglier, succès reproduction œufs truites lacustres ETV maison de la Rivière, groupe national bécasse, suivi tétras lyre et lagopède OFEV zones de tranquillité, participation surveillance étude aigle UniBE, nombreuses autorisations délivrées par SCPF pour études et suivis, baguages, poissons, avifaune, recensement national des écrevisses, relevés des frayères à truites, grippe aviaire, étude situation bouquetin en Valais, monitoring cerfs dans le Haut-Valais, monitoring lynx et loup.
17 Nombre de cerfs marqués et suivis dans le cadre du projet de gestion de l'espèce dans les régions de Rarogne oriental et Conches selon descriptif du projet	25	33	■

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes</b>	<b>4'947'335.65</b>	<b>1'595'235.25</b>	<b>3'352'100.40</b>
P1101 Etat de la faune sauvage	2'268'541.66	301'633.26	1'966'908.40
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'595'077.22	745'714.67	849'362.55
P1103 Sauvegarde des biotopes	328'078.26	171'643.62	156'434.64
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	755'638.51	376'243.70	379'394.81
319 Indemnisation dégâts de la faune sauvage	138'333.30		138'333.30
Solde dépenses/recettes du produit	617'305.21	376'243.70	241'061.51
<b>GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche</b>	<b>1'600'655.12</b>	<b>4'417'398.19</b>	<b>-2'816'743.07</b>
P1201 Formation des chasseurs	329'104.48	320'799.66	8'304.82
310 Abonnement à la revue DIANA pour les preneurs de permis de chasse	123'648.00		123'648.00
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	116'788.00		116'788.00
Solde dépenses/recettes du produit	88'668.48	320'799.66	-232'131.18
P1202 Statistiques	55'435.13	6'114.34	49'320.79
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	118'810.78	3'099'064.25	-2'980'253.47
410 Vente de permis de chasse		2'892'640.50	-2'892'640.50
Solde dépenses/recettes du produit	118'810.78	206'423.75	-87'612.97
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	157'852.33	878'548.89	-720'696.56
410 Vente de permis de pêche lac Léman		30'440.00	-30'440.00
410 Vente de permis de pêche Rhône et rivières		349'521.78	-349'521.78
Solde dépenses/recettes du produit	157'852.33	498'587.11	-340'734.78
P1205 Repeuplements piscicoles	755'032.02	38'883.96	716'148.06
P1206 Infractions	184'420.38	73'987.09	110'433.29
<b>GP13 Information et recherche</b>	<b>292'597.20</b>	<b>73'286.11</b>	<b>219'311.09</b>
P1301 Information sur la faune et son milieu	106'150.57	11'708.16	94'442.41
P1302 Recherche sur la faune sauvage	186'446.63	61'577.95	124'868.68
<b>Total</b>	<b>6'840'587.97</b>	<b>6'085'919.55</b>	<b>754'668.42</b>

OP 1  
Assurer une utilisation rationnelle  
et mesurée du sol et coordonner  
les activités territoriales  
B20 3'489'500 net  
C20 3'115'962.85 net

GP 11  
Assurer une utilisation rationnelle  
du sol  
B20 1'665'367 net  
C20 1'820'507.70 net

GP 12  
Coordonner les activités  
territoriales  
B20 1'824'133 net  
C20 1'295'455.15 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>3'238'388.27</b>	<b>3'809'100</b>	<b>2'964'901.50</b>	<b>-844'199</b>
30 Charges de personnel	2'209'514.00	2'426'800	2'378'357.50	-48'443
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	226'486.43	900'000	189'704.26	-710'296
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	250'000	0.00	-250'000
36 Charges de transferts	141'869.20	70'000	362'604.65	292'605
38 Charges extraordinaires	242'757.50	0	0.00	0
39 Imputations internes	417'761.14	162'300	34'235.09	-128'065
<b>4 Revenus</b>	<b>20'155.75</b>	<b>519'600</b>	<b>26'712.15</b>	<b>-492'888</b>
42 Taxes	20'155.75	269'600	4'191.45	-265'409
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	250'000	11'260.35	-238'740
49 Imputations internes	0.00	0	11'260.35	11'260
<b>Excédent de charges</b>	<b>3'218'232.52</b>	<b>3'289'500</b>	<b>2'938'189.35</b>	<b>-351'311</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>57'242.50</b>	<b>400'000</b>	<b>177'773.50</b>	<b>-222'227</b>
56 Propres subventions d'investissement	57'242.50	400'000	177'773.50	-222'227
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>200'000</b>	<b>0.00</b>	<b>-200'000</b>
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	200'000	0.00	-200'000
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>57'242.50</b>	<b>200'000</b>	<b>177'773.50</b>	<b>-22'227</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>3'275'475.02</b>	<b>3'489'500</b>	<b>3'115'962.85</b>	<b>-373'537</b>

## Explication des écarts financiers

## Rubrique 31 :

Les honoraires pour tiers ainsi que le financement pour les travaux préparatoires en lien avec la mise en œuvre de la LAT ont été inférieurs aux montants budgétés. Comme en 2019, il a été convenu que les subventions budgétisées sous rubrique 31 soient prises en charge par la rubrique 36 (transfert de CHF 400'000.- de la rubrique 31 à la 36).

## Rubrique 36 :

Comme en 2019, il a été convenu que les subventions budgétisées sous rubrique 31 soient prises en charge par la rubrique 36 (transfert de CHF 400'000.- de la rubrique 31 à la 36).

## Rubriques 31, 35, 42 et 45 :

Les rubriques relatives au fonctionnement du fonds cantonal de compensation ont été introduites pour la première fois dans le budget 2019 (le règlement cantonal y relatif est entré en vigueur en avril 2019). Le fonds cantonal a été sollicité pour la première fois en 2020 pour des frais honoraires d'experts via imputations internes et rubrique 451.

## Rubrique 56 :

Cette rubrique sert au versement du solde des subventions dues aux communes selon décisions découlant de la LAT de 1979 (les nouvelles décisions découlant de la LAT révisée seront financées via la rubrique 36). En 2020, un montant de CHF 177'773.50 a été versé aux communes. Pour les projets d'agglomération aucun montant n'a été encaissé ni versé en 2020 (CHF 200'000.- prévu au budget).

## Rubrique 63 :

Pour les projets d'agglomération aucun montant n'a été encaissé ni versé en 2020 (CHF 200'000.- prévu au budget).

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	14.40	15.40	15.40

Nombre de postes à l'organigramme

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>	
<b>Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Assurer la qualité de vie de la population
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent
10	Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Sensibilisation des communes pour le développement vers l'intérieur, la densification et la requalification urbaine et identification du potentiel de développement vers l'intérieur à travers le projet Raum+	31.12.20		▲ aide de travail pour les communes en cours
ad2	2 Mise en oeuvre de la stratégie cantonale en faveur des centres de village et élaboration d'une aide de travail pour le développement vers l'intérieur et la planification spéciale	31.12.20		▲ incluse dans l'aide de travail mentionnée précédemment
ad3	3 ☆ Accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en oeuvre des révisions de la loi sur les constructions et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (principaux domaines concernés : dimensionnement des zones à bâtir, définition des options communales et intercommunales de développement territorial)	31.12.23		▲ contact actif avec les communes, aides de travail pour les communes en cours d'élaboration
	4 ☆ Adoption du nouveau Plan directeur cantonal par le Grand Conseil (coordination des diverses activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire) et approbation par la Confédération au plus tard à la fin du 1er semestre 2019	31.12.21		▲ approbation du Plan directeur cantonal par le Conseil fédéral le 1er mai 2019 et le 27 avril 2020 à l'exception de la fiche A.5
ad4	5 Accompagnement des communes dans la révision de leurs plans d'affectation des zones en tenant compte des dispositions fixées dans la fiche A.5 "Zones des mayens, de hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan directeur cantonal	31.12.20		▲ contact actif avec les communes mais impossibilité de mettre en oeuvre la fiche A.5 du PDC dont l'approbation par le Conseil fédéral a été reportée
ad5	6 Accompagnement des communes, en collaboration avec les autres services cantonaux, dans la planification de leurs itinéraires de mobilité de loisirs conformément à la LIML	31.12.20		■ nombreux dossiers traités sur la base de la directive technique mise à jour en 2018
	7 Identification des réserves stratégiques à travers le projet Raum+ et gestion active des zones d'activités économiques, en collaboration avec le SETI, les Antennes régionales et les communes	31.12.22		▲ démarche en cours en lien avec le mandat Raum+ (information aux communes, relevé des réserves internes avec les communes tests, etc.)
ad6	8 Mise en place d'un système d'observatoire du territoire	31.12.20		▲ premiers résultats présentés dans le rapport de mi-législature élaboré à l'attention du Grand Conseil. Développement de l'observatoire en cours
ad8	9 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.20		▲ contact actif avec les communes dans le cadre du centre de compétence (CCR2)

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad10</b> 10 Accompagnement des communes dans les démarches de planification intercommunale (projets d'agglomération, conception directrice du développement touristique, etc.) et renforcer la collaboration avec les Antennes régionales à travers des contrats de prestations ☆ : Mesure propre au programme gouvernemental	31.12.20		■ suivi actif des projets d'agglomérations avec les communes et les antennes régionales et nombreux plans directeurs intercommunaux en préparation
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad3</b> 1 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation cantonal fixé dans le plan directeur)	↘	↘	▲ plusieurs PAZ homologués ou en voie d'homologation avec des réductions de zones à bâtir
<b>ad4</b> 2 Surfaces d'assolement du Canton du Valais (quota selon plan sectoriel: 7'350 ha)	7'500	7'350	● quota respecté selon DCF du 1er mai 2019 mais surfaces exactes (réserves) en cours de discussion avec l'ARE
<b>ad7</b> 3 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	6	2	▲ un effort important sera fait en 2021 pour les nouveaux élus communaux si les conditions sanitaires nous le permettent
<b>ad9</b> 4 Degré de satisfaction des communes	90%	91%	■ enquête réalisée en 2018
5 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT de 1980	96%	93%	▲ 1 commune (Ferden) homologuée en 2020 (117/126 communes)
6 Nombre d'heures consacrées au soutien des communes au sujet de la mise en oeuvre de la LAT révisée	600	330	▲ Le nombre d'heures comptabilisé sous cette rubrique est inférieur à l'objectif en raison des restrictions sanitaires.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol</b>	<b>1'840'765.14</b>	<b>20'257.44</b>	<b>1'820'507.70</b>
P1101 Législation	82'663.57	515.84	82'147.73
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'758'101.57	19'741.60	1'738'359.97
<b>GP12 Coordonner les activités territoriales</b>	<b>1'301'909.86</b>	<b>6'454.71</b>	<b>1'295'455.15</b>
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	462'581.07	1'900.45	460'680.62
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	612'963.83	3'766.90	609'196.93
P1203 Projets d'agglomération et coopération	226'364.96	787.36	225'577.60
<b>Total</b>	<b>3'142'675.00</b>	<b>26'712.15</b>	<b>3'115'962.85</b>

OP 1  
 Construire la route nationale A9,  
 achever le réseau des routes  
 nationales  
 B20 2'867'000 net  
 C20 3'095'260.04 net

GP 11  
 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est  
 B20 2'867'000 net  
 C20 3'095'260.04 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>7'675'267.02</b>	<b>6'832'900</b>	<b>7'075'809.94</b>	<b>242'910</b>
30 Charges de personnel	5'170'314.15	5'643'300	4'634'528.45	-1'008'772
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	408'599.16	539'000	458'845.36	-80'155
36 Charges de transferts	59'661.95	50'000	31'253.45	-18'747
38 Charges extraordinaires	1'312'229.95	0	1'516'685.72	1'516'686
39 Imputations internes	724'461.81	600'600	434'496.96	-166'103
<b>4 Revenus</b>	<b>8'856'550.45</b>	<b>7'165'900</b>	<b>8'964'114.68</b>	<b>1'798'215</b>
42 Taxes	-36'225.80	60'900	34'980.90	-25'919
43 Revenus divers	0.00	50'000	0.00	-50'000
44 Revenus financiers	77'609.67	80'000	73'548.85	-6'451
46 Revenus de transferts	5'920'044.40	6'975'000	5'475'445.84	-1'499'554
48 Revenus extraordinaires	2'661'547.18	0	3'297'349.09	3'297'349
49 Imputations internes	233'575.00	0	82'790.00	82'790
<b>Excédent de revenus</b>	<b>1'181'283.43</b>	<b>333'000</b>	<b>1'888'304.74</b>	<b>1'555'305</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>104'914'999.59</b>	<b>80'000'000</b>	<b>124'498'736.51</b>	<b>44'498'737</b>
50 Immobilisations corporelles	104'914'999.59	80'000'000	124'498'736.51	44'498'737
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>100'794'536.93</b>	<b>76'800'000</b>	<b>119'515'171.73</b>	<b>42'715'172</b>
63 Subventions d'investissement acquises	100'794'536.93	76'800'000	119'515'171.73	42'715'172
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>4'120'462.66</b>	<b>3'200'000</b>	<b>4'983'564.78</b>	<b>1'783'565</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'939'179.23</b>	<b>2'867'000</b>	<b>3'095'260.04</b>	<b>228'260</b>

#### Explication des écarts financiers

##### Rubrique 30:

La différence est due à des postes vacants au 31.12.2020.

##### Rubrique 38:

Un compte de financement spécial de CHF 1'516'685.72 millions (selon art. 22 LGCAF) a été constitué pour les quatre tronçons suivants (net) :

Tronçon Sierre - Loèche : CHF 136'766.36

Tronçon Loèche - Gampel : CHF 203'550.01

Tronçon Gampel - Viège : CHF 597'852.39

Tronçon Viège - Viège : CHF 578'516.96

##### Rubrique 46:

Calculé en fonction des salaires effectifs et des prestations fournies par les autres services.

##### Rubriques 48/50:

L'Office de construction des routes nationales OCRN a prévu un budget de CHF 80 millions pour 2020. Les dépenses effectives s'élevaient à CHF 124.5 millions.

Les trois années précédentes l'OCRN avait constitué des provisions à la hauteur des écarts à la clôture annuelle (financement spécial selon art. 22 de la Loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton LGCAF). Ces comptes ont maintenant pu être bouclés.

##### Rubrique 63:

La rubrique 63 est directement liée à la rubrique 50. Cette rubrique comptabilise la contribution fédérale correspondante aux investissements réalisés sous rubrique 50. C'est pourquoi le montant indiqué dépend des investissements réalisés sous rubrique 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	37.80	37.50	37.50

Nombre de postes à l'organigramme

#### OBJECTIF POLITIQUE

**Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais**

#### Sous-objectifs politiques

- 1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Approbation du projet définitif (P1101 Sierre Est - Loèche) par le secrétariat général du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.	30.06.20		▲ Le temps nécessaire à la conclusion des conventions ainsi que la durée de la procédure (préavis) a été sous-estimé.
	2 Travaux au tunnel de Riedberg achevés à 90 % (P1102 Loèche – Gampel)	31.12.20		▲ Percement tube Nord le 1er octobre 2020.
	3 Travaux routiers Schnidrigu - Wanne West GERA ; réalisation du tracé de l'A9 à 70 %	30.09.20		● Recours contre l'adjudication des travaux ; retard de 12 mois.
	4 Excavation de la fouille Wanne West de la tranchée couverte de Rarogne GERA (P1103 Gampel - Visp)	31.03.20		■
	5 Réalisation du blindage de fouille (par pieux) pour les cuvelages et la tranchée couverte de Rarogne (GERA) (P1103 Gampel – Viège)	30.06.20		■ Dernier pieux bétonné à la fin octobre 2020.
	6 Exécution de la mise à l'enquête publique du complément au PD 2005 pour le secteur « aire de service » (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.03.20		■ Mise à l'enquête publique du 19.10.2020 au 20.11.2020.
	7 Travaux routiers à Viège Ouest, tracé de Grosseya (P1104 Viège Ouest – Viège Est) (1) ; travaux des installations d'exploitation et de sécurité (IES) réalisés à 30%	31.12.20		■
	8 Tunnel de Viège, travaux des installations d'exploitation et de sécurité (IES) réalisés à 60% (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.20		▲ Retard de livraison et de montage dû à la pandémie de COVID-19.
	9 Transformation du « Vispertaltunnel Nord », creusement pour la bifurcation II réalisé	30.09.20		■ Calotte excavée, « Stross » en cours d'excavation.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage général du projet	66.4%	65%	■
	2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	86.9%	86.4%	■
	3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège Ouest (G-V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	56.3%	41%	▲ La différence est due au début retardé des travaux de la GERA, à la publication répétée au B.O. et au recours contre l'adjudication des travaux.
	4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	88.9%	90.1%	■

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est</b>	<b>131'574'546.45</b>	<b>128'479'286.41</b>	<b>3'095'260.04</b>
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	3'549'291.48	3'792'855.26	-243'563.78
501 Routes/voies de communication	2'444'202.17		2'444'202.17
630 Confédération		2'346'630.96	-2'346'630.96
Solde dépenses/recettes du produit	1'105'089.31	1'446'224.30	-341'134.99
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	25'559'629.50	24'850'879.56	708'749.94
501 Routes/voies de communication	23'775'050.15		23'775'050.15
630 Confédération		22'832'130.08	-22'832'130.08
Solde dépenses/recettes du produit	1'784'579.35	2'018'749.48	-234'170.13
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	35'799'615.78	34'268'145.71	1'531'470.07
501 Routes/voies de communication	33'955'923.72		33'955'923.72
630 Confédération		32'615'799.42	-32'615'799.42
Solde dépenses/recettes du produit	1'843'692.06	1'652'346.29	191'345.77
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	66'666'009.69	65'567'405.88	1'098'603.81
501 Routes/voies de communication	64'294'301.27		64'294'301.27
506 Biens meubles	21'159.20		21'159.20
630 Confédération		61'720'611.27	-61'720'611.27
Solde dépenses/recettes du produit	2'350'549.22	3'846'794.61	-1'496'245.39
<b>Total</b>	<b>131'574'546.45</b>	<b>128'479'286.41</b>	<b>3'095'260.04</b>

#### Remarques

La construction de l'autoroute A9 entre Sierre et Brigue s'effectue en 4 tronçons (S-L, L-G, G-V, V-V).  
Sur le plan organisationnel, ceux-ci ont été regroupé en 3 tronçons (S-L, L-V, V-V).  
Dans le cadre du développement organisationnel, l'Office de construction des routes nationales (OCRN) revoit régulièrement son organisation structurelle et ses procédures.

OP 1  
Assurer la protection des  
personnes et des biens  
B20 0 net  
C20 0.00 net

GP 11  
Vision et organisation  
B20 -1'153'038 net  
C20 -112'097.39 net

GP 12  
Planification et construction  
B20 1'153'038 net  
C20 112'097.39 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>5'721'423.08</b>	<b>4'964'200</b>	<b>4'946'401.26</b>	<b>-17'799</b>
30 Charges de personnel	3'516'188.35	4'271'600	4'202'391.50	-69'209
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	160'922.67	438'000	338'802.39	-99'198
34 Charges financières	0.00	0	155.90	156
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'696'189.90	0	0.00	0
36 Charges de transferts	162'013.05	150'000	200'848.00	50'848
39 Imputations internes	186'109.11	104'600	204'203.47	99'603
<b>4 Revenus</b>	<b>13'873'336.90</b>	<b>14'678'300</b>	<b>13'540'987.50</b>	<b>-1'137'313</b>
41 Patentes et concessions	1'446'189.86	1'500'000	2'455'191.02	955'191
42 Taxes	14'623.54	34'800	17'538.42	-17'262
43 Revenus divers	1'832'593.75	2'172'200	2'123'300.22	-48'900
44 Revenus financiers	463'984.55	400'000	492'268.95	92'269
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	7'665'952.40	9'436'100	7'548'593.89	-1'887'506
46 Revenus de transferts	2'449'992.80	1'135'200	904'095.00	-231'105
<b>Excédent de revenus</b>	<b>8'151'913.82</b>	<b>9'714'100</b>	<b>8'594'586.24</b>	<b>-1'119'514</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>24'806'245.75</b>	<b>29'771'500</b>	<b>29'440'801.59</b>	<b>-330'698</b>
50 Immobilisations corporelles	23'615'270.70	26'067'700	29'308'685.24	3'240'985
56 Propres subventions d'investissement	1'190'975.05	3'703'800	132'116.35	-3'571'684
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>16'654'331.93</b>	<b>20'057'400</b>	<b>20'846'215.35</b>	<b>788'815</b>
63 Subventions d'investissement acquises	16'654'331.93	20'057'400	20'846'215.35	788'815
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>8'151'913.82</b>	<b>9'714'100</b>	<b>8'594'586.24</b>	<b>-1'119'514</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>

Explication des écarts financiers
31: Les autres charges d'exploitation ont été globalement inférieures au budget ; le développement d'un nouvel outil informatique a notamment été reporté.
36: Rétrocession à l'OFEV de la part des recettes liées aux locations d'immeubles/parcelles dont l'acquisition a été subventionnée.
41: Recettes provenant des extractions de matériaux, y compris règlement du solde des exercices précédents.
43: Activation des frais de personnels liés aux mesures sectorielles (1.9 mio) et don de la Mobilière (0.25 mio)
44: Recettes brutes des locations d'immeubles/parcelles.
45: Prélèvement net sur le Fonds de financement R3 pour neutraliser le compte.
46: Recettes en lien avec les frais de personnel subventionnés par l'OFEV.
50: L'installation rapide d'un système de filtrage à Viège explique l'écart budgétaire. Ce dernier a été compensé par un transfert de la rubrique 56.
56: L'avancement des dossiers d'accompagnement agricole prend plus de temps que prévu.
63: Subventionnement calculé proportionnellement aux investissements de la rubrique 50+56. Comme les investissements ont été majoritairement effectués sur la MP I Viège, ceux-ci bénéficient encore d'un large subventionnement de l'OFROU.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Employés à durée indéterminée	23.50	27.50	27.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
En 2020, l'OCCR3 a finalisé la nomination d'un responsable d'objet pour le Haut-Valais (chef de projet) et d'un spécialiste en acquisition des terrains, conformément au solde des postes disponibles.

OBJECTIF POLITIQUE
<b>Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en réalisant la 3e correction du Rhône</b>
Sous-objectifs politiques
1 Assurer les conditions-cadres nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement (PA-R3) adopté par le CE
2 Etablir les dossiers d'enquête, approuver et réaliser les travaux d'aménagement du Rhône selon les priorités définies dans le Plan d'Aménagement

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes				
ad1	1 ☆ Mise en oeuvre de la loi sur le financement de la 3e correction du Rhône	31.12.23		▲ La consultation des communes a été effectuée et les retours considérés autant que possible. Le processus de facturation devrait intervenir mi-2021. Le recours des CFF/BLS est toujours en cours de traitement (TF).
	2 ☆ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Protection contre les dangers naturels, notamment nouveau crédit-cadre Rhône 3	31.12.23		■ Crédit d'ensemble validé par les Chambres fédérales en décembre 2019 et mis en oeuvre dès le 1er janvier 2020.
	3 ☆ Poursuite de la réalisation de la 3e correction du Rhône, notamment par la mise en place des conditions-cadres nécessaires à la réalisation rapide des mesures anticipées et des mesures prioritaires	31.12.23		▲ Une coordination des politiques sectorielles est nécessaire pour faciliter l'avancement de R3.
	4 ☆ Valorisation des opportunités qu'offre la 3e correction du Rhône en ce qui concerne le développement de la plaine et exploitation des synergies entre les principaux domaines suivants : sécurité - mobilité - environnement - économie - énergie - santé - agriculture - tourisme - sport	31.12.23		■ Le lauréat du concours sur l'aménagement des berges est intégré dans l'établissement des dossiers d'enquête des MP.
ad2	5 Réalisation des mesures conformément à la planification financière	31.12.20		■ L'ensemble des MA I a été réalisé, à l'exception de la MA I Île Falcon qui est en cours d'approbation.
	☆ : Mesure propre au programme gouvernemental			

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)  
OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Facturations de l'annuité relative à la participation des communes valaisannes	100%	90%	▲ La consultation des communes a été effectuée et les retours considérés autant que possible. Le processus de facturation devrait intervenir mi-2021. Le recours des CFF/BLS est toujours en cours de traitement (TF).
	2 Obtention du crédit-cadre fédéral	100%	100%	■ Crédit fédéral d'ensemble validé par les Chambres fédérales en décembre 2019 et mis en oeuvre dès le 1er janvier 2020.
	3 Mise en oeuvre du résultat du concours sur l'aménagement des berges du Rhône (espace public)	↗	↗	■ Le lauréat est intégré dans l'établissement des dossiers d'enquête des MP.
	4 Engagement du personnel pour les postes restants à pourvoir	0		■ En 2020, l'OCCR3 a finalisé la nomination d'un responsable d'objet pour le Haut-Valais (chef de projet) et d'un spécialiste en acquisition des terrains, conformément au solde des postes disponibles.
	5 Développement des processus pour renforcer la coopération entre les services (échange/retour d'expériences, recherche de synergies...)	↗	↗	■ La coopération avec plusieurs services a été renforcée et cette tendance se poursuivra en 2021.
ad2	6 Degré de réalisation de la MP I Viège	85%	85%	■ La mesure avance conformément au planning prévu. Des filtres pour le pompage de l'eau de la nappe ont été installés. Les plans du dernier lot (8 - Brigerbad) de la mesure de Viège ont été approuvés par le Conseil d'Etat fin 2020.
	7 Taux de réalisation des MA I Massongex, Ile Falcon, Granges, Port-Valais, Vouvry, Raffinerie Collombey, St-Marguerite, Vissigen	80%	90%	■ L'ensemble des MA I a été réalisé, à l'exception de la MA I Île Falcon qui est en cours d'approbation.
	8 Degré de réalisation des MA II Fully et MA II Ronquoz	100%	100%	■ La MA II Fully a été réalisée en 2019 et la MA II Ronquoz s'est terminée en juin 2020.
	9 Construire une halle hydraulique EPFL-R3 en Valais	50%	50%	■ Des discussions sont en cours avec l'EPFL.

## Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
<b>GP11 Vision et organisation</b>	<b>3'497'953.01</b>	<b>3'610'050.40</b>	<b>-112'097.39</b>
P1101 Vision & organisation	3'497'953.01	3'610'050.40	-112'097.39
451 Prélèvement dans fonds R3 - vision organisation		1'007'438.22	-1'007'438.22
502 Aménagement cours d'eau - études générales	2'056'940.80		2'056'940.80
565 Accompagnement agricole (heures du SCA) pour les études générales transversales	45'005.35		45'005.35
630 Subventions de la Confédération - études générales		1'264'290.22	-1'264'290.22
632 Contribution des communes aux études générales R3		39'067.00	-39'067.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'396'006.86	1'299'254.96	96'751.90
<b>GP12 Planification et construction</b>	<b>30'889'249.84</b>	<b>30'777'152.45</b>	<b>112'097.39</b>
P1201 Haut-Valais	11'525'349.02	11'639'045.71	-113'696.69
361 Rétrocession recettes location à l'OFEV (selon % subv et recettes) HV	31'030.60		31'030.60
412 Recettes extraction des matériaux du Rhône HV		2'027'828.48	-2'027'828.48
447 Recettes location terrains et immeubles HV		102'129.05	-102'129.05
451 Prélèvement dans fonds R3 - HV		1'145'104.55	-1'145'104.55
502 Aménagement cours d'eau - HV	10'409'789.35		10'409'789.35
630 Subventions de la Confédération - HV		7'455'723.27	-7'455'723.27
632 Contribution des communes aux mesures HV		206'747.35	-206'747.35
Solde dépenses/recettes du produit	1'084'529.07	701'513.01	383'016.06
P1202 Valais central	12'082'557.49	11'969'160.41	113'397.08
361 Rétrocession recettes location à l'OFEV (selon % subv et recettes) VC	30'127.30		30'127.30
412 Recettes extraction des matériaux du Rhône VC		432'592.99	-432'592.99
447 Recettes location terrains et immeubles VC		76'007.60	-76'007.60
451 Prélèvement dans fonds R3 - VC		3'183'995.65	-3'183'995.65
502 Aménagement cours d'eau - VC	10'806'551.30		10'806'551.30
565 Accompagnement agricole (heures du SCA) pour les mesures VC	64'311.50		64'311.50
630 Subventions de la Confédération - VC		7'494'874.30	-7'494'874.30
632 Contribution des communes aux mesures VC		215'692.10	-215'692.10
Solde dépenses/recettes du produit	1'181'567.39	565'997.77	615'569.62
P1203 Bas-Valais	7'281'343.33	7'168'946.33	112'397.00
361 Rétrocession recettes location à l'OFEV (selon % subv et recettes) BV	139'690.10		139'690.10
447 Recettes location terrains et immeubles BV		314'132.30	-314'132.30
451 Prélèvement dans fonds R3 - BV		2'212'055.47	-2'212'055.47
502 Aménagement cours d'eau - BV	6'035'403.79		6'035'403.79
565 Accompagnement agricole (heures du SCA) pour les mesures BV	22'799.50		22'799.50
630 Subventions de la Confédération - BV		3'747'741.98	-3'747'741.98
632 Contribution des communes aux mesures BV		107'853.70	-107'853.70
Solde dépenses/recettes du produit	1'083'449.94	787'162.88	296'287.06
<b>Total</b>	<b>34'387'202.85</b>	<b>34'387'202.85</b>	<b>0.00</b>

## Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

### Remarques

Les travaux se sont poursuivis sur la MP I Viège avec, notamment, la fin des travaux d'aménagement à l'embouchure de la Vispa. La présence de benzidine dans la nappe phréatique en aval de la décharge de Gamsenried a nécessité le traitement (filtration) des eaux pompées dans le cadre du chantier, avant leur rejet au Rhône. Des filtres à charbon actif ont ainsi été installés sur les puits de pompage concernés et l'efficacité des stations de filtration a été clairement démontrée.

L'établissement des dossiers d'enquête des MP de Martigny, Sion et du Chablais s'est poursuivi en collaboration avec les communes et les services de l'Etat. Concernant la MP Chablais, une convention de répartition des frais a été signée par les cantons de Vaud et du Valais, confirmant la bonne collaboration entre les deux maîtres d'ouvrage.

Pour les mesures anticipées, les travaux de renforcement de digue se sont terminés à Granges, Sion et Massongex où 22 hectares de zones à bâtir sont désormais protégés contre les crues. A Sion, les travaux entrepris dans le secteur des Ronquoz protègent plus de 1000 personnes dans la zone bâtie et industrielle. A Granges, près de 200 personnes vivant directement à proximité du fleuve sont dorénavant à l'abri d'un risque de rupture de digue.

Les 20 ans de la crue d'octobre 2000 ont été l'occasion de communiquer activement sur l'avancement des travaux de R3 durant ce laps de temps. Diverses expositions, newsletters, articles ont permis de mettre en lumière ce qui a déjà pu être réalisé et ce qui reste à faire. Le fonctionnement administratif et financier de l'OCCR3 a fait l'objet d'un audit de l'Inspection cantonale des finances (ICF). Cet audit a montré que les comptes 2019 étaient conformes aux bases légales en vigueur (LGCAF notamment). Parallèlement, l'Administration Fédérale des Contributions a aussi procédé à un examen des comptes de l'OCCR3, sans relever de différences au terme du contrôle, du point de vue de la TVA.

<b>Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets</b>		<b>Compte 2019 Fr.</b>	<b>Budget 2020 Fr.</b>	<b>Compte 2020 Fr.</b>	<b>Ecart B/C Fr.</b>
<b><u>AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS</u></b>					
330	Immobilisations corporelles du PA	58'585'392.87	72'624'700	84'036'912.30	11'412'212
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	8'670'577.69	10'999'800	7'761'070.84	-3'238'729
364	Réévaluations, emprunts PA	47'421.00	0	106'781.00	106'781
365	Réévaluations, participations PA	31'551.00	0	17'050.00	17'050
366	Amortissements, subventions d'investissement	80'708'805.34	82'774'350	82'965'237.70	190'888
383	Amortissements supplémentaires	30'046'361.66	14'008'900	52'758'008.14	38'749'108
387	Charges de transferts extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	10'675'690.84	10'727'800	11'308'768.54	580'969
690	Report à l'actif des investissements nets	158'527'024.61	193'530'500	220'384'871.45	26'854'371
	<b>Amortissements, réévaluations</b>	<b>188'765'800.40</b>	<b>191'135'550</b>	<b>238'953'828.52</b>	<b>47'818'279</b>
	<b>Report à l'actif des investissements nets</b>	<b>158'527'024.61</b>	<b>193'530'500</b>	<b>220'384'871.45</b>	<b>26'854'371</b>

<b>Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre</b>		<b>Compte 2019 Fr.</b>	<b>Budget 2020 Fr.</b>	<b>Compte 2020 Fr.</b>	<b>Ecart B/C Fr.</b>
<b><u>VARIATION DES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX SOUS CAPITAL PROPRE</u></b>					
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	104'093'729.53	77'146'500	286'123'937.48	208'977'437
389	Attributions au capital propre	146'214'877.66	417'000	67'128'479.42	66'711'479
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	294'479'130.14	66'245'900	367'878'342.14	301'632'442
489	Prélèvements sur le capital propre	24'383'165.61	25'800'800	40'355'409.14	14'554'609
	<b>Total</b>	<b>68'553'688.56</b>	<b>14'483'200</b>	<b>54'981'334.38</b>	<b>40'498'134</b>

## Résultats

	Compte 2019 Fr.	Budget 2020 Fr.	Compte 2020 Fr.	Ecart B/C Fr.
--	--------------------	--------------------	--------------------	------------------

**COMPTE DE RESULTATS**

Total des charges	3'832'445'827.05	3'685'753'100	4'379'008'980.97	693'255'881
Total des revenus	4'030'333'513.26	3'753'132'200	4'620'229'206.16	867'097'006
<b>Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations</b>	<b>197'887'686.21</b>	<b>67'379'100</b>	<b>241'220'225.19</b>	<b>173'841'125</b>

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	197'887'686.21	67'379'100	241'220'225.19	173'841'125
Amortissements et réévaluations	188'765'800.40	191'135'550	238'953'828.52	47'818'279
<b>Excédent de revenus</b>	<b>9'121'885.81</b>	<b>-123'756'450</b>	<b>2'266'396.67</b>	<b>126'022'847</b>

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

Total dépenses	427'109'217.18	482'257'650	459'824'269.28	-22'433'381
Total recettes	268'582'192.57	288'727'150	239'439'397.83	-49'287'752
<b>Investissements nets</b>	<b>158'527'024.61</b>	<b>193'530'500</b>	<b>220'384'871.45</b>	<b>26'854'371</b>

**COMPTE DE FINANCEMENT**

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	197'887'686.21	67'379'100	241'220'225.19	173'841'125
Investissements nets	158'527'024.61	193'530'500	220'384'871.45	26'854'371
<b>Excédent de financement</b>	<b>39'360'661.60</b>	<b>-126'151'400</b>	<b>20'835'353.74</b>	<b>146'986'754</b>

**EVOLUTION DE LA FORTUNE**

Total du compte de résultats	9'121'885.81	-123'756'450	2'266'396.67	126'022'847
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	68'553'688.56	14'483'200	54'981'334.38	40'498'134
<b>Diminution du capital propre</b>	<b>59'431'802.75</b>	<b>138'239'650</b>	<b>52'714'937.71</b>	<b>-85'524'712</b>

<b>Résultats</b>	<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b><u>COMPTE DE RESULTATS</u></b>				
	<b>3'690'205'403.24</b>	<b>3'662'701'150</b>	<b>4'111'127'237.81</b>	<b>448'426'088</b>
<b>Charges</b>				
30 Charges de personnel	1'310'238'900.93	1'027'886'500	1'203'978'919.28	176'092'419
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	331'910'465.63	378'792'500	358'015'177.06	-20'777'323
33 Amortissements du patrimoine administratif	67'255'970.56	83'624'500	91'797'983.14	8'173'483
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	104'479'370.66	81'252'700	297'485'045.66	216'232'346
36 Charges de transferts	1'676'777'478.69	1'888'741'250	1'958'765'523.45	70'024'273
37 Subventions redistribuées	199'543'216.77	202'403'700	201'084'589.22	-1'319'111
	<b>3'816'096'588.93</b>	<b>3'555'496'000</b>	<b>4'212'736'120.51</b>	<b>657'240'121</b>
<b>Revenus</b>				
40 Revenus fiscaux	1'425'303'204.72	1'371'555'600	1'434'029'874.21	62'474'274
41 Patentes et concessions	97'978'758.00	69'535'000	154'806'529.40	85'271'529
42 Taxes	220'394'649.87	227'244'700	231'874'922.08	4'630'222
43 Revenus divers	6'779'739.43	8'536'700	6'912'845.92	-1'623'854
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	298'715'510.10	66'288'800	369'298'027.23	303'009'227
46 Revenus de transferts	1'567'381'510.04	1'609'931'500	1'814'729'332.45	204'797'832
47 Subventions à redistribuer	199'543'216.77	202'403'700	201'084'589.22	-1'319'111
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>125'891'185.69</b>	<b>-107'205'150</b>	<b>101'608'882.70</b>	<b>208'814'033</b>
34 Charges financières	33'407'195.06	83'496'900	75'984'490.18	-7'512'410
44 Revenus financiers	79'191'659.73	66'298'500	67'481'851.11	1'183'351
<b>Résultat financier</b>	<b>45'784'464.67</b>	<b>-17'198'400</b>	<b>-8'502'639.07</b>	<b>8'695'761</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>171'675'650.36</b>	<b>-124'403'550</b>	<b>93'106'243.63</b>	<b>217'509'794</b>
38 Charges extraordinaires	186'936'930.16	25'153'700	131'195'256.10	106'041'556
48 Revenus extraordinaires	24'383'165.61	25'800'800	40'355'409.14	14'554'609
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-162'553'764.55</b>	<b>647'100</b>	<b>-90'839'846.96</b>	<b>-91'486'947</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>9'121'885.81</b>	<b>-123'756'450</b>	<b>2'266'396.67</b>	<b>126'022'847</b>
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>				
	<b>427'109'217.18</b>	<b>482'257'650</b>	<b>459'824'269.28</b>	<b>-22'433'381</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>				
50 Immobilisations corporelles	216'981'671.06	204'734'900	241'522'146.91	36'787'247
52 Immobilisations incorporelles	10'638'947.46	17'236'600	11'956'428.08	-5'280'172
54 Prêts	34'202'738.00	64'872'200	44'281'615.95	-20'590'584
55 Participations et capital social	10'011'567.50	0	10'000.00	10'000
56 Propres subventions d'investissement	135'594'135.41	174'410'600	143'996'530.79	-30'414'069
57 Subventions d'investissement redistribuées	13'979'706.00	15'469'600	11'275'296.50	-4'194'304
58 Investissements extraordinaires	5'700'451.75	5'533'750	6'782'251.05	1'248'501
	<b>268'582'192.57</b>	<b>288'727'150</b>	<b>239'439'397.83</b>	<b>-49'287'752</b>
<b>Recettes d'investissement</b>				
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73	0	0.00	
63 Subventions d'investissement acquises	216'009'983.67	236'128'000	204'865'979.73	-31'262'020
64 Remboursements de prêts	35'554'383.22	34'367'300	19'788'357.15	-14'578'943
65 Transferts de participations	1.00	0	1.00	1
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	524'150.15	723'500	877'753.55	154'254
67 Subventions d'investissement à redistribuer	13'979'706.00	15'469'600	11'275'296.50	-4'194'304
68 Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80	2'038'750	2'632'009.90	593'260
<b>Investissements nets</b>	<b>158'527'024.61</b>	<b>193'530'500</b>	<b>220'384'871.45</b>	<b>26'854'371</b>
<b><u>COMPTE DE FINANCEMENT</u></b>				
Total du compte de résultats	9'121'885.81	-123'756'450	2'266'396.67	126'022'847
Amortissements et réévaluations	188'765'800.40	191'135'550	238'953'828.52	47'818'279
./. Investissements nets	158'527'024.61	193'530'500	220'384'871.45	26'854'371
<b>Excédent de financement</b>	<b>39'360'661.60</b>	<b>-126'151'400</b>	<b>20'835'353.74</b>	<b>146'986'754</b>

## Aperçu général

Compte 2019  
Fr.Budget 2020  
Fr.Compte 2020  
Fr.Ecart B/C  
Fr.

## VUE FINANCIERE

**TOTAL**

<b>Charges et dépenses</b>	<b>4'259'555'044.23</b>	<b>4'168'010'750</b>	<b>4'838'833'250.25</b>	<b>670'822'500</b>
<b>Revenus et recettes</b>	<b>4'298'915'705.83</b>	<b>4'041'859'350</b>	<b>4'859'668'603.99</b>	<b>817'809'254</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>39'360'661.60</b>	<b>-126'151'400</b>	<b>20'835'353.74</b>	<b>146'986'754</b>

**SUBDIVISION ADMINISTRATIVE**

Pouvoir législatif	6'558'855.51	8'358'900	7'366'568.18	-992'332
Pouvoir exécutif	2'930'238.70	2'656'600	2'595'657.83	-60'942
Pouvoir judiciaire	36'070'255.61	36'849'600	36'926'193.04	76'593
Autorité de surveillance	0.00	0	6'734.35	6'734
Présidence	11'155'040.33	11'892'200	10'851'704.45	-1'040'496
Finances et énergie	-1'830'769'687.22	-1'903'346'200	-2'093'572'595.28	-190'226'395
Santé, affaires sociales et culture	786'522'420.05	877'830'400	930'555'950.40	52'725'550
Economie et formation	714'264'381.67	851'824'900	847'384'332.60	-4'440'567
Sécurité, institutions et sports	27'510'220.66	37'673'000	40'331'659.67	2'658'660
Mobilité, territoire et environnement	206'397'613.09	202'412'000	196'718'441.02	-5'693'559
<b>Excédent de financement</b>	<b>39'360'661.60</b>	<b>-126'151'400</b>	<b>20'835'353.74</b>	<b>146'986'754</b>

**COMPTE DE RESULTATS**

30	Charges de personnel	1'310'238'900.93	1'027'886'500	1'203'978'919.28	176'092'419
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	331'910'465.63	378'792'500	358'015'177.06	-20'777'323
34	Charges financières	33'407'195.06	83'496'900	75'984'490.18	-7'512'410
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	104'479'370.66	297'485'045.66	297'485'045.66	216'232'346
36	Charges de transferts	1'595'989'701.35	1'805'966'900	1'875'676'454.75	69'709'555
37	Subventions redistribuées	199'543'216.77	202'403'700	201'084'589.22	-1'319'111
38	Charges extraordinaires	146'214'877.66	417'000	67'128'479.42	66'711'479
39	Imputations internes	110'662'098.99	105'536'900	299'655'825.40	194'118'925
40	Revenus fiscaux	1'425'303'204.72	1'371'555'600	1'434'029'874.21	62'474'274
41	Patentes et concessions	97'978'758.00	69'535'000	154'806'529.40	85'271'529
42	Taxes	220'394'649.87	227'244'700	231'874'922.08	4'630'222
43	Revenus divers	6'779'739.43	8'536'700	6'912'845.92	-1'623'854
44	Revenus financiers	79'191'659.73	66'298'500	67'481'851.11	1'183'351
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	298'715'510.10	66'288'800	369'298'027.23	303'009'227
46	Revenus de transferts	1'567'381'510.04	1'609'931'500	1'814'729'332.45	204'797'832
47	Subventions à redistribuer	199'543'216.77	202'403'700	201'084'589.22	-1'319'111
48	Revenus extraordinaires	24'383'165.61	25'800'800	40'355'409.14	14'554'609
49	Imputations internes	110'662'098.99	105'536'900	299'655'825.40	194'118'925
	<b>Total charges</b>	<b>3'832'445'827.05</b>	<b>3'685'753'100</b>	<b>4'379'008'980.97</b>	<b>693'255'881</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>4'030'333'513.26</b>	<b>3'753'132'200</b>	<b>4'620'229'206.16</b>	<b>867'097'006</b>
	<b>Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations</b>	<b>197'887'686.21</b>	<b>67'379'100</b>	<b>241'220'225.19</b>	<b>173'841'125</b>

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

50	Immobilisations corporelles	216'981'671.06	204'734'900	241'522'146.91	36'787'247
52	Immobilisations incorporelles	10'638'947.46	17'236'600	11'956'428.08	-5'280'172
54	Prêts	34'202'738.00	64'872'200	44'281'615.95	-20'590'584
55	Participations et capital social	10'011'567.50	0	10'000.00	10'000
56	Propres subventions d'investissement	135'594'135.41	174'410'600	143'996'530.79	-30'414'069
57	Subventions d'investissement redistribuées	13'979'706.00	15'469'600	11'275'296.50	-4'194'304
58	Investissements extraordinaires	5'700'451.75	5'533'750	6'782'251.05	1'248'501
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73	0	0.00	0
63	Subventions d'investissement acquises	216'009'983.67	236'128'000	204'865'979.73	-31'262'020
64	Remboursements de prêts	35'554'383.22	34'367'300	19'788'357.15	-14'578'943
65	Transferts de participations	1.00	0	1.00	1
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	524'150.15	723'500	877'753.55	154'254
67	Subventions d'investissement à redistribuer	13'979'706.00	15'469'600	11'275'296.50	-4'194'304
68	Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80	2'038'750	2'632'009.90	593'260
	<b>Total dépenses</b>	<b>427'109'217.18</b>	<b>482'257'650</b>	<b>459'824'269.28</b>	<b>-22'433'381</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>268'582'192.57</b>	<b>288'727'150</b>	<b>239'439'397.83</b>	<b>-49'287'752</b>
	<b>Investissements nets</b>	<b>158'527'024.61</b>	<b>193'530'500</b>	<b>220'384'871.45</b>	<b>26'854'371</b>

## Récapitulation générale

Compte 2019  
Fr.Budget 2020  
Fr.Compte 2020  
Fr.Ecart B/C  
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE RESULTATS****CHARGES****Charges de personnel**

300	Autorités, commissions et juges	18'251'596.65	18'901'400	18'317'769.60	-583'630
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	382'547'144.20	393'627'700	385'793'909.10	-7'833'791
302	Salaires des enseignants	406'814'393.65	417'270'400	411'993'693.83	-5'276'706
303	Travailleurs temporaires	1'102'307.71	2'587'000	1'110'027.61	-1'476'972
304	Allocations	37'947.95	4'000	27'529.35	23'529
305	Cotisations patronales	440'324'465.15	181'612'400	9'237'282.35	-172'375'118
306	Prestations de l'employeur	57'678'018.60	8'980'000	373'701'897.95	364'721'898
309	Autres charges de personnel	3'483'027.02	4'903'600	3'796'809.49	-1'106'791
	<b>Total</b>	<b>1'310'238'900.93</b>	<b>1'027'886'500</b>	<b>1'203'978'919.28</b>	<b>176'092'419</b>

**Biens, services et autres charges d'exploitation**

310	Charges de matières et de marchandises	30'268'425.15	38'270'700	33'627'568.82	-4'643'131
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	21'792'419.20	22'198'100	23'435'471.16	1'237'371
312	Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	6'311'699.02	6'535'300	5'765'071.21	-770'229
313	Prestations de service et honoraires	82'042'141.98	97'576'700	80'835'192.36	-16'741'508
314	Gros entretien et entretien courant	80'166'777.82	96'075'200	96'831'725.24	756'525
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	14'414'644.55	16'378'000	14'908'386.44	-1'469'614
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	56'321'959.07	58'490'000	58'562'375.71	72'376
317	Dédommagements	6'651'816.25	8'466'600	4'971'688.77	-3'494'911
318	Réévaluations sur créances	26'072'324.22	28'351'600	30'510'489.11	2'158'889
319	Diverses charges d'exploitation	7'868'258.37	6'450'300	8'567'208.24	2'116'908
	<b>Total</b>	<b>331'910'465.63</b>	<b>378'792'500</b>	<b>358'015'177.06</b>	<b>-20'777'323</b>

**Amortissements du patrimoine administratif**

330	Immobilisations corporelles du PA	58'585'392.87	72'624'700	84'036'912.30	11'412'212
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	8'670'577.69	10'999'800	7'761'070.84	-3'238'729
	<b>Total</b>	<b>67'255'970.56</b>	<b>83'624'500</b>	<b>91'797'983.14</b>	<b>8'173'483</b>

**Charges financières**

340	Charges d'intérêt	29'594'350.85	77'517'700	72'268'991.49	-5'248'709
341	Pertes de change réalisées	27'902.22	46'000	11'299.24	-34'701
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	1'330'925.24	1'931'700	1'020'957.87	-910'742
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	-4'000.00	0	0.00	0
344	Réévaluations, immobilisations PF	18'490.87	1'500	3'201.01	1'701
349	Différentes charges financières	2'439'525.88	4'000'000	2'680'040.57	-1'319'959
	<b>Total</b>	<b>33'407'195.06</b>	<b>83'496'900</b>	<b>75'984'490.18</b>	<b>-7'512'410</b>

**Attributions aux fonds et financements spéciaux**

350	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capitaux de tiers	385'641.13	4'106'200	11'361'108.18	7'254'908
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capital propre	104'093'729.53	77'146'500	286'123'937.48	208'977'437
	<b>Total</b>	<b>104'479'370.66</b>	<b>81'252'700</b>	<b>297'485'045.66</b>	<b>216'232'346</b>

<b>Récapitulation générale</b>		<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>Charges de transferts</b>					
360	Parts de revenus destinées à des tiers	49'452'680.45	36'393'000	54'622'974.20	18'229'974
361	Dédommagements à des collectivités publiques	150'416'134.14	152'825'100	157'121'982.54	4'296'883
362	Péréquation financière et compensation des charges	66'498'632.00	67'456'000	68'024'550.00	568'550
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'329'622'254.76	1'549'292'800	1'595'906'948.01	46'614'148
364	Réévaluations, emprunts PA	47'421.00	0	106'781.00	106'781
365	Réévaluations, participations PA	31'551.00	0	17'050.00	17'050
366	Amortissements, subventions d'investissement	80'708'805.34	82'774'350	82'965'237.70	190'888
	<b>Total</b>	<b>1'676'777'478.69</b>	<b>1'888'741'250</b>	<b>1'958'765'523.45</b>	<b>70'024'273</b>
<b>Subventions redistribuées</b>					
370	Subventions à redistribuer	199'543'216.77	202'403'700	201'084'589.22	-1'319'111
	<b>Total</b>	<b>199'543'216.77</b>	<b>202'403'700</b>	<b>201'084'589.22</b>	<b>-1'319'111</b>
<b>Charges extraordinaires</b>					
383	Amortissements supplémentaires	30'046'361.66	14'008'900	52'758'008.14	38'749'108
387	Charges de transferts extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	10'675'690.84	10'727'800	11'308'768.54	580'969
389	Attributions au capital propre	146'214'877.66	417'000	67'128'479.42	66'711'479
	<b>Total</b>	<b>186'936'930.16</b>	<b>25'153'700</b>	<b>131'195'256.10</b>	<b>106'041'556</b>
<b>Imputations internes</b>					
390	Approvisionnement en matériel et en marchandises	6'536'190.15	4'980'500	4'852'456.78	-128'043
391	Prestations de service	12'045'735.20	11'174'100	11'528'405.71	354'306
392	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	91'996.76	102'600	115'243.10	12'643
393	Frais administratifs et d'exploitation	3'025'878.76	3'027'400	1'588'124.59	-1'439'275
398	Transfert	88'166'160.62	86'246'200	281'118'769.07	194'872'569
399	Autres imputations internes	796'137.50	6'100	452'826.15	446'726
	<b>Total</b>	<b>110'662'098.99</b>	<b>105'536'900</b>	<b>299'655'825.40</b>	<b>194'118'925</b>

## Récapitulation générale

Compte 2019  
Fr.Budget 2020  
Fr.Compte 2020  
Fr.Ecart B/C  
Fr.**COMPTE DE RESULTATS****REVENUS****Revenus fiscaux**

400	Impôts directs Personnes physiques	904'247'084.41	909'420'000	897'551'985.38	-11'868'015
401	Impôts directs, personnes morales	156'312'514.17	129'730'000	153'669'261.79	23'939'262
402	Autres impôts directs	200'435'140.64	167'315'600	215'945'269.09	48'629'669
403	Impôt sur la propriété et sur les charges	164'308'465.50	165'090'000	166'863'357.95	1'773'358
	<b>Total</b>	<b>1'425'303'204.72</b>	<b>1'371'555'600</b>	<b>1'434'029'874.21</b>	<b>62'474'274</b>

**Patentes et concessions**

410	Patentes	6'205'608.70	6'245'000	6'248'741.63	3'742
411	Banque nationale Suisse	53'687'639.00	26'500'000	107'335'613.00	80'835'613
412	Concessions	38'085'510.30	36'790'000	41'222'174.77	4'432'175
	<b>Total</b>	<b>97'978'758.00</b>	<b>69'535'000</b>	<b>154'806'529.40</b>	<b>85'271'529</b>

**Taxes**

420	Taxes de compensation	2'987'649.00	3'955'000	3'053'534.50	-901'466
421	Emoluments pour actes administratifs	93'522'655.21	92'946'500	93'025'899.73	79'400
423	Frais d'écolage et taxes de cours	9'845'331.62	9'491'200	9'507'521.38	16'321
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	17'628'049.03	23'752'800	26'496'342.29	2'743'542
425	Recette sur ventes	11'028'450.84	11'620'000	11'881'423.32	261'423
426	Remboursements	54'590'307.37	55'907'500	58'431'199.43	2'523'699
427	Amendes	18'099'351.83	17'721'400	18'434'388.15	712'988
429	Autres taxes	12'692'854.97	11'850'300	11'044'613.28	-805'687
	<b>Total</b>	<b>220'394'649.87</b>	<b>227'244'700</b>	<b>231'874'922.08</b>	<b>4'630'222</b>

**Revenus divers**

430	Revenus d'exploitation divers	0.00	45'000	0.00	-45'000
431	Activation des prestations propres	5'719'053.25	7'644'700	6'138'583.62	-1'506'116
432	Variations de stocks	-30'570.61	-100'000	-121'175.86	-21'176
439	Autres revenus	1'091'256.79	947'000	895'438.16	-51'562
	<b>Total</b>	<b>6'779'739.43</b>	<b>8'536'700</b>	<b>6'912'845.92</b>	<b>-1'623'854</b>

**Revenus financiers**

440	Revenus des intérêts	17'667'483.22	10'584'000	9'213'059.17	-1'370'941
441	Gains réalisés PF	2'808'494.77	1'293'200	295'178.24	-998'022
442	Revenus de participations PF	214.50	1'000	795.00	-205
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	651'862.78	38'782'200	607'554.52	-38'174'645
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	42'933'886.00	0	42'993'233.35	42'993'233
447	Produit des immeubles PA	15'067'137.90	15'538'100	14'282'426.98	-1'255'673
449	Autres Revenus financiers	62'580.56	100'000	89'603.85	-10'396
	<b>Total</b>	<b>79'191'659.73</b>	<b>66'298'500</b>	<b>67'481'851.11</b>	<b>1'183'351</b>

**Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux**

450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous Capitaux de tiers	4'236'379.96	42'900	1'419'685.09	1'376'785
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	294'479'130.14	66'245'900	367'878'342.14	301'632'442
	<b>Total</b>	<b>298'715'510.10</b>	<b>66'288'800</b>	<b>369'298'027.23</b>	<b>303'009'227</b>

<b>Récapitulation générale</b>		<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>Revenus de transferts</b>					
460	Parts à des revenus de tiers	185'978'851.96	182'550'200	170'636'582.38	-11'913'618
461	Dédommagements des collectivités publiques	109'715'225.04	112'364'300	105'723'527.62	-6'640'772
462	Péréquation financière et compensation des charges	733'743'679.00	762'306'000	762'306'906.00	906
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	536'913'900.29	551'711'000	775'634'857.40	223'923'857
469	Différents revenus de transferts	1'029'853.75	1'000'000	427'459.05	-572'541
	<b>Total</b>	<b>1'567'381'510.04</b>	<b>1'609'931'500</b>	<b>1'814'729'332.45</b>	<b>204'797'832</b>
<b>Subventions à redistribuer</b>					
470	Contributions redistribuées	199'543'216.77	202'403'700	201'084'589.22	-1'319'111
	<b>Total</b>	<b>199'543'216.77</b>	<b>202'403'700</b>	<b>201'084'589.22</b>	<b>-1'319'111</b>
<b>Revenus extraordinaires</b>					
489	Prélèvements sur le capital propre	24'383'165.61	25'800'800	40'355'409.14	14'554'609
	<b>Total</b>	<b>24'383'165.61</b>	<b>25'800'800</b>	<b>40'355'409.14</b>	<b>14'554'609</b>
<b>Imputations internes</b>					
490	Approvisionnement en matériel et en marchandises	6'536'190.15	4'980'500	4'852'456.78	-128'043
491	Prestations de service	12'045'735.20	11'174'100	11'528'405.71	354'306
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	91'996.76	102'600	115'243.10	12'643
493	Frais administratifs et d'exploitation	3'025'878.76	3'027'400	1'588'124.59	-1'439'275
498	Transferts	88'166'160.62	86'246'200	281'118'769.07	194'872'569
499	Autres imputations internes	796'137.50	6'100	452'826.15	446'726
	<b>Total</b>	<b>110'662'098.99</b>	<b>105'536'900</b>	<b>299'655'825.40</b>	<b>194'118'925</b>

## Récapitulation générale

Compte 2019  
Fr.Budget 2020  
Fr.Compte 2020  
Fr.Ecart B/C  
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Immobilisations corporelles**

500	Terrains	2'792'380.00	657'500	657'500.00	0
501	Routes/voies de communication	177'897'261.09	163'635'900	199'852'673.32	36'216'773
502	Aménagement des cours d'eau	23'829'563.30	26'067'700	29'308'685.24	3'240'985
504	Bâtiments	5'117'643.52	2'820'000	5'628'628.09	2'808'628
506	Biens meubles	4'058'824.70	5'992'500	2'860'784.21	-3'131'716
509	Autres immobilisations corporelles	3'285'998.45	5'561'300	3'213'876.05	-2'347'424
	<b>Total</b>	<b>216'981'671.06</b>	<b>204'734'900</b>	<b>241'522'146.91</b>	<b>36'787'247</b>

**Immobilisations incorporelles**

520	Logiciel	593'314.86	2'453'100	618'163.05	-1'834'937
529	Autres immobilisations incorporelles	10'045'632.60	14'783'500	11'338'265.03	-3'445'235
	<b>Total</b>	<b>10'638'947.46</b>	<b>17'236'600</b>	<b>11'956'428.08</b>	<b>-5'280'172</b>

**Prêts**

541	Cantons et concordats	400'709.00	495'000	450'869.00	-44'131
542	Communes et syndicats intercommunaux	3'159'300.00	1'248'000	2'389'600.00	1'141'600
544	Entreprises publiques	0.00	2'000'000	0.00	-2'000'000
545	Entreprises privées	28'069'200.00	51'655'200	33'867'855.00	-17'787'345
546	Organisations privées à but non lucratif	0.00	5'874'000	5'126'686.95	-747'313
547	Ménages privés	2'573'529.00	3'600'000	2'446'605.00	-1'153'395
	<b>Total</b>	<b>34'202'738.00</b>	<b>64'872'200</b>	<b>44'281'615.95</b>	<b>-20'590'584</b>

**Participations et capital social**

551	Cantons et concordats	10'000'000.00	0	0.00	0
554	Entreprises publiques	415.50	0	0.00	0
556	Organisations privées à but non lucratif	11'152.00	0	10'000.00	10'000
	<b>Total</b>	<b>10'011'567.50</b>	<b>0</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000</b>

**Propres subventions d'investissement**

560	Confédération	19'443'660.00	23'840'000	20'838'016.15	-3'001'984
561	Cantons et concordats	5'578'315.51	0	0.00	0
562	Communes et syndicats intercommunaux	59'287'038.33	84'532'600	74'043'856.35	-10'488'744
564	Entreprises publiques	8'109'669.42	5'277'000	10'432'429.25	5'155'429
565	Entreprises privées	19'070'704.85	28'186'800	15'607'870.19	-12'578'930
566	Organisations privées à but non lucratif	12'132'552.40	15'239'500	10'659'367.85	-4'580'132
567	Ménages privés	11'922'194.90	17'334'700	12'414'991.00	-4'919'709
568	Etranger	50'000.00	0	0.00	0
	<b>Total</b>	<b>135'594'135.41</b>	<b>174'410'600</b>	<b>143'996'530.79</b>	<b>-30'414'069</b>

**Subventions d'investissement redistribuées**

570	Confédération	0.00	500'000	0.00	-500'000
571	Cantons et concordats	0.00	0	69'125.00	69'125
572	Communes et syndicats intercommunaux	5'414'391.00	10'388'200	7'103'258.50	-3'284'942
573	Assurances sociales publiques	2'232'000.00	0	257'000.00	257'000
575	Entreprises privées	6'141'146.00	4'581'400	3'845'913.00	-735'487
576	Organisations privées à but non lucratif	-3'331.00	0	0.00	0
577	Ménages privés	195'500.00	0	0.00	0
	<b>Total</b>	<b>13'979'706.00</b>	<b>15'469'600</b>	<b>11'275'296.50</b>	<b>-4'194'304</b>

<b>Récapitulation générale</b>		<b>Compte 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Compte 2020</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>Investissements extraordinaires</b>					
586	Subventions d'investissement extraordinaires	5'700'451.75	5'533'750	6'782'251.05	1'248'501
	<b>Total</b>	<b>5'700'451.75</b>	<b>5'533'750</b>	<b>6'782'251.05</b>	<b>1'248'501</b>

## Récapitulation générale

Compte 2019  
Fr.Budget 2020  
Fr.Compte 2020  
Fr.Ecart B/C  
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier**

606	Transfert de biens meubles	337.73	0	0.00	0
	<b>Total</b>	<b>337.73</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>

**Subventions d'investissement acquises**

630	Confédération	194'172'718.41	210'964'600	195'369'889.61	-15'594'710
631	Cantons et concordats	528'376.90	326'300	316'981.12	-9'319
632	Communes et syndicats intercommunaux	15'523'894.28	19'493'600	4'575'893.89	-14'917'706
634	Entreprises publiques	10'387.65	0	0.00	0
635	Entreprises privées	4'624'412.18	4'943'500	4'264'837.91	-678'662
636	Organisations privées à but non lucratif	1'150'194.25	400'000	338'377.20	-61'623
	<b>Total</b>	<b>216'009'983.67</b>	<b>236'128'000</b>	<b>204'865'979.73</b>	<b>-31'262'020</b>

**Remboursements de prêts**

642	Communes et syndicats intercommunaux	3'324'736.70	2'595'300	2'261'466.00	-333'834
644	Entreprises publiques	501'535.00	502'000	1'041'681.60	539'682
645	Entreprises privées	24'526'569.75	23'777'800	10'701'022.75	-13'076'777
646	Organisations privées à but non lucratif	2'321'138.00	1'992'200	1'569'838.00	-422'362
647	Ménages privés	4'880'403.77	5'500'000	4'214'348.80	-1'285'651
	<b>Total</b>	<b>35'554'383.22</b>	<b>34'367'300</b>	<b>19'788'357.15</b>	<b>-14'578'943</b>

**Transferts de participations**

655	Entreprises privées	1.00	0	0.00	0
656	Organisations privées à but non lucratif	0.00	0	1.00	1
	<b>Total</b>	<b>1.00</b>	<b>0</b>	<b>1.00</b>	<b>1</b>

**Remboursements de subventions d'investissement propres**

662	Communes et syndicats intercommunaux	0.00	313'500	323'545.95	10'046
664	Entreprises publiques	316'500.15	0	0.00	0
665	Entreprises privées	1'766.00	40'000	34'175.60	-5'824
667	Ménages	205'884.00	370'000	520'032.00	150'032
	<b>Total</b>	<b>524'150.15</b>	<b>723'500</b>	<b>877'753.55</b>	<b>154'254</b>

**Subventions d'investissement à redistribuer**

670	Confédération	13'979'706.00	15'469'600	11'275'296.50	-4'194'304
	<b>Total</b>	<b>13'979'706.00</b>	<b>15'469'600</b>	<b>11'275'296.50</b>	<b>-4'194'304</b>

**Recettes d'investissement extraordinaires**

683	Subventions d'investissement extraordinaires acquises	2'513'630.80	2'038'750	2'632'009.90	593'260
	<b>Total</b>	<b>2'513'630.80</b>	<b>2'038'750</b>	<b>2'632'009.90</b>	<b>593'260</b>

**Report au bilan**

690	Report à l'actif des investissements nets	158'527'024.61	193'530'500	220'384'871.45	26'854'371
	<b>Total</b>	<b>158'527'024.61</b>	<b>193'530'500</b>	<b>220'384'871.45</b>	<b>26'854'371</b>





Fonds FIGI





## Bilan, compte et annexes

## Bilan du Fonds FIGI

en francs suisses	31.12.2019	31.12.2020	Ecart
<b>10 Patrimoine financier (PF)</b>	<b>17'237'491.75</b>	<b>29'854'890.55</b>	<b>12'617'398.80</b>
101 Créances	12'341'626.80	26'444'507.10	14'102'880.30
104 Actifs de régularisation	4'894'941.35	3'409'459.85	-1'485'481.50
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	923.60	923.60	-
<b>14 Patrimoine administratif (PA)</b>	<b>14'771'365.29</b>	<b>38'804'698.20</b>	<b>24'033'332.91</b>
140 Immobilisations corporelles PA	14'771'365.29	38'089'460.05	23'318'094.76
142 Immobilisations incorporelles PA	-	715'238.15	715'238.15
<b>Total de l'actif</b>	<b>32'008'857.04</b>	<b>68'659'588.75</b>	<b>36'650'731.71</b>
<b>20 Capitaux de tiers</b>	<b>23'727'350.27</b>	<b>55'886'268.38</b>	<b>32'158'918.11</b>
200 Engagements courants	2'984.08	7'586'012.75	7'583'028.67
204 Passifs de régularisation	8'953'000.90	9'495'557.43	542'556.53
206 Engagements financiers à long terme	14'771'365.29	38'804'698.20	24'033'332.91
<b>29 Capital propre</b>	<b>8'281'506.77</b>	<b>12'773'320.37</b>	<b>4'491'813.60</b>
299 Excédent ou découvert du bilan	8'281'506.77	12'773'320.37	4'491'813.60
<b>Total du passif</b>	<b>32'008'857.04</b>	<b>68'659'588.75</b>	<b>36'650'731.71</b>

## Compte de résultats du Fonds FIGI

en francs suisses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart 2020-B20
Charges d'exploitation	43'677'752.40	44'245'800.00	39'356'362.89	-4'889'437.11
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	43'677'752.40	43'975'800.00	38'946'137.89	-5'029'662.11
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	270'000.00	410'225.00	140'225.00
Revenus d'exploitation	39'369'453.59	41'768'000.00	41'665'088.50	-102'911.50
42 Taxes	14'407'357.96	18'423'000.00	18'688'688.60	265'688.60
43 Revenus divers	24'958'595.63	23'345'000.00	22'696'368.00	-648'632.00
46 Revenus de transferts	3'500.00	-	280'031.90	280'031.90
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-4'308'298.81</b>	<b>-2'477'800.00</b>	<b>2'308'725.61</b>	<b>4'786'525.61</b>
Résultat financier	2'589'805.58	2'477'800.00	2'183'087.99	-294'712.01
34 Charges financières	415'647.02	1'000.00	490'004.27	489'004.27
44 Revenus financiers	3'005'452.60	2'478'800.00	2'673'092.26	194'292.26
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'718'493.23</b>	<b>-</b>	<b>4'491'813.60</b>	<b>4'491'813.60</b>
Résultat extraordinaire	-	-	-	-
<b>Total du compte de résultats</b>	<b>-1'718'493.23</b>	<b>-</b>	<b>4'491'813.60</b>	<b>4'491'813.60</b>

## Compte des investissements du Fonds FIGI

en francs suisses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart 2020-B20
<b>5 Dépenses</b>	<b>24'531'754.99</b>	<b>74'488'500.00</b>	<b>26'704'286.43</b>	<b>-47'784'213.57</b>
50 Immobilisations corporelles	24'531'754.99	72'388'500.00	25'810'239.28	-46'578'260.72
52 Immobilisations incorporelles	-	2'100'000.00	894'047.15	-1'205'952.85
<b>6 Recettes</b>	<b>9'760'389.70</b>	<b>5'735'000.00</b>	<b>2'260'728.52</b>	<b>-3'474'271.48</b>
63 Subventions d'investissement acquises	9'760'389.70	5'735'000.00	2'260'728.52	-3'474'271.48
<b>Investissements nets</b>	<b>14'771'365.29</b>	<b>68'753'500.00</b>	<b>24'443'557.91</b>	<b>-44'309'942.09</b>

## Compte de financement du Fonds FIGI

en francs suisses	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart 2020-B20
<b>Compte de résultats</b>				
Charges	44'093'399.42	44'246'800.00	39'846'367.16	-4'400'432.84
Revenus	42'374'906.19	44'246'800.00	44'338'180.76	91'380.76
<b>Total du compte de résultats</b>	<b>-1'718'493.23</b>	<b>-</b>	<b>4'491'813.60</b>	<b>4'491'813.60</b>
<b>Compte des investissements</b>				
Dépenses	24'531'754.99	74'488'500.00	26'704'286.43	-47'784'213.57
Recettes	9'760'389.70	5'735'000.00	2'260'728.52	-3'474'271.48
<b>Investissements nets</b>	<b>14'771'365.29</b>	<b>68'753'500.00</b>	<b>24'443'557.91</b>	<b>-44'309'942.09</b>
<b>Compte de financement</b>				
Total du compte de résultats	-1'718'493.23	-	4'491'813.60	4'491'813.60
Amortissements et réévaluations	-	270'000.00	410'225.00	140'225.00
Investissements nets	-14'771'365.29	-68'753'500.00	-24'443'557.91	44'309'942.09
<b>Excédent (+) / Insuffisance (-) de financement</b>	<b>-16'489'858.52</b>	<b>-68'483'500.00</b>	<b>-19'541'519.31</b>	<b>48'941'980.69</b>

## Explicatifs concernant le Fonds FIGI

### 1. Base légale

L'établissement du compte du Fonds FIGI se base sur l'article 6 de la loi sur le fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat (Fonds FIGI) du 17.05.2018.

La loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton (LGCAF) est applicable à titre subsidiaire.

### 2. Patrimoine administratif (PA)

Le patrimoine administratif du Fonds FIGI se présente de la manière suivante dans le tableau des immobilisations :

en francs suisses	Solde au 31.12.2019	Investissement net	Taux	Amortissement ordinaire	Amortissement supplémentaire	Solde au 31.12.2020
<b>Immobilisations corporelles</b>						
1400 - Terrains	1'642'149.50	1'142'839.65	0%	-	-	2'784'989.15
1404 - Bâtiments	-	9'256'664.20	2.5%	231'416.00	-	9'025'248.20
1407 - Installations en construction	13'129'215.79	13'150'006.91	0%	-	-	26'279'222.70
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
1429 - Immobilisations incorporelles	-	894'047.15	20%	178'809.00	-	715'238.15
<b>Total des immobilisations</b>	<b>14'771'365.29</b>	<b>24'443'557.91</b>		<b>410'225.00</b>	-	<b>38'804'698.20</b>

Les amortissements sont comptabilisés lors de la mise en service de l'objet (méthode linéaire).

Les immeubles propres de l'Etat ne sont pas repris au bilan du Fonds FIGI.

### 3. Emprunt de l'Etat du Valais

Selon l'article 10 de la loi sur le Fonds FIGI, les emprunts sont à contracter auprès de l'Etat et peuvent atteindre au maximum 500 millions de francs.

La situation au 31.12.2020 est la suivante :

<b>Emprunt au 31.12.2019</b>	<b>14'771'365.29</b>
Investissements nets	24'443'557.91
Amortissements	410'225.00
<b>Emprunt au 31.12.2020</b>	<b>38'804'698.20</b>

### 4. Capital propre

<b>Capital propre au 31.12.2019</b>	<b>8'281'506.77</b>
Total du compte de résultats	4'491'813.60
<b>Capital propre au 31.12.2020</b>	<b>12'773'320.37</b>

## 5. Crédits d'engagement

Les principaux crédits d'engagement en cours en fin d'exercice sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

en francs suisses	Coût total	Paiement effectués années précédentes <sup>1</sup>	Paiements effectués année 2020	Solde à payer total	Solde à payer part du FIGI
<b>Investissements du Fonds FIGI</b> (projets en cours en 2020)					
ECCG Sierre	49'745'000.00	44'649'046.60	4'216'110.70	879'842.70	633'486.75
Ecole professionnelle Sion	27'000'000.00	24'369'839.30	498'964.50	2'131'196.20	1'918'076.60
Nouvelle centrale d'alarme Sierre	47'506'000.00	1'028'218.15	1'424'901.00	45'052'880.85	45'052'880.85
Nouveau collège Sion	2'729'600.00	842'252.20	1'956'604.11	-	-
Palais de justice transformation Sion	5'046'000.00	966'458.65	1'734'343.10	2'345'198.25	2'321'746.25
Bâtiment administratif Sierre	2'000'000.00	225'983.60	137'734.40	1'636'282.00	1'636'282.00
Centre contrôle véhicules Sion	23'969'000.00	1'239'993.85	6'030'790.10	16'698'216.05	16'698'216.05
Crêtelongue bâtiment cellulaire	40'685'000.00	1'668'820.60	4'112'081.75	34'904'097.65	26'178'073.25
Musikhaus Spiritus Sanctus Brigue	1'425'000.00	257'529.05	1'202'456.80	-	-
Modernisation du site de La Castalie	76'889'500.00	2'049'491.00	1'809'545.15	73'030'463.85	73'030'463.85
Nouvel espace stockage et dépôt	1'000'000.00	8'000.00	242'737.90	749'262.10	749'262.10
Centrale de chauffage Brigue	950'000.00	320'000.00	289'283.80	340'716.20	340'716.20
Réfection bâtiment Les Marmettes	2'000'000.00	-	-	2'000'000.00	2'000'000.00
Extension Prison des Iles Sion	12'500'000.00	-	203'209.05	12'296'790.95	8'361'817.85
Ecole Supérieure Santé Monthey	2'000'000.00	-	599'260.85	1'400'739.15	1'400'739.15
Halle Grand-Brûlé Leytron	1'750'000.00	-	255'649.55	1'494'350.45	1'494'350.45
<b>Total</b>		<b>77'625'633.00</b>	<b>24'713'672.76</b>	<b>194'960'036.40</b>	<b>181'816'111.35</b>

<sup>1</sup> Les paiements effectués avant l'année 2019 ont été faits par l'Etat du Valais.



Mandat de prestations politique

## FONDS FIGI

OP 1  
Assurer l'organisation et le  
financement de la politique  
immobilière de l'Etat du Valais  
B20 68'483'500 net  
C20 19'541'519.31 net

GP 11  
Gestion du Fonds FIGI  
B20 68'483'500 net  
C20 19'541'519.31 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart B/C
<b>3 Charges</b>	<b>44'093'399.42</b>	<b>43'976'800</b>	<b>39'436'142.16</b>	<b>-4'540'658</b>
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	43'677'752.40	43'975'800	38'946'137.89	-5'029'662
34 Charges financières	415'647.02	1'000	490'004.27	489'004
<b>4 Revenus</b>	<b>42'374'906.19</b>	<b>44'246'800</b>	<b>44'338'180.76</b>	<b>91'381</b>
42 Taxes	14'407'357.96	18'423'000	18'688'688.60	265'689
43 Revenus divers	24'958'595.63	23'345'000	22'696'368.00	-648'632
44 Revenus financiers	3'005'452.60	2'478'800	2'673'092.26	194'292
46 Revenus de transferts	3'500.00	0	280'031.90	280'032
<b>Excédent de revenus</b>	<b>-1'718'493.23</b>	<b>270'000</b>	<b>4'902'038.60</b>	<b>4'632'039</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>24'531'754.99</b>	<b>74'488'500</b>	<b>26'704'286.43</b>	<b>-47'784'214</b>
50 Immobilisations corporelles	24'531'754.99	72'388'500	25'810'239.28	-46'578'261
52 Immobilisations incorporelles	0.00	2'100'000	894'047.15	-1'205'953
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>9'760'389.70</b>	<b>5'735'000</b>	<b>2'260'728.52</b>	<b>-3'474'271</b>
63 Subventions d'investissement acquises	9'760'389.70	5'735'000	2'260'728.52	-3'474'271
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>14'771'365.29</b>	<b>68'753'500</b>	<b>24'443'557.91</b>	<b>-44'309'942</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>16'489'858.52</b>	<b>68'483'500</b>	<b>19'541'519.31</b>	<b>-48'941'981</b>

## Explication des écarts financiers

Le déploiement du Fonds FIGI a nécessité une adaptation du mode de comptabilisation établi lors du processus budgétaire. Ceci, ainsi que la situation sanitaire, explique notamment les écarts constatés suivants :

Chapitre 31 : Dépenses moins élevées dues notamment à la situation sanitaire ainsi qu'au transfert au SIP des dépenses d'entretien des objets Monuments Historiques non liés au Fonds FIGI.

Chapitre 34 : Comptabilisation des charges du Patrimoine financier.

Chapitre 42 : Recettes d'assurances plus élevées que prévu.

Chapitre 50 : Le reliquat s'explique notamment par :  
Dépenses d'investissement non liées au Fonds FIGI transférées sur compte SIP. Retards pour la présentation de projets au Grand Conseil entraînant un décalage dans le début des chantiers. Situation sanitaire.

Chapitre 52 : Retard sur la mise en soumission de l'outil métier FIGI dû à la complexité du dossier et à la situation sanitaire.

Chapitre 63 : Recettes d'investissement moins élevées que prévues liées au reliquat sous rubriques 50.

## FONDS FIGI

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Assurer l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais</b>			
Sous-objectifs politiques			
1	Mettre en place et administrer le Fonds FIGI		
2	Assurer la mise à disposition d'immeubles pour l'Administration cantonale et promouvoir une architecture exemplaire et durable		
3	Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad1</i>	1 Implémentation du mandat de projet FIGI élaboré en 2019	31.12.21	▲ Ralentissement de la mise en place de certains sous-projets dû à la crise sanitaire COVID19
<i>ad2</i>	2 Construction : Centre de contrôle des véhicules, Sion	31.12.22	■ Avancement des travaux selon planning
	3 Construction : Pénitencier de Crêtelongue, Granges	31.12.23	■ Avancement des travaux selon planning
<i>ad3</i>	4 Amélioration de l'indice Schröder global par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.20	31.12.20 ■
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad1</i>	1 Respect des objectifs et des délais fixés dans le planning d'implémentation du projet FIGI	100%	80% ▲ Ralentissement de la mise en place de certains sous-projets dû à la crise sanitaire COVID19
<i>ad2</i>	2 Nombre d'objets présentés à l'approbation du Grand Conseil	4	4 ■ Modernisation et extension de la Castalie, Campus Energypolis, Centrales d'engagement 112-117-118-144 et 2e centre de calcul, Extension de la prison de Sion
<i>ad3</i>	3 Indice Schröder (indice planifié 2019 : 70.2)	70.7	70.7 ■

## FONDS FIGI

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2020</b>
<b>GP11 Gestion du Fonds FIGI</b>	<b>66'140'428.59</b>	<b>46'598'909.28</b>	<b>19'541'519.31</b>
P1101 Centre de compétence	995'778.96	23'507.41	972'271.55
P1102 Construction	25'814'441.03	2'260'728.52	23'553'712.51
P1103 Gérance et entretien	38'842'126.10	43'296'374.70	-4'454'248.60
P1104 Gestion du patrimoine financier	488'082.50	1'018'298.65	-530'216.15
<b>Total</b>	<b>66'140'428.59</b>	<b>46'598'909.28</b>	<b>19'541'519.31</b>

## Résultats

	Compte 2019 Fr.	Budget 2020 Fr.	Compte 2020 Fr.	Ecart B/C Fr.
--	--------------------	--------------------	--------------------	------------------

**COMPTE DE RESULTATS**

Total des charges	44'093'399.42	43'976'800	39'436'142.16	-4'540'658
Total des revenus	42'374'906.19	44'246'800	44'338'180.76	91'381
<b>Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations</b>	<b>-1'718'493.23</b>	<b>270'000</b>	<b>4'902'038.60</b>	<b>4'632'039</b>

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-1'718'493.23	270'000	4'902'038.60	4'632'039
Amortissements et réévaluations	0.00	270'000	410'225.00	140'225
<b>Excédent de revenus</b>	<b>-1'718'493.23</b>	<b>0</b>	<b>4'491'813.60</b>	<b>4'491'814</b>

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

Total dépenses	24'531'754.99	74'488'500	26'704'286.43	-47'784'214
Total recettes	9'760'389.70	5'735'000	2'260'728.52	-3'474'271
<b>Investissements nets</b>	<b>14'771'365.29</b>	<b>68'753'500</b>	<b>24'443'557.91</b>	<b>-44'309'942</b>

**COMPTE DE FINANCEMENT**

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-1'718'493.23	270'000	4'902'038.60	4'632'039
Investissements nets	14'771'365.29	68'753'500	24'443'557.91	-44'309'942
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>16'489'858.52</b>	<b>68'483'500</b>	<b>19'541'519.31</b>	<b>-48'941'981</b>

**EVOLUTION DE LA FORTUNE**

Total du compte de résultats	-1'718'493.23	0	4'491'813.60	4'491'814
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	0.00	0	0.00	0
<b>Augmentation du capital propre</b>	<b>-1'718'493.23</b>	<b>0</b>	<b>4'491'813.60</b>	<b>4'491'814</b>

